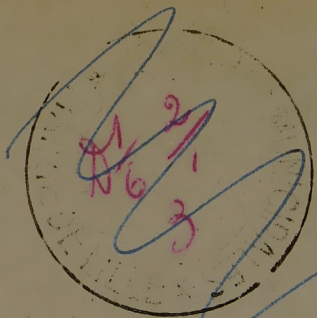


106/48



Procès Verbaux



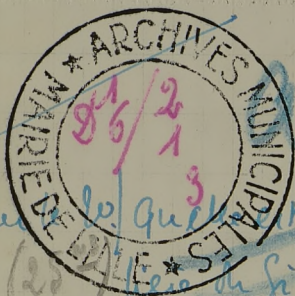
2<sup>e</sup> Commission

Sous-Commission des Bâtiments

1<sup>er</sup> mandat Salengro

1925 - 1929

M. Rouman



- Pour le 10% quel est la dépense journalière pour jour (20) ?



le service pour il donne l'assurance que le cimentage effectué, les inondations ne se reproduiront plus ? -

- Pour le 10% n'a-t-il pas été nommé un surveillant spécial pour le square du Champouveau et l'Esplanade ? -

Pour le 10% - Provoquer l'avis de la 4<sup>e</sup> D<sup>e</sup> ?

Demande à la 2<sup>e</sup> D<sup>e</sup> de fournir des "notes ou rapports" en temps utile pour qu'ils puissent être fournis à l'ad. en même temps que le procès-verbal de la réunion. -  
Hpl. 12.7.25

Sous-Commission des bâtiments.

**L'Administration Municipale a adopté les propositions  
a 2ème Direction.**

20/7/25 Présents : M.M. BONDUES, Adjoint au Maire,  
DOYENNETTE, Conseiller Municipal,  
DEVERNAY, d°  
PLANCHOUX

Absent : M. BOUR, Conseiller Municipal.

Assistaient à la séance :

M.M. COCHEZ, Directeur des Travaux Municipaux,  
PERGANT, d° du Service des Bâtiments.

1°.- Antenne de T.S.F. sur toiture Ecole Baggio.-

M. ROGIER, 6, rue Corneille, a demandé l'autorisation d'accrocher une antenne sur une cheminée de l'habitation de l'Ecole Baggio.

Avis défavorable est donné par la Commission.  
Une note est envoyée à l'Administration.

2°.- Petit Lycée Rue Gombert - Inondation des Caves.-

Les caves du Petit Lycée rue Gombert sont inondées par la nappe, ce qui nécessite la mise en marche d'un giffard, pendant une grande partie de la journée.

Il pourrait y être remédié en réfectionnant le cimentage de la cuve de la chaudière, et en relevant le sol de 0m.20. Dépense 3.000 Frs.

Avis favorable de la Commission.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

3°.- Square du Ramponneau - Aménagement.-

M. l'Adjoint VERHAEGHE a demandé que le bassin du Square du Ramponneau fut aménagé pour permettre aux enfants d'y faire flotter des petits bateaux.

La destination qu'on peut donner à ce bassin exigerait la construction d'une margelle au pourtour, ainsi que celle d'un chemin et d'une clôture pour séparer le chemin de la pelouse. La dépense serait de 4.300 frs.

La Commission donne un avis défavorable et croit devoir signaler que ce square n'est pas surveillé, que la pelouse sera détériorée et qu'il est à craindre qu'il n'arrive d'accident.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

4°.- Rue St Sauveur 84 - Travaux - Remboursement.-

Le tuyau de descente des eaux pluviales en mauvais état et mitoyen avec le 82 de la rue St Sauveur a été remplacé par le propriétaire de ce dernier immeuble. La Ville étant propriétaire du 84, il sollicite le remboursement de la moitié des frais.

Avis favorable.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

5°.- Vente d'arbres.-

Il est donné connaissance du résultat de l'adjudication restreinte pour la vente d'arbres abattus se trouvant sur la fortification.

Avis favorable.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

6°.- Entretien des calorifères de la Mairie et de l'Ecole des Beaux-Arts.-

Un marché est passé avec la société Grouvelle et Arquembourg

pour la réfection du chauffage desdits établissements.

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

7°.- Palais des Beaux-Arts - Chaufferie - Réception définitive.-

Il est donné connaissance à la Commission du montant des décomptes des travaux et des motifs du dépassement par rapport aux prévisions. Il n'y a pas lieu de voter des crédits supplémentaires, les crédits votés prévoyant une somme pour imprévus.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

8°.- Chauffage du Palais-Rameau.-

Les 2 chaudières qui assurent le chauffage du Palais sont dans un état tel que leur remplacement s'impose. Avis favorable.

Le dossier est retourné au service pour préparer la mise en adjudication.

9°.- Temple protestant - Réfection de l'orgue.-

M. BÉREAUD, facteur d'orgue, 68, rue d'Inkermann, à Roubaix, s'engage à remplacer les tuyaux manquants à l'orgue du temple protestant et à remettre cet instrument en état.

Dépense 2.800 frs - Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration, mais la Commission demande au service de passer commande immédiatement.

10°.- Tennis du Lycée Fénelon.-

Le tennis situé dans le bois de la Deûle est dans un endroit, tel qu'on ne peut y construire de vestiaire ou installation quelconque.

Un terrain situé derrière l'Institut de Chimie pourrait être affecté à l'installation de tennis et être mis à la disposition du Lycée Fénelon, de l'Université ou autres sociétés désignées par l'Administration.

Ce terrain est occupé actuellement par des locataires à qui il faudrait donner congé.

Note est envoyée à l'Administration pour décision de principe.-

L'Administration municipale a pris connaissance sans observation.

Le 27/7/25

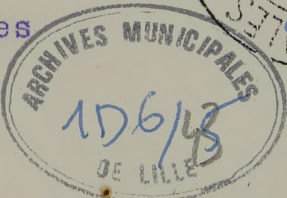
M. PLANQUE

*Administration*  
ad. l. d.

2ème COMMISSION

Sous-Commission des  
Bâtiments

Séance du 21 Juillet 1925



-----

Etaient présents: M.M. BONDUES, Adjoint au Maire

CRETON

-d°-

BOUR

Conseiller Municipal

DEVERNAY

-d°-

BOYENNETTE

-d°-

- I - Ecole maternelle Victor Hugo - W.C. - Le Service d'Hygiène a demandé la réparation des W.C. de l'école et la pose d'appareils à effet d'eau.

La Commission, après une visite, estime que les W.C. doivent être remis en bon état et que des sièges en fonte émaillée plus hygiéniques devraient être posés en remplacement des appareils actuels. Comme il n'y a pas de tout à l'égout les chasses d'eau ne sont pas à préconiser. De plus, en hiver, les canalisations d'eau et les réservoirs de chasse placés dans la cour, seraient rapidement hors d'usage. Pour ces motifs, la Commission propose d'installer à proximité des W.C. un robinet de prise pour faciliter le nettoyage par la femme de service.

Faire exécuter le travail aussitôt après ratification par l'Administration.

149

- 2 - Groupe scolaire de Moulins-Lille - Réception définitive et approbation des comptes définitifs des lots suivants :

Groupe scolaire - 1er, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 7ème lots

Maison de concierge - Visite médicale - Bains douches - 1er, 3ème, 4ème, 7ème lots

La Commission donne un avis favorable à l'approbation des procès-verbaux de réception et des décomptes définitifs.

Rapports envoyés à l'Administration.

Au sujet des réceptions définitives M. Doyennette propose d'inviter les architectes, chargés des travaux, à faire une visite préalable de façon que la Commission de réception soit renseignée sur tous les travaux défectueux.

Après discussion, il est décidé que la visite dont il est question ci-dessus, sera faite par le Service des travaux qui fournira un rapport à la Commission de réception. En principe, la Commission ne doit être convoquée que lorsque les travaux sont en état de réception, sauf cas exceptionnels.

- 3 - Démolition des ruines du Kursaal - Des propositions ont été demandées à divers démolisseurs. La Commission propose de confier le travail à M. Boogmans qui offre de payer à la Ville 500 francs alors que les concurrents demandent à ce que la Ville leur verse des sommes variant entre 2.500 francs et 16.000 francs.

Rapport envoyé à l'Administration. Faire commencer la démolition aussitôt après approbation par l'Administration.

/....

- 4 - Ecole Baggio, Annexe rue des Sarrazins - Mise en adjudication du pavage en bois des ateliers.

Ces travaux sont prévus au projet général mais n'ont pas encore été mis en adjudication.

La Commission propose d'approuver la mise en adjudication publique. Rapport envoyé à l'Administration.

- 5 - Palais Rameau - Remplacement des chaudières du chauffage central -

Le dossier est renvoyé au Service qui soumettra des propositions autant que possible, pour la prochaine séance de la Commission.

- 6 - Bureau de Bienfaisance - Immeuble rue Jean Sans Peur - Compte de mitoyenneté.

La délibération de la Commission Administrative est envoyée à la Ville pour approbation. Le Bureau de Bienfaisance accepte de payer 10.279,26 à M. le Docteur Coppens pour règlement d'un compte de mitoyenneté.

La Commission propose d'approuver la délibération de la Commission Administrative du Bureau de Bienfaisance. Toutefois, pour l'avenir, l'attention de la dite commission pourrait être attirée sur les prix unitaires du compte de mitoyenneté qui semblent un peu élevés.

- 7 - Institut des Sciences Naturelles - Réfection et peinture des menuiseries extérieures - Réception définitive.

La Commission propose d'approuver le procès-verbal de réception des travaux ainsi que les décomptes définitifs. Le rapport est renvoyé à l'Administration.

- 8 - Grand Théâtre - Recouvrement en plomb du motif central - Réception définitive.

Le rapport est renvoyé à l'Administration avec avis favorable.

- 9 - Maisons achetées par la Ville - Réparations -

a) Cour du Soleil, Cité Pesez, Montant du devis 290 frs - Faire exécuter les travaux.

b) Rue du Curé St-Sauveur 38 - Montant du devis 100 frs - Faire exécuter les travaux.

c) Rue de Fives 64 - Montant du devis 1200 francs

d) Rue de la Vignette n° II - Montant du devis 2500 frs

La 2ème Commission estime que la Commission mixte (Hygiène-Travaux) devra visiter les immeubles rue de Fives et rue de la Vignette

Rapports a - b - c - d retournés au Service.

e) Maison dans la fortification rue du Faubourg St-André (au delà de la porte d'Ypres) - Montant du devis 3000 frs - Loyer 50 frs par mois.

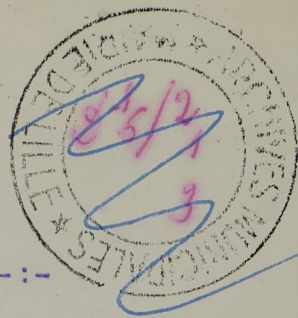
La Commission propose que la Ville ne perçoive plus cette location et que l'occupant répare la maison s'il le juge à propos.

Rapport envoyé à l'Administration.

2ème COMMISSION.

SOUS-COMMISSION DES BATIMENTS.

SEANCE DU 11 AOUT 1925.



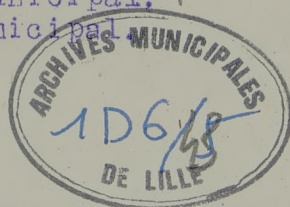
2m  
L'adm. Mun. fait connaître  
les propositions de la Commission

Présents : MM. BONDUES, Adjoint au Maire.  
BOUR Conseiller Municipal.  
DOYENNETTE, Conseiller Municipal.

Excusé : M. DEVERNAY, Conseiller Municipal.

Assistaient à la  
séance :

MM. FAUVET.  
PLERGANT.



- 1°- Démolition Rue du Molinel 52 à 56 - Adjudication restreinte.  
Le 7 Août 1925 il a été procédé à une adjudication restreinte pour la démolition et l'enlèvement des ruines des immeubles Nos 52 à 56 Rue du Molinel appartenant à la Ville.  
Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été faites par M. MUYLAERT qui s'engage à verser la somme de 500frs.  
Avis favorable.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.
- 2°- Ecole Supérieure de Filles - Laboratoire de physique et Cours de Sciences naturelles.  
La 4ème Commission ayant donné un avis favorable à l'installation d'un laboratoire et à l'aménagement d'un Cours de Sciences Naturelles, le dossier a été envoyé à la 2ème Direction pour évaluation de la dépense.  
Celle-ci serait de 17.900 frs pour le laboratoire compris la fourniture des appareils de physique et de 2.300 frs pour l'aménagement du cours d'histoire naturelle.  
La dépense serait imputée sur le crédit d'entretien.  
Avis favorable.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.
- 3°- Kiosque du jardin Vauban - Transformation de l'éclairage.  
L'éclairage actuel, assuré au moyen de becs papillons, est insuffisant et onéreux.  
Un devis a été établi pour l'installation de 9 lampes, à 5 manchons chacune.  
L'éclairage serait ainsi 4 à 5 fois plus puissant malgré une consommation réduite de moitié.  
La dépense est évaluée 4.600 francs.  
Avis favorable.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.
- 4°- Réfection des décors de théâtre - Marché Molière.  
En raison de la hausse survenue sur le prix de la toile servant à l'exécution des décors M. Molière demande que le prix porté à son marché pour la fourniture de toile soit porté de 4f,75 à 6.70.  
Avis favorable.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.
- 5°- Travaux demandés au Grand Théâtre et à la Salle de spectacle Place Sébastopol.-  
Les quelques travaux courants signalés vont être effectués.  
En dehors de ceux-ci des travaux importants sont demandés :  
1°- Grand Théâtre :  
a)- division de la grande loge de scène au moyen d'une cloison- une visite sera faite par le Service.

b)- Rehaussement du plancher de l'orchestre-  
Au cours de la saison théâtrale écoulée, l'abaissement du plancher a été demandé.  
Comme il s'agissait d'un travail important satisfaction n'a pas été donnée de suite, mais le nécessaire a été fait dès la fermeture du Théâtre.  
La Sous-Commission des Travaux est fort étonnée qu'après lui avoir demandé d'abaisser ledit plancher on lui réclame maintenant de le relever.

c)- Orgue - mise en état de la soufflerie et installation d'un moteur électrique - Dépense prévue 2.800 francs.  
La Sous-Commission n'est pas d'avis d'engager cette dépense. L'orgue n'est pas en bon état et il est mal placé- Elle estime, si un orgue est indispensable, qu'il serait préférable d'en acquérir un neuf étant entendu que la dépense serait prélevée sur le crédit du Nouveau Théâtre.

2°.- Salle de spectacle Place Sébastopol.-

Prévoir un tapis moquette et un tapis de toile.  
La Sous-Commission regrette que cette demande n'ait pas été faite plus tôt - Elle aurait pu être en effet prévue dans les dépenses qui ont fait l'objet il y a quelques temps d'une inscription de crédit au budget supplémentaire.  
Toutefois la Commission peut faire installer ces 2 tapis mais en prélevant la dépense sur le crédit de 300.000 frs ouvert pour l'exploitation du théâtre.  
Une note est envoyée à l'Administration.

6°.- Installation de pompage du Palais des Beaux-Arts - Réception provisoire -

Si les inconvénients constatés lors de la visite par la Commission de réception ont disparu, notamment en ce qui concerne le graissage de la pompe, il n'y a pas d'inconvénient à prononcer la réception.  
Fait retour au Service.

7°.- Démolition des Portes de Tournai et de Béthune. Travaux effectués par la Compagnie des Tramways.-

Le déplacement de la ligne aérienne et la construction d'une voie provisoire nécessités par la démolition des portes ont été effectués par la Compagnie des Tramways mais la dépense incombé à la Ville - La dépense s'élève, vérification faite au total de: II.345frs,47.

Avis favorable au règlement.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

8°.- Cession de caissons de briques au Service de la Navigation pour la reconstruction des ponts sur la Deûle et pour le port.

Avis favorable à la cession aux entrepreneurs qui seront chargés des travaux au prix de 4frs,00 le m3 - étant entendu que ces caissons seront pris aux emplacements qui seront indiqués par la Ville et dans la mesure du disponible.

9°.- Bains Lillois - Manque d'éclairage dans le Vestibule côté Boulevard de la Liberté -

L'architecte va être invité à faire des propositions d'urgence -

10°.- Conservatoire - Travaux de peinture.

La Sous-Commission ira sur place; une convocation sera adressée.

.....



- 11°.- Couverture des fossés de l'Avenue Emile Zola.-  
Il est donné connaissance aux Membres de la Sous-Commission de l'avis de M. le Professeur Duez
- 12°.- Palais Rameau - Salon régional de l'Automobile -  
La Sous-Commission donne un avis favorable à l'exécution des travaux d'aménagement du Palais Rameau sous certaines réserves portées au Rapport adressé à l'Administration.
- 13°.- Eglise de la Madeleine - Charpente intérieure du Dôme - Plafonds et enduits.-  
Réception définitive.  
La réception définitive a été prononcée - Elle est ratifiée par la Sous-Commission.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.
- 14°.- Manège civil - Renouvellement de la location.-  
La Sous-Commission est d'avis qu'il appartient à l'Administration de décider s'il y a lieu ou non de renouveler la location, tout en estimant qu'il serait préférable de ne plus louer en raison de ce qu'il manque souvent des emplacements pour remiser les objets appartenant à la Ville.  
Dossier transmis à l'Administration.

2<sup>ème</sup> Commission  
Sous-Commission des Bâtiments  
Séance du 18 août 1935

Présents : M. BONDUES, adjoint au Maire.  
DEVERNAY, Conseiller Municipal.

2<sup>o</sup> Direction:

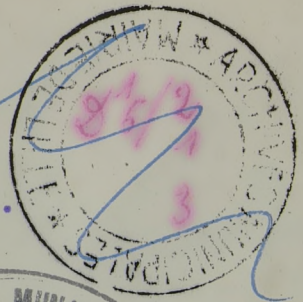
L'Administration Municipale fait siennes  
les propositions de la Commission,  
sauf en ce qui concerne les  
affaires soumises à une ins-  
truction complémentaire.

Excusés : M. DOYENNETTE, à°  
BOUR, à°  
Assistent à la Séance : M. PAUVET,  
PERGANT.

LE 31.8.25

M. PLANQUE.

- 1<sup>o</sup> - Travaux de peinture au Conservatoire - Place du Concert.-  
La Sous-Commission réunie au Conservatoire examine ce qu'on peut faire dans la grande Salle. Après essai effectué par un ouvrier peintre, la sous-commission décide de faire un lavage général, de réparer la partie de plafond dégradée (avec raccord de peinture) et de procéder à une mise en cire.  
Des instructions sont données au Service des Bâtiments.
- 2<sup>o</sup> - Grand Théâtre - Réfection des monte-charges - Marché.-  
Avis favorable à l'exécution des travaux.  
Ces travaux évalués 4.500 francs environ seraient confiés à M. BERRY, rue Bonte-Pollet.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.
- 3<sup>o</sup> - Théâtre Place Sébastopol - Remise en état des vitraux du plafond.-  
Avis favorable à l'exécution des travaux.  
Ces travaux confiés à M. DREPTIN s'élèvent au total forfaitaire de 1.600 francs.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.
- 4<sup>o</sup> - Acquisition de 1000 chaises de jardin.-  
Avis favorable à condition de prélever la dépense sur le crédit des Fêtes.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.
- 5<sup>o</sup> - Postes de polices. Fourniture de brancards type des voitures d'ambulance.-  
Avis favorable à condition de prélever la dépense sur un crédit mis à la disposition du service d'Hygiène.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.
- 6<sup>o</sup> - Service des Eaux - Usine d'Emmerin - Installation de foyers spéciaux.-  
Avis favorable à la proposition VANHOUTTE et JUILLOT (7.500<sup>f</sup>).  
Rapport transmis à la Commission de la voie publique qui a le Service des Eaux dans ses attributions.
- 7<sup>o</sup> - Compagnie du Gaz - Peinture des candélabres et consoles.-  
La Cie a échantillonné 3 candélabres place du Concert. La 2<sup>ème</sup> Commission est d'avis d'adopter la teinte "Email vert wagon" (candélabre face à la Statue du Maire André).



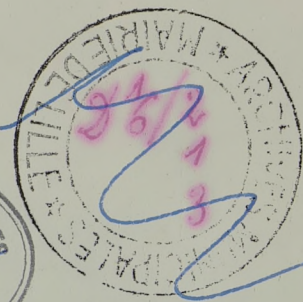
219  
L'Adm. Mun. fait siennes les 2ème COMMISSION  
propositions de la Sous-Commission  
y compris celle rela- Sous-Commission des Bâtiments  
tive à l'entrée supplémentaire  
vers la rue Gay Lussac. Séance du 25 Août 1925

LE 27.8.25  
M. BONDUES.

Présents : M.M. BONDUES, Adjoint au Maire  
BOUR, Conseiller Municipal

Excusés : M.M. DEVERNAY, Conseiller Municipal (au congrès)  
DOYENNETTE, d° (en villégiature)

Assistaient à la Séance M.M. FAUVET  
PERGANT.



1°.- Lycée Faidherbe - Fourniture de mobilier de classe - Marché.-

Les propositions faites par différents spécialistes sont soumises à la Sous-Commission. M. Bondues fait remarquer qu'un ancien adjudicataire ayant donné satisfaction dans les fournitures qu'il a faites n'a pas été consulté par l'Architecte.

Le nécessaire va être fait.

Néanmoins, la Sous-Commission donne dès à présent un avis favorable à la fourniture par celui des concurrents qui aura fait la proposition la moins élevée.

Dossierretourné au Service.

2°.- Palais des Beaux-Arts - Installation d'un téléphone privé reliant le Palais à la Chaufferie.-

Avis favorable ayant été donné par l'Administration Municipale, des propositions ont été demandées à différents installateurs. Sur la proposition de l'Architecte et du Service, la Sous-Commission adopte la proposition Desmet (2.779 frs).

Fait retour au Service pour exécution.

3°.- Palais des Beaux-Arts - Conduite du chauffage (Saison 1925-1926)

La conduite du chauffage par les soins de la Société Grouvelle Arcquembourg ayant donné entière satisfaction, la Sous-Commission donne un avis favorable au renouvellement du marché avec cette Société.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

4°.- Palais des Beaux-Arts - Vapeur d'échappement des turbines.-

M. Bondues demande qu'une solution définitive intervienne le plus tôt possible en évitant l'échappement libre.

5°.- Jardin Botanique - Entrée supplémentaire

Une pétition a été adressée pour obtenir une entrée supplémentaire vers la Rue Gay-Lussac.

La Sous-Commission n'est pas d'avis de donner satisfaction. Une note est envoyée à l'Administration.

.....



238

2ème COMMISSION  
SOUS-COMMISSION DES BATIMENTS



SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 1925

2° Direction:  
L'Administration Municipale a pris con-  
naissance sans observation.  
LE 14.9.25  
M. PLANQUEL.

Présents : M. H. Bondues, Adjoint,  
          Bour, Conseiller municipal,  
          Devernay, d°  
          Doyennette, d°  
Assistaient à la séance :  
          M. H. Cochez,  
          Fauvet.



1°.- Ecole Baggio.- Annexe rue des Barravins.-  
Chauffage central.-

Un cahier des charges a été établi pour la mise en adjudication-concours de l'installation.  
Avis favorable.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

2°.- Faculté des Lettres.- Remise en état de la Salle  
des Fêtes.-

La dépense, prévue pour la réfection des enduits, l'installation d'une double porte et la peinture, est de 18.900 francs.  
Les travaux pourraient être confiés aux entrepreneurs de l'entretien.  
Avis favorable.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

3°.- Lycée Faidherbe.- Travaux de couverture.-

M. Sauvage, Architecte chargé des travaux du Lycée Faidherbe, demande s'il peut donner à l'entrepreneur l'ordre d'approvisionner la totalité du zinc nécessaire à l'exécution des travaux de couverture. Le zinc est, en effet, payé à l'entrepreneur sur la base du cours à la commande.  
La S/Commission est d'avis de donner l'ordre d'approvisionner.  
Le dossier est renvoyé au Service des Bâtiments pour exécution.

4°.- Construction d'une voiture de décors.-

Le Service des Bâtiments a demandé à différents charrons leurs conditions pour la construction d'une voiture de décors semblable, à quelques détails près, à la voiture existante. Il s'agissait, d'ailleurs, d'une demande de prix sans aucun engagement.  
Après renseignements fournis par M. l'Adjoint Bondues, la Sous-Commission n'est pas d'avis d'acquiescer, cette année, une nouvelle voiture. Elle estime que la voiture actuelle peut, en lui faisant donner son rendement maximum, assurer le service des deux théâtres. Il faudrait, pour cela, une organisation meilleure de la main-d'oeuvre utilisée au transport, au chargement et au déchargement des décors.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

5°.- Demande de mobiliers pour Ecoles maternelles.-

En attendant que le modèle des tables et chaises pour écoles maternelles soit définitivement arrêté, la

S/Commission est d'avis de compléter le mobilier, là où il en manque, par des tables à 2 places disponibles dans les magasins de la Ville.

Une note est envoyée à l'Administration.

6°.- Terrain à la Ville, Faubourg des Postes.-  
Clôture.-

Le Service d'Hygiène a demandé que le terrain appartenant à la Ville, situé face au N° 169, Faubourg des Postes, soit clôturé afin d'éviter le dépôt, sur ce terrain, d'ordures ménagères.

La clôture n'empêchera pas le jet d'ordures. Dans ces conditions, la S/Commission n'est pas d'avis d'installer ladite clôture.

Une note est envoyée à l'Administration.

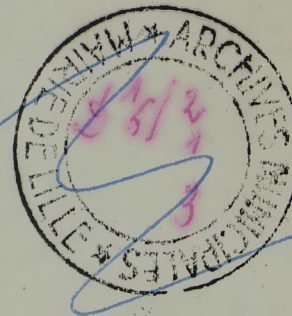
7°.- Réunions décidées (S/C<sup>on</sup> des Bâtiments).-

Samedi 12 Septembre, à 15 heures, aux Halles centrales;

Lundi 14 Septembre, à 15 heures 1/2, aux Bains lillois;

Mardi 22 Septembre, à 16 heures, au Théâtre Sébastopol.

Des convocations seront spécialement adressées.



2ème Commission

2° Direction: Sous-Commission des Bâtiments  
L'Adm. Mun. ratifie les propositions  
de la Commission, sous réserve des  
décisions qui auraient pu être prises  
pour des affaires ayant fait  
l'objet d'un rapport spécial.

Séance du 22 Septembre 1925

LE A IO. 5  
M. PLAN UR.

Présents : M.M. BONDUES, Adjoint au Maire  
BOUR, Conseiller Municipal  
DEVERNAY, Conseiller Municipal  
DOYENNETTE, Conseiller Municipal

assistaient à la Séance :

M.M. BARDOU, Adjoint au Maire  
COCHEZ, Ingénieur-Directeur des Travaux  
municipaux.  
FAUVET, Ingénieur

1°- Théâtre Sébastopol.- La Sous-Commission réunie au Théâtre Sébastopol l'a visité sous la conduite de M. l'Adjoint Bondues. La salle complètement repeinte est d'un bel aspect. Les dégagements et escaliers ont été remis en état. Un certain nombre de fauteuils ont été regarnis et un passage central a été ménagé aux fauteuils d'orchestre et de parquet. La Sous-Commission a ensuite décidé l'exécution de quelques travaux d'entretien.

2°- Lycée Faidherbe - Aménagement de 3 classes.- Chauffage central.- Avis favorable à la mise en adjudication restreinte des travaux. La sous/Commission arrête de plus la liste des entrepreneurs à consulter. Le Rapport est envoyé à l'Administration.

3°- Construction d'une Serre au Jardin Vauban.- Partie métallique.- Avis favorable à la mise en adjudication restreinte de la partie métallique. La Sous/Commission arrête de plus la liste des entrepreneurs à consulter. Le Rapport est envoyé à l'Administration.

4°- Location et entretien des becs d'éclairage au gaz des écoles.- La sous Commission est d'avis de prononcer l'adjudication sur la base du prix unitaire de 7 Frs 50 au lieu du prix de 7,75 primitivement fixé. Transmis au bureau des adjudications pour faire le nécessaire.

5°- Bains lillois - Appareils pour l'enseignement de la Natation.- L'installation d'appareils a été décidée par l'Administration. La Sous Commission a examiné les propositions faites par M. VROMAN et y donne un avis favorable. Un marché s'élevant à 5.965 francs va être passé. Le Rapport sera soumis à l'Administration.

6°- Chauffage des Bâtiments Communaux - Fourniture de Coke.- Un marché à passer avec la Cie du Gaz est soumis à la Sous/Commission. Avis favorable. Le Rapport est retourné à l'Administration.

7°- Chauffage des Bâtiments Communaux - Fourniture de bois d'allumage.- Le Service de l'Economat a demandé des prix à différents fournisseurs. Deux propositions ont été faites, elles sont identiques. M. l'Adjoint Bondues va examiner l'affaire et au besoin il appellera les deux soumissionnaires afin de procéder entre eux à une adjudication restreinte. Le dossier est remis à M. l'Adjoint Bondues

8°- Abattoirs - Travaux de carrelage avant guerre.  
Réception définitive.-

Il s'agit de travaux effectués avant guerre et dont la réception n'a pas été prononcée. Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

9°- Eglise Sainte Catherine - Danger pour la Sécurité publique.-

Des pierres extérieures paraissent en très mauvais état. M. BOUR Conseiller Municipal ira sur place. Au besoin il sera demandé l'échelle des Sapeurs Pompiers pour une visite.

10°- Ecole Baggio - Outillage.- Des propositions ont été faites par M. Bertrand pour l'acquisition d'un four à tremper, d'un four à cémenter et d'un marteau pilon. La Sous Commission désigne M.M. Bour, Devernay et Girardin pour examiner ces propositions.

-----



2ème COMMISSION

SOUS-COMMISSION des BATIMENTS

Séance du 13 Octobre 1925.

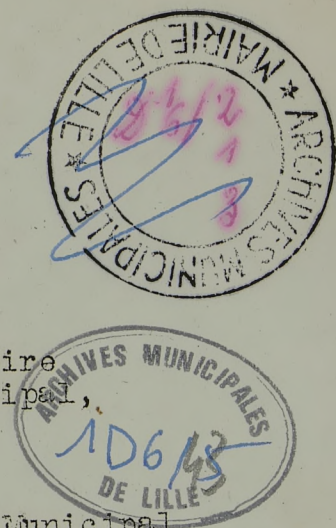
L'Adm. Mun. retire les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires... d'un rapport spécial... aide en outre de donner suite à la demande d'installation... lettres porte de bunkers et rejette la proposition relative à une borne postale... Alexandre Dumax.

Présents : MM. Bondues, Adjoint au Maire  
Bour, Conseiller Municipal,  
Debaets, d°  
Doyennette, d°

Excusés : M. Devernay, Conseiller Municipal

Assistaient à la séance :

MM. Cochez - Fauvet - Pergant.



1° - Réceptions définitives de travaux.-

La Sous-Commission ratifie la réception définitive des travaux désignés ci-après :

- a) Abattoirs - Anciens échaudoirs - Abri des cours d'abatage
  - b) Halles centrales - Eclairage électrique.
  - c) Bains lillois - réinstallation - 3ème lot Béton armé.
- Les rapports sont envoyés à l'Administration.

2° - Lycée Faidherbe - Eclairage électrique - Mise en adjudication.-

Avis favorable à la mise en adjudication des travaux sur la base du cahier des charges établi.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

3° - Ecole Baggio - Annexe rue des Sarrazins - Fourniture de matériel.-

Une commission spéciale dont faisaient partie MM. Bour, Devernay, Girardin, Conseillers municipaux, a examiné les offres faites et a proposé de confier la fourniture d'un four d'outillage et d'un four à ciment avec tous accessoires à la Maison Tampleu et l'installation d'un marteau pilon avec compresseur et réservoir à MM. Glaenzer et Perreaud.

Ces propositions sont ratifiées par la Sous-Commission.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

4° - Lycée Fénelon - Eclairage électrique - Acquisition de compteurs.-

Ces compteurs sont à poser dans les appartements de fonctionnaires sauf un pour l'installation cinématographique. La dépense de 2.100 francs serait moitié à la charge de l'Etat et moitié à la charge de la Ville.

Avis favorable.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

5° - Ecole Ménagère (Annexe) - Renforcement de l'éclairage.-

Madame la Directrice demande par lettre adressée au Chef

de service de l'éclairage le renforcement de l'éclairage de 2 salles de cours. Elle désire 13 becs par classe au lieu de 7. La Commission décide de transmettre cette lettre à l'Adjoint du Service (M. Saint-Venant) en le priant de faire connaître avec son avis, quel est l'enseignement donné dans ces classes.

6°- Demande d'installation d'une boîte aux lettres Porte de Dunkerque et d'une borne postale Place Alexandre Dumas.-

La première est demandée par l'oeuvre des Mariniers à Lille. L'emplacement proposé est le bureau d'Octroi de la Porte de Dunkerque. La Sous-Commission transmet le rapport à l'Administration en faisant des réserves au sujet de l'emplacement. La deuxième est demandée par des habitants de la Place Alexandre Dumas et des rues Chanzy, Claude Lorrain, d'Artagnan, des Montagnards. La Sous-Commission ne croit pas cette borne utile.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

7°- Réédification du buste Vallon.-

La dépense à imputer sur le crédit de dommages de guerre serait de 2.995 francs.

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

8°- Faculté de Médecine et de Pharmacie - Carrelage.-

Pour éviter le danger d'incendie M. le Professeur Surlant demande le remplacement du plancher dans son service par un carrelage. Le Service des Bâtiments propose d'installer sous les fours et autoclaves une bande en carrelage de 2m40 sur toute la largeur de la pièce.

La sous-commission est d'avis de soumettre cette proposition à l'Administration.

9°- Bains lillois - Dommages aux propriétés voisines.-

Les dommages aux propriétés de M.M. Moïneron, Dositter et Grulois, s'élèvent en totalité à 1.380 frs 70.

Avis favorable au règlement aux intéressés.

Le rapport sera envoyé à l'Administration.

Il reste à fixer les dommages aux propriétés de M.M. François et Delfesse.

10°- Hôtel Académique - Sculpture.-

Il s'agit de la sculpture de 5 panneaux de 3m40 sur 1m40 environ. La dépense est évaluée 5.000 francs environ par panneau.

La Sous-Commission est d'avis de diviser en deux le travail, trois panneaux d'une part et deux panneaux d'autre part - et de procéder à une demande de prix. La Sous-Commission arrête la liste de 3 sculpteurs à consulter.

Retour au Service des Bâtiments pour faire le nécessaire.

11°- Bains lillois - Travaux par la Société le Toitex.

Il sera procédé à une visite sur place par M.M. Bour et Debaets en présence de l'Architecte et de l'entrepreneur. Par la même occasion MM. Bour et Debaets examineront les travaux de canalisation commandés à M. Dartois.

12°- Eglise Ste Catherine - Dégâts occasionnés par un incendie.-

Le Service demande l'ouverture d'un crédit d'ordre de 1.010 francs.

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

13° - Installation d'une antenne de T.S.F. sur le Laboratoire Municipal. -

La 2ème Commission a toujours donné un avis défavorable aux demandes de ce genre.

Fait retour au Service pour en aviser l'intéressé.

14° - Salle des Fêtes de la Faculté des Lettres. -

M. Cochez donne lecture de la lettre par laquelle M. le Recteur fait connaître qu'il mettra la Salle gratuitement ou avec la seule réserve de payer l'éclairage, le chauffage et le nettoyage (environ 100 frs) à la disposition des oeuvres intéressantes qui lui seront signalées par M. le Maire.

Fait retour à M. le Secrétaire Général de la lettre de M. le Recteur. -

15° - Adjudication des transports de combustibles. Cahier des charges. -

Le cahier des charges établi est soumis à la sous commission pour avis. Avis favorable. Fait retour à M. le Secrétaire Général.

16° - Adjudications restreintes. -

La Sous-Commission désigne les membres qui seront chargés d'examiner les propositions faites pour les installations et fournitures ci-après :

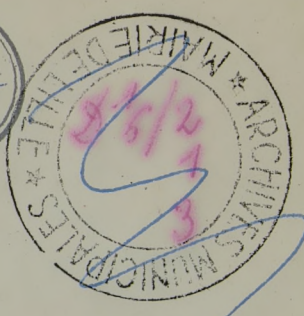
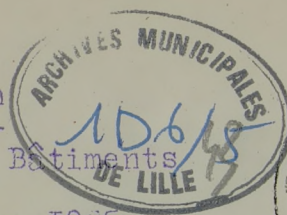
- a) Lycée Faidherbe - Chauffage central des 3 nouvelles classes.
- b) Jardin Vauban - Construction d'une serre.
- c) Ecole Baggio - Fourniture d'outillage.
- d) Station de désinfection et bains douches. Installation de fosses septiques.

17° - Lycée Faidherbe - Fourniture de mobilier et de matériel d'enseignement. -

M.M. Bondues et Doyennette examineront en détail lundi prochain 19 Octobre 1925 à 16 heures les propositions faites par l'Architecte.

18° - Voeux. -

Les membres de la Sous-Commission adressent à leur collègue M. Peeters leurs voeux de prompt rétablissement.



L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial.

Séance du 27 Octobre 1935

L'Administration signale au Service l'achat de tour et de fraiseuses pour l'école Baggio qu'il serait sans doute intéressant d'acquérir le matériel dont nous pourrions avoir besoin au moyen de prestations de nature. L'Administration demande que le service étudie avec soin cette question.

Assistaient à la Séance : M. COCHEZ & FAUVET. -

1° - Résultat d'adjudications restreintes.

a) Chauffage central dans 3 nouvelles classes du Lycée Faidherbe. Huit propositions ont été faites. - Parmi celles donnant satisfaction au point de vue technique, la proposition de MM. LELEU & DANIEL (ancienne maison SEE) 15 rue d'Amiens, est la moins élevée comme dépense (5.500 frs). - Elle a été retenue par les membres de la Sous-Commission chargés spécialement d'examiner les projets. Ce choix est ratifié par la Sous-Commission. -

b) Construction d'une Serre au Jardin Vauban. - Neuf propositions ont été faites. - Celle de M. MALLET à laquelle quelques améliorations ont été apportées donne satisfaction au point de vue technique et elle est la plus avantageuse pour la Ville au point de vue dépense (6.093f. soit 2.000f. de moins que la proposition venant immédiatement après). Elle a été retenue par les membres de la Sous-Commission chargés spécialement d'examiner les projets. Ce choix est ratifié par la Sous-Commission.

2° - Ecole Baggio - Achat de Tours et de Fraiseuses. -

Le Directeur de l'Ecole Baggio a soumis des propositions pour l'achat de 15 tours et de 2 fraiseuses. Il propose différentes marques afin de constituer avec le matériel existant des séries de cinq tours de même marque. La dépense à prélever sur le crédit ouvert pour la transformation de l'annexe rue des Sarrazins est de 200.711 francs. La Sous-Commission adoptant les conclusions de M. DEVERNAY, donne un avis favorable à l'achat de cet outillage. Le Rapport sera envoyé à l'Administration.

3° - Abattoirs - Démolition des anciennes bergeries. -

Il s'agit de constructions annexes complètement en ruines. La Sous-Commission accepte la proposition faite par M. BOOGMANS de verser 400 francs à la Ville pour la valeur des matériaux; Le Rapport pour l'inscription en recette de la somme de 400 f. sera envoyé à l'Administration.

4° - Démolition d'immeubles à la Salpêtrière, rue du Plat. -

Il a été procédé à une adjudication restreinte à laquelle 10 entrepreneurs ont participé. Les offres intéressantes ont été faites par MM. : BOOGMANS : versement à la Ville de 12.120 frs - délai 45 jours. DEMEYER : versement à la Ville de 12.500 frs - délai de 2 mois. Edmond FLORIN : versement à la Ville de 13.190 frs - délai 3 mois, en cas de retard la pénalité est de 200 frs par jour. La Sous-Commission laisse à l'Administration le soin de désigner l'adjudicataire. - La lettre circulaire adressée aux concurrents renferme le § suivant :

Sera .....

Sera déclaré adjudicataire le concurrent qui aura fait l'offre la plus avantageuse pour la Ville si toutefois cette offre est jugée acceptable. Le délai d'exécution entrera en ligne de compte pour la désignation de l'adjudicataire.-

Une note est envoyée à l'Administration.

5° - Théâtres - Construction et réfection de décors.-

Un devis a été établi - Il s'élève à 172.000 frs.

L'exécution des travaux serait confiée à M. MOLIERE.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

6° - Eglise St-Maurice - Plaque Commémorative de l'Empire Britannique.-

La Commission Impériale Britannique des sépultures militaires demande l'autorisation d'apposer une plaque commémorative à l'Eglise St-Maurice.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

7° - Rectorat - Travaux de sculpture.-

Cinq panneaux sont à sculpter - La Sous-Commission est d'avis de diviser le travail en 2 lots (3 panneaux d'une part et 2 panneaux d'autre part). Des propositions vont être demandées à différents sculpteurs dont la liste est arrêtée par la Sous-Commission.

8° - Construction d'une maison pontière au Ramponneau.-

Une étude sommaire a été faite. La Sous-Commission n'est pas d'avis de construire une maison pontière au Ramponneau.

Fait retour au Service pour classement.

9° - Commissariat central - Service des Etrangers - Aménagements divers.-

Les travaux demandés nécessitent une dépense d'environ 6.200 F. (bâtiment) et une dépense d'environ 4.300 f. (casiers, rayonnages, etc..)

Ces derniers sont plus de la menuiserie que du mobilier. Dans ces conditions, la Sous-Commission est d'avis de faire le nécessaire sur le crédit d'entretien des propriétés communales.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

10° - Abattoirs - Consommation d'eau des Triperies.-

La consommation d'eau des triperies est très élevée. La valeur de l'eau consommée dépasse dans certains cas le montant de la location.

Dans ces conditions, la Sous-Commission est d'avis de faire payer la consommation d'eau et de réviser le montant du loyer celui-ci comprenant actuellement la fourniture d'eau.

Le Rapport est envoyé au Service des Bâtiments pour faire toutes propositions utiles.

WPH



L'adm. mun. ratifie les propositions de la Commission sans réserve les décisions qui résultent en 2<sup>e</sup> série pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial.

2ème COMMISSION

SOUS-COMMISSION des BATIMENTS.

Séance du 17 Novembre 1925.

Présents : M.M. Bondues, Adjoint au Maire  
Bour, Conseiller municipal  
Debaets, d°  
Doyennette d°

Excusé : M. Devernay, Conseiller municipal (au Conseil supérieur du Travail)

Assistaient à la séance :

M.M. Cochez, Directeur des Travaux municipaux,  
Fauvet, Ingénieur aux d°  
Pergant, Directeur du service des bâtiments

1° Réception définitive de travaux - La sous-commission ratifie la réception définitive des travaux désignés ci-après:  
a) Lycée Faidherbe - Travaux de peinture (Adjudication du 17 avril 1923)  
b) Eglise Sainte Catherine - Remise en état des couvertures et de la Tour (Adjudication du 12 Juin 1923)  
c) Groupe scolaire Faubourg de Béthune - Aménagements - 2ème et 4ème lot (Adjudication du 3 Mars 1922)  
Les rapports sont envoyés à l'Administration.

2° Fournitures électriques en 1926 - Adjudication en 2 lots.  
Avis favorable à la mise en adjudication sur la base des 2 cahiers des charges établis.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

3° Démolition d'immeubles à la Ville - Adjudications restreintes.  
Les conditions les plus avantageuses pour la Ville ont été consenties par M. Verwaert qui offre de verser la somme de 50 F. pour la démolition de l'immeuble 40 rue de la Vignette et de verser 7.000 francs pour la démolition de l'immeuble 85 rue de Paris.  
Avis favorable.  
Les rapports sont envoyés à l'Administration.

4° Lycée Faidherbe - Fourniture de lavabos - Adjudication restreinte.  
Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été consenties par M. Beckhout 28 rue de la Barre (26 lavabos à 160 Frs)  
La fourniture de ces lavabos a été prévue au projet de grosses réparations et aménagements adopté le 24 Mars 1925 par le Conseil municipal.  
Avis favorable.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

5° Bibliothèque universitaire - Réparation des chaudières du chauffage central.

Les 2 chaudières sont en très mauvais état - Les réparations à effectuer sont évaluées à 6.000 Francs par chaudière soit 12.000 Frs en totalité.

La bibliothèque communale étant actuellement abritée dans la bibliothèque universitaire, la Sous-Commission estime que la Ville doit participer dans la dépense. Cette participation pourrait être fixée à 50 %.

En raison de l'urgence à effectuer les travaux, la sous-commission est d'avis de laisser à l'Université le soin de traiter avec un entrepreneur. - Toutefois la surveillance de l'exécution serait assurée par l'Ingénieur municipal. Des propositions seraient faites par la suite pour le paiement de la part incombant à la Ville.

Une note est envoyée à l'Administration.

6° Théâtre Sébastopol - Enseigne lumineuse - Conformément à une demande faite au service des travaux, un devis a été établi en vue de l'installation d'une inscription lumineuse au Théâtre Sébastopol - La dépense serait de 3620 Frs non compris l'amenée du courant.

La Sous-Commission doute qu'une réclame lumineuse n'amènera pas l'avantage de spectateurs car le Théâtre Sébastopol est maintenant connu de tous - Elle estime par suite qu'il n'y a pas intérêt à faire cette dépense et celle de consommation d'électricité.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

7° Marché de la Nouvelle Aventure - Eclairage électrique - Les commerçants du Marché de la Nouvelle Aventure désirant être traités comme ceux des Halles centrales demandent l'éclairage électrique.

La Sous-commission signale tout d'abord que la situation de ces 2 marchés n'est pas la même.

L'éclairage électrique est absolument indispensable aux Halles centrales, en raison du marché de gros et des ventes par les mandataires, opérations qui sont effectuées avant le jour, tandis qu'au Marché de la Nouvelle Aventure, il ne s'effectue que la vente au détail, opération qui a lieu après les ventes en gros des Halles.

Pour ces raisons, la Sous-Commission donne un avis défavorable à l'installation demandée.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

8° Remise en état des Halles centrales et du Marché de la Nouvelle Aventure - Le devis établi fait ressortir :

pour les Halles centrales une dépense de .....	270.000 <sup>f</sup>
pour le marché de la Nouvelle Aventure une dépense de .....	160.000 <sup>f</sup>
	-----
Total.....	430.000 <sup>f</sup>

M. l'adjoint Bondues a donné un avis favorable à l'exécution des travaux étant entendu qu'un crédit spécial serait ouvert et que les travaux seraient mis en adjudication spéciale.

Avis conforme de la Sous-Commission.

Une note est envoyée à l'Administration.

9° École ménagère - Renforcement de l'éclairage dans les 2 classes de l'annexe.

La sous-commission saisie d'une demande de la directrice de l'école ménagère, afin de renforcer l'éclairage dans les 2 classes de l'annexe, a décidé le 13 Octobre 1925, de transmettre ladite demande à M. l'adjoint Saint-Venant en le priant de donner son avis - M. l'adjoint Saint-Venant n'ayant pas donné d'avis sur la question soulevée (renforcement de l'éclairage) décide de transmettre l'affaire à l'Administration municipale.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

10° Ancien patronage de Fives - Location à la Société Barrois -

La location qui vient à expiration est de 2.000 Frs par an. Le service estime qu'elle devrait être portée à 8622 Frs.

La sous-commission ne voit pas d'inconvénient à louer à ce prix. Elle est d'avis toutefois de ne consentir qu'une location verbale. Les réparations seraient à la charge du preneur.

La Sous-commission demande que l'affaire soit soumise au service du Contentieux pour examiner la question du coefficient de majoration du loyer.

11° Abattoirs - Bergeries - Il a été procédé à la démolition des bergeries tombant en ruines et qui étaient un danger public. Il est signalé maintenant que des nouvelles bergeries seront à construire, si les changes continuent à être aussi élevés, afin d'abriter les moutons français destinés à la consommation de la Ville et des environs.

Avant toute construction nouvelle, la sous-commission est d'avis que les locaux existants doivent être occupés. S'il est reconnu ensuite que les locaux existants ne suffisent pas de nouvelles bergeries seront alors édifiées.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

12° Abattoirs - Eclairage électrique des échaudoirs - La sous-commission décide de procéder à une visite sur place.

13° Cuisines populaires - M. Bour a signalé que différents travaux étaient indispensables dans les cuisines populaires. Les ordres nécessaires ont été donnés. Toutefois, il n'est pas possible d'agrandir actuellement la cuisine de la rue de la Baignerie. Certains locaux sont en effet occupés par la Société des aveugles. Dès que les baraquements Place Philippe de Girard occupés momentanément par l'École Baggio seront disponibles, ils seront mis à la disposition de la société des Aveugles. Les locaux devenus vacants rue de la Baignerie permettront d'agrandir la cuisine populaire.

Dossier retourné au Service des Bâtiments.

14° Ecole Victor Hugo - Transformation des W.C. - La Directrice a demandé l'installation de chasses d'eau aux WC en complément des travaux décidés par l'Administration municipale le 17 août 1925 - La même demande a été faite par le bureau d'hygiène et par le Médecin-Inspecteur sur les instances de la directrice.

Les fosses actuelles ne permettent pas l'installation de chasses d'eau. La question serait tout autre si l'école comportait au lieu de fosses fixes, des fosses septiques.

D'autre part, la directrice a commandé directement des travaux à l'entrepreneur, travaux concernant son logement. La sous-commission, d'accord avec M. le secrétaire général, est



d'avis que les travaux doivent être réglés par qui les a commandés.

Le dossier est renvoyé à l'Administration.

15° Travaux divers dans les écoles - Différents travaux ont été demandés par les médecins-inspecteurs dans un certain nombre d'écoles - Il est évident que les mêmes travaux devraient être exécutés dans les écoles semblables. Le service évalue à environ 1.000.000 Frs la dépense qu'il serait nécessaire d'engager.

La sous-commission est d'avis de donner satisfaction pour ce qui concerne les travaux rentrant dans le cadre de l'entretien.

Pour les autres qui concernent notamment des améliorations et des transformations, elle est d'avis qu'il soit procédé à un examen avec une délégation de la 4ème commission.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

16° Immeubles acquis par la Ville pour être démolis - Des immeubles sont acquis par la Ville pour être démolis afin de permettre l'exécution du nouveau plan de voirie. En général ces immeubles sont occupés et des réparations importantes sont réclamées par les locataires ainsi que par le bureau d'hygiène. La sous-commission estime que le montant des réparations à effectuer ne doit pas être prélevé sur le crédit d'entretien des bâtiments communaux. Puisque des recettés de loyer sont faites, un crédit spécial doit être ouvert pour permettre les travaux obligatoires.

Une note est envoyée à l'Administration.

17° Place Jacquart - Immeuble à la Ville - Demande de travaux.

Le locataire de la Ville n'habite pas la maison et sous-loue à différentes personnes. Ces-ci ont branché les foyers sur le même conduit de fumée. Il en résulte que personne ne peut faire de feu.

La sous-commission est d'avis de résilier la location.

Une note est envoyée à l'Administration.

18° Caserne des Pompiers de Fives - Travaux de charpente et menuiserie - Décompte définitif.

A la suite d'observations formulées par la Commission de réception, l'entrepreneur va être convoqué par M. Cochez.

19° Visites par une délégation de la Sous-commission - M.M. Debaedts, Doyemette et Pergant visiteront Samedi 21 Novembre 1925 les maisons appartenant à la ville, rue d'Armentières et l'Ecole du square Ruault.

20° Monument des Fusillés Lillois - La sous-commission donne un avis favorable aux propositions faites relativement au marché à passer.

M. Bondues rappelle toutefois que le jeune Trulin a été fusillé le dernier et non le premier.

Il estime que le monument ne doit pas, malgré son caractère symbolique, représenter des faits contraires à ce qu'il a été la réalité.



7° - Maison à la Ville - Avancée de La Porte d'Ypres - Demande de travaux.-

Quelques réparations sont à faire à la couverture en tôles ~~endommagées~~ lées.

Avis favorable.

8° - Immeubles à la Ville rue d'Armentières 4 à 8 - Travaux.-

MM. DEBAETS et DOYENNETTE ont visité ces maisons. Ils ont constaté qu'une partie de bâtiment dans la cour du n° 4 était effondrée et que le déblaiement s'imposait. Ils ont constaté de plus que des réparations étaient indispensables dans les maisons sur cour.

Les locations faites à bail sont aux prix d'avant-guerre.

La Sous-Commission est d'avis d'effectuer les travaux indispensables mais de majorer la location conformément à la loi.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

9° - Association des Etudiantes - Fixation d'une antenne de T.S.F. à un arbre de la cour de l'Ecole Récamier.-

Avis favorable.

Dossier retourné au Service.

10° - Abattoirs - Fixation du prix de location des Triperies et boyauderies.-

En raison de l'importance de la consommation d'eau faite dans les triperies et boyauderies, la Sous-Commission a demandé que le montant de la location soit révisé.

La Sous-Commission est d'avis de réduire le loyer mais d'imposer le paiement de l'eau consommée.

Avis favorable.

Le rapport est communiqué à la 5<sup>e</sup> Commission pour avis.

11° - Station de désinfection et établissement de bains douches quartier du Vieux-Lille - Travaux de carrelage en revêtement de murs.-

D'accord avec M. l'Adjoint BONDUES, la Sous-Commission donne un avis favorable à la pose de carreaux de faïence au lieu de carreaux céramiques en revêtement de murs des cabines et W.C.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

12° - Annexe Baggio rue des Sarrazins - Travaux.-

1° - Installations sanitaires - Les installations sanitaires ont été prévues dans le projet d'ensemble mais n'ont pas été mises en adjudication. La Sous-Commission est d'avis de confier à l'entrepreneur de zingage la fourniture et la pose des canalisations en plomb aux conditions de son adjudication et de procéder à une adjudication restreinte pour la fourniture des appareils.

2° - Installation du gaz. - Logement de concierge et atelier. - La Sous-Commission est d'avis de traiter avec la Cie du Gaz.

3° - Installation de Fosses septiques. - La Sous-Commission en admet le principe. Des propositions lui seront faites ultérieurement.

Les rapports concernant ces différents points seront envoyés à l'Administration.

13° - Démolition du Kursaal et de la Salpêtrière - Réclamation de M. Edmond FLORIN.-

Cette réclamation n'est pas fondée. La Sous-Commission décide de ne pas discuter les différents points soulevés avec cet entrepreneur. Il sera simplement accusé réception de la lettre.

14° - Nouvel Hôtel-de-Ville.- Chauffage et Ventilation - Honoraires de l'Architecte.-

Les honoraires payés par la Ville aux Architectes pour les installations de chauffage central sont toujours inférieurs à ceux payés pour les bâtiments proprement dits. M. DUBUISSON admet une réduction. Il accepterait d'être payé comme l'a été M. BAERT pour les bains Lillois au taux de 4%.

Avis favorable de la Sous-Commission.-

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial. Elle décide, en ce qui concerne le 7° - que les réparations rigoureusement indispensables seront effectuées au 78 de la rue

Sous-Commission des Bâtiments

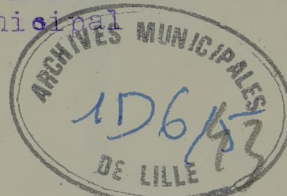
Jeanne Hachette, approuve le projet de construction d'un abri pour un pontier et décide, comme le prévoit l'arrêté municipal du 1er Juin 1922, que la Commission chargée de la visite des établissements d'enseignement primaire comprendra non seulement des délégués des 2° et 4° Commissions mais aussi des médecins inspecteurs des écoles pour les écoles dépendant de leur circonscription.

Présents : M.M. BONDUES, Adjoint au Maire  
BOUR, Conseiller Municipal  
DEBAEDTS, d°

LE 14. I. 25  
M?PLANQUE.

Séance du 28 Décembre 1925

Excusés : M.M. DEVERNAY d°  
DOYENNETTE d°



Assistaient à la séance M.M. COCHEZ,, FAUVET, PERGANT.

1°- Immeuble à la Ville 46, rue de l'Hopital Militaire - Démolition  
Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les conditions les plus avantageuses pour la ville ont été consenties par M. STERCK, (versement à la Ville d'une somme de 2.155 frs)

- Avis favorable -  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

2°- Palais-Rameau - Vente de vieilles chaudières provenant de l'installation de chauffage central.-  
Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été consenties par M. VAN CLEMP PUT à Thumosnil (Versement à la ville d'une somme de 805 frs)

- Avis favorable -  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

3°- Ecole Baggio - Fourniture d'appareils sanitaires.-  
Il a été procédé à une adjudication restreinte pour la fourniture de lavabos collectifs, lavabos simples, urinoirs, W.C., sièges à la turque, etc... nécessaires à l'annexe Baggio, rue des Sarrazins. Les 2 propositions les plus avantageuses pour la ville ont été faites par

M.M. VISTE & CLARISSE	7.968 frs
ROGER Fils	8.286 frs 50.

La fourniture comprend notamment 6 lavabos collectifs à 10 jets. M.M. VISTE & CLARISSE ont prévu des lavabos de 3m.50 et M. ROGER des lavabos de 5m.00. C'est ce dernier modèle qui convient. M.M. VISTE & CLARISSE, consultés à nouveau, ont fait connaître que l'augmentation de longueur des 6 lavabos entraîne un supplément de 1.500 frs. Le montant rectifié de leur offre et, par suite, 9.468 frs.

Dans ces conditions, la Sous-Commission est d'avis d'accorder la fourniture à M. ROGER pour le total de 8.286 frs 50.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

4°- Lycée Faidherbe - Fourniture de mobilier et lingerie pour le 8ème dortoir -  
Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été faites par :

- Mme HUYGE pour les lits;
- M. SCOUVEMONT pour les matelas, couvertures en laine, descentes de lits et tables de nuit;
- M.M. LEHEMBRE Frères, pour les couvertures de coton, draps, couvre-lits et serviettes de toilette.
- M. CHANTRY, pour le baldaquin et les porte-manteaux.
- M. VICART pour les stores
- M. DHAINAUT pour le linoléum.

.....

- Avis favorable -  
Le rapport est envoyé à l'Administration

5°- Ecole Ménagère - Dégâts occasionnés par un camion à la porte d'entrée -

Le montant des dégradations a été fixé à 370 frs. La Société d'assurance "l'Abeille" s'est engagée à payer cette somme.

- Avis favorable -  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

6°- Grand Carré - Réfection de la clôture

La Sous-Commission estime que la dépense de réfection de la clôture doit rester entièrement à la charge du Syndicat des Pêcheurs à la ligne.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

7°- Rue Jeanne Hachette N° 78 - Demande de réparations et demande d'un délai pour paiement du loyer.-

La Sous-Commission transmet à l'Administration.

8°- Mairie - Urinoirs dans la cour centrale - Transformation .

Le devis établi s'élève à près de 2.000 frs. La Sous-Commission donne un avis défavorable à cause du peu de temps que nous avons encore à rester rue de la Monnaie.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

9°- Pont du Ramponneau - Construction d'un abri pour le pontier.-

L'Ingénieur du Service de la Navigation fait connaître qu'avant-guerre, il n'existait pas d'abri, le pontier se tenait dans un local faisant partie du chalet de nécessité érigé en bordure du square. Ce chalet a été démoli pour l'installation de l'exposition.

Dans ces conditions, la Sous-Commission est d'avis de construire un abri aux frais de la Ville. Elle propose le type de guérite du Bois de la Deûle.

Le dossier est envoyé à l'Administration.

10°- Immeubles acquis par la Ville pour être démolis - Ouverture de crédit pour la réparation de ces immeubles.-

Le crédit de 1.500.000 frs inscrit au budget pour l'entretien des propriétés communales serait diminué de 60.000 frs.

Un article nouveau -60.000 frs- serait ouvert pour l'entretien des propriétés acquises par la Ville.

La Sous-Commission estime que le crédit d'entretien ne devrait pas être réduit et qu'un crédit spécial devrait être affecté aux réparations d'immeubles achetés par la Ville.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

11°- Travaux divers dans les Ecoles.-

La Sous-Commission désigne M.M. BOUR, DEBAEDTS, DOYENNETTE, Conseillers Municipaux pour faire partie de la délégation chargée avec la délégation de la 4ème Commission de procéder sur place à l'examen des transformations demandées dans les écoles et fera un devis estimatif des dépenses.

12°- Jardin Botanique - Serres -

La Sous-Commission estime que, pour le moment, il ne peut être envisagé que des travaux provisoires de consolidation.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

13°- Nouveau Théâtre - Ascenseurs -

Une proposition a été faite pour la remise en état des ascenseurs. Cette proposition ne paraît pas intéressante car les garanties données ne sont pas suffisantes. Le Service propose de s'adresser à des maisons

spécialistes à qui seraient demandés un prix pour l'exécution des travaux nécessaires et un prix pour l'entretien à l'abonnement. La Sous-Commission est d'avis de demander des propositions dans ce sens.  
Fait retour à M. COURTHEOUX.

14°- Bains Lillois - Réception provisoire de l'installation de chauffage -

Les essais auxquels il a été procédé ont donné des résultats répondant aux prescriptions du cahier des charges.

Dans ces conditions, la Sous-Commission est d'avis de prononcer la réception provisoire.

Le rapport est renvoyé au Service.

15°- Bains Lillois - Travaux incombant aux adjudicataires.-

Le service d'hygiène signale la nécessité d'effectuer différents travaux par suite d'une exécution défectueuse par les adjudicataires. Une lettre va être adressée à l'Architecte.

16°- Abattoirs - Vente de matériel d'incendie -

La Sous-Commission a arrêté au cours d'une visite sur place la composition des différents lots en vue de la vente du matériel d'incendie hors d'usage, remis aux Abattoirs.

17°- Abattoirs - Eclairage des échaudoirs - Transformateurs -

Au cours de la visite sur place aux abattoirs, la Sous-Commission a donné un avis favorable à l'installation de l'éclairage électrique dans les échaudoirs étant entendu que la Ville n'entrera pas dans les dépenses d'installations intérieures et que les intéressés paieront à la Ville l'intérêt et l'amortissement des branchements à établir si la Société concessionnaire n'exécute pas elle-même les dits branchements.

Elle a également donné un avis favorable à l'installation de trois transformateurs en remplacement du transformateur actuel de 100 K.V.A., afin de diminuer sensiblement la consommation d'énergie électrique, par perte à vide. Cette perte à vide est très importante en effet quand un gros transformateur ne travaille pas à plein rendement et qu'il n'alimente que quelques lampes.

Le dossier est renvoyé à M.M. PERGANT & COURTHEOUX, pour préparer les projets.

18°- Station de désinfection et établissement de bains-douches quartier du Vieux-Lille - Décompte définitif des travaux de béton armé.

Le décompte s'élevant à 89.201 frs 38, accuse une augmentation justifiée de 9.201 frs 38.

- Avis favorable -

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

19°- Annexe Baggio rue des Sarrazins - Augmentation du montant des lots de travaux de bâtiments -

L'Architecte a soumis un état détaillé indiquant des travaux supplémentaires à effectuer dont un certain nombre figuraient toutefois dans l'estimation générale, ainsi que les augmentations de dépenses résultant des variations des prix de la série. Ces travaux supplémentaires et augmentations viendront s'ajouter aux différents lots adjugés, sans crédit supplémentaire.

- Avis favorable -

Le rapport est envoyé à l'Administration.

20°- Surveillance des travaux- M. BOUR, Conseiller Municipal signale des malfaçons à l'Ecole Baggio (notamment dans le lot de serrurerie) et au Lycée Faidherbe. Colles-ci vont être signalées aux Architectes. M. BOUR voudrait une surveillance par la Ville dans tous les chantiers de travaux neufs. M. BONDUES signale l'inconvénient pour la Ville d'exercer une surveillance dans des chantiers confiés à des architectes.

Celle-ci serait de nature à diminuer la responsabilité des Architectes.

2ème Commission

SOUS-COMMISSION DES BATIMENTS



L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission des sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial.

Présents : MM. Bondues, Adjoint au Maire  
LE 18.1.56 Bour, Conseiller Municipal  
M. PLANQUE. Debaets " "  
Devernay " "  
Doyennette " "



Assistaient à la séance: MM. Cochez, Fauvet, Pergant.

1°.- Travaux de charonnage et de maréchalerie - adjudication - Cahier des charges.-

Le cahier des charges adopté par la 1ère Commission est soumis à la 2ème Commission- Celle-ci demande à M. l'Adjoint Bondues de l'examiner et de le retourner à l'Administration avec son avis.-

2° - Palais Rameau - Remplacement de la clôture.-

Une proposition a été faite en vue de remplacer la clôture actuelle en mauvais état par une clôture en ciment armé - La Sous-Commission qui est d'avis de remplacer la clôture actuelle désire toutefois quelques renseignements complémentaires sur le type à adopter - Elle demande :

- 1°- le prix de la clôture actuelle,
- 2°- le prix de divers types de clôtures en béton armé,
- 3°- le prix d'une clôture semblable à celle du Square Henri Ghesquiere.

Fait retour au Service pour fournir les renseignements réclamés.

3°.- Installation d'un urinoir dans le Marché de la Nouvelle Aventure.-

L'Administration a décidé la suppression des différents édicules se trouvant actuellement devant la façade du marché de la Nouvelle Aventure, côté Rue Léon Gambetta.

Une étude a été faite pour l'installation d'un urinoir dans le marché dans les conditions portées au plan annexé au Rapport. La dépense sera prélevée sur le crédit d'entretien.

- avis favorable -

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

4°- Annexe Baggio Rue des Sarrazins- Fosses septiques- Marché.

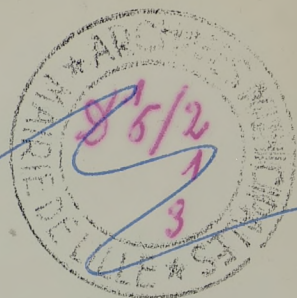
Avis favorable à la proposition faite par M. Pasquier ( Anciens Etablissements Degoix) et accusant une dépense de 13.500 Frs. Le Rapport est envoyé à l'Administration.



597

2ème Commission

Sous-Commission des Bâtiments



L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial. Séance du 5 Janvier 1926

Présents : M. Bondues - Adjoint au Maire.  
Debacq's - Conseiller Municipal  
Devernay d°  
Doyennette d°



LE 18.1.26  
M. PLANQUE

Assistaient à la séance : M. Cochez, Pergant, Fauvet  
Absent : M. Bour - Conseiller Municipal.

I - Immeuble à la Ville 57 Boulevard Carnot - Démolition  
Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les conditions les plus avantageuses pour la Ville ont été faites par M. Floris Florin (versement à la Ville d'une somme de 15.155 Frs) Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

2° - Rectorat - Travaux de Sculpture.

M. Caby avait fait un prix par panneau sculpté, supérieur à celui de M. Borrewater. Il consent maintenant le même prix (4.500 Frs par panneau).

Dans ces conditions la Sous-Commission est d'avis de confier l'exécution à ces deux sculpteurs - ( 2 panneaux à M. Caby et 3 à M. Borrewater). Fait retour au Service pour établir marchés et rapport.

3° - Faculté des Lettres - Musée d'Histoire de l'Art - Travaux demandés par le Doyen de la Faculté -

M. l'Adjoint Bondues ira sur place

4° Palais Rameau - Clôture -

Les membres de la Sous-Commission prennent rendez-vous lundi II Janvier 1926 à 15 heures au Palais Rameau ( entrée principale) pour examiner la clôture existante et faire toutes propositions utiles - Une convocation spéciale est adressée aux membres de la Sous-Commission.

5° Théâtre Sébastopol - Travaux -

Dans le but d'augmenter la sécurité dans cet établissement, la Commission de sécurité a demandé l'exécution de différents travaux ( pose de 6 dévidoirs - Fourniture de 14 extincteurs et de quelques lampes de secours).

Avis favorable -

Envoyé au Service des Bâtiments pour faire le nécessaire -

6° - Marché St Nicolas - Installation de l'éclairage électrique

La 5ème Commission a donné un avis favorable à l'installation de l'éclairage électrique au marché St Nicolas - Le dossier a été envoyé au service des Travaux pour évaluer la dépense et pour le soumettre à la Sous-Commission.

La dépense est évaluée approximativement 7.000 Frs -

Pour les raisons exposées lorsqu'il a été demandé l'éclairage du Marché de la Nouvelle Aventure la Sous Commission des Bâtiments donne un avis défavorable.

Le dossier est retourné à l'Administration.

7° - Eglise Ste Catherine - Travaux de Couverture - Règlement -

Il reste dû à l'adjudicataire une somme de 7.929 Frs.01 mais il y a eu des malfaçons en exécution. La Sous-Commission demande au Service de chiffrer la dépense à faire pour réparer ces malfaçons.

Fait retour au service des Bâtiments.

8° Grand-Théâtre - Fourniture d'un orgue -

Le prix d'un orgue Aeolian serait de 200.000 Frs. A cette dépense il faudrait ajouter les travaux importants d'aménagement d'un local en ciment armé.

La Sous-Commission donne un avis défavorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

9° - Chalets de nécessité - Mauvais fonctionnement des compteurs -

M. le Receveur Municipal signale que les compteurs des chalets de nécessité ne fonctionnent pas régulièrement - Le Service des Bâtiments déclare de son côté que des visites fréquentes sont effectuées et que des réparations sont faites quand c'est nécessaire.

La Sous-Commission estime que le système actuel de perception n'est pas pratique - Elle estime que l'exploitation de chacun des chalets devrait être mise en adjudication sur la base d'un prix forfaitaire à verser par la tenancière, le tarif étant d'ailleurs fixé par la Ville - Des conditions spéciales pourraient être faites pour les chalets où les recettes sont minimos.

Une note est envoyée à l'Administration.

10° - Stations de pompage - Travaux -

La 5ème Commission a fait sien le voeu ci-après de M. Malaquin.  
" Etant données les nombreuses plaintes formulées par les habitants de la rue Colbert, du Bd Vauban, de la Place de Strasbourg, de la rue Jacquemars Gielée, de la rue Nationale, la 5ème Commission demande que les travaux relatifs à l'installation définitive des stations de pompage soient faits dans le plus court délai ".

La Sous-Commission des Bâtiments n'a pas attendu la demande de la 5ème Commission pour prendre les dispositions voulues afin que les stations de pompage soient terminées dans les délais fixés à l'adjudication.

La note est retournée à l'Administration.

II - Automobile de la Ville -

La 2ème Commission est appelée à donner son avis sur la question d'achat d'une nouvelle voiture moyennant paiement d'une soulte et reprise de la voiture actuelle. Toutefois elle croit qu'il sera plus avantageux pour la Ville de vendre directement la voiture actuelle et d'en acquérir une neuve au lieu de faire un échange avec soulte.

D'autre part la Sous-Commission des Bâtiments estime qu'une voiture est absolument nécessaire au Service des Travaux en raison de la multiplicité et de l'importance des travaux à contrôler. - Cette voiture pourrait être une auto légère avec capote pliante, genre Renaud, Peugeot, Citroen etc.....

12° - Adjudication des travaux d'entretien - Admission -

La **Sous** Commission prend connaissance des demandes de participation à l'~~adjudication~~<sup>judiciaire</sup> - Quelques entrepreneurs vont être appelés par le Directeur des Travaux Municipaux.

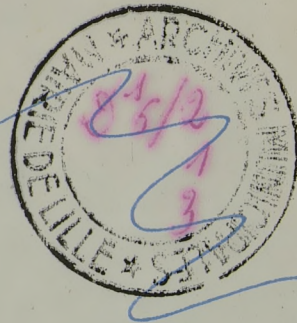
13° - Propriété de la Ville à Marquette -

Cette propriété conviendrait pour une colonie scolaire - Toutefois le château a besoin d'être réparé - M. L'Adjoint Bondues a visité la propriété et il demande aux membres de la Sous-Commission de la visiter également.

La Sous-Commission décide de s'y rendre le lundi 18 Janvier 1926 après midi - Une convocation sera adressée.

2ème COMMISSION

SOUS-COMMISSION DES BÂTIMENTS



691  
Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial.  
23.1.36  
P.L.B.S.

Présents : M.M. Bondues, Adjoint au Maire  
Bour, Conseiller municipal,  
Devernay, d°  
Doyennette, d°  
Excusé : M. Debaëts, d°



Assistaient à la séance : M.M. Cochez, Fauvet, Pergant.

1°- Démolition d'immeubles à Ville.- Il a été procédé à 2 adjudications restreintes.

a) Ruines rue de Tournai et rue du Bois St-Sauveur.- Propositions les plus avantageuses pour la Ville faites par ... Verwaest (paiement par la Ville de 1.700 frs).

b) Salpêtrière (2ème partie).- Propositions les plus avantageuses pour la Ville faites par ... Boogmans (versement de 14.300<sup>f</sup> à la Ville).

Avis favorable de la Sous-Commission.

Les 2 rapports sont envoyés à l'Administration.

2°- Immeuble à la Ville, rue Enrico Ferri (Ancienne rue du Frênelet).- Cet immeuble loué à bail expirant en 1930, à un brasseur, est en très mauvais état. La façade, notamment, menace de tomber.

La Sous-Commission est d'avis de faire établir un constat par l'Architecte-expert de la Ville puis de transmettre l'affaire au Contentieux en lui demandant d'examiner s'il est possible de résilier le bail.

3°- Lycée Faidherbe.- Travaux de peinture.- Augmentation de dépenses.- La Sous-Commission décide de demander des explications à l'architecte.

Retour au Service des Bâtiments pour faire le nécessaire.

4°- Abattoirs.- Remplacement de 55 portes d'échandoirs.- Réception définitive.- La réception définitive a été prononcée. Elle est ratifiée par la Sous-Commission.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

5°- Abattoirs.- Triperies.- Réclamation des tripiers.- Les travaux incombant à la Ville seront faits.

La Sous-Commission maintient son point de vue relativement au paiement de la consommation d'eau par les tripiers.

Une note est envoyée à l'Administration.

.....

6° - Bains Lillois - Eclairage de secours au gaz - Marché.-  
Un marché, s'élevant à 8.811,35, a été passé avec la Cie Continentale du Gaz.

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

7° - Ecole Baggio.- Annexe rue des Sarrasins.- Installation du gaz.- Marché.- Un marché, s'élevant à 8.117 frs, a été passé avec la Cie Continentale du gaz.

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

8° - Palais des Beaux-Arts.- Réception provisoire de l'ensemble de l'installation et réception définitive des chaudières.-

Avis favorable.

D'autre part, un devis a été présenté par l'Adjudicataire pour l'évacuation de la vapeur d'échappement des turbines. Ce devis s'élève à 8.800 frs.

La Sous-Commission est d'avis d'accepter cette proposition.

Une note est envoyée à l'Administration.

9° - Etablissement de bains-douches quartier du Vieux-Lille.- Fourniture de robinets de baignoires.- La Sous-Commission est d'avis de confier la fourniture des robinets à la Maison Dubar et Autier qui a déjà fourni les robinets de baignoires des bains lillois.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

10° - Faculté de Lettres.- Musée d'Histoire de l'Art. Travaux.- II. l'Adjoint Bondues a été sur place. Il propose d'exécuter les travaux demandés, évalués 11.000 frs.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

11° - Clôture du jardin du Palais Rameau.- La Sous-Commission est d'avis d'installer une clôture simple en béton armé sur laquelle serait fixé le lattis actuel. La clôture en béton serait d'un modèle analogue à celui adopté à la sortie de la Porte de Roubaix.

La Sous-Commission demande qu'il soit d'abord procédé à un essai.

12° - Cimetière de l'Est.- Construction d'un four pour incinération des ordures.- Des propositions ont été demandées à différents spécialistes. Une seule proposition a été faite (Maison Sepia). Elle s'élève à 116.200 frs. En raison de l'importance de la dépense, la Sous-Commission donne un avis défavorable à son adoption.

Une étude avait déjà été faite par le Service. Cette étude va être reprise en chiffrant la dépense probable.

13° - Ecole Maternelle rue Guillaume Tell.- La Sous-Commission examine le projet établi afin de compléter les constructions existantes. Afin de gagner du temps, le projet va être adressé au Conseil spécial d'examen des projets d'établissements scolaires.

Le Rapport sera envoyé à l'Administration.

14° - Groupe scolaire du Buisson.- La Sous-Commission prend connaissance des devis et donne un avis favorable.

Le Rapport sera envoyé à l'Administration.

15°- Nouvel Hôtel de Ville.- Continuation des travaux.-

La dépense prévue pour l'exécution du gros oeuvre ne sera pas atteinte. Dans ces conditions, M. l'Adjoint Bondues estime qu'on peut envisager l'exécution, par l'adjudicataire, de travaux supplémentaires pour atteindre le montant de l'adjudication.

Ces travaux pourraient comprendre :

1°- Le carrelage de la grande galerie du rez-de-chaussée et des halls;

2°- la construction du bâtiment en façade (côté Porte de Paris) jusqu'à la Tour. Toutefois, celle-ci ne serait construite qu'en partie, jusqu'à hauteur des autres bâtiments. Cette aile supplémentaire conviendrait pour l'installation de la Salle de Mariages, de la Salle du Conseil ou pour l'installation des Services de la Recette municipale et des Finances.

Avant de soumettre des propositions fermes, M. l'Adjoint Bondues demande un avis de principe.

La Sous-Commission donne un avis favorable.

Un rapport sera envoyé à l'Administration.

16°- Groupe scolaire du Faubourg de Bethune.- Projet.-

M. l'Adjoint Bondues a déclaré à l'Administration municipale que le Service des Bâtiments prendrait toutes dispositions utiles pour que les baraquements actuels puissent tenir encore 3 ans. D'ici là, le nouveau Groupe devra être construit.

Il est décidé de procéder, en 1926, à l'étude du projet, pour commencer la construction au début du printemps 1927.

2ème Commission

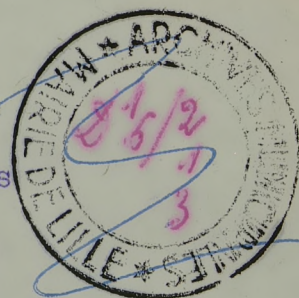
Sous-Commission des Bâtiments

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial.

LE 2.2.26  
H. FLANQUIN.



Présents: M.M. Bondues, Adjoint au Maire,  
Bour, Conseiller municipal;  
Debaets, d°  
Devernay, d°  
Doyennette, d°  
Assistaient à la séance: M.M. Cochez, Fauvet,  
Pergant.



1°.- Bains lillois.- Réception provisoire des travaux.-  
La Sous-Commission désigne M.M. Bour, Debaets et Doyennette pour procéder à la visite de l'établissement en vue de la réception provisoire des travaux. Cette visite aura lieu Samedi 6 Février 1926, à 14 heures. Des convocations spéciales seront adressées.

2°.- Hôtel académique.- Installation du chauffage central.- La Sous-Commission approuve le cahier des charges établi en vue de la mise en adjudication des travaux. Le Rapport est envoyé à l'Administration.

3°.- Salpêtrière.- Passage vers rue du Plat.- Emprise.- Trois soupiraux ont été aménagés par le propriétaire de la maison N° 33 de la rue du Plat, afin d'aérer ses caves. Ces soupiraux donnent sur le passage de la Salpêtrière, propriété de la Ville.

La Sous-Commission est d'avis d'accorder une autorisation précaire et révoquable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

4°.- Lycée Faidherbe.- Peintures extérieures.- Augmentation des dépenses.- La Sous-Commission prend connaissance de la lettre de M. Sauvage, dans laquelle il justifie les augmentations de dépenses des travaux de peintures extérieures.

La Sous-Commission demande qu'à l'avenir, il ne soit pas effectué de travaux supplémentaires, même indispensables, sans aviser le Service.

La Sous-Commission donne un avis favorable au rapport qui est envoyé à l'Administration.

5°.- Chalets de nécessité.- Exploitation.- La Sous-Commission transmet, avec avis favorable, le rapport du Service.

6°.- Eglise du Sacré-Coeur.- Construction d'un clocher.- Le Curé de l'Eglise du Sacré-Coeur demande l'autorisation de construire le clocher à ses frais.

Avis favorable de la Sous-Commission, étant entendu que l'entretien sera assuré par les soins du culte.

7°.- Service de sûreté.- Travaux.- Mobilier.-  
Travaux.- Avis favorable à l'exécution des travaux nécessaires.

Mobilier.- Il est demandé de remplacer les bancs par 52 chaises. La Sous-Commission n'est pas d'avis de donner

satisfaction sur ce point. Si les bancs ne sont pas convenables, ils pourront être remplacés.

8°.- Ecole Baggio.- Appareils sanitaires.- Un marché a été passé avec M. Roger pour la fourniture, en classe B, des appareils sanitaires de l'annexe Baggio. M. Roger a reçu, des usines, un certain nombre d'appareils en classe A. Il demande, par suite, un supplément de 660 francs. D'accord avec M. Bour qui a été examiner les appareils, la Commission accepte la fourniture en classe A, en ramenant le supplément à 360 francs.

Si M. Roger ne peut accepter ces conditions, il n'a qu'à fournir les appareils aux conditions du marché en classe B.

Une lettre va être envoyée à M. Roger.

9°.- Orgue du Palais-Rameau.- M. le Docteur Bédart a envoyé le relevé de compte des travaux d'installation de l'orgue du Palais-Rameau:

Domages de guerre:	20.000f
Crédit voté par le Conseil municipal:	10.000f
T O T A L :	<u>30.000f</u>
Dépenses faites:	<u>66.835f30.</u>

M. le D<sup>r</sup> Bédart explique, dans sa lettre, les raisons de cette augmentation et demande à la Ville un crédit de 6.835f30. Il indique, en outre, qu'il serait nécessaire de compléter l'orgue par 3 nouveaux jeux qui coûteraient 7.000 francs.

La Sous-Commission des Bâtiments transmet la demande de M. Bédart à l'Administration.

10°.- Château de Marquette.- Démolition.- La Sous-Commission propose d'accepter la proposition faite par M. Verwaert (délai 40 jours - paiement, par la Ville, de la somme de 2.800 francs).

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

11°.- Garage entre la rue de Béthune et la rue du Court-Debout.- La 5ème Commission a donné un avis favorable au projet, mais a demandé toutefois qu'il soit soumis à La Sous-Commission des Bâtiments.

La Sous-Commission n'a pas d'observations à formuler.

Le projet, qui a été soumis successivement à la Commission du Plan, aux Sous-Commissions de la Voie publique et des Bâtiments, est renvoyé à M. le Secrétaire général.

12°.- Composition des Sous-Commissions.- M. l'Adjoint Bondues fait connaître que M. Peeters, membre de la Commission des Travaux et de la Sous-Commission de la voie publique, se trouve dans l'impossibilité d'assister aux réunions de la Sous-Commission, celles-ci ayant lieu pendant ses heures de travail, et demande de faire partie de la Sous-Commission des Bâtiments, dont les séances ont lieu le soir.

La Sous-Commission des Bâtiments accepte, à l'unanimité, la collaboration de M. Peeters.

M. l'Adjoint Bondues signale alors qu'il y aurait lieu de remplacer M. Peeters à la Sous-Commission de la Voie publique par un membre qui ferait, d'ailleurs, toujours partie de la Sous-Commission des Bâtiments.- M. Bour, proposé, accepte.

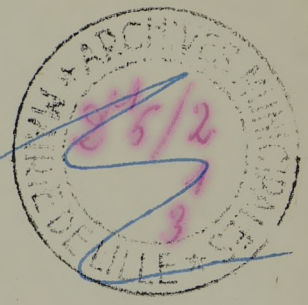


690

2ème COMMISSION

SOUS-COMMISSION des BATIMENTS.

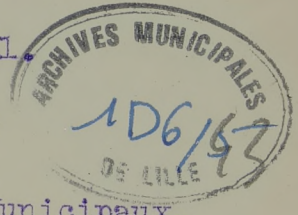
Séance du Jeudi 11 Février 1926.



L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui seraient prises par le Conseil Municipal ayant fait l'objet d'un rapport. L'une instruction réglementaire. 12.2.26. PLAN 32.

Présents : MM. BONDUES, Adjoint au Maire ;  
BOUR, Conseiller Municipal,  
DOYENNETTE, Conseiller Municipal.

Excusés : MM. DEVERBAY, Conseiller Municipal,  
DEBATS, d°  
PEETERS, d°  
COCHEZ, Directeur des Travaux Municipaux.



Assistaient à la séance : MM. FAUVET et PERGANT.

-----

1°- Château de Marquette - Organisation d'une Colonie scolaire.

Un projet a été établi auquel la Sous Commission donne un avis favorable. La dépense prévue est de 150.000 francs, non compris le mobilier et la literie. La dépense sera prélevée sur le crédit d'entretien des propriétés communales et les travaux seront confiés aux entrepreneurs adjudicataires de l'entretien.

Le dossier est envoyé à l'Administration.

2°- Temple protestant - Travaux de peinture.

M. le pasteur BOSCH a fait exécuter au temple des travaux de peinture dont le coût est 22.000 francs. Il demande une participation de la Ville. Après échange de vues, il est décidé de transmettre le dossier à l'Administration.

M. l'Adjoint BONDUES donnera tous renseignements utiles en séance du Conseil d'Administration.

3°- Pavillon touristique des Amis de Lille, Place de la Gare - Déplacement.

M. l'Adjoint BONDUES a demandé au Service, un devis estimatif des travaux que nécessitera le déplacement du pavillon touristique.

La dépense est évaluée 6.300 francs.

Le dossier est envoyé à l'Administration.

4°- Hôtel Académique - Béton armé - Augmentation des dépenses -

L'Architecte signale que des augmentations de dépenses sont à prévoir. Il demande que le montant de l'adjudication soit porté de 80.523, f.03 à 116.967, f.45.

Sous réserve de vérification de ces chiffres par le service, la Sous Commission donne un avis favorable.

Le rapport sera envoyé à l'Administration.

5°- Palais Rameau - Aménagement de W.C.

Avis favorable pour l'installation de 3 W.C. d'une part et 1 W.C. d'autre part. La Sous Commission estime qu'il n'y a pas lieu de prévoir des fosses septiques.

Fait retour au Service pour mise au point du projet.

6°- Station de désinfection et bains-douches du Vieux-Lille - Appareils sanitaires et baignoires.

Avis favorable à la mise en adjudication restreinte.

Le rapport, après l'adjudication, sera envoyé à l'Administration.

.....

7°- Ecole Baggio - Annexe rue des Sarrazins - Achat de moteurs électriques.

Avis favorable de principe. Il va être procédé à un examen des offres faites. Un marché sera passé avec les concurrents ayant fait les propositions les plus avantageuses pour la Ville.

Le rapport sera envoyé à l'Administration.

8°- Ecole Baggio - Annexe rue des Sarrazins - Tréteau de levage.

M. BERTRAND demande la construction par l'entrepreneur des travaux de charpente de l'annexe, d'un tréteau pour l'installation des machines-outils - Dépense 450 francs. Avis favorable.

Fait retour au Service pour exécution.

9°- Ecole Baggio - Annexe rue des Sarrazins - Installation de câbles armés pour l'installation électrique.

M. BERTRAND propose d'acheter à la "Lilloise" 83, m50 de câble armé en bon état au prix de 30 francs le mètre. Ce câble, neuf, vaut 75 francs le mètre. Dépense 2.505 francs.

La Sous-Commission des Bâtiments donne un avis favorable. Toutefois, des renseignements doivent être fournis par M. BERTRAND en ce qui concerne l'installation électrique proprement dite. Le Service va faire le nécessaire auprès de M. BERTRAND.

10°- Ecole Châteaubriand - Demande de travaux.

La Directrice de l'école demande l'ouverture d'une porte supplémentaire dans le réfectoire.

La Sous-Commission n'est pas d'avis de donner satisfaction. Une note est envoyée à l'Administration.

11°- Construction de logements à la Caserne Bouvines.

M. le Commandant CROMBEZ demande la suppression des logements des petits postes et la construction d'un bâtiment sur les terrains libres de la caserne Bouvines pour y loger environ 42 ménages.

M. le Commandant CROMBEZ expose les raisons qui l'amènent à faire cette demande.

La Sous-Commission des bâtiments estime que cette question n'est pas tout à fait de son ressort. Mais, si l'Administration et le Conseil Municipal sont d'avis de construire une troisième caserne dans les terrains disponibles de la caserne Bouvines ou ailleurs, et si les fonds sont votés (environ 1.200.000 frs), elle s'emploiera pour faire exécuter les travaux.

728

2ème COMMISSION  
-----  
SOUS-COMMISSION DES BATIMENTS  
-----  
Séance du 23 Février 1926



L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires qui ont fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.  
Le 1.3.26  
M. P. B. S.

Présents : MM. BONDUES, Adjoint au Maire  
BOUR Conseiller Municipal  
DEBAETS " "  
DEVERNAY " "  
PEETERS " "



Excusé : M. DUYENNETTE, Conseiller Municipal

Assistaient à la séance : MM. COCHEZ, FAUVET, PERGANT.

1°-Groupe scolaire du Buisson - Construction.-

La Sous-Commission approuve le projet et donne un avis favorable à la mise en adjudication des travaux.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

2°- Station de désinfection et établissement de bains-douches-Quartier du Vieux-Lille.

La Sous-Commission donne un avis favorable à la mise en adjudication des travaux d'installation du matériel de désinfection (10ème Lot) et d'installation électrique (11ème Lot).  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

3°- Station de désinfection et établissement de bains-douches- Quartier du Vieux-Lille.- Fourniture de baignoires.-

Des propositions sont demandées à différents fournisseurs. Un marché sera passé avec le concurrent qui fera les propositions les plus avantageuses pour la Ville.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

4°- Halles Centrales et Marché de la Nouvelle Aventure- Remise en état.

La Sous-Commission donne un avis favorable à la mise en adjudication des travaux de vitrerie, peinture, et asphaltage- En ce qui concerne les travaux de serrurerie elle est d'avis de les confier à M. Bayart.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

5°- Terrain à la Ville derrière l'Institut de Chimie- Résiliation -

La Sous-Commission est d'avis de résilier la location - Ce terrain pourrait servir à l'installation de tennis pour le lycée Fénelon, l'Université et les écoles.  
Note retournée à l'Administration.

6°- Installation de Fontaines Wallace - Emplacements -

Une liste d'emplacements a été établie -  
La Sous-Commission est d'avis de l'adresser à M. le Docteur Verhaeghe pour examen, en lui demandant de désigner les emplacements définitifs.  
Note transmise à M. le Docteur Verhaeghe.

.....

7°- Grand théâtre - Batterie d'accumulateurs de l'installation d'éclairage de secours - Remise en état.-

Après examen de cette affaire, la Sous-Commission donne un avis favorable à la remise en état de l'installation, mais demande le renvoi au Service pour compléter les propositions faites.

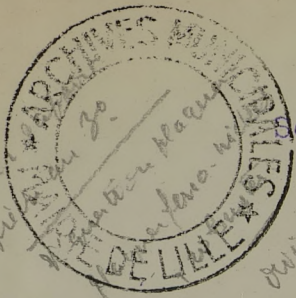
8°- Palais des Beaux-Arts- Couverture de la cour intérieure -

M. Théodore fait savoir que M. Bardou a exprimé le désir de faire demander à M. Mollet Architecte les plans et devis des travaux de couverture de la cour intérieure du Palais des Beaux-Arts.

M. Bondues fait savoir qu'il n'y a pas de crédit disponible pour le moment. Dans ces conditions, la Sous-Commission est d'avis de transmettre l'affaire à l'Administration, car si les plans sont demandés officiellement, la Ville sera tenue de régler les honoraires d'études même si l'exécution des travaux n'a pas lieu.

9°- Nouvel Hôtel-de-Ville - Travaux de menuiserie-

La Sous-Commission attire l'attention de l'Administration Municipale sur la nécessité de mettre en adjudication, dans le plus bref délai possible, les travaux de menuiserie du Nouvel Hôtel-de-Ville. Elle demande par suite que M. Dubuisson établisse son projet compris cahier des charges pour qu'il soit soumis au Conseil Municipal à sa prochaine séance.



ad. 2.2.

Sous-Commission des Bâtiments

L'Administration Municipale

ratifie les propositions de la Commission Séance du 9 Mars 1926 sous réserves des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

Présents : M.M. BONDUES, Adjoint au Maire  
BOUR, Conseiller Municipal  
DEBAETS, d°  
DEVERNAY, d°  
DOYENNETTE, d°

Absent : M. PEETER  
Assistaient à la séance : M.M. COCHEZ, PAUVET, PERGANT.

Le 22/3/26  
M. Planque



1°- Démolition d'un baraquement appartenant à la Ville. Général De Wett - Adjudication restreinte. - Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été faites par M. VANDECASTELLE (versement à la Ville d'une somme de 4.000 frs).

La Sous-Commission est d'avis d'accepter cette offre. Le rapport est envoyé à l'Administration.



2°- Marché St Michel - Remplacement des chéneaux. - Il s'agit d'un travail identique à celui déjà effectué aux Halles centrales et au Marché de la Nouvelle Aventure. Les chéneaux métalliques existants rongés par la rouille sont à remplacer par des chéneaux en bois. La dépense sera approximativement 10.000 frs. Elle est à prélever sur les crédits d'entretien.

La Sous-Commission décide l'exécution de ces travaux. Retour du dossier au Service pour faire le nécessaire.

3°- Nouveau Théâtre - Remise en état de la batterie d'accumulateurs. La Sous-Commission donne un avis favorable aux propositions faites par le Service.

Le rapport sera envoyé à l'Administration.

4°- Poste de Police du 2ème Arrondissement (Place St Martin) Installation de l'éclairage électrique. - Il s'agit de la pose de 7 lampes soit une dépense de 500 frs environ.

Avis favorable  
Retour au Service pour exécution.

5°- Ecole Baggio - Annexe rue des Sarrazins  
a) Fourniture et pose du tableau général de distribution d'énergie électrique

b) Fourniture de machines diverses.

La Sous-Commission demande à M.M. BOUR, DEVERNAY & GIRARDIN d'examiner les propositions faites par l'Ecole et de statuer en son nom. Une convocation spéciale est envoyée aux membres délégués.

6°- Ecole Jean Macé - Appareils de laboratoire - Marché. - Un marché a été passé avec la Société des Etablissements DUCRETTET, pour la fourniture d'appareils de physique destinés au laboratoire de l'Ecole Jean Macé. La création de ce laboratoire avait été décidée par le Conseil Municipal le 21 octobre 1925.

La Sous-Commission approuve le marché passé. Le rapport est envoyé à l'Administration.

7°- Installation de Fontaines Wallace - Emplacements. - La liste des emplacements proposés a été soumise à M. L'Adjoint VERHAEGHE, qui a signalé à la Sous-Commission trois emplacements ne figurant pas à la

liste mais qui lui semblent indiqués :

Jardin du Palais des Beaux-Arts  
Boulevard des Ecoles  
Square Jussieu.

Tenant compte de l'avis exprimé par M. l'Adjoint VERHAEGHE, la Sous-Commission propose les 14 emplacements ci-après :

- 1 - Jardin du Palais des Beaux-Arts
- 2 - Rue du Long Pot, près du Boulevard de l'Usine
- 3 - Square Henri Ghesquière
- 4 - Place Nouvelle Aventure
- 5 - Boulevard des Ecoles
- 6 - Square Daubenton (entrée Jardin Vauban) Fontaine placée
- 7 - Place Barthélémy Dorez
- 8 - Place du Concert
- 9 - Square Jussieu
- 10 - Place Vanhoenacker
- 11 - Rue de Paris (terre-plein près de la rue du Sec-Arembault)
- 12 - Rue St Sauveur, près de l'Hôpital
- 13 - Ancienne Porte de Cantelieu
- 14 - Bd Montebello (angle rue d'Esquermes).

M. l'Adjoint BONDUES signale qu'il y aurait avantage à enterrer quelque peu le soubassement des fontaines; celles-ci seraient ainsi plus accessibles.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

8°- Etablissement de bains-douches Quartier du Vieux-Lille - Fourniture de 41 baignoires.- Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été faites par M. AVET, rue d'Amiens. La Sous-Commission propose de passer un marché avec ce fournisseur.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

9°- Station de désinfection et établissement de bains-douches quartier du Vieux-Lille - Fourniture d'appareils sanitaires.- La Sous-Commission propose de passer commande à M.M. Zambeaux, Muller & Cie, rue des Tanneurs.

Le rapport sera envoyé à l'Administration.

10°- Chalets de nécessité - Exploitation - Mise en adjudication.- Un cahier des charges a été établi. La Sous-Commission demande qu'il soit soumis à l'examen du Service du Contentieux. Il sera ensuite envoyé à l'Administration.

11°- Immeuble à la Ville 5, Place Jacquart - Démolition.- Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été faites par M. VERWAEST (paiement à la Ville d'une somme de 400 frs).

Avis favorable.

Le Rapport sera envoyé à l'Administration.

12°- Visite des Ecoles.- Dans sa séance du 8 Décembre 1925, la Sous-Commission a désigné M.M. BOUR, DEBAETS et DOYENNETTE, pour procéder avec une délégation de la 4ème Commission à la visite des écoles dans lesquelles des transformations sont demandées. La Sous-Commission propose de fixer la première visite au Samedi 13 mars 1926. M. PERGANT va se mettre en rapport à ce sujet avec la 4ème Direction.

13°- Lycée Faidherbe - Acquisition de 2 armoires bibliothèques.- Avis favorable - Toutefois, avant de passer commande, le modèle sera soumis à l'examen de M. l'Adjoint BONDUES & de M. DOYENNETTE.

791

2ème COMMISSION

Administration

Sous-Commission des Bâtiments

Séance du 23 Mars, 1926

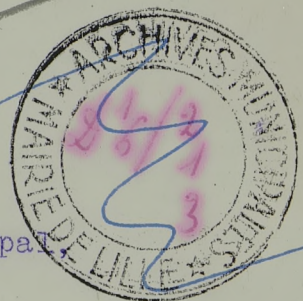
L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires présentées fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

LE 6.4.26  
M. PLAN UE.

Présents : M.M. Bour, Conseiller Municipal  
Doyennette, d° d°  
Peeters, d° d°  
*Debeets* d° d°  
Excusés : M.M. Bondues, Adjoint au Maire et  
Cochez, Directeur des Travaux  
(en délégation à Paris)

M. Devernay, Conseiller Municipal .

Assistaient à la séance: M.M. Fauvet, Pergant, Courthéoux .



1°- Vente de vieux métaux .- Il a été procédé à une adjudication restreinte pour la vente de vieux métaux (plomb et fonte) - Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été consenties par M. Borie pour le zinc et M. Leclercq pour la fonte .

Avis favorable .

Le rapport est envoyé à l'Administration .

2°- Bourse du Travail - Remplacement des robinets de l'installation de chauffage central .

Un nouveau modèle de robinet de radiateur a été placé à la Bourse du Travail. Avec ce robinet on obtient un meilleur réglage. La dépense pour le remplacement de tous les robinets serait de 1290frs - La Sous-Commission est favorable au remplacement des robinets .

Fait retour au service pour faire le nécessaire .

3°- Grand Théâtre - Remise en état des ascenseurs .-

Des propositions ont été demandées à des spécialistes pour la remise en état des 2 ascenseurs .

Ces propositions sont très différentes .

Alors que certaines maisons proposent le remplacement partiel de l'appareillage, une autre propose son remplacement total .

La Sous-Commission est d'avis, après avoir entendu les explications de M. Courthéoux, de faire compléter certaines propositions faites .

4°- Questions diverses .-

a) Logement du Directeur des Bains Lillois .-

M. Doyennette rappelle que le principe de la surélévation du logement Boulevard de la Liberté a été adopté par l'Administration municipale. Il demande que le projet soit établi le plus tôt possible par le Service .

Le nécessaire va être fait .

b) Estrade démontable pour l'école de Natation .- A une question posée par M. Doyennette, M. Pergant fait savoir que le projet a été terminé ce jour - Il sera soumis, avec devis, à la Sous-Commission à sa prochaine séance .

2ème COMMISSION

SOUS-COMMISSION DES BATIMENTS

SEANCE DU 6 AVRIL 1926

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.  
LE 19.4.26  
M. PLANQUE.

Présents: M.H. Bondues, Ad joint au Maire,  
Bour, Conseiller municipal,  
Devernay, d°  
Debaëts, d°  
Doyennette, d°  
Peeters, d°

Assistaient à la séance: M.H. Cochez, Fauvet, Pergant.

1°.- Procès-verbal de la séance du 23 Mars 1926 - Rectification - M. Debaëts, dont le nom ne figure pas au procès-verbal de la séance du 23 Mars 1926, était présent à ladite séance.

2°.- Réception définitive de travaux - La réception définitive des travaux ci-après a été prononcée:  
a) Temple israélite - Peintures.  
b) Eglise St-Pierre St-Paul - Ravalement.  
c) Usine des Eaux d'Emmerin - Peintures.  
d) Locaux des stations de pompage - Construction.  
La réception définitive de ces travaux est ratifiée par la Sous-Commission.  
Les 4 rapports sont envoyés à l'Administration.

3°.- Monument aux Morts - Pierre de taille pour le parvis - Marché - La pierre serait du "Junel" (Carrières de la Vallée Heureuse et du Haut-Banc) et serait livrée taillée pour le prix forfaitaire de 32.000 francs.  
Avis favorable.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

4°.- Service des Eaux - Fourniture d'huiles - Marché - Il a été procédé à une adjudication restreinte.  
Les offres les plus avantageuses pour la Ville ayant été faites par la Société Lambert-Rivière, un marché a été passé avec cette Société.  
Avis favorable.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

5°.- Château de Marquette - Vente d'arbres abattus - M. Verwaest offre une somme de 200 francs pour 7 arbres abattus dans la propriété de Marquette.  
La Sous-Commission est d'avis d'accepter cette offre.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

6°.- Bains lillois - Dégâts à une propriété voisine - Le montant des dégâts causés à l'immeuble situé 2bis, Bd Papin est de I.III<sup>f</sup>75.  
La Sous-Commission propose de régler cette somme au propriétaire.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.





7°.- Immeuble à la Ville, 4 à 8, rue du Vieux Marché aux Chevaux - Travaux. - La Sous-Commission des Bâtiments prend connaissance du rapport et le transmet à la Commission du Plan.

8°.- Eglise Ste-Catherine - Réfection des couvertures - Entreprise Thibaut - Le Service des Bâtiments propose de déduire 5.000 francs du montant du décompte pour tenir compte des malfaçons constatées.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Fait retour au Service des Bâtiments pour établissement du décompte général et définitif.

9°.- Eglise St-Maurice des Champs - Travaux - La couverture en ardoises est en mauvais état. (Un versant à faire à neuf, l'autre à remanier). La Sous-Commission est d'avis de faire le nécessaire; mais, au préalable, elle estime qu'il y a lieu d'écrire au curé pour lui demander une participation dans la dépense.

Fait retour au Service.

10°.- Cimetière de l'Est - Entrée rue du Ballon - Travaux de remise en état - Le Directeur du Cimetière demande l'exécution de travaux au bâtiment à l'entrée de la rue du Ballon. Cette demande est justifiée.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Fait retour au Service pour exécution.

M. Bour signale que les pompes sont souvent en mauvais état. On va examiner s'il ne serait pas possible d'alimenter en eau potable un ou deux points.

11°.- Atelier de menuiserie 28, rue du Bois Saint-Sauveur - Location par la Ville -

Avis favorable à la location à raison de 50 francs par mois.

Fait retour Ière Direction.

12°.- Grand Théâtre - Remise en état de la Batterie d'accumulateurs - L'Administration a demandé un rapport concernant la remise en état de la batterie en appelant l'attention du Service sur la nécessité de prévoir des plaques ferro-nickel au lieu de plaques de plomb.

L'utilisation de plaques ferro-nickel entraînerait le remplacement de la batterie existante.

La dépense serait ainsi d'environ 30.000 francs.

Dans ces conditions, la Sous-Commission est d'avis de s'en tenir au remplacement des plaques hors service par des plaques de même composition (dépense 6.000 francs).

Le rapport est envoyé à l'Administration.

13°.- Marché de la Nouvelle Aventure - Installation d'urinoirs -

Avis favorable à la proposition Herbeau pour la fourniture de 4 stalles d'urinoirs.

Le marché et le rapport seront envoyés à l'Administration.

14°.- Conservatoire de Musique - Transformation du mobilier et travaux divers - En remplaçant le mobilier actuel et en modifiant la disposition dudit mobilier, le nombre de places pourrait être porté de 279 à 330. La dépense serait d'environ 60.000 francs.

La Sous-Commission transmet le rapport à l'Administration.

15°.- Ecole de Natation, rue d'Armentières -  
Édification d'une tribune démontable - Un projet de  
tribune en bois, démontable, a été établi. Après 2 ou 3  
démontages, cette tribune serait hors service.

La Sous-Commission estime qu'il serait préférable,  
au lieu de construire cette tribune, d'aménager des  
gradins taillés dans le terrain qui justement est en  
pente et sur lesquels seraient placés des bancs.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

16°.- Marché St-Nicolas - Eclairage électrique -  
Un relevé du nombre de personnes s'étant présentées au  
marché St-Nicolas aux heures d'ouverture et de fermeture  
a été établi.

Après en avoir pris connaissance, la Sous-  
Commission ne saurait donner un avis favorable à  
l'installation demandée. En raison du nombre peu élevé  
d'acheteurs aux heures d'ouverture et de fermeture, la  
Sous-Commission estime que la solution serait de  
modifier légèrement ces heures en hiver.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

17°.- Halles centrales - Modification de la partie  
occupée par les criées - La Sous-Commission des Pâti-  
ments se rendra sur place, le Samedi 17 Avril 1926, à  
15 heures et demie, afin de se rendre compte des modifi-  
cations demandées.

Une convocation spéciale sera adressée.

M. l'Adjoint Taffin sera avisé.

18°.- Ecole maternelle, rue Guillaume Tell -

a) Eclairage - Le service demande s'il y a lieu  
d'installer l'éclairage au gaz dans les classes ou  
d'attendre l'électrification du quartier, afin de faire  
une installation électrique.

La Sous-Commission est d'avis d'attendre l'électri-  
fication du quartier des Bois blancs.

b) Mobilier - Le mobilier, destiné à l'Ecole  
maternelle, va être examiné et mis en parfait état.

2ème Commission

Sous-Commission des Bâtiments

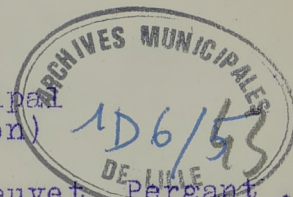
Séance du 13 Avril 1926

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous présents des M.M. Bondues, Bour, Debadts, Doyennette, Peeters, Adjoint au Maire, Conseiller Municipal, d° d° d° d°

LE 19.4.26  
M. PLANQUE.

Excusé : M. Devernay, Conseiller municipal (retenu en Commission)

Assistaient à la séance : M.M. Cochez, Fauvet, Pergant.



1°- Adjudications restreintes .-

Il a été procédé à différentes adjudications restreintes - Les propositions les plus avantageuses pour la Ville sont indiquées ci-après :

a) Maison de concierge du Château Barrois - Démolition - M. Muyaert - versement à la Ville de 4.400frs .

b) Vente de matériel à incendie hors service - M.M. Biel et Desouter - I échelle et 13 dévidoirs - versement à la Ville de 1925frs .  
M. Borie - I échelle, versement à la Ville de 325frs .  
M. Vincent - 5 pompes - versant à la Ville de 2.400frs .

c) Lycée Faidherbe - Fourniture de 26 lavabos .- M.M. Herbeau et Debacker à raison de 198 frs pièce .

d) Lycée Faidherbe - Fourniture de 12 tables en marbre pour le nouveau réfectoire .- M.M. merckx et Foucart à raison de 1250frs pièce .

La Sous-Commission donne un avis favorable .  
Les rapports sont envoyés à l'Administration .

2°- Lycée Faidherbe - Réfectoire - Parquet sans joint - marché -

Un marché s'élevant à 7806fr60 a été passé avec M. Erico pour l'exécution d'un parquet en lignoléum .

Avis favorable de la Sous-Commission -  
Le rapport est envoyé à l'Administration .

3°- Bains de la rue des Sarrazins - Remplacement de l'essoreuse - marché -

L'essoreuse actuelle est très usagée et son remplacement s'impose - Le service propose d'installer une essoreuse du même modèle que celles des Bains Lillois et dont le fonctionnement est parfait .

Un marché a été passé avec la maison Crémieux - Il s'élève à 3.500 frs .

Avis favorable de la Sous-Commission .  
Le rapport est envoyé à l'Administration .

4° - Aménagement de 3 stations de pompage - 3ème lot -  
Pompes et moteurs - Décompte définitif -

Les travaux sont terminés et le décompte général et définitif a été établi .

Il est approuvé par la Sous-Commission .  
Le rapport est envoyé à l'Administration .

5° - Pavage - Fourniture de sable - adjudication -

Un cahier des charges a été établi pour la fourniture de 5700 tonnes de sable -

Avis favorable .  
Le rapport est envoyé à l'Administration .

6° - Construction d'égouts - rue de la Salpêtrière .- rue  
Pierre Dupont - Rue Négrier entre la rue St André et la rue  
Royale et entre la rue Royale et la rue Ste Catherine .- Rue  
du Pont Neuf entre la rue St André et la rue du Marché aux Bêtes-  
Adjudication -

Dans ces différentes rues le pavage va être refait - Il importe par suite, tout d'abord, de construire des égouts dans lesdites rues qui n'en sont pas pourvues .

La Sous-Commission donne un avis favorable .  
Le rapport est envoyé à l'Administration .

7° - Pose de canalisation d'eau potable - rue du Bourdeau  
et rue du Molinel -

Avis favorable -  
Le dossier de cette affaire est envoyé à la Sous-Commission de la voie publique .

8° - Hôtel Académique - Travaux supplémentaires .-

Par suite de difficultés d'exécution, le montant des 2 lots " Terrassement, maçonnerie " et " Pierre blanche, ravalement " doit être augmenté; l'augmentation étant d'ailleurs prise sur la somme à valoir . .

Avis favorable .  
Le rapport est envoyé à l'Administration .

2ème COMMISSION

Sous-Commission des Bâtiments.

L'Adm. Mun. ratifie les propositions  
de la Commission sous réserve  
des décisions qui auraient pu être  
prises pour les affaires ayant fait  
l'objet d'un rapport spécial ou  
d'une instruction complémentaire.  
Séance du 5 Mai  
1926.

Présents : M. H. Bondues, Adjoint au Maire,  
Bour, Conseiller municipal,  
Debaëts, d°  
Devernay, d°  
Doyennette, d°  
Peeters, d°

Assistaient à la séance : M. H. Cochez, Fauvet, Pergant.

1° - Grand Théâtre - Peinture et Vitrierie - Réception définitive.-

La réception définitive a été prononcée. Elle est ratifiée par la Sous-Commission.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

2° - Nouvel Hôtel de Ville.- Mise en adjudication de différents travaux.-

La Sous-Commission donne un avis favorable à la mise en adjudication des travaux désignés ci-après :

Canalisations électriques,  
Carrelage,  
Marbrerie,  
Installation sanitaire.

Les rapports sont envoyés à l'Administration.

3° - Carrière de Maupertus - Taille de Pavés - Marché.-

La Sous-Commission donne un avis favorable au renouvellement du marché passé avec M. Procureur pour la taille de pavés.

Le rapport est retourné à l'Administration.

4° - Annexe Baggio, rue des Sarrazins - Dégâts causés à des propriétés voisines.-

Il s'agit de dégâts causés aux immeubles N° 2 et N° 6 rue des Sarrazins. Le montant des dégâts est de 200 et 912 frs.

La Sous-Commission donne un avis favorable au règlement de ces sommes.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

5° - Bibliothèque universitaire - Retubage des chaudières - Participation de la Ville -.

D'accord avec la 2e Commission et l'Administration, les travaux ont été commandés et réglés par l'Université, la Ville devant toutefois participer pour moitié dans la dépense.

La dépense a été de 12.500 frs.

La part incombant à la Ville est par suite : 6.250 frs.

La Sous-Commission donne un avis favorable au versement de cette somme à l'Université.

Le rapport est envoyé à l'Administration.



6°- Location de différents immeubles appartenant à la Ville. Valeur locative.-

A la demande du Service du Contentieux, la valeur locative réelle de différents immeubles appartenant à la Ville a été établie par le Service.

Le rapport, après avoir été examiné et modifié, est envoyé à l'Administration avec avis favorable.

7°- Institut Pasteur. Fourniture de gravier pour les chemins des jardins.-

Le Directeur de l'Institut Pasteur a demandé à la Ville de fournir du gravier pour les chemins des jardins.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Une note est envoyée à l'Administration.

8°- Eglise Notre-Dame de Fives- Calfeutrage des fenêtres.-

La pluie s'infiltré par les vitraux et salit les murs. La dépense prévue pour effectuer les travaux nécessaires est de 2.000<sup>f</sup>. La Commission des Bâtiments est d'avis de demander au Culte de participer pour 500 frs dans la dépense.

Fait retour au Service pour écrire au Curé de Notre Dame de Fives.

9°- Baraquements N°s 45 - 66 - 120, rue Jeanne Hachette - Démolition-  
Ces baraquements étant devenus vacants, il a été procédé aussitôt à leur démolition. Cette démolition a été faite par M. Verwaest moyennant le paiement à la Ville d'une somme de 400 frs.

Le rapport est envoyé avec avis favorable à l'Administration.

10°- Propriété à la Ville, 15 rue du Grand Balcon - Travaux - A la suite d'une réclamation, le Service d'Hygiène a procédé à la visite de cet immeuble et fait le relevé des travaux à effectuer. La dépense qu'entraînerait l'exécution de ces travaux est de 5.115 frs.

La Commission du Plan estime qu'il n'est pas indiqué de faire des travaux dans cet immeuble appelé à être démolit et qu'il serait préférable d'abandonner le loyer.

La Sous-Commission partage cet avis.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

11°- Egoût - Porte de Béthune - Passage sous la voie de ceinture de la Cie du Nord - Conditions d'autorisation.-

La Sous-Commission est d'avis d'accepter les conditions faites par la Cie.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

12°- Ouverture d'une rue par la Cie de Fives-Lille entre la rue Belle-Vue et la rue du Long Pot - Réception.-

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

I3°- Serres du Palais Rameau et du Jardin Botanique - Remplacement de chaudières.-

2 chaudières en tôle aux serres du Palais Rameau et 1 chaudière en fonte du Jardin botanique sont hors d'usage. Il est indispensable de les remplacer. Le Service propose une adjudication restreinte.  
Avis favorable de la Sous-Commission.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

I4°- Monument Testelin - Déplacement.-

Le rapport est envoyé à l'Administration.

I5°- Halle aux Sucres - Occupation partielle par la Manufacture des Tabacs.-

La Sous-Commission examine le plan sur lequel figure l'emplacement qui serait occupé par la Manufacture des Tabacs. Elle est d'avis d'accorder la location. Les conditions de la location seront arrêtées par l'Administration, s'il y a lieu.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

I6°- Halles Centrales - Transformation des emplacements des criées.-

Le nouveau plan établi est approuvé par la Sous-Commission. Elle demande toutefois à la 5e Commission d'examiner, pour faciliter l'accès au Minck, la suppression des étaux à poissons figurant au plan sous les N°s 8 à II.  
Le dossier est envoyé à la 5e Commission.

I7°- Orgue du Palais Rameau - Ouverture de crédit.-

La Sous-Commission donne un avis favorable à l'ouverture d'un crédit pour permettre de régler des travaux exécutés et pour terminer complètement l'installation de l'orgue.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

I8°- Visites par la Sous-Commission.-

La Sous-Commission se rendra samedi 8 Mai 1926 à l'Institut de Physique pour examiner sur place une demande de travaux et se rendra ensuite au parvis St-Maurice pour examiner l'état des trottoirs.  
Une convocation spéciale sera envoyée.

I9°- Bains Lillois - Revêtement en toitez des couvertures en béton armé.-

La Sous-Commission est d'avis de prononcer la réception.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

20°- Bains Lillois - Entreprise Rivière - Réception définitive.-

M. Rivière a fait connaître à l'Architecte que le délai de garantie est expiré et il demande que la réception définitive soit prononcée.

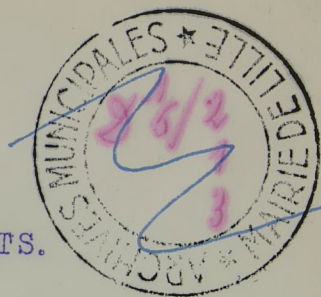
Pour prononcer la réception définitive, il est indispensable que les décomptes aient été produits et vérifiés.  
Une réponse est adressée à l'Architecte.

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire. 2ème COMMISSION.

LE 31.5.26  
M. PLANQUE.

SOUS-COMMISSION des BATIMENTS.

Séance du 26 Mai 1926.



Présents : M.M. Bondues, Adjoint au Maire,  
Bour; Conseiller municipal  
Debadts, d°  
Doyennette d°  
Peeters d°



Excusé : M. Devernay, Conseiller municipal.

Assistaient à la séance : M.M. Cochez et Fauvet.

1° Palais des Beaux-Arts - Salle de ventilateurs -  
Aménagement - Réception définitive.

Avis favorable de la sous-commission.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

2° Abattoirs - Remplacement de 15 portes d'échaudoirs -  
Réception définitive.

Avis favorable de la Sous-Commission.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

3° Eglise de La Madeleine - Travaux de restauration -  
Réception définitive.

Avis favorable de la Sous-Commission.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

4° Immeuble à la Ville rue du Grand Balcon - Démolition

Il a été procédé à une adjudication restreinte. La proposition la plus avantageuse pour la Ville a été faite par M. De Vrièse (versement à la Ville de la somme de 250 Frs)  
La Sous-commission est d'avis d'accepter cette proposition.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

5° Institut de physique - Chauffage central - L'installation  
de chauffage existante n'est plus réparable - Son remplacement  
par une installation de chauffage à vapeur basse pression coû-  
terait environ 30.000 Frs.

La Sous-Commission donne un avis favorable à l'exécution de ces travaux, à la condition toutefois qu'un crédit spécial soit ouvert au budget supplémentaire de 1926.

Le rapport est envoyé à l'Administration.



6° Trottoirs de l'Eglise St Maurice - Réfection - La Sous-Commission des bâtiments a été sur place le 8 Mai 1926.

Elle est d'avis d'effectuer les travaux strictement nécessaires.

Fait retour au service des bâtiments pour exécution.

7° Suppression du téléphone dans 2 postes de pompiers désaffectés.

Le poste de pompiers de la rue Princesse et celui de la rue de la Halloterie ne sont plus utilisés. - Le service des bâtiments demande s'il peut faire enlever les appareils téléphoniques et faire supprimer les lignes - Le Commandant Crombez consulté, désire que les postes téléphoniques soient transformés en postes avertisseurs.

La Sous-commission des bâtiments estime que les postes avertisseurs seraient mal placés en ces points; elle va rechercher des emplacements pour ces avertisseurs.

8° Commissariat central - Service de la Sûreté - Casier à fiches.

Il sera procédé à un examen sur place.

946

2ème COMMISSION



L'Adm. Mun. ratifie les Sous-Commission des Bâtiments  
propositions de la Commission

sous réserve des décisions Séance du 8 Juin 1926

auraient pu être prises pour  
les affaires ayant fait l'objet  
d'un rapport spécial ou d'une

instruction réglementaire

LE 12.6.26

M. PLANQUE.

Présents : M.M. Bondues, Adjoint au Maire  
Debaëts, Conseiller Municipal  
Doyennette, d° d°

Excusé : M. Devernay, d° d°

Absents : M.M. Bour, d° d°  
Peeters, d° d°

Assistaient à la séance M.M. Cochez, Fauvet, Lecomte .

1°- Chaussées empierrées - Pourniture de goudron - Marché -  
Le marché passé a été approuvé par l'Administration municipi-  
pale sous réserve d'avis conforme de la 2ème Commission .  
La Sous-Commission n'a pas d'observation à formuler .

2°- Réception définitive de travaux .-  
La réception définitive des travaux désignés ci-après a été  
prononcée :  
Bains Dupuytren - Revêtement des murs des cabines -  
Grand Théâtre - Remise en état (dommages de guerre) -  
La réception définitive est ratifiée par la Sous-Commission.  
Les rapports sont envoyés à l'Administration .

3°- Chemins vicinaux - Budget de 1927 -  
Le budget établi pour 1927 est sensiblement semblable à celui  
de 1926 .  
Avis favorable de la Sous-Commission .  
Le rapport est envoyé à l'Administration .

4°- Vente d'arbres morts de la fortification -  
Il a été procédé à une adjudication restreinte en 9 lots -  
Le produit de la vente est de 23.318 frs -  
Avis favorable .  
Le rapport est envoyé à l'Administration .

5°- Achat d'une voiture pour le transport de décors -  
Il a été procédé à une adjudication restreinte - La Sous-  
Commission est d'avis de désigner le concurrent ayant fait les  
conditions les plus avantageuses pour la Ville .  
Fait retour au Service des Bâtiments pour établir le marché  
et le rapport .

6°- Commissariat de Police du 6è Arrondissement .- Remplace-  
ment de mobilier .-  
La demande faite est justifiée; dans ces conditions le néces-  
saire va être fait .  
Fait retour au service pour exécution .

7°- Ecole Baggio - Achat de matériel électrique -  
Des propositions ont été demandées à différentes maisons  
faisant la vente en gros .  
Les propositions les moins élevées ont été faites par les....

Etablissements Desmet .

Pour la fourniture des réflecteurs et lampes il a été prévu du matériel Mazda - La Compagnie Thomson Houston a fait des conditions avantageuses pour la Ville .

La Sous-Commission donne un avis favorable aux deux marchés passés .

L'installation doit être montée par les élèves - Il y aurait intérêt à ce que les fournitures soient livrées maintenant afin que l'installation soit faite avant les vacances et par les élèves en fin de cours.

La Sous-Commission demande à l'Administration d'autoriser le service à passer commande immédiatement .

Le rapport est envoyé à l'Administration .

8°- Ecole Baggio - Petit outillage de forge - Marché -

M. Bertrand a remis la nomenclature du petit outillage de forge. Des propositions ont été demandées à M.M. Tampleu frères qui ont fait, suivant les articles, des prix à la pièce ou au kilog - La dépense sera de 4000 frs environ .

M. Doyennette désirerait que M. Devernay ou M. Bour soit consulté au sujet de cette fourniture. Sous cette réserve les membres présents donnent un avis favorable à la fourniture immédiate de l'outillage demandé . (M. Devernay consulté, donne également un avis favorable .)

Une note est envoyée à l'Administration .

9°- Institut de physique - Remise en état du chauffage central .-

L'Administration ayant pris connaissance du rapport soumis à la Ss Commission a fait savoir qu'elle se trouve dans l'impossibilité de donner suite au projet, les disponibilités du budget supplémentaire de 1926 ne permettant pas le prélèvement de la dépense prévue .

La Sous-Commission demande alors que la dépense soit prévue dès maintenant pour figurer au budget de 1927 .

Le rapport est retourné à l'Administration .

10°- Bains Lillois - Logement Boulevard de la Liberté - Surélévation -

Le logement actuel comporte 2 pièces - Un projet a été établi pour le surélever - La dépense prévue pour 2 étages supplémentaires, afin de constituer un logement de 6 pièces, serait de 47.000 frs environ .

M. l'Adjoint Bondues signale que le point délicat est la question de crédit et il craint que l'Administration ne puisse pas procurer les fonds nécessaires - Si la dépense prévue avait été moins élevée peut être alors aurait-on pu espérer pouvoir aboutir - Cette affaire sera soumise à l'Administration . Un deuxième devis va être établi qui ne comportera que la surélévation d'un étage (logement de 4 pièces) .

Le rapport est envoyé à l'Administration qui sera en possession des 2 devis pour la prochaine réunion .

11°- Egouts collecteurs - Programme des travaux -

M. l'Adjoint Bondues donne connaissance à la Commission du programme relatif à la construction des nouveaux collecteurs d'eau pluviale et propose de procéder à l'établissement du projet du collecteur devant réunir le collecteur de la rue Nationale (à la traversée du Bd de la Liberté) à la Basse-Deûle (canal Maracci) et de prévoir l'exécution en 1926 de la partie aval, c'est-à-dire à partir de la rue Léonard Dancé .

2ème COMMISSION

SOUS-COMMISSION DES BATIMENTS



L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire. Séance du 28 Juin 1926

906



Présents: MM. Bondues, Adjoint au Maire  
Bour, Conseiller Municipal  
Debaëts " "  
Doyennette " "

Excusés : MM. Devernay, Conseiller Municipal  
Peeters " "

Assistaient à la séance: MM. Cochez, Fauvet, Leconte.

1°- Réception définitive de travaux.-

- a) Lycée Faidherbe - Travaux sur dommages de guerre (maçonnerie-Plomberie)-  
Avis favorable -  
Rapport envoyé à l'Administration.
- b) Lycée Faidherbe - Construction de six classes (Sept lots de travaux)  
Avis favorable.  
Rapport envoyé à l'Administration.
- c) Groupe Scolaire de Houlins-Lille.  
(Couverture et zingage- Eau et gaz)  
Les prévisions du devis ont été dépassées. La Sous-Commission demande à être renseignée sur les dépassements.  
Fait retour au Service.

2°- Administration des Hospices - Travaux -

La Sous-Commission des bâtiments, appelée à donner son avis sur différentes installations prévues par l'Administration des Hospices au Pavillon Olivier et à l'Hôpital Saint-Sauveur, n'a pas d'observations à formuler quant aux travaux prévus. La Sous-Commission estime d'ailleurs que ces questions sont plus du ressort de la Commission des Finances que la Commission des Travaux.

Dossiers retournés à l'Administration.

3°- Colonie de vacances de Marquette - Alimentation en eau potable.-

Des propositions ont été demandées à la Société des Eaux du Nord pour l'installation d'une conduite d'amenée d'eau potable dans la propriété de la Ville et pour la fourniture de l'eau -  
Avis favorable aux propositions faites.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

4°- Abattoirs - Installation électrique -

Il est nécessaire de modifier les postes actuels de transformation afin d'assurer un meilleur rendement de l'installation et par suite d'obtenir une réduction des dépenses d'exploitation.  
D'autre part, en vue de l'installation de l'éclairage élec-

.....

trique dans les échandoirs il a été prévu la pose de la canalisation aérienne de distribution de laquelle partiront les branchements particuliers.

La Sous-Commission approuve le projet établi en vue de la mise en adjudication-concours.

Le rapport sera envoyé à l'Administration.

En ce qui concerne l'éclairage des échandoirs, des usagers au nombre de plus de 40, ont pris l'engagement d'effectuer à leurs frais l'installation intérieure, de payer la location du compteur et du branchement, la fourniture du courant, ainsi qu'une somme annuelle figurant dans l'engagement sous la rubrique imprévu et qui correspond à l'intérêt et l'amortissement de la dépense de l'installation extérieure prévue au projet dont il a été question ci-avant.

Dans ces conditions, la Sous-Commission donne un avis favorable à l'installation desdits branchements. Elle fera l'objet d'une proposition séparée; il est nécessaire en effet de mettre la question au point avec la Lilloise.

5° - Démolition d'immeubles à la Ville 15 et 15 bis Rue des Jardins et 45 Boulevard Carnot.-

Il va être procédé à une adjudication restreinte pour la démolition de ces immeubles.

Au préalable, M. l'Adjoint Bondues ira sur place avec le Chef du Service des Bâtiments pour fixer exactement les parties à démolir et indiquer les parties dont la Ville va se réserver la propriété.

6°.- Vente de vieux métaux - Versement du produit de la vente-

M. le Receveur Municipal demande s'il n'y aurait pas lieu, à l'avenir, de faire verser à la Recette Municipale le produit des ventes de matériaux avant l'enlèvement par les intéressés. Lors de la dernière vente un acheteur malgré de nombreux avertissements n'avait pas encore, un mois après l'enlèvement, réglé le montant de l'achat.

Les adjudications restreintes pour la vente des vieux métaux sont faites sur la base d'un prix aux cent kilogs et le pesage est effectué contradictoirement au moment de l'enlèvement après chargement. Il n'est pas possible de connaître d'avance le poids des métaux vendus.

Dans ces conditions et tenant compte qu'un retard dans le paiement est exceptionnel, que de plus le retardataire a effectué le paiement depuis le note de M. le Receveur Municipal, la Sous-Commission est d'avis de continuer à procéder comme par le passé.

Une note est envoyée à l'Administration.

7°.- Palais des Beaux-Arts - Règlement des travaux de peinture.-

Le décompte de l'entrepreneur donne lieu à des observations relatives à différentes plus-values.

M. Doyennette, Conseiller Municipal, le métreur-vérificateur de la Ville et l'Architecte iront sur place; l'entrepreneur sera convoqué.

Fait retour au Service pour faire le nécessaire.

.....

8°.- Immeuble à la Ville Rue Gambetta - Vol de linoléum-

Des réparations urgentes sont faites par les entrepreneurs de l'entretien-

Il vient d'être constaté par le Service des Bâtiments, que 25 m<sup>2</sup> environ de linoléum sont disparus depuis la mise en route des travaux.

La Sous-Commission demande de déposer une plainte et de faire surveiller les travaux par un agent du Service des bâtiments.

Une note est envoyée au Service.

9°.- Garage 31 Rue de Maubeuge appartenant à la Ville - Utilisation par le Service de la propreté publique -

Avis favorable.

Note retournée au 8ème Bureau de la 2ème D<sup>on</sup>.

10°.- Immeuble à la Ville 18 bis rue de Valenciennes- Démolition -

Il a été procédé à une adjudication restreinte pour la démolition de cet immeuble.

La Sous-Commission ajourne sa décision à huitaine.

11°.- Eglise Ste Catherine - Mauvais état de la Tour -

Des pierres de la tour menacent de tomber. Le remplacement des pierres en mauvais état et le ravalement général entraîneraient une dépense de 280.000 francs.

La Sous-Commission n'est pas d'avis d'effectuer ces travaux. Elle demande s'il ne serait pas possible, avec la collaboration du Corps des Sapeurs-Pompiers, de faire tomber les pierres prêtes à se détacher.

12°.- Eglise St André - Travaux effectués avant guerre- Règlement -

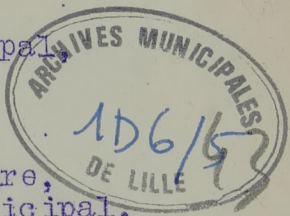
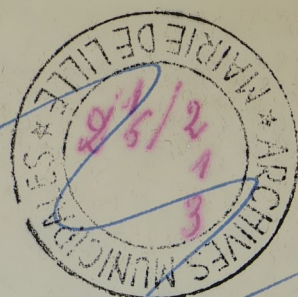
Il s'agit de travaux effectués par M. Potigny et s'élevant à 458frs,35. Toutes les pièces concernant ces travaux sont disparues pendant l'occupation - Toutefois le Service des Finances ne trouve pas trace du paiement.

La Sous-Commission donne un avis favorable au règlement de cette dépense.

2ème COMMISSION

Sous-Commission des Bâtiments.

Séance du 6 Juillet 1926.



Présents : M.M. BOUR, Conseiller Municipal  
DEBADTS, d°  
DEVERNAY, d°  
DOYENNETTE, d°

Excusés : M.M. BONDUES, Adjoint au Maire,  
PEETERS, Conseiller Municipal.

Assistaient à la séance M.M. COCHEZ, FAUVET, LÉCONTE.

1° - Immeubles à la Ville - Démolition :

a) 25, rue du Barbier Maës. - M. VERWABERT offre 200 f. à la Ville.  
Avis favorable - Rapport envoyé à l'Administration.

b) 95 et 151 rue Jeanne Hachette. - M. VANDECASTEELE offre 1250 frs  
à la Ville.

Avis favorable - Rapport envoyé à l'Administration.

2° - Groupe scolaire de Moulins-Lille - Reconstruction - Maison de concierge et bains-douches - 6ème et 8ème lots - Réception définitive.

Avis favorable - Le rapport est envoyé à l'Administration.

3° - Règlement de travaux - Crédit supplémentaire.

Il s'agit de travaux réceptionnés en 1920 sur lesquels il reste un solde à payer de 3259, F. 16 - Pour régler cette dépense il est demandé l'inscription au budget supplémentaire de 1926 d'un crédit correspondant.

Avis favorable - Le rapport est envoyé à l'Administration.

4° - Club St-Hubert - Demande d'un emplacement au chenil municipal.

La Sous-Commission décide de retourner la demande du Club à l'Administration. Elle lui laisse le soin de prendre une décision.

5° - Ecole Baggio - Fourniture de courroies et de poulies - Marchés.

Différents fournisseurs ont été consultés.

Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été consenties :

a) pour les courroies par M. LAROCHE - LECHAT (17.000 frs)

b) pour les poulies par M. GRONIER (7.600 frs).

En raison de l'instabilité des prix, le Service demande l'autorisation de traiter immédiatement avec ces fournisseurs.

Avis favorable - Les rapports seront envoyés à l'Administration.

6° - Ecole Baggio - Vibrations causés par le marteau-pilon.

Une proposition a été faite par une maison spécialiste - La dépense serait de 2.198 francs.

Avant de passer commande, le Service va demander à cette maison si elle garantit son installation.

7° - Construction d'un égout collecteur entre la rue de la Bassée prolongée, le quai du Vault et le canal Maracci et détournement du collecteur de la rue Nationale entre le Bd de la Liberté et le quai du Vault.

La Sous-Commission donne un avis favorable au projet et à la mise en adjudication des travaux du 1er lot (partie aval) entre la rue Léonard Danel et le canal Maracci.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

.....

8° - Marché St-Nicolas - Urinoirs Place St-Nicolas et Grand'Place.

La 5ème Commission a envisagé la suppression de ces urinoirs.  
La Sous-Commission est d'avis de supprimer dès maintenant celui de la Place St-Nicolas - Quant à l'autre, la Sous-Commission est d'avis, avant de prendre une décision, d'attendre que l'Administration se soit prononcée relativement à la construction de W.C. souterrains par une société de publicité.



1089

1° Adm. Mun. ratifie les propositions de la  
Commission sous réserve des affaires 2ème COMMISSION  
qui auraient pu faire l'objet d'un  
rapport spécial ou d'une ins-  
truction complémentaire.

LE 24.7.26  
L. PLAN UR.

SOUS-COMMISSION des BÂTIMENTS

Séance du 20 Juillet 1926

Présents : M.M. Bondues, Adjoint au Maire,  
Bour, Conseiller municipal,  
Debadts, d°  
Doyennette, d°  
Excusé : M. Peeters, d°  
Absent : M. Devernay, d°

Assistaient à la séance M.M. Cochez et Fauvet.

1°- Immeuble à la Ville, 18bis, rue de Valenciennes - Démolition-  
Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les propositions  
les plus avantageuses pour la Ville ont été consenties par M. Florin  
fils (paiement à la Ville d'une somme de 3000 frs).

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

2°- Immeubles à la Ville 45, Bd Carnot, 15 et 15bis, rue des  
Jardins - Démolition.-

Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les propositions  
les plus avantageuses pour la Ville ont été consenties par M. Muylaert  
(paiement à la Ville d'une somme de 32.500 frs).

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

3°- Dragage des Ports Vauban et du Wault.- Exécution des travaux.

L'adjudication a été prononcée au profit de M.M. Delefosse et  
Dufлот. Ces entrepreneurs exécutent actuellement des travaux pour le  
Service de la Navigation. L'Ingénieur en Chef de ce service a demandé  
l'ajournement jusqu'au 15 Octobre des travaux du Port Vauban et du  
Wault afin de permettre l'exécution de travaux de dragage très urgents,  
à Haubourdin et à Douai.

L'entrepreneur s'est engagé à respecter les prix de l'adjudica-  
tion. Dans ces conditions, le Service est d'avis de donner satisfac-  
tion au Service de la Navigation.

La Sous-Commission est également de cet avis.

Fait retour au Service pour exécution.

4°- Pavage et construction d'égout chemin du Bas Liévin.-

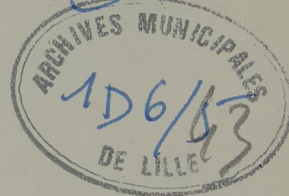
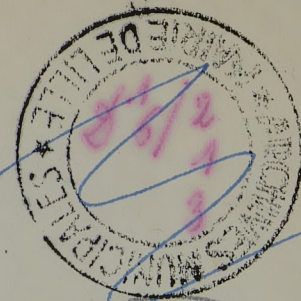
La Sous-Commission approuve le projet établi par le Service  
Vicinal.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

5°- Pavage de la rue de la Barre.- Mauvais état du pavage -  
Réclamation.-

Une réclamation a été faite sur le mauvais état du pavage de la  
rue de la Barre. La rue de la Barre est une route nationale. La Sous-  
Commission estime qu'il y a lieu de transmettre la réclamation faite  
au Service des Ponts et Chaussées en lui demandant d'effectuer les  
travaux qui lui incombent.

Fait retour au service pour exécution.



6° - Antenne de T.S.F. attachée à un immeuble à la Ville.-  
Une antenne de T.S.F. est attachée à l'immeuble à la Ville dit "des Dominicains".

L'intéressé sollicite le maintien de son antenne.

La Sous-Commission qui, dans des cas semblables, a donné un avis défavorable, estime qu'il y a lieu de refuser l'autorisation demandée.

7° - Immeuble 46 rue Pascal loué à la Ville.- Réparation de toiture.-

Au rez-de-chaussée se trouve un Commissariat de police. Le 1er étage est sous-loué par la Ville, contrairement aux stipulations du bail. Dans ces conditions, le propriétaire, M. Barrois, se refuse à effectuer les réparations nécessaires à la toiture.

La Sous-Commission demande que cette affaire soit soumise au Contentieux pour que la situation soit régularisée.

8° - Château Barrois - Achat de mitoyenneté d'un mur séparatif.-  
Il s'agit d'un mur de 9 m. de long séparant la propriété de la Ville de celle de M. Quiévreux.

Le compte de mitoyenneté a été établi. La dépense que la Ville doit régler est de 763<sup>f</sup>15.

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

9° - Ecole Baggio - Vibrations causées par le marteau-pilon.-

Avant de décider l'exécution des travaux proposés par une maison spécialiste, la Sous-Commission des Bâtiments avait demandé un complément d'information. Après les explications données au Service par l'Ingénieur de ladite maison, la Sous-Commission est d'avis d'exécuter les travaux prévus. La dépense est de 2.198 frs.

Fait retour au service pour exécution.

2ème COMMISSION

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission

sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

Présents : M. BOUR, Conseiller Municipal,  
M. DOYENNETTE, d°

Excusés : M.M. BONDUES, Adjoint au Maire  
M. PLANQUE, DEBADTS, Conseiller Municipal

Absents : M.M. DEVERNAY, d°  
PEETERS, d°

Assistaient à la séance, M.M. COCHEZ, FAUVET, LECONTE.

1°.- Démolitions d'immeubles à la Ville.-

Il a été procédé à des adjudications restreintes pour la démolition d'immeubles appartenant à la Ville. La Sous-Commission donne un avis favorable à la désignation comme adjudicataires des entrepreneurs ayant fait les propositions les plus avantageuses pour la Ville:

- a) Rue des Etaques N° 82.- M. DE VRIESE (paiement par la Ville d'une somme de 400 frs)
- b) Rue des Capucins N° 20.- M. VERWAEST (paiement à la Ville d'une somme de 3.000 frs)
- c) Rue Jeanne Hachette N° 67.- M. VANDECASTEL (paiement à la Ville d'une somme de 625 frs).

Les Rapports sont envoyés à l'Administration.

2°.- Hospices de Lille - Pavillon Olivier - Travaux.-

L'Administration des Hospices a décidé la transformation du monte-plat et l'installation de matériel électrique dans les services généraux.

La 3ème Commission a donné un avis favorable.

Dans ces conditions, la Sous-Commission des Bâtiments donne aussi un avis favorable.

Le dossier est retourné à M. le Secrétaire Général.

3°.- Immeuble à Ville 52, rue Manuel - Travaux.-

M.M. BOUR & DOYENNETTE iront séparément visiter cet immeuble. Une décision sera prise ensuite par la Commission.

4°.- Logement d'un garde-bois à l'établissement de bains rue d'Armentières.

Le logement actuel ne compte que 2 pièces. Il est facile de transformer une partie du grenier pour constituer une troisième pièce. La dépense ne sera pas importante.

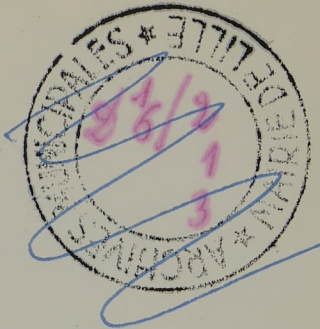
Avis favorable de la Sous-Commission.

Fait retour au Service pour exécution.

5°.- Palais des Beaux-Arts - Chute d'un modillon.-

L'Architecte, M. MOLLET, a remis son rapport. Il a constaté une cassure ancienne sur les deux tiers de la hauteur du modillon tombé. Il estime qu'il y a lieu de procéder à une visite générale de la corniche.

La Sous-Commission est d'avis de faire procéder à cette visite. Elle ira sur place à une date qui sera fixée ultérieurement pour voir s'il est nécessaire de remplacer le modillon tombé.



6°.- Lycée Faidherbe - Fourniture de mobilier - Examen sur place.-

M. DOYENNETTE délégué par la Sous-Commission ira sur place Jeudi 5 Août après midi, pour examiner la fourniture faite par M. SCOUVEMONT. L'Architecte et le fournisseur seront convoqués.

7°.- Eglise St Etienne - Achat de 2 cloches.-

Le curé de St Etienne consent à faire l'avance de fonds en demandant à la Ville des bons décennaux ou sexennaux. (Il s'agit de 2 cloches destinées à remplacer celles enlevées pendant la guerre).

La Sous-Commission n'est pas d'avis d'accéder à cette demande parce que la Ville ignore à l'heure actuelle la somme qui lui sera accordée au titre des dommages de guerre.

Toutefois, la Sous-Commission est d'avis de faire connaître au Curé de St Etienne que la Ville accepte qu'il avance le montant de la dépense, que la Ville le remboursera lorsqu'elle sera elle-même réglée de ses dommages de guerre, que ce remboursement ne pourra pas dépasser le montant de l'indemnité qui sera allouée à la Ville.

8°.- Construction d'un nouvel Hôtel-de-Ville - 2ème Lot (gros oeuvre) - Cautionnement - Retenue de garantie.-

L'adjudicataire demande : 1° qu'il soit procédé à la réception provisoire du gros oeuvre; 2° le remboursement du cautionnement; 3° le remboursement de la moitié de la retenue de garantie.

Le cautionnement s'élève à 100.000 francs.

La retenue de garantie a été limitée à 400.000 frs. L'architecte consulté fait connaître que les travaux ne sont pas terminés et qu'il ne peut pas être procédé à la réception provisoire. Il estime toutefois que le cautionnement pourrait être remboursé.

La Sous-Commission prend acte de ce que les travaux ne sont pas terminés et que la réception ne saurait être prononcée à l'heure actuelle.

La Sous-Commission estime par suite qu'il n'est pas possible de rembourser le cautionnement, ni de réduire la retenue de garantie.

La demande de l'entrepreneur pourra être prise en considération, lorsque les travaux seront complètement terminés et que les comptes seront arrêtés.

Procéder autrement ne serait pas un moyen de faire activer les travaux restant à exécuter. Une note est envoyée à l'Administration.

9°.- Bains-lillois - Réinstallation - 5ème Lot - Eclairage électrique - Réception définitive.-

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

10°.- Station de désinfection et bains-douchés du Vieux-Lille - Fixation du montant des 1er - 3ème et 4ème Lots.-

La Sous-Commission donne un avis favorable à la nouvelle fixation du montant des 1er, 3ème et 4ème Lots de travaux.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

11°.- Palais des Beaux-Arts - Travaux de peinture - Règlement des comptes.-

La Sous-Commission examine une réclamation faite par l'adjudicataire concernant des travaux effectués à grande hauteur.

Après avoir pris connaissance de l'avis de l'Architecte et de

celui du Service, la Sous-Commission arrête à un chiffre moyen le montant de la plus-value à accorder.

Fait retour au Service pour établissement du décompte.

12°.- Palais des Beaux-Arts - Abri en maçonnerie de briques en façade  
Place de la République.

Cet abri des plus disgracieux n'a plus d'utilité.

La Sous-Commission propose de le démolir.

Une note est envoyée à M. l'Adjoint aux Beaux Arts.

13°.- Urinoirs du Grand Théâtre.- Des déprédations y sont commises la nuit, globes et ampoules électriques cassés, grilles d'aération en cuivre démontées, etc... La Sous-Commission demande que ces urinoirs soient fermés la nuit.

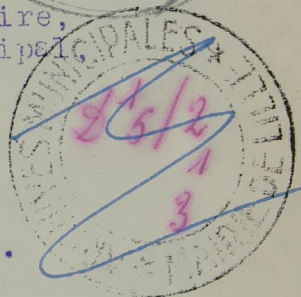
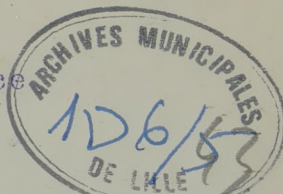
2ème COMMISSION

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises par les arrêtés du Maire l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction réglementaire.

Sous-Commission des Bâtiments - Séance du 24 août 1936.

L'Adm. Mun. décide en outre 1° - qu'il y a lieu d'exécuter immédiatement le plancher du sol du nouvel atelier du bois de l'école Baggio; 2° - que des représentants de la 2° Commission et de celle des Fourneaux économiques visiteront l'immeuble de la rue de la Baignerie pour faire ensuite toutes propositions relatives à la demande présentée par M. le Conseiller Bour.

Présents : M. Bour, adjoint au Maire, Bour, Conseiller municipal, Debauts, d°, Peeters, d°, Devernay, d°, Doyennette, d°  
Excusé : M. Fauvet et Leconte.  
Absent : M. Fauvet et Leconte.



1° - Démolition d'un baraquement 118, rue Jeanne Hachette.-

Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été consenties par M. Mortier (Versement à la Ville d'une somme de 1000 frs).

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

2° - Ecole Jean Macé - Mobilier.- La Directrice demande 8 bancs, 30 chaises et 1 échelle double. La dépense est de 2000 frs environ.

Avis favorable de la sous-commission.

Fait retour au Service pour exécution.

3° - Annexe du lycée, rue Gombert - Travaux de peinture extérieure.-

Avis favorable.

Fait retour au Service pour exécution.

4° - Transformation des W.C. de l'Ecole Pape Carpentier et de l'Ecole Camille Desmoulins.-

Les W.C. actuels sont en mauvais état. Dans ces conditions, le service propose de les remplacer par des W.C. en fonte émaillée semblables à ceux déjà installés aux écoles Victor Hugo et La Fontaine.

Avis favorable de la sous-commission.

Fait retour au Service pour exécution.

5° - Ecole Baggio rue Racine - Travaux.-

L'atelier de menuiserie va être installé dans les locaux rue Racine, devenus libres par suite du transfert à l'annexe rue des Sarrazins des ateliers de forge et ajustage.

Le Directeur de l'Ecole demande l'exécution des travaux ci-après dans l'atelier rue Racine en vue de l'installation des ateliers du bois :

- 1° - Peinture et badigeon sur les murs (dépense 4.500 frs);
- 2° - Plancher sur le sol (dépense 17.000 francs).

Les travaux de peinture demandés sont nécessaires. Ce sont des travaux d'entretien et la sous-commission des bâtiments donne un avis favorable à leur exécution.

L'exécution d'un plancher sur le sol est un travail qui ne rentre pas dans le cadre de l'entretien.

D'autre part, les crédits ouverts pour la transformation de l'annexe rue des Sarrazins ne peuvent pas supporter cette dépense.

La Sous-Commission donne un avis favorable à l'exécution du plancher à condition qu'un crédit spécial soit ouvert.

Une note est envoyée à l'Administration.

6° - Immeuble dit des Dominicains, rue Gambetta - Travaux de toiture.-

Il est indispensable pour la conservation du bâtiment de l'ancienne chapelle de procéder à un remaniement de la toiture en ardoises.

Avis favorable.

Fait retour au service pour exécution.

7°- Théâtres Municipaux - Fourniture de décors - Marché Molière.-  
Avis favorable de la Sous-Commission.

Fait retour du dossier à M. le Secrétaire Général.

8°- Théâtre Sébastopol - Installation de strapontins.-

Avis favorable à l'installation de 72 strapontins du modèle soumis par M. Vicart.

Fait retour au Service pour exécution.

9°- Ecole maternelle Jean Jaurès - Fourniture de bibliothèques.-

Des propositions ont été demandées à différents fournisseurs.

M.H. Bondues et Doyennette vont les examiner.

Dossier envoyé à M. l'Adjoint Bondues.

10°- Théâtres - lignes téléphoniques.-

Trois lignes reliées au Central téléphonique sont demandées:

1°- Grand Théâtre (Direction) au Central,

2°- Théâtre Sébastopol, d°

3°- Domicile du Directeur, d°

La Sous-Commission propose de soumettre la demande faite à M. l'Adjoint Willems.

II°- Internat pour le lycée Fénelon - Recherche d'un local.-

Le Service des Travaux propose la transformation en dortoir du grenier de l'annexe Sévigné, rue du Marché. D'autre part, l'immeuble rue des Stations où était installée la Société des Foyers de l'Union franco-américaine est vacant. La Ville pourrait avoir cet immeuble en location.

La Sous-Commission des Bâtiments ne voit pas d'autres solutions.

Le dossier est envoyé à l'Administration.

12°- rue du Chevalier de l'Espinard (voie particulière). Exécution d'un empiérement au lieu d'un pavage.-

Le syndic demande si cette voie sera reconnue en prévoyant au lieu d'un pavage, l'exécution d'un empiérement. La 5ème Commission a donné un avis favorable.

La Sous-Commission donne un avis défavorable.

Elle estime qu'il ne serait pas prudent d'autoriser des dérogations aux conditions générales d'exécution des travaux dans les rues particulières destinées à être classées dans le réseau de voies urbaines.

Le dossier est envoyé à l'Administration.

13°- Réfection du pavage de la rue Pierre Legrand - Projet soumis par le Service des Ponts et Chaussées.-

Le Service des Ponts et Chaussées a établi un projet de réfection du pavage de la rue Pierre Legrand. En même temps, ce service propose de modifier le profil transversal.

Actuellement les 2 voies de tramways sont au milieu de la chaussée. Dans le projet, les 2 voies se trouveraient à droite et gauche, près des trottoirs.

Le profil actuel et celui prévu ont leurs avantages et leurs inconvénients.

Après avoir pris connaissance du rapport du service et de celui du Directeur des Travaux, la sous-commission décide de transmettre l'affaire à l'Administration.

14°- Remise en état du pavage de la rue de la Barre.-

Cette affaire sera examinée par M. l'Adjoint Bondues et le service.

15°- Fourneaux économiques, rue de la Baignerie.-

M. Bour demande avec insistance que les dispositions voulues soient prises pour le transfert dans un autre local de la Société des aveugles. Si ce transfert n'est pas fait, on verra encore, l'hiver prochain, le triste spectacle de 50 à 60 personnes prenant leur repas dans la cour, par tous les temps.

1102

L'Administration Municipale  
ratifie les propositions de la  
Commission sous réserve des dé-  
cisions qui auraient pu être  
prises pour les affaires ayant 2ème COMMISSION  
fait l'objet d'un rapport spécial  
ou d'une instruction complétée par la Sous-Commission des Bâtiments  
LE 18.9.26  
M. PLANQUE.

Séance du 7 Septembre 1926.

Présents : M.M. BONDUES, Adjoint au Maire  
DEBADTS, Conseiller Municipal  
PEETERS, d°

Excusés : M.M. BOUR, Conseiller Municipal  
DOYENNETTE d°  
(Réunion Office Municipal)

Absent : M. DEVERNAY, Conseiller Municipal

Assistaient à la séance : M.M. COCHEZ, FAUVET, LECONTE.

1°- Ecole Baggio - Fourniture d'étaux - Marché.-

Il a été procédé à une adjudication restreinte pour la fourniture  
de 50 étaux nécessaires à l'Ecole Baggio.

Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été fai-  
tes par M. Théodore BERGUES.

Avis favorable à la passation d'un marché s'élevant à 10.780 Frs.

La Sous-Commission demande à l'Administration d'autoriser le  
Service à passer immédiatement commande.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

2°- Ecole Maternelle Rue Guillaume Tell (Ecole Jean Jaurès) - Ac-  
quisition de 10 bibliothèques.-

Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les propositions  
les plus avantageuses pour la Ville ont été faites par M. CHANTRY à  
Mons-En-Baroeul.

Avis favorable à la passation d'un marché s'élevant à 7.000 Frs.

La Sous-Commission demande à l'Administration d'autoriser le ser-  
vice à passer immédiatement commande.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

3°- Ecole Baggio - Fourniture d'un tableau de distribution élec-  
trique - Marché Dehertogh.-

Le tableau a été livré, réceptionné et payé. M. DEHERTOGH signale  
que, par suite de l'élévation des cours du cuivre, il a subi une perte  
de 351 francs. La Sous-Commission estime que la réclamation de M. De-  
hertogh ne peut être retenue.

Une réponse dans ce sens est envoyée à l'entrepreneur.

4°- Ouverture d'une rue entre la rue Edmond Bailleux et la rue  
Alfred de Vigny - Réception définitive.-

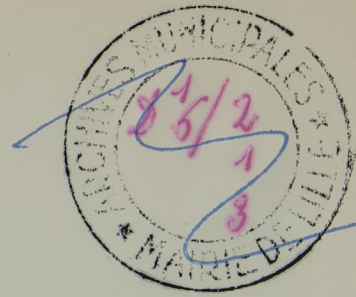
La Sous-Commission désigne M.M. Bour et Peeters pour procéder à  
la réception définitive des travaux.

5°- Construction d'un égout Porte de Béthune - Décompte définitif.

Les travaux sont terminés et le décompte définitif a été établi.

La Sous-Commission approuve le décompte.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.





6°- Institut de Physique Rue Auguste Angellier - Exécution de travaux de peinture.-

Des travaux de peinture sont indispensables à l'institut de physique. La dépense sera prélevée sur le crédit d'entretien.

Avis favorable.

Fait retour au service pour exécution.

7°- Manège civil - Demande de renouvellement de bail.-

La Sous-Commission n'est pas d'avis de relouer.

Le dossier est envoyé à l'Administration.

8°- Propriété de la Ville 36, rue de l'Arc - Demande d'installation d'un W.C. et d'un urinoir.

Avis défavorable.

Le dossier est envoyé à l'Administration.

9°- Cantines scolaires rue Vantroyen - Réparations à la toiture

Avis favorable.

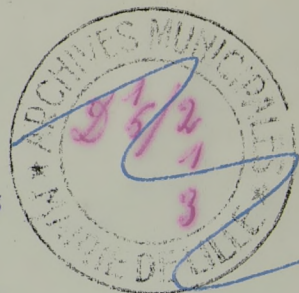
Fait retour au service pour exécution.

10°- Travaux de serrurerie effectués au Lycée Faidherbe - Réclamation de l'entrepreneur.-

La Sous-Commission estime qu'il y a lieu de demander l'avis de M. Bour.

11/10/26

2ème Commission



Sous-Commission des Bâtiments

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

Séance du 21 Septembre 1926

LE 2.10.26  
M. PLANQUE.

Présents : M.M. Bondues, Bour, Doyennette, Peeters

Excusé : M. Debadts.

Absent : M. Devernay.

Assistaient à la séance : M.M. Cochez, Leconte.



1° Demande d'un emplacement pour remiser une partie de la ménagerie Marcel (matériel, animaux, personnel).

Aucun emplacement convenable n'est disponible. La Commission donne un avis défavorable à l'occupation d'une partie de la fortification, elle a toujours estimé que les roulottes et baraquements des nomades ne devaient plus être tolérés (notamment ceux de la porte de Tournai).

A transmettre à l'Administration.

2° Construction d'une descente de cave à l'Ecole Mozart.-

Après une visite sur place, la Commission estime que satisfaction peut être donnée à la demande de la Directrice. Ce travail est nécessaire.

Retour au service pour exécution. Pas de crédit spécial demandé.

3° Palais des Beaux-Arts - Conduite du chauffage et de la ventilation.-

Le marché passé en 1925 avec la Société Anonyme des anciens établissements Grouvelle et Arquembourg expire le 30 Septembre 1926.

Un nouveau marché devrait être passé pour l'année 1927.

Avis favorable de la Commission.

Rapport transmis à l'Administration.

4° Grand Théâtre - Conduite du chauffage.-

Avis favorable au renouvellement du marché pour 1927.

Rapport transmis à l'Administration.

5° Retaille de vieux pavés (marché).-

Les pavés des rues dont la chaussée a été refaite à neuf sont triés. Une partie de ces pavés est encore utilisable après retaille; ils sont employés pour le pavage des rues de 2ème catégorie.

Avis favorable est donné au projet de marché avec M. Procureur pour l'exécution de ce travail.

Rapport transmis à l'Administration.

6° Vente de pavés de rebut.-

Les pavés non utilisables, même après retaille, sont déposés au magasin de la porte de Dunkerque. Ils encombrant ce magasin.

La Commission donne un avis favorable à la mise en vente de ces pavés de rebut.

Rapport transmis à l'Administration.

7° Fourniture de bordures de trottoirs pour la chaussée à créer au milieu du terre-plein de la place de Fourcoing.-

Avis favorable au projet de marché.

Rapport transmis à l'Administration.

8° Carrières de Maupertus - Concassage des déchets de pierre provenant de la fabrication des pavés - Marché.-

Avis favorable.

Rapport transmis à l'Administration.

9° Réception des travaux relatifs à l'aménagement d'une rue entre la rue Alfred de Vigny et la rue Edmond Bailleux.

La Commission propose d'homologuer le procès-verbal de cette réception.

Rapport transmis à l'Administration.

10° Parc Barrois rue de Lannoy - Clôture mitoyenne.-

Les Etablissements Laroche-Lechat et la Société Gruson & Cie demandent à la ville de construire une clôture mitoyenne à frais communs.

La Commission estime qu'il est nécessaire de clôturer entièrement cette propriété déjà presque entièrement entourée de murs. Elle propose toutefois de ne participer dans la dépense que jusqu'à la hauteur légale des murs de clôture.

11° Demande d'un local provisoire pour la station de la Radio-diffusion des P.T.T.-

La Commission ne connaissant pas la grandeur des locaux nécessaires, l'affaire est remise à la prochaine séance. M. l'Adjoint Bondues recevra d'ici là l'Ingénieur des P.T.T. chargé des installations.

12° Ecole Baggio - Mobilier de réfectoire.-

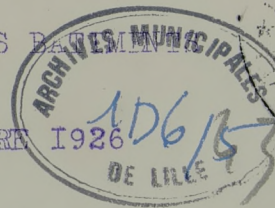
Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les propositions les plus avantageuses ont été faites par M. Gustave Sadoine, 329 rue Pierre Legrand à Lille.

Retourné au service pour exécution. Il n'y a pas lieu à marché, la dépense étant trop faible.

2ème COMMISSION

SOUS-COMMISSION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

SEANCE DU 5 OCTOBRE 1926



*MPS*  
L'Adm. Mun. renvoie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.  
LE 9.10.26  
M. PLANCHET.

Présents: M.M. Bour, Conseiller municipal,  
Debadts, " "  
Peeters, " "

Excusés: M.M. Bondues, Adjoint au Maire,  
Devernay, Conseiller municipal.

Absent: M. Doyennette, " "

Assistaient à la séance: M.M. Cochez, Fauvet, Leconte.

1°.- Démolition d'un baraquement rue Jeanne Hachette.-  
Baraquement N° 127.- Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été consenties par M. Vandecasteele (versement à la Ville de la somme de I.164 francs).

Avis favorable.-  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

2°.- Chemins vicinaux ordinaires.- Réception des travaux effectués en 1926.-

Avis favorable.-  
Le P.V. de réception est retourné au Service vicinal.

3°.- Marché St-Nicolas.- Installation particulière d'éclairage au gaz.-

M. Léonard demande l'autorisation d'installer l'éclairage au gaz, à ses frais, dans son étal.  
Avis favorable.-  
Fait retour au Service pour accorder l'autorisation.

4°.- Immeuble à la Ville rue du Lombart.- Dégâts à la toiture.-

La réparation incombe à l'Administration des P.T.T. qui offre à la Ville la somme de 847<sup>1</sup>/<sub>27</sub> pour que celle-ci effectue les travaux elle-même.- Cette somme étant suffisante pour exécuter la remise en état de la couverture, la Sous-Commission des Bâtiments est d'avis de l'accepter.- Un rapport, proposant l'inscription en recette de la somme de 847<sup>1</sup>/<sub>27</sub>, est envoyé à l'Administration.

5°.- Installation d'une boîte aux lettres, angle du boulevard Charles Delesalle et de la rue Marcel Sembat.-

Avis favorable.-  
Une note est envoyée à l'Administration.

6°.- Installation de tables au jardin de Fives et au square Grimonprez.-

La Sous-Commission est favorable à l'installation de tables et bancs au jardin de Fives et au square Grimonprez.- Cette installation pourrait être envisagée pour l'été prochain. Le Service va mettre cette question au point et soumettra des propositions à la Sous-Commission.

7°.- Carrières de Maupertus.- Vente de matériaux.-

Des pierres cassées et du sable, dont la Ville n'a pas l'utilisation, ont été cédés à des particuliers. Le produit de cette cession est de 731 francs.

Un rapport, proposant l'inscription en recette de pareille somme, est envoyé à l'Administration.

8°.- Eglise Saint-Sauveur.- Installation électrique d'éclairage et pour force.-

Le Curé de Saint-Sauveur demande l'autorisation d'électrifier, à ses frais, l'église Saint-Sauveur (éclairage - sonneries de cloches - soufflerie des orgues).

Avis favorable de la Sous-Commission, étant entendu que le projet sera soumis au Service et à l'Association des industriels du Nord de la France qui, de plus, contrôleront l'installation.

Réponse, dans ce sens, est envoyée au Curé de Saint-Sauveur.

9°.- Mur mitoyen entre le Magasin brûlé et l'immeuble N° 55 quai de la Basse-Deûle.- Réparation.-

Avis favorable à l'exécution des travaux nécessaires, la Ville ne devant, toutefois, participer dans la dépense que jusqu'à hauteur légale de clôture et sans les parties utilisées par elle.

Fait retour au Service pour exécution.

10°.- Lycée Faidherbe.- Réparations et aménagement.- augmentation du montant de l'adjudication.-

Des augmentations sont à prévoir par suite de l'élévation des prix de série et de travaux complémentaires qu'il a été indispensable d'exécuter. Toutefois, malgré ces augmentations, il n'est pas nécessaire de demander des crédits supplémentaires en raison des rebais consentis.

La Sous-Commission adopte les conclusions du rapport qui est envoyé à l'Administration.

11°.- Rectorat.- Travaux de menuiserie.- Réclamation de l'adjudicataire.-

L'adjudicataire a adressé une réclamation concernant des prix de règlement et dont la Sous-Commission prend connaissance.

12°.- Logement à l'Ecole Buffon.- Chauffage central.-  
Le Directeur de l'Ecole demande l'installation de radiateurs dans son logement.

La Sous-Commission et l'Administration municipale ont toujours refusé d'installer le chauffage central dans les logements des Directeurs et Directrices d'Ecoles. Pour une pièce ou deux, on fait, en effet, fonctionner toute l'installation les jeudis, dimanches, durant les vacances.-

La Sous-Commission est d'avis de ne pas donner satisfaction.

Une note est envoyée à l'Administration.

13°.- Aménagement de locaux de l'Ecole Franklin en vue du fonctionnement des Conseils de révision.-

La dépense, pour l'aménagement des locaux, est

évaluée 4.300 francs.

La Sous-Commission donne avis favorable à l'exécution des travaux proposée.

14°.- Station de radiodiffusion à Lille.- Local.-

Un local a été recherché dans un des immeubles appartenant à la Ville, pas trop éloignés de l'Hôtel des Postes.

La Sous-Commission est d'avis de proposer le local de l'Ecole Franklin à aménager pour les Conseils de revision - ou deux ou trois petites salles qui, peut-être, pourraient être disponibles, même école.

Le Service des Bâtiments va se mettre en rapport avec le Service compétent des P.T.T..

15°.- Installation de W.C. souterrains.-

Une Société privée a sollicité l'autorisation d'établir, à Lille, un certain nombre de W.C. souterrains.

Parmi les emplacements envisagés par le Service, savoir:

Place de Tourcoing,  
Boulevard des Ecoles,  
Boulevard Carnot (Place future dans la fortification),  
Maréchal Vaillant,  
Place Vanhoenacker,

la Sous-Commission n'en voit qu'un seul à proposer, celui de la place Vanhoenacker.

Fait retour du dossier à l'Administration.

16°.- Fourniture de pavés allemands.-

Des propositions ont été faites à la Ville par un fournisseur allemand. La Sous-Commission estime que la constitution d'un stock de pavés est utile, mais la Commission des Finances devrait examiner si l'opération est avantageuse pour la Ville.

Le dossier est envoyé à M. le Secrétaire général.

17°.- Pavage.- Programme de 1927.-

Le Service a établi un programme dont la Sous-Commission prend connaissance. Il sera examiné en détail par la Sous-Commission, au cours de sa prochaine réunion.

18°.- Travaux de tapisserie.- Marché Vicart.-

Jusqu'à présent, les heures d'ouvrier tapissier étaient payées 4<sup>f</sup>.75 à M. Vicart. Il demande que ce prix soit porté à 5<sup>f</sup>.25. Un membre de la Sous-Commission trouve ce prix élevé. La Sous-Commission est d'avis de proposer le règlement à raison de 5<sup>f</sup> l'heure.

Une note est envoyée à l'Administration.

OBJET DE L'AFFAIRE

MAIRIE DE LILLE

Commission- Ss-Commission

des Bâtiments- P.V. de la

réunion du 19.10.26.

Direction :

BUREAU :

*1240*

LILLE, LE



L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

L'Administration Municipale décide:

1°- qu'elle ne peut donner suite à la proposition de M. le Conseiller Debats, celui-ci ne pouvant légalement être chargé d'expertise à effectuer pour le compte de la Ville;

2°- que le Service des Travaux devra demander au service de l'Hygiène, en lui soumettant les propositions de M. Vicar, si le service de la désinfection pourra se charger des travaux que l'on proposait de confier à M. Vicar.

Dans la négative, la 5° Direction devra donner son avis sur les propositions de M. Vicar qui, si elles sont retenues, devra prendre le double engagement de faire les travaux et de les bien faire pour que la Ville ne soit pas amenée, dans un temps prochain à renouveler le matériel des théâtres.

Rédacteur : M

Expédié le

par

LE 6.11.26  
M. PLANQUE.

renvoyé à huitaine.  
le 23.10.26  
M. PLANQUE.

122, rue de la République  
106/152  
6ème COMMISSION.

Sous-Commission des Bâtiments.

Séance du 19 Octobre 1926.

Présents : M.M. BONDUES, Adjoint au Maire;  
BOUR, Conseiller Municipal;  
DEBADTS, d°  
DEVERNAY, d°  
COYNELETTE, d°  
PEETERS, d°

Assistaient à la séance M.M. COCHEZ, FAUVET, LECOMTE.

1°- Immeubles à la Ville - Démolition.

Il a été procédé à des adjudications restreintes - La Sous-Commission propose d'accepter les offres ci-après :

- a) Rue Jeanne Hachette - baraquement n°179. - M. Vandecasteele, soumissionnaire - Versement de 1605 frs à la Ville;
- b) Rue Jeanne Hachette - baraquement n°92. - M. Vandecasteele, soumissionnaire - Versement de 1435 frs à la Ville;
- c) Cour des Jardins n°14. - M. Vandecasteele soumissionnaire - Versement de 465 frs à la Ville.
- d) Rue de Paris n°41. - M. Verwaest soumissionnaire - Versement de 7575 frs à la Ville.

Les rapports sont envoyés à l'Administration.

2°- Pavage - Fourniture de sable - Adjudication.

Un cahier des charges a été établi en vue de la mise en adjudication d'une fourniture de 5.700 tonnes de sable pour le service du pavage.

Avis favorable.-

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

3°- Entretien des propriétés communales - Adjudication des Travaux.

Avis favorable à la mise en adjudication des travaux - Un lot supplémentaire est prévu (carrelage) - L'adjudication serait faite pour deux ans.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

4°- Prolongement d'un collecteur dans la rue nouvelle au droit du Central téléphonique.

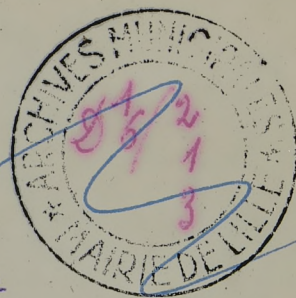
Les propositions du Service ont été approuvées par l'Administration municipale. La Sous-Commission des Bâtiments ratifie les dispositions du projet.

Le rapport est renvoyé au Service pour mise au point définitive du texte dudit rapport.

5°- Construction d'égouts rue Poilly prolongée, rues St-Gabriel et Eug. Jacquet - Installations de bouches d'égout rue de la Louvière et rue du Faubourg de Roubaix.

Avis favorable à la mise en adjudication des travaux.

Le rapport est envoyé à l'Administration.





6°- Egoûts rue des Bons Enfants, rue Léon Trulin, rue d'Amiens, Square Ruault - Fixation des dépenses.

Les travaux sont terminés et les décomptes définitifs ont été établis - Ceux-ci accusent dans l'ensemble une augmentation de dépense de 6.124 frs 46 - Cette augmentation est justifiée.

Le rapport est envoyé à l'Administration avec avis favorable.

7°- Halles Centrales - Installation particulière d'éclairage électrique.

M. Caulier demande l'autorisation d'installer l'éclairage électrique dans ses bureaux. La Sous-Commission des Bâtiments est d'avis d'accorder l'autorisation à condition qu'il soit établi un branchement spécial d'abonné à la Lilloise.

La demande de M. Caulier est retournée à M. le Chef de la 5ème Direction.

8°- Halles Centrales - Reconstruction de l'estrade du minck.

La Sous-Commission donne ses préférences à la reconstruction de l'estrade en béton armé.

Des propositions lui seront soumises ultérieurement.

9°- Affichage aux Halles Centrales et au Marché de la Nouvelle Aventure.

Conformément aux prescriptions du cahier des charges, la Ville peut faire cesser à toute époque la jouissance d'une partie des emplacements concédés à l'affichage.

Dans ces conditions, la Sous-Commission propose de supprimer complètement l'affichage sur les Halles Centrales, ainsi que sur les façades du Marché de la Nouvelle Aventure où sont effectués des travaux de remise en état. Une surface égale à celle supprimée serait remise au concessionnaire sur la façade postérieure du marché (côté place de la Nouvelle Aventure).

10°- Fontaine Wallace place de la Nouvelle Aventure - Demande de déplacement.

La 5ème Commission demande que la Fontaine Wallace Place de la Nouvelle Aventure, soit déplacée et installée façade du Marché, côté rue Léon Gambetta.

La Sous-Commission des Bâtiments n'est pas favorable en principe au déplacement de la fontaine. Toutefois comme le fonctionnement des fontaines est arrêté l'hiver, la Sous-Commission est d'avis d'attendre. La question sera reprise ultérieurement.

11°- Urinoirs et W.C. souterrains Grand'Place - Remise en état.

Une étude sommaire a été faite en vue de la remise en état des urinoirs et W.C. souterrains Grand'Place.

La Sous-Commission propose de surseoir. Des travaux pourront être envisagés en même temps que les travaux de restauration du marché St-Nicolas en 1927.

12°- Lycée Faidherbe - Agencement de logements.

Des travaux dont le montant ne dépasserait pas 25.000 frs permettraient d'aménager 5 pièces dans des locaux disponibles du lycée Faidherbe. La dépense serait prélevée sur les crédits de dommages de guerre du lycée.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

13°- Lycée Fénelon - Aménagement de 2 classes.

Il est possible d'aménager deux nouvelles classes au Lycée Fénelon à peu de frais. La dépense prévue est en effet de 3.500 frs. L'Installation de 2 classes a été demandée par Mme la Directrice du Lycée et M. le Recteur.

Avis favorable de la Sous-Commission. La dépense sera prélevée sur le crédit d'entretien.

Fait retour au Service pour exécution.

14°- Théâtres municipaux - Entretien des tentures, sièges garnis, tapis et rideaux.

Des propositions ont été demandées à M. Vicart pour l'entretien des tentures, sièges garnis, tapis et rideaux des théâtres municipaux. M. Vicart demande un contrat de 3 ans au prix forfaitaire annuel de 7.500 francs.

Avis favorable de la Sous-Commission.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

15°- Grand Théâtre - Ascenseur.

Des propositions ont été demandées à différentes maisons pour la remise en état de l'ascenseur. Seules les maisons Berry et Verlinde ont fait une offre de remise en état. D'autres maisons telles que " Otis Piffre " estiment que la seule solution admissible, c'est le remplacement de l'appareil.

Le devis de la maison Berry s'élève à 16.700 francs et celui de la maison Verlinde à 15.900 francs.

Un appareil neuf coûterait environ 60.000 francs.

La Sous-Commission transmet le rapport à l'Administration pour décision de principe .

16°- Abattoirs - Isolateurs en porcelaine des lignes électriques.

On constate que les isolateurs en porcelaine des lignes électriques des abattoirs se fendent puis tombent. Un premier examen n'a pas permis de trouver les causes de cette destruction. Les recherches vont continuer, mais en attendant les isolateurs seront remplacés au fur et à mesure de leur destruction.

Le rapport est retourné au Service.

17°- Ecole Baggio - Fourniture de bois pour dessus d'établis.

Avis favorable à la mise en adjudication restreinte de la fourniture des bois pour dessus d'établis de l'atelier d'ajustage.

Des propositions sont demandées à différents menuisiers.

18°- Ecole Baggio - Peinture - Travaux supplémentaires.

Un devis a été établi pour l'exécution de travaux non prévus au projet définitif, mais qu'il serait indiqué d'effectuer.

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

19°- Faculté de Médecine - Travaux.

Une liste de travaux à exécuter à la Faculté de Médecine a été remise par le Doyen. Le Service des Bâtiments va établir le devis des travaux urgents (couvertures, chêneaux, etc...) puis le devis des autres. La Sous-Commission ira ensuite sur place.

20°- Carrières de Maupertus - Vente de matériaux.

Il a été livré à un particulier, des moellons dont la Ville n'a pas l'utilisation. Le montant de la vente est de 1680 francs.

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

21°- Carrières de Maupertus - Remise en état des appareils de concassage et criblage - Marché.

Un marché s'élevant à 30.000 francs a été passé avec M. Burnouf.

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

.....

2°- Eglise St-Pierre St-Paul - Mouvements constatés dans les gros piliers du centre.

Ces mouvements ayant été signalés, M.Ghesquière, architecte expert de la Ville, a été chargé de procéder à une visite des lieux. M.Ghesquière propose de faire des vérifications minutieuses afin de suivre la marche des mouvements des piliers.

---

À propos de la désignation d'architectes experts, M.Debadts, architecte agréé, Conseiller Municipal, propose de demander au Service du Contentieux si un architecte Conseiller municipal, peut être expert de la Ville, étant entendu qu'il ne toucherait pas d'honoraires dans les cas ci-après :

1°- Constatations dans des bâtiments à la charge de la commune et pouvant engager la responsabilité de la ville en cas d'accident (écoles, églises, etc...);

2°- Expertises lorsqu'il est présumé que des immeubles à des particuliers menacent la sécurité publique.

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la  
Commission sous réserve des dérogations qui  
auraient pu être prises pour les affaires  
ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou  
d'une instruction complémentaire.  
LE 20.11.26  
M. PLANQUE.

2ème COMMISSION

SOUS-COMMISSION DES BATIMENTS.

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 1926



Présents : III. BONDUES, adjoint au Maire  
BOUR, Conseiller Municipal.  
DOYENNETTE d°  
PETERS d°

Excusés : III. DEBADES d°  
DEVERNAY d°



Assistaient à la réunion : III. Cochez, Fauvet, Lecante .

#### I - DEMOLITION D'IMMEUBLES A LA VILLE.

Il a été procédé à des adjudications restreintes - Les conditions les plus avantageuses pour la Ville sont indiquées ci-après :

- a) baraquement N° 68 Rue Jeanne Hachette - M. Vantroyen offre 1650 Francs à la Ville.
- b) baraquement N° 7 Rue Jeanne Hachette - M. Vantroyen offre 1.700 Francs à la Ville.
- c) Immeuble rue de Haubeuge angle rue Diderot - M. Raymond Lesur offre 3.501 Frs à la Ville.

Les rapports sont envoyés à l'Administration.

2° Vente de vieux métaux - Il a été procédé à la vente, au plus offrant, de vieux métaux se trouvant au magasin brûlé. Le produit de la vente est de 27.185 Frs,53 .  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

#### 3° Mitoyenneté Bains Lillois avec propriété de M. DELEFOSSE.

Du compte de mitoyenneté établi il résulte que la Ville est redevable de la somme de 208 Frs,88 à M. Delefosse - Avis favorable au paiement de cette somme.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

#### 4° Ecole BAGGIO - Dessus d'établi en orme.

Des propositions ont été demandées à différents entrepreneurs - Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été consenties par M. Joseph Chantry à Lions-en-Baroeul - M. Chantry va être convoqué pour donner des précisions en ce qui concerne le délai d'exécution.

Si les conditions de délai sont satisfaisantes un marché s'élevant à 3.992 Francs,50 sera passé avec cet entrepreneur.

#### 5° Abattoirs - demande d'autorisation par la Société " Le Progrès " de construire un baraquement -

Ce baraquement serait destiné à la vente publique de cuirs. La sous-Commission demande que le projet de baraquement lui soit soumis.

Retour au service pour faire le nécessaire.

6° Travaux de tapisserie en 1925. Marché - Augmentation de dépenses.

Le marché passé pour 1925 prévoyait une dépense de 20.000 Francs (montant maximum des marchés).  
Il a été dépensé 106.570 Francs,55.  
La Sous-Commission approuve l'augmentation de dépenses.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

7° Fourniture de cordes et ficelles en 1925 - Marché - Augmentation de dépenses.

Le marché passé pour 1925 prévoyait une dépense de 5.000 Francs.  
Il a été dépensé 12.409 Frs,33.  
La Sous-Commission approuve l'augmentation des dépenses.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

8° Eclairage public rue de Cronstadt -

La rue de Cronstadt est une voie privée dans laquelle existe une canalisation de gaz.

La Sous-Commission est d'avis d'installer et d'entretenir, aux frais de la Ville, quelques lanternes sur consoles pour l'éclairage public.

Fait retour du rapport à l'Administration Municipale.

9° Installation aux frais de la Ville d'un jeu de boules lyonnaises Boulevard des Ecoles.

La dépense d'installation sera de 750 Francs environ.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Dossier transmis à M. le Secrétaire Général.

10° Station d'épuration des eaux du quartier des abattoirs. Installation de tuyaux en fonte au lieu de tuyaux en poterie.

Ce travail est nécessaire et la Sous-Commission donne un avis favorable à son exécution. Toutefois la Sous-Commission demande que ce travail soit ajourné jusqu'à l'année prochaine.

Fait retour au service pour reprendre l'affaire au début de 1927.

11° Installation d'un garde-corps en béton armé Porte des Postes.

Ce garde-corps serait semblable à celui installé Porte de Roubaix - La dépense est évaluée à 2.400 Francs.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

12° Publicité dans les urinoirs du Grand'Garde -

Avis défavorable.

Demande retournée à M. le Secrétaire Général.

13° Procès-Verbal du 19 Octobre 1926 de la Sous-Commission - Décision de l'Administration.

La Sous-Commission prend connaissance de la décision de l'Administration concernant :

I° La désignation d'architectes experts ( suite à la demande

faite par M. le Conseiller Debadts).

2° l'entretien et la désinfection des tentures, velours etc... des théâtres.

I4° Travaux de tapisserie en 1927 - Marché -

Le marché Vicart expire le 31 Décembre 1926. La Sous-Commission examine dans quelles conditions on pourrait traiter en 1927, soit marché à passer avec H. Vicart, soit adjudication - Celle-ci ne semble pas possible à la Sous-Commission qui propose de renouveler le marché Vicart.

I5° Halles centrales - Estrade du minck.

La Sous-Commission approuve le projet qui lui est soumis (maçonnerie de briques et béton armé) - Les travaux seront confiés à l'entrepreneur de l'entretien.

Fait retour au service pour exécution.

I6° Immeubles à la Ville - Réparations -

MM. les Conseillers Devornay et Martin délégués par la 2ème et la 5ème Commission ont procédé à la visite de différents immeubles occupés par des particuliers et appartenant à la Ville ils ont proposé l'exécution de quelques travaux.

Fait retour au service pour faire le nécessaire.

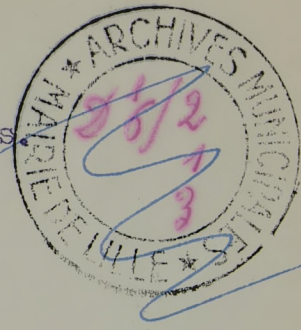
---

1326  
L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

2<sup>e</sup> Commission.

Sous-Commission des Bâtiments

Séance du 30 Novembre 1926.



LE 11.12.26  
M. PRÉSID.

Présents : M.M. Bondues Adjoint au Maire.  
Bour, Conseiller municipal  
Devernay d°  
Peeters d°

Excusés : M.M. Debadts, d°  
Cochez, Directeur des Travaux Municipaux.



Assistaient à la séance: M.M. Fauvet et Leconte.

1° - Égout collecteur dans la fortification entre la gare des voyageurs et le Boulevard Carnot. Mise en adjudication.-

Les travaux ont été adjugés aux établissements Zublin et Cie mais par suite de la hausse des prix des matériaux et de la main-d'œuvre l'adjudicataire a demandé la résiliation de l'entreprise. La demande faite a été reconnue fondée. Dans ces conditions le projet a été remanié en vue d'une nouvelle adjudication. Celle-ci aurait lieu dans la forme habituelle. Le Rapport est envoyé à l'Administration.

2° - Réception définitive de travaux de construction d'égouts.

La réception définitive des travaux désignés ci-après a été prononcée :

a) égouts rues Boilly et Molière, rue du Bourdeau, rectifiée, rue Eugène Maertens.

b) égouts rues Van Dyck et d'Austerlitz.

Avis conforme de la sous-commission.

Les rapports sont envoyés à l'Administration.

3° - Pétition en vue de la construction d'un égout public rue de Jannapes entre les rues Royale et St-André.

Les efforts de la Ville doivent porter sur les égouts collecteurs avant les égouts secondaires, et sur les égouts prévus dans les rues où le pavage doit être refait à neuf. La rue de Jannapes n'est pas dans un des cas ci-dessus. Il ne paraît pas possible de donner satisfaction à la demande faite.

Rapport et projet de réponse envoyés à l'Administration.

4° - Pavage de la rue des Stations - Réclamation de l'Échainé.

La Sous-Commission décide de joindre cette réclamation au dossier concernant le programme des travaux de pavage de 1927 et années suivantes.

5° - Service du Pavage - Fourniture de gravier et de porphyre.- Adjudication restreinte.

Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été faites par M. Danset. Deux marchés ont été passés que la Sous-Commission approuve.

Les rapports sont envoyés à l'Administration.

6° - Passerelle Vauban - Réparation de dégâts - Admission en recette.-

Ces dégâts ont été évalués 450 frs.

Avis favorable de la Sous-Commission à l'admission en recette de pareille somme.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

7° - Cession de vieux pavés à la Cie des Tramways.-

La Cie des Tramways demande la cession de 5 à 10 mille vieux pavés pour la réfection de la ligne P.

Le service propose de fixer le prix de vente de 1500 francs le mille.

Avis favorable de la Sous-Commission étant entendu que les pavés ne seront pas choisis, mais seront pris tout venant, sur le tas, sous la surveillance d'un agent du service du pavage.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

8° - Vente de vieux métaux.- Admission en recette.-

Il a été procédé à la vente, au plus offrant, de vieux métaux se trouvant au magasin des eaux rue St-Bernard.

Le produit de la vente est de 9.624 f 41 - Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

9° - Réparations à un immeuble contigu à l'établissement municipal de bains rue des Sarrazins.

Ces réparations sont nécessitées par suite d'humidité provenant de l'établissement de bains.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

10° - Dégât à un immeuble à la Ville, 45 Boulevard Carnot - Admission en recette.

Ces dégâts commis par M. Muylaert adjudicataire de travaux de démolition sont évalués 250 frs.

Avis favorable de la S/Commission à l'admission en recette de pareille somme.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

11° - Démolition de cloisons, immeuble dit "des Dominicains" adjudication restreinte.

Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été faites par M. Boogmans (versement à la Ville d'une somme de 9.100 frs)

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

12° - Démolition de baraquements Rue Jeanne Hachette - Adjudication restreinte.

Cinq baraquements sont à démolir. Les propositions les plus avantageuses pour la Ville sont indiquées ci-après :

Baraquement III-M. Vandecasteele-Versement à la Ville de	1435	f
- 180-	-	2000 f
- 167-M. Lesur	-	1215 f
- 174-	-	1215 f
- 157-	-	1215 f

Avis favorable de la S/Commission.

Le rapport est envoyé à l'Administration.



13° - Serre du jardin Vauban - Réception définitive.-

La réception définitive de la partie métallique de la 6ème serre a été prononcée.

Elle est ratifiée par la S/ Commission.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

14° - Hôtel Académique - Restauration - 7ème lot - Couverture en zinc - Plomberie - Augmentation de dépenses.-

Une augmentation de l'importance du lot est justifiée par suite de l'élévation des cours des métaux.

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

15° - Palais Rameau - Remplacement de verres clairs derrière l'orgue par des verres de couleur.-

Des échantillons seront soumis à une délégation de la Sous-Commission composée de M.M. Doyennette et Peeters. Dès que le choix sera arrêté le remplacement sera effectué.

16° - Palais Rameau - Préservation de l'orgue contre l'humidité. Le Service ira sur place avec M. le Docteur Bédart.17° - Faculté de Droit - Peinture intérieure.-

M. le Doyen de la Faculté de Droit signale l'état de malpropreté dans lequel se trouvent les murs, plafonds et menuiseries intérieures de la Faculté et il demande que les travaux nécessaires soient effectués.

La Sous-Commission des Bâtiments est d'avis de faire d'abord établir le devis. Elle ira sur place ensuite.

Note envoyée au Service pour établissement du devis.

18° - Hôtel Académique - Demande de remplacement de lampes électriques Dossier renvoyé à l'Administration avec avis conforme à celui exprimé par le Directeur des Travaux Municipaux.19° - Théâtres Municipaux - Entretien des rideaux, tentures, tapis meubles garnis, etc.

A la demande du service des Bâtiments, M. Vicart a fait des propositions pour l'entretien à forfait des tentures, tapis, etc des théâtres.

Le 6 Novembre 1926, l'Administration municipale décidait qu'il y avait lieu de soumettre ces propositions au service de l'hygiène et de lui demander s'il pourrait le cas échéant se charger des travaux.

Le 18 novembre 1926 M. le Docteur Ducamp faisait connaître que le service municipal pouvait assurer la désinfection, mais non le brosseage et le dépoussiérage.

La Sous Commission signale, relativement à la proposition du Service de l'hygiène, que le travail le plus important, démontage, transports, nettoyage remontage, resterait à faire que les responsabilités ne doivent pas être partagées et que par suite le travail ne doit pas être divisé. Dossier renvoyé à l'Administration.

20° - Peinture des chaises de jardins.-

Le Service de la Propreté publique qui a les chaises en consigne propose d'embaucher un ouvrier peintre, de lui fournir la peinture et de le payer aux pièces.

D'après une estimation faite par le Service des Bâtiments il ressort que la solution et les prix proposés ne sont pas avantageux pour la Ville. Autrefois, ainsi que le signale M. le Secrétaire Général, l'ouvrier de section employé à la Mairie exécutait les

travaux de peinture d'un certain nombre de chaises.

La Sous-Commission est d'avis de continuer à utiliser l'ouvrier de section. Pour le surplus (partie de beaucoup la plus importante), elle estime qu'il y aurait lieu de demander à M. le Commandant du Bataillon des Sapeurs Pompiers de vouloir bien s'en charger. Les sapeurs-Pompiers pourraient également faire les réparations. Une note est envoyée à l'Administration.

21° - Utilisation de la Porte de Paris pour l'installation d'un poste de Radiodiffusion.-

Un devis a été établi. Ce devis ne comporte que des travaux de bâtiment indispensables; il s'élève à 24.000 frs environ.

La Sous-Commission décide de le transmettre à l'Administration pour décision à prendre.

22° - Abattoirs - Construction d'un bureau et d'un baraquement pour vente de cuirs.

La Société "le Progrès" ayant demandé l'autorisation de construire un bureau et un baraquement pour la vente des cuirs, des plans lui ont été réclamés.

Cette société a répondu mais elle demande maintenant que l'installation soit faite par la Ville. Elle s'engagerait à payer un loyer tenant compte de l'amortissement.

La Sous-Commission n'est pas d'avis d'accepter cette nouvelle proposition.

Le dossier est envoyé à l'Administration.

23° - Conseil de Prud'hommes - modification des cloisonnements -

Le Président Général demande l'exécution de quelques travaux. Avis favorable de la Sous-Commission. Fait retour au Service pour exécution. Le Service devra au préalable se mettre d'accord avec la Chambre de Commerce.

24° - Fête de l'Arbre de Noël de l'Ecole Mozart. (Parvis St-Michel).

La Directrice demande l'installation d'une petite scène, l'envoi de quelques plantes vertes et de chaises.

La S/ Commission est d'avis de faire le nécessaire dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Fait retour au service pour exécution.

25° - Chalet de nécessité Grand'Place (sous l'abri des tramways)

Demande de travaux par le concessionnaire.

Le concessionnaire a demandé que la Ville fasse effectuer le curage de la fosse. Le Service du Contentieux estime que ce travail incombe à l'exploitant et non à la Ville. La Sous-Commission propose par suite de répondre par un refus au concessionnaire.

Fait retour au service.

26° - Matériel de literie disponible.-

Par suite de la suppression des lits de camp des postes de police 20 draps et 21 taies sont disponibles. Le Service propose de les remettre au Service des Ecoles pour le camp de vacances Ghesquière. Avis favorable de la S/ Commission.

27° - Etablissement de bains - douches-Quartier du Vieux-Lille - Visite par la Commission - Compte rendu.-

Une délégation de la S/Commission s'est rendue samedi 27 Novembre 1926 au chantier de la rue Maracci. Elle a constaté que l'établissement de bains pouvait être terminé rapidement. La mise en exploitation peut être envisagée pour le courant de Janvier.

La délégation estime qu'il y a lieu de faire occuper le logement du régisseur dès que ce logement sera prêt. D'ici là il y aurait intérêt à charger le concierge du magasin brûlé d'exercer une surveillance afin d'empêcher qu'il se commette des vols ou déprédations.  
Avis conforme de la Sous-Commission.

28° - Ecole Baggio - Annexe rue des Sarrazins. - Mobilier. -  
M.M. Doyennette et Peeters feront des propositions à la S/Commission.

29° - Hôtel Académique - Travaux d'aménagement intérieur - Clôture.  
Un projet a été dressé par l'Architecte M. Delannoy. La S. Commission charge M.M. Doyennette et Peeters de procéder à un examen détaillé des propositions faites.

30° - Demande d'installation d'éclairage électrique - Casernes Malus et Bouvines. -

Le Commandant du Bataillon de Sapeurs pompiers demande l'installation de l'éclairage électrique Casernes Malus et Bouvines. Il propose de confier le travail à un électricien de la Ville et deux sapeurs. Avant d'examiner la proposition faite la Sous-Commission désire connaître approximativement ce que coûteraient ces installations d'éclairage.

31° - Construction d'une passerelle au Mont-de-Terre - Voeu du Conseil général. -

Le 28 Septembre 1926 le Conseil Général a émis le voeu que sans retard, une passerelle soit établie au pont du chemin de fer dit du Mont de Terre.

En Mars 1923 la Commission des Travaux a transmis à l'Administration avec avis favorable un marché s'élevant à 10.100 f passé avec M. Quille constructeur à Merville et concernant l'exécution au Pont existant, d'un trottoir en encorbellement pour piétons.

A la même époque l'Administration municipale a estimé qu'avant de traiter définitivement il y avait lieu d'attendre qu'elle ait été saisie du projet de gare de passage. La S/ Commission des Bâtiments estime, comme la Commission des Travaux de 1923, que les travaux prévus au Pont du Mont de Terre sont nécessaires. La dépense qui aurait été de 10.100 f en 1923 sera de 20 à 25.000 frs maintenant.

Le dossier est retourné à l'Administration.

32° - Pavage Place de Strasbourg. -

Les voies de tramway ont été rectifiées et coupent maintenant le terre plein. La voie désaffectée côté Place de la République va être démontée et le repavage sera nécessaire. La Sous-Commission estime qu'il serait indiqué de remanier entièrement le pavage de la Place.

33° - Passerelle du Bois de Boulogne - Une passerelle en béton armé doit être construite en remplacement de la passerelle provisoire actuelle.

Le Service de la Navigation est chargé de la reconstruction de l'ouvrage détruit pendant la guerre, la Ville n'ayant à recevoir aucune indemnité de dommages de guerre. Toutefois comme la passerelle se trouve située dans l'une des plus belles promenades de la Ville le Service de la Navigation a demandé que la Ville mette les travaux en adjudication et fasse choix d'un projet qui lui donne satisfaction au point de vue esthétique. Les dépenses pour une passerelle d'un type courant seraient payées par la Navigation, les dépenses supplémentaires par la Ville.

L'Adjudication a eu lieu mais aucun des projets n'a pu être retenu soit à cause du prix trop élevé soit à cause des dispositions proposées par les concurrents.

Une 2<sup>e</sup> adjudication devra être faite sur de nouvelles bases. Cette adjudication pourra avoir lieu pendant l'hiver 1926-1927 de façon que les travaux puissent commencer à la belle saison.

1371  
L'Adm. Mun. ratifie les propositions  
de la Commission sous réserve

2ème COMMISSION

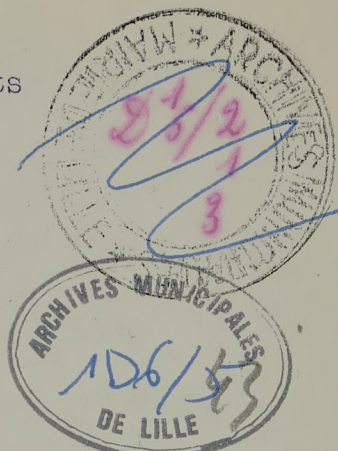
des décisions qui auraient pu être prises  
pour les affaires ayant fait  
l'objet d'un rapport spécial ou d'une  
instruction complémentaire.

Sous-Commission des Bâtiments  
Séance du 7 Décembre 1926

LE 23.12.26

H. PLANQUE.

Présents : M.M. BONDUES, Adjoint au Maire,  
BOUR, Conseiller Municipal,  
DOYENNETTE, d°  
Excusé : M. PEETERS, d°  
Absents : M.M. DEBADTS, d°  
DEVERNAY d°



Assistaient à la séance : M.M. COCHEZ, FAUVET, LECONTE.

1° Rectification au procès-verbal de la séance du 30 Novembre 1926  
M. Doyennette Conseiller Municipal dont le nom ne figure pas dans  
la liste des présents assistait à la séance.

2°- Halles centrales - Eclairage d'hiver marché du Faisan -  
Il a été demandé l'éclairage du marché du Faisan (merchants éta-  
lagistes) les mercredi et samedi de chaque semaine pendant la  
saison d'hiver, de 16 h à 17 h 1/2. Avis favorable.  
Retour au Service pour exécution.

3°- Immeuble à la Ville 57 rue de la Vignette - La cour de cet  
immeuble est couverte par un lanterneau qui menace ruine. Il n'est  
plus possible de le réparer. La Sous-Commission décide sa démoli-  
tion. M.M. Bour et Doyennette iront ensuite visiter ledit immeuble.  
Fait retour au Service.

4°- Bains Sarrazins - Logement du Régisseur - Humidité.  
Il a été signalé qu'une chambre au 1er étage était très humide  
et la Sous-Commission avait demandé qu'il soit procédé à une visi-  
te des lieux. Le Service a constaté que ladite chambre n'était  
pas humide. Toutefois, elle est exposée au Nord et il y fait froid.  
Le remède c'est d'y faire du feu de temps à autre.  
Fait retour au service.

5°- Resserre des Halles Centrales - Réception définitive-  
Avis favorable à la réception définitive des travaux.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

6°- Curage des égouts - Bordereau des prix de 1927-  
Conformément aux prescriptions du cahier des charges les prix sont  
à réviser; ils doivent être majorés de 14.36 %.  
La Sous-Commission n'a pas d'observation à formuler.  
Fait retour au Service pour exécution.

7°- Carrières de Maupertus à Taille de pavés Marché -  
Le marché passé en 1925 avec M. Procureur pour la taille de  
300.000 pavés arrive à expiration. Un nouveau marché pour la  
taille de 100.000 pavés est proposé. Avis favorable.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

8°- Vente de pavés de rebut, de vieilles briques et de cassons.  
Rapports proposant l'admission en recettes du produit de ces ven-  
tes, adoptés et envoyés à l'Administration.

9°- Déversement dans les égouts et canaux d'eaux industrielles  
Réglementation- Un projet d'arrêté est soumis à la Sous-Commis-  
sion. Avis favorable.  
Projet d'arrêté transmis pour avis au Service d'hygiène.

10°- Branchement de fosse septique de l'immeuble 30 Rue du Sec  
Arenbault - Le déversement sera effectué provisoirement dans le ca-  
nal de la rue de Paris. Le branchement définitif sera raccordé à  
l'égout de la rue du Sec Arenbault dans un délai de six mois.  
Avis favorable.  
Fait retour du dossier au Service de l'Assainissement.

11°- Pavage de la Place Philippe le Bon- Réclamation -  
La Sous-Commission prend connaissance de cette réclamation.  
A classer au dossier ( programme des travaux de pavage)

12°- Salle des Fêtes de l'Université - Projet pour rendre les  
chaises solidaires par groupes de 5 et 7. Propositions faites  
par le Service à la demande de la Commission de Sécurité.  
M. Doyennette est désigné par la Sous-Commission pour examiner  
ces propositions.  
Fait retour au Service.

13°- Terrain de jeux sur la fortification - La Sous-Commission  
décide de transmettre avec avis favorable le dossier à l'Adminis-  
tration.

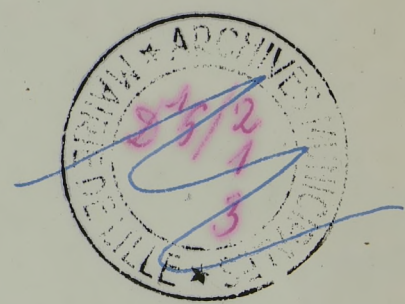
14°- Suggestions du Syndicat central du Personnel Municipal-  
Ces suggestions ont été examinées par le Service, l'adjoint délégué  
et ont donné lieu à des propositions par la Sous-Commission du  
Personnel. La Sous-Commission des Bâtiments prend connaissance  
des avis émis et propositions faites et donne également son avis.  
Fait retour des dossiers communiqués.

*Le 21.12.26  
Ratifié  
sans observations  
glancé*

2ème Commission

Sous-Commission des Bâtiments

Séance du 21 Décembre 1926



Présents : MM. BONDUES, adjoint au Maire,  
BOUR, Conseiller Municipal,  
DEBADTS,                    d°

Absents : MM. DOYENNETTE,           d°  
              PETERS,                    d°

Assistaient à la Séance : MM. COCHEZ, FAUVET, LÉCONTE.

1° - Vieilles chaudières provenant du Palais Remeau - Mise en vente.-

Il a été procédé à une demande de prix. L'offre la plus avantageuse pour la Ville a été faite par MM. VAN DEN OOSTENDE & DEHUY (versement à la Ville de 461 frs)

Avis favorable.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

2° - Immeuble à la Ville 20 rue du Bourdeau - Démolition.-

Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été faites par M. LESUR (versement à la Ville de 705 frs)

Avis favorable.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

3° - Ecole Franklin - Travaux de remise en état - 1er Lot - Réception.-

Avis favorable.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

4° - Eglise Ste-Catherine - Remise en état des Couvertures - 1er et 2é Lots - Réception.-

Avis favorable.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

5° - Palais des Beaux-Arts - Travaux de réfection et de remise en état - 1er, 2é, 3é, 7é Lots - Réception.-

Avis favorable.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

6° - Station de désinfection et établissement de bains-douches quartier du Vieux-Lille - Travaux de béton armé - Réception.-

Avis favorable.  
Le Rapport envoyé à l'Administration.

7° - Travaux de tapisserie en 1927 - Marché.-

Un marché a été passé avec M. VICART.  
Avis favorable.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

8° .....

8° - Construction d'un égout collecteur Boulevard Carnot et d'un égout collecteur rue du Polinel - Limite de la retenue de garantie.-

Le service propose de limiter à 20.000 francs la retenue de garantie concernant chacun de ces deux égouts collecteurs.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Les Rapports sont envoyés à l'Administration.

9° - Eglise St-Maurice - Pose d'un monument votif.-

Le Doyen de St-Maurice demande l'autorisation d'enchaîner dans un mur intérieur de l'Eglise St-Maurice, un petit monument votif.

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

10° - Pavage de trottoir angle rue Gambetta et Allée de la Renaissance - Prêt de pavés de rebut.-

M. BOUCAUT propriétaire de l'immeuble à l'angle de la rue Gambetta et de l'Allée de la Renaissance a cédé à la Ville une bande de terrain qui sera incorporée à la voie publique. Actuellement elle fait toujours partie du trottoir. M. BOUCAUT demande à titre de prêt des pavés de rebut pour paver cette partie de trottoir provisoire d'environ 25 m<sup>2</sup>.

Avis favorable.

Une note est envoyée à l'Administration.

11° - Eégout collecteur rues de la Halle, Voltaire, d'Anjou et Façade de l'Esplanade - Dépose des voies de la Compagnie des Tramways.-

Le démontage des voies de tramways dans ces rues est indispensable pour la construction de l'égout collecteur prévu. Mais la question qui se pose est de savoir si cette voie de tramway sera remontée après les travaux. Si le remontage est effectué, l'ensemble des travaux de pose et dépose est à la charge de la Ville.

Si la ligne n'est pas rétablie, le démontage pourrait être mis à la charge de la Compagnie.

Dans ces conditions, la Sous-Commission est d'avis d'inviter la Cie à procéder au démontage des voies et de surseoir au règlement de la dépense, celui-ci pouvant n'être pas à faire s'il est décidé de ne pas rétablir les voies.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

12° - Eclairage supplémentaire du Carreau des Halles.-

Le service va compléter le dossier par l'indication des dépenses à effectuer et le transmettra à la Commission des Marchés.

13° - Hôtel des Canonniers - Inscription des dates des sièges de Lille.-

La Sous-Commission n'est pas d'avis de toucher aux inscriptions; il lui a été fait remarquer en effet par M. l'Adjoint BONDUES que le nouveau plan de Lille prévoyait l'élargissement de la rue des Canonniers, élargissement devant entraîner la démolition de la façade. Fait retour du dossier à M. le Secrétaire Général.

14° - Demande de location de l'ancien poste de Pompiers an-  
ale des rues Princesse et du Baguinage.-

Avis défavorable à la location, la Ville pouvant avoir à  
utiliser ce local.

Note envoyée à l'Administration.

15° - Nouveau Boulevard - Déplacement du bureau d'octroi.-

La ligne de parquette de la Cie Mongy va être mise en exploi-  
tation prochainement. Comme elle traverse le Boulevard, les autos  
et voitures devront marquer l'arrêt; il y a pas suite intérêt à  
ce que le bureau d'octroi soit à côté de ce point d'arrêt. La Cie  
Mongy accepterait de payer la moitié de la dépense de déplacement  
du bureau avec maximum de participation fixé à 500 frs.

Pas d'observation de la Sous-Commission à ce sujet.

16° - Lignes pour diffusion pour T.S.F.-

L'association de radiophonie du Nord de La France demande  
l'autorisation d'installer plusieurs lignes pour relier diverses  
salles de ville au futur Auditorium. Des premières lignes à  
installer seront celles du Conservatoire, du Palais Rameau, du  
Kiosque du jardin Vauban.

La Sous-Commission des Bâtiments est d'avis d'accorder l'au-  
torisation demandée mais elle estime qu'il y a lieu tout d'abord  
d'attendre l'accord avec les Monuments historiques au sujet de  
l'utilisation de La Porte de Paris comme auditorium.

Fait retour au service des Bâtiments pour réponse à l'asso-  
ciation.

17° - Murs mitoyens construits en Om23.-

Autorisation de conserver ces murs.-

M. PIGNERRE architecte autorisé à construire deux maisons  
jumelées avec murs séparatifs de 0.34 a établi ces murs en Om23.

Il demande maintenant l'autorisation de conserver ces murs  
en 0.23.

La Sous-Commission des Bâtiments estime que cette affaire est  
à soumettre au Service du Contentieux.

Dossier transmis audit Service.

18° - Location d'une partie de La Halle aux Sucres par la  
Manufacture des Tabacs.-

Des pourparlers ont eu lieu avec la manufacture des tabacs  
pour la location d'une partie de la Halle aux Sucres. Il y a en  
échange de lettres. Un point est à préciser c'est celui qui a  
trait à la durée de la location. La Sous-Commission propose d'in-  
diquer que la location est faite pour une durée de cinq ans avec  
faculté de proroger ensuite par périodes d'un an.

Dossier retourné à l'Administration.

19° - Versement anonyme - Construction d'une habitation à  
bon marché.-

Une somme de 50.000 frs a été versée par un anonyme et le  
Conseil municipal a décidé de construire une habitation à bon  
marché. La Sous-Commission des Bâtiments est appelée à examiner  
la question construction proprement dite. La Sous-Commission dési-  
re avoir des indications sur les points suivants :

La construction revien-dra-t-elle à l'Office ou restera-t-elle  
à la Ville ?

Le terrain sera-t-il donné gratuitement par la Ville ?

Percevra-t-on un loyer et dans l'affirmative qui l'encaisse-  
ra ?

Qui sera chargé de l'entretien ?

Dossier retourné à l'Administration.



20° - Lycée Faidherbe - Dommages de Guerre.-

Une somme de 3926.62 donnée en justification de emploi au Lycée n'a pas été admise en signalant que les travaux effectués sont à la charge de la Ville comme frais d'entretien.

L'entretien du lycée n'est pas à la charge de la Ville mais à la charge de l'Etat. Un rapport sera envoyé à l'Administration.

21° - Travaux de Pavage Bds Montebello et Victor Hugo - Eclairage électrique Banlieue d'Esquermes - Groupe scolaire Faubourg de Béthune - Article paru dans la Dépêche.-

Dans son numéro du 12 décembre 1926 la Dépêche critique l'état de la chaussée des Boulevards Montebello et Victor Hugo le manque d'éclairage électrique dans la banlieue d'Esquermes, l'état du groupe scolaire du Fg de Béthune, l'absence d'un poste de pompiers et d'un poste de police etc.....

La question du pavage des Boulevards sera examinée quand on arrêtera le programme des travaux de pavage. En ce qui concerne le Groupe scolaire du Faubourg de Béthune il ne sera pas possible de prévoir un crédit pour 1927. La construction pourra vraisemblablement être envisagée pour 1928. Il y aurait lieu par conséquent de songer à faire établir le projet.

22° - Adjudication de travaux - Envoi d'affiches.-

Au sujet de l'envoi d'affiches d'adjudication à différents entrepreneurs des réclamations ont été faites, notamment pour l'adjudication des canalisations électriques du Nouvel Hôtel de Ville. La Sous-Commission des Bâtiments est d'avis de ne plus envoyer d'affiches. Le système actuel pourrait être avantageusement remplacé par une insertion dans la presse.

Une note est envoyée à l'administration.

23° - Service des Travaux - Insuffisance numérique du personnel du Service de la Vérification.-

La Sous-Commission attire particulièrement l'attention de l'Administration sur la nécessité de remplacer dans le service de la vérification les agents disparus. La comptabilité n'est pas à jour et les entrepreneurs sont réglés avec des longs retards. La Sous-Commission demande que cette question de réorganisation du service soit réglée le plus tôt possible.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

1498  
SOUS-COMMISSION DES BATIMENTS

Conseil d'Administration  
Réunion du 5/2/27 10  
M. PLANQUE

Séance du 25 Janvier 1927

Présents : MM. BONDUES, Adjoint au Maire  
BOUR, Conseiller Municipal  
DEBADTS -d°-  
DEVERNAY -d°-  
DOYENNETTE -d°-  
PEETERS -d°-



Assistaient à la séance : MM. COCHEZ, FAUVET, LECONTE.



1°- Démolition d'immeubles à la Ville.

Il a été procédé à des adjudications restreintes.  
La Sous-Commission propose d'accepter les propositions les plus avantageuses pour la Ville, savoir :

- a) 22 Rue des Capucins - M. Verwaest - versement à la Ville de 1575 francs.
- b) 11 Rue du Bourdeau - M. Florin fils - Versement à la Ville de 2.200 francs.
- c) 42 Rue Jeanne Hachette - M. Cotton - Versement à la Ville de 1.350 francs.
- d) 2 Cité St Clément Rue Diderot - M. Lesur - versement à la Ville de 410 francs.
- e) Cité l'Argillière - M. Lesur - Versement à la Ville de 575 francs.

Les rapports sont envoyés à l'Administration.

2°- Bains lillois - Installation de fosses septiques - Réception définitive -

Avis favorable à la réception définitive sous réserve toutefois de l'avis du Service d'hygiène -  
Rapport communiqué à M. le Docteur Ducamp.

3°- Armoires bibliothèques de l'Ecole Jean Jaurès - Réception -  
M. L. Doyennette et Peeters sont désignés par la Sous-Commission pour examiner les bibliothèques fournies.  
Dossier retourné au Service.

4°- Jet d'eau du Palais Rameau -

En temps ordinaire la cuve du jet d'eau est comblée - Pour le mettre en service il faut enlever environ 25m<sup>3</sup> de terre - La couverture avait été envisagée mais à l'examen cette solution n'a pas été reconnue pratique - Pour diminuer l'importance de ce mouvement de terre la cuve pourrait être moins profonde. Sa hauteur serait réduite de moitié -  
Avis favorable -

Fait retour au service pour exécution.

.....

- 5°- Baraquement 177 Rue Jeanne Hachette - Travaux -  
Le locataire paie régulièrement le loyer - Dans ces conditions la Sous-Commission est d'avis, suite à une réclamation formulée, d'exécuter les travaux indispensables.  
Fait retour du dossier à M. le Secrétaire Général.
- 6°- Cimetière de l'Est - Abatage d'arbres -  
Des propositions ont été faites par la 1ère Direction à l'Administration - Ces propositions sont maintenant envoyées à la Sous-Commission des Bâtiments pour examen en ce qui la concerne.  
L'abatage ne pouvant être fait par les bucherons de la Ville - trop pris par ailleurs - il est prévu la mise en adjudication des travaux, l'adjudicataire devant être rendu responsable des dégâts qui seront occasionnés aux tombes. La Sous-Commission n'est pas d'avis de procéder par voie d'adjudication. Le risque est trop grand pour un entrepreneur n'ayant pas une main-d'oeuvre habituée à ce genre de travail. Dans ces conditions, la Sous-Commission est d'avis d'adopter la solution ci-après :  
1°- embaucher des bucherons, à titre temporaire pour exécuter les travaux courants des bois, jardins et promenades;  
2°- utiliser les bucherons de la Ville à l'abatage d'arbres du cimetière -  
Le dossier est renvoyé à l'Administration -
- 7°- Palais des Beaux-Arts - Chauffage central et Ventilation - Réception définitive -  
MM. Bour et Devernay sont désignés pour visiter les installations-
- 8°- Théâtres Municipaux - Entretien des rideaux etc... - Marché -  
Le texte définitif du marché à passer est soumis à la Sous-Commission qui l'approuve -  
Fait retour au Service -
- 9°- Lycée Faidherbe - Fourniture d'armoires bibliothèques et fourniture de matelas - Réception -  
La Sous-Commission désigne M. Doyennette pour procéder avec MM. Sauvage Architecte et Leconte Chef du Service des Bâtiments et en présence du soumissionnaire à l'examen des fournitures faites -  
Fait retour au Service pour exécution -
- 10°- Poste de Police du 3ème Arrondissement - Travaux -  
Un projet a été établi - La Sous-Commission décide de retenir, pour le moment, l'exécution d'un escalier du 1er au 2ème étage -  
Fait retour au Service pour faire le nécessaire.
- 11°- Ecole André Rue Paul Lafargue - Construction d'un réfectoire -  
Un projet a été établi - La Sous-Commission se rendra sur place samedi prochain.
- 12°- Palais Rameau - Installation de W.C.-  
La Sous-Commission ira sur place samedi prochain -
- 13°- Propriété de la Ville rue du Béguinage - Local loué- Echange -  
M. Manche occupe un hangar en mauvais état - Il demande à faire l'échange avec un autre en bon état.  
La Sous-Commission a déjà donné un avis défavorable à la location des locaux disponibles au béguinage - Elle n'est pas d'avis d'accepter la proposition faite par M. Manche - La Ville peut avoir à utiliser comme magasins les locaux disponibles.  
Fait retour du dossier à M. le Secrétaire Général -

- I4°- Peinture des chaises de jardins -  
Ce travail va être effectué par les Sapeurs-Pompiers - Le service des Bâtiments va commander, pour être remis aux Sapeurs-pompiers, les fournitures nécessaires-
- I5°- Menuiseries intérieures du Nouvel Hôtel-de-Ville -  
La Sous-Commission décide d'envoyer une délégation pour examiner dans les ateliers de l'adjudicataire, le travail de fabrication des menuiseries intérieures.  
Cette délégation comprendra MM. Debadts, Doyennette et Peeters. La visite aura lieu lundi 31 Janvier 1927.
- I6°- Nouvel Hôtel-de-Ville - Couche d'impression sur les menuiseries intérieures -  
Les menuiseries doivent être livrées au naturel - Il y aurait intérêt à ce qu'elles soient recouvertes d'une couche d'impression (verni et essence) dans les ateliers de l'adjudicataire afin d'éviter les tâches et souillures au cours du transport et de la pose -  
Des propositions ont été demandées à l'adjudicataire des menuiseries - Elles ont été reconnues acceptables -  
Avis favorable de la Sous-Commission -
- I7°- Nouvel Hôtel-de-Ville - Marbrerie en revêtement encastrée dans les menuiseries -  
Il a été prévu, pour quelques parties de menuiserie, des revêtements en marbre encastrés dans les menuiseries - Il y aurait intérêt, pour la bonne exécution des travaux, à ce que ces revêtements en marbre soient installés par l'adjudicataire des menuiseries - La Sous-Commission est d'accord en principe sous réserve de l'examen des propositions de l'adjudicataire des menuiseries - Ces propositions seront examinées au cours de la prochaine séance de la Sous-Commission - M. Dubuisson architecte sera convoqué -
- I8°- Affaires diverses -  
M. Devernay a été frappé de laideur des panneaux signalant les rues barrées par suite de travaux; il cite notamment celui se trouvant à l'intersection de la rue de Paris et de la rue du Molinel.
- I9°- Immeuble à la Ville 24 Place aux Bleuets -  
Suite à une visite de cet immeuble faite par MM. Devernay et Martin Conseillers Municipaux, un devis des réparations a été établi - Il s'élève à 5.000 frs environ - La Sous-Commission est d'avis de transmettre le dossier de cette affaire à la Commission du plan.

1517 - 2ème Commission - Sous-Commission des Bâtiments - Procès-verbal  
de la réunion du 1er. Février 1927.

ad.r.d

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

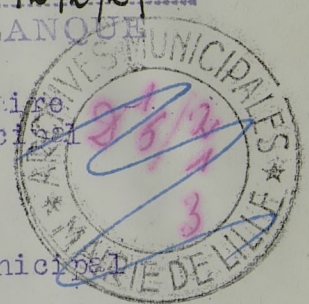
Séance du 1er Février 1927  
Conseil d'Administration  
Réunion du 12/2/27  
M. PLANOUE

Présents : MM. Bondues, Adjoint au Maire  
Bour, Conseiller Municipal  
Debats d°  
Peeters d°

Excusés : MM. Devernay Conseiller Municipal  
Doyennette d°

Assistaient à la séance : MM. Cochez, Fauvet, Leconte.

1597



1° Démolition d'immeuble à la Ville.

Il a été procédé à deux adjudications restreintes. La Sous-Commission propose d'accepter les propositions les plus avantageuses pour la Ville, savoir :

- a) hangar 2 bis Rue Godefroy - M. Sterck, versement à la Ville de 150 Frs.
- b) 34 - 36 - 38 Rue de la Vignette. M. Werwaest, versement à la Ville de 5.850 Frs.

e.h.co

Les rapports sont envoyés à l'Administration.

2° Chemins vicinaux - Contingent 1926 crédit supplémentaire.

Le contingent de la ville pour 1926 a été porté de 47.089 Frs à 47.924 Frs 23; l'augmentation est de 835 Frs, 23; un crédit supplémentaire de pareille somme est à inscrire au budget.  
Avis favorable.

g.com

Le rapport est envoyé à l'Administration.

3° Palais Rameau - Construction de W.C.

Un projet a été établie en vue de l'installation au Palais Rameau d'un groupe de 4 W.C. . Cette installation serait faite à l'emplacement de l'escalier côté gauche situé au fond de la salle. L'escalier fait double emploi avec celui de droite.

Une délégation de la Sous-Commission est allée sur place - Elle estime que l'emplacement proposé a été bien choisi.

La Sous-Commission donne un avis favorable à l'exécution des travaux. La dépense sera prélevée sur le crédit d'entretien.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

4° Groupe scolaire du Buisson - W.C. des élèves - Installation d'une fosse fixe.

Par suite des inconvénients que présente l'installation de fosses septiques au groupe des W.C. des élèves ( difficulté d'évacuer l'effluent) le service des travaux d'accord avec le service d'Hygiène propose l'installation d'une fosse fixe.

Avis conforme de la Sous-Commission.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

5° - Palais des Beaux Arts - Chauffage central et Ventilation Réception définitive.

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

6° - Construction d'un égout collecteur Rue du Holinel - Augmentation des prix du devis.

Par suite de l'augmentation du prix de la main d'oeuvre et du prix des matériaux, l'adjudicataire a demandé conformément aux prescriptions du cahier des charges de l'entreprise la révision des prix du devis. L'adjudicataire estimait à 20 % environ l'augmentation. Le service a établi exactement le pourcentage de hausse qui s'élève à 18 %. L'entrepreneur accepte cette base.

Le rapport est transmis à l'Administration avec avis favorable de la Sous-Commission.

7° Travaux demandés dans les locaux scolaires par l'Inspection médicale des Ecoles.

La Sous-Commission décide de remettre au service des Bâtiments la liste des travaux demandés - Le service ira sur place - Tous les travaux signalés et reconnus nécessaires seront exécutés - S'il y a doute pour certains travaux il sera procédé à une visite par la 2ème Commission et M. Martin Conseiller Municipal membre de la 5ème Commission sera convoqué.

8° - Lycée Faidherbe - Travaux de plomberie -

Par suite de l'élévation des cours des métaux le montant de l'adjudication du lot " plomberie" est à augmenter de 7.000 Frs.

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

9° - Chemin de Thunesnil - (Vicinal ordinaire N° 20) Travaux de pavage.

Une partie de ce chemin est impraticable et il serait nécessaire de la paver. L'agent voyer peut faire exécuter les travaux nécessaires sur le crédit d'entretien des chemins V.O. à condition de lui livrer des pavés à pied d'oeuvre. Le service peut fournir 16.000 vieux pavés mais étant gêné par les transports il demande que la livraison soit faite par la Ville à son magasin au lieu de l'être à pied d'oeuvre.

Une réponse dans ce sens est adressée à l'Agent Voyer.

10° - Nouvel Hôtel de Ville - Menuiseries intérieures - visite à l'atelier de l'adjudicataire - Compte rendu -

La délégation rend compte de sa visite - Dans l'ensemble la délégation est satisfaite; Les travaux avancent et le bois est de bonne qualité - Elle signale que quelques points sont à trancher assez rapidement, teinture des menuiseries avant expédition, marbres prévus dans les menuiseries, exécution des guichets - L'Architecte qui assistait à la séance de la Sous-Commission va convoquer d'urgence l'adjudicataire.

L'Administration Municipale ratifie les propositions qui lui  
sont soumises, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises  
pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une  
instruction complémentaire.

Sous-Commission des Bâtiments

Conseil d'Administration  
Réunion du 5/3/27  
M. PLANQUE

Séance du 22 Février 1927

Présents : M.M. Bondues, Adjoint au Maire  
Bour, Conseiller Municipal  
Debadts, d°  
Doyennette, d°

Absents : M.M. Devernay, d°  
Peeters, d°

Assistaient à la séance M.M. Cochez, Fauvet, Leconte.

I - Immeuble à la Ville, 5 Rue des Casernes - Démolition.-

Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les proposi-  
tions les plus avantageuses pour la Ville ont été faites par M.  
Maylaert (Paiement à la Ville de 5.026 Frs).

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

2° - Vente d'arbres sur la fortification.-

Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les proposi-  
tions les plus avantageuses pour la Ville ont été faites par M.  
Verhaeghe (Paiement à la Ville de 3.550 Frs).

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

3° - Vente de vieux tours.-

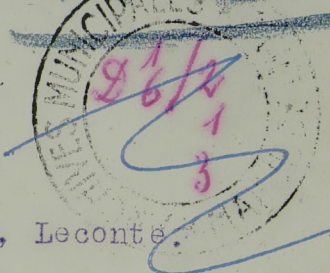
Il a été procédé à une adjudication restreinte pour la vente  
par lots d'un matériel hors d'usage. La vente a produit 5263 Frs 85.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

4° - Dragage des Ports /auban et du /ault.- Réception définitive.-

M.M. Bour et Doyennette sont désignés pour procéder à la récep-  
tion définitive.

5° - Ecole André, rue Paul Lafargue - Construction d'un réfectoire.-

M.M. Bondues et Bour iront sur place.



6° - Commissariat Central - Fourniture d'une armoire double pour le Service de la Sûreté.-

La Sous-Commission demande à M. Doyennette d'aller sur place pour arrêter le type et les dimensions du meuble à construire.

7° - Faculté des Sciences - Service de M. Malaquin - Travaux de peinture.-

Des travaux importants de peinture ont déjà été exécutés, mais au compte de l'Etat. Pour achever la remise en état des locaux du Service de M. Malaquin, il reste environ 10.000 Frs de travaux de peinture à effectuer. L'exécution de ces travaux est demandée à la Ville.

Avis favorable de la Sous-Commission. La dépense serait prélevée sur le crédit d'entretien.

8° - Baraquement rue Jeanne Hachette N° 136 - Travaux.-

Une demande en vue de l'exécution de travaux dans ce baraquement est soumise à la Sous-Commission.

Cette demande est retournée à M. le Secrétaire Général avec l'avis de la Sous-Commission.

9° - Réfection du pavage Place de Strasbourg.-

Un accord est intervenu avec le Service des Ponts et Chaussées concernant la réfection du pavage de cette place. L'Etat interviendrait pour une somme de 23.150 Frs (231 m<sup>2</sup> 50 à 100 Frs).

La Sous-Commission demande qu'il soit procédé en même temps que le pavage à l'exécution d'un revêtement en asphalte des refuges traversés par les voies.

*\* En cas de ciment ?*

10° - Construction d'un égout collecteur Boulevard Carnot - Révision des prix du projet.-

Par suite de l'augmentation des prix de la construction, l'entrepreneur a demandé la révision des prix du devis d'adjudication. Sa demande est fondée. Le Service propose de lui accorder 18 % d'augmentation, chiffre qui a déjà été adopté pour les travaux d'égout de la rue du Molinel. L'entrepreneur accepte.

Avis favorable de la Sous-Commission. Toutefois, elle estime que les prix révisés devront être appliqués à partir du 1er Janvier 1927 au lieu du 18 Décembre 1926.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

11° - Ecole Franklin - Utilisation de la salle du Conseil de Révision.-

L'association des anciens élèves de l'Ecole Franklin voudrait, comme par le passé, organiser des fêtes dans la salle de l'Ecole qui depuis 1926 a été aménagée pour les séances du Conseil de Révision. Pour lui donner satisfaction, il faudrait démonter toutes les installations faites et les remonter ensuite. La Sous-Commission n'est pas d'avis, dans ces conditions, de donner cette salle à l'Association. Il existe une très belle salle à l'Ecole supérieure des filles qui pourrait parfaitement convenir pour les fêtes de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure des garçons.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

12° - Ecole de plein air - Construction - Approbation des devis.-

Le projet a été approuvé par M. le Ministre de l'Instruction



publique et une subvention de I.531.735 Frs a été allouée à la Ville. Les devis primitivement approuvés ayant été rectifiés, le projet doit à nouveau être soumis au Conseil Municipal.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

I3° - Hôtel Académique - Achèvement des travaux.-

Un projet a été établi en vue d'achever complètement les travaux de restauration de l'Hôtel Académique, et un programme a été établi pour l'exécution en 2 années.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

I4° - Ecole Baggio - Annexe Charles Saint-Venant - Mobilier d'atelier.-

Des propositions vont être demandées pour la fourniture d'une partie du mobilier à l'atelier.

La Sous-Commission arrête la liste des entrepreneurs à consulter.

I5° - Fontaines Halles-Duhamel - Stagnation des eaux.-

Pour éviter la stagnation des eaux au pied des fontaines nouvellement installées dans la Ville, un dispositif d'évacuation avec grille en fonte donnerait certainement de bons résultats. Une étude a été faite; la Sous-Commission est d'avis de réaliser ce dispositif.

Fait retour au Service pour exécution.

I6° - Bains Lillois - Logement du Directeur.-

Un crédit de 44.000 Francs a été inscrit au budget extraordinaire de 1927. La Sous-Commission demande au Service de mettre au point un projet dont le devis devra rester dans la limite du crédit voté.

I7° - Service de la Comptabilité des Travaux - Réorganisation.-

La Sous-Commission des Travaux, sur la demande de M. Bour, émue des retards constatés dans le règlement des sommes dues aux entrepreneurs de la Ville, avait demandé que cette question soit examinée au cours d'une de ses réunions. M. Lepoutre, Chef du Service, est présent à la séance. Différentes questions lui sont posées.

M. Lepoutre fait connaître qu'actuellement il y a 5 mois de retard dans les paiements et qu'il ne lui sera possible de liquider les comptes de 1926 que fin mai.

Cette situation résulte du manque de personnel, notamment de vérificateurs, c'est-à-dire d'employés habitués à se servir de la série de prix.

Lorsque le Service Général de la Comptabilité a été remanié, on a ajouté, au Service de M. Lepoutre, la copie des mémoires sur timbre, la convocation des entrepreneurs, qui se faisaient avant au Service des Finances. Un employé supplémentaire était nécessaire, mais cet employé n'est jamais venu.

Un employé, M. Leroy, décédé, n'a jamais été remplacé.

Il faut ajouter en outre qu'une employée affectée à la machine à calculer est en congé depuis 3 mois.

En résumé, il manque actuellement 2 employés et il en faudra un troisième pour remplacer M. Mercier reçu surveillant de travaux.

.....

Il serait nécessaire que dans ces 3 employés il y ait 2 vérificateurs.

-----

La Sous-Commission des Bâtiments demande instamment qu'il soit procédé à la réorganisation de ce service. Elle estime qu'il serait inadmissible de laisser subsister la situation actuelle en raison des retards considérables constatés dans le paiement des sommes dues aux entrepreneurs.

L'Administration Municipale ratifie les propositions qui lui sont soumises, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires faisant l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

SENE COMMISSION

SOUS-COMMISSION des BATIMENTS

Conseil d'Administration  
Réunion du 27-4-27  
M. PLANQUE

Séance du 8 Mars 1927.

Présents: M.M. BOUR, Conseiller Municipal  
DEBADTS, d°  
DOYENNETTE, d°

Excusés: M.M. BONDUES, Adjoint au Maire  
DEVERNAY, Conseiller Municipal

Absent: M. PETERS

Assistaient à la séance: M.H. Cochez, Fauvet, Besonnet.



1°- Entretien des Chemins vicinaux ordinaires en 1927 et 1928 - Adjudication des travaux.-

Avis favorable à la mise en adjudication des travaux conformément au cahier des charges établi par le Service vicinal.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

2°- Construction d'égouts rue d'Austerlitz et rue Van Dyck - Paiement de la retenue de garantie.-

La réception définitive a été prononcée en Octobre 1926, par conséquent, la retenue de garantie doit être remboursée.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

3°- Halles Centrales - Visite par la Sous-Commission des Bâtiments - Procès-verbal de visite.-

La Sous-Commission adopte le procès-verbal de visite du 23 Février 1927 et décide de le transmettre à l'Administration.

4°- Ecole Maternelle Jean Bart (rue du Général de Wett) - Travaux en vue de permettre l'installation d'un cinéma scolaire.-

La Directrice possède les fonds nécessaires à l'achat d'un appareil cinématographique - mais pour son fonctionnement, il y aurait à installer un branchement électrique et fournir des stores.

La Sous-Commission donne un avis favorable à l'exécution des travaux demandés. Toutefois, il est signalé que le branchement ne pourra pas être installé maintenant, la rue du Général de Wett n'étant pas encore électrifiée.

Note retournée à M. le Secrétaire Général.

5°- Eglise et presbytère de La Madeleine - Travaux d'entretien.-

Des travaux d'entretien sont indispensables; il s'agit en effet des chéneaux et de la toiture. Avis favorable.

Fait retour au service pour exécution.

6°- Eglise St Vincent de Paul - Remboursement de travaux commandés par le Curé.-

Il s'agit de la fourniture et de la pose de vitraux. Avant d'examiner la demande de remboursement des renseignements vont être recherchés sur l'importance des dommages de guerre relatifs aux travaux

.....

effectués. D'autre part, il y aura lieu de rappeler qu'aucun travail ne doit être exécuté, sans autorisation de la Ville.

Dossier retourné au Service.

7°- Ecole Baggio - Habitation du Directeur - Construction d'un petit bâtiment annexe.-

La Commission ira sur place -

Fait retour du dossier au Service.

8°- Travaux demandés dans les locaux scolaires par l'Inspection médicale des Ecoles.-

La Sous-Commission a décidé, au cours de sa séance du 1er Février 1927, qu'il y avait lieu:

1°- d'exécuter tous les travaux reconnus nécessaires;

2°- en cas de doute, ou si certains travaux doivent engager une dépense élevée, de procéder à une visite sur place.

Différents travaux rentrant dans cette dernière catégorie sont signalés à la Sous-Commission. Celle-ci ira sur place. M. Martin, Conseiller Municipal délégué par la 5ème Commission sera convoqué.

Fait retour du dossier au Service.

9°- Rectorat - Travaux de serrurerie - Adjudication restreinte.-

Avis favorable à la mise en adjudication restreinte des travaux de serrurerie du Rectorat (balcons, rampes d'escaliers, grilles de fenêtres). Il s'agit de travaux compris dans le projet déjà approuvé par le Conseil Municipal.

La Sous-Commission arrête de plus la liste des entrepreneurs à consulter.

Fait retour au Service pour faire le nécessaire.

10°- Travaux dans des immeubles achetés par la Ville pour être démolis.-

Un relevé a été établi concernant des immeubles rue des Robleds, rue de Poids, rue du Curé St Sauveur, rue Lottin, Cité Vaniscotte, rue Wicar, rue de l'Est, Parvis St Maurice.

La Sous-Commission donne son avis. Le rapport est envoyé à l'Administration.

11°- Théâtres Municipaux - Réfection et construction de décors - Marché Molière.-

Un projet de marché approuvé par la 4ème Commission est transmis pour avis à la 2ème Commission. La Sous-Commission désire connaître quelles sont les œuvres lyriques nouvelles qui nécessitent la construction de décors. Une note est adressée à la 4ème Commission.

D'autre part, M. Molière sera convoqué pour être entendu par la Sous-Commission à sa prochaine séance.

12°- Construction d'un égout collecteur Bd Carnot - Révision des prix du projet.-

Le rapport relatif à cette affaire a été approuvé par la Sous-Commission le 23 Février 1927. L'Administration Municipale a renvoyé la question à l'examen de la Sous-Commission pour information complémentaire sur les raisons invoquées par l'entrepreneur dans sa demande d'augmentation, sur les différences de prix des matériaux et de la main-d'oeuvre constatées le jour de l'adjudication et le jour de la réclamation, les conséquences financières qu'entraînerait l'augmentation proposée.

....

Ces renseignements seront fournis à la Sous-Commission à sa prochaine séance.

Fait retour du Rapport au Service.

13°- Salle de fêtes de Fives - Béton armé.-

À la demande de M. l'Adjoint, cette affaire sera examinée à nouveau à la prochaine séance de la Sous-Commission.

14°- Affaires diverses.-

Une délégation de la Sous-Commission qui se trouvait Samedi dernier au Square Ruault estime que les quelques arbres existant sur le square devant la façade de l'Hôtel-de-Ville (côté Hôpital) devraient disparaître. Ces arbres trop grands ne sont pas jolis, surtout en ce moment. La façade ressortirait bien mieux s'ils n'étaient plus là.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Une note est envoyée à l'Administration.

L'Administration Municipale ratifie les propositions qui lui sont soumises, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires faisant l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

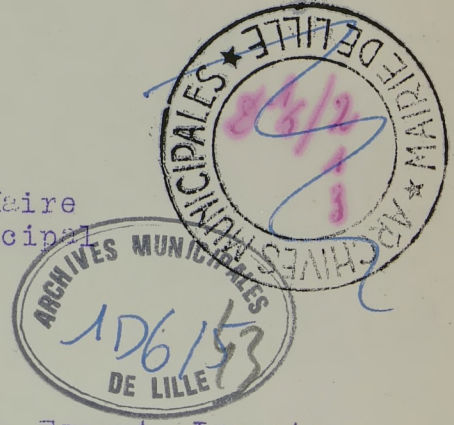
2eme Commission

Conseil d'Administration  
Réunion du 27-4-27  
M. PLANCHON

Sous-Commission des Bâtiments

Séance du 15 Mars 1927

Présents : M.M. Bondues, Adjoint au Maire  
Bour, Conseiller municipal  
Debadts, d°  
Devernay, d°  
Doyennette, d°  
Peeters, d°



Assistaient à la séance : M.M. Cochez, Fauvet, Leconte.

1° Lycée Faidherbe - Chauffage central de 5 classes - Réception des travaux.-

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

2° Reconstruction d'un égout rue Royale - Réception des travaux.-

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

3° Égout Boulevard Montebello - Demande de prolongement de l'égout.-

Un propriétaire demande que l'égout soit prolongé jusqu'au droit de son immeuble, étant entendu qu'il verserait à la Ville une somme égale à celle qu'il dépenserait pour l'exécution d'un égout en tuyaux de grès.

La Sous-Commission n'est pas d'avis de poursuivre pour le moment la continuation de l'égout Boulevard Montebello, il y a en effet des travaux plus urgents à exécuter; toutefois, elle est d'avis d'autoriser la construction de l'égout en tuyaux aux frais du propriétaire.

Fait retour du dossier au Service.

4° Prolongement du collecteur de la rue de la Salpêtrière.-

Ce collecteur doit être prolongé jusqu'au canal des Hybernois rue de Valmy. Le projet dont on poursuit actuellement l'exécution doit s'arrêter à environ 50m. de la rue de la Vignette. Il avait été prévu jusque là seulement parce que des maisons empêchaient d'aller plus loin. Ces maisons sont actuellement en démolition et s'il est possible de hâter le travail de démolition et de déblaiement, l'égout pourra être prolongé jusqu'à la rue de la Vignette.

Avis favorable de la Sous-Commission à la continuation, s'il est possible, des travaux jusqu'à la rue de la Vignette.

Le rapport sera envoyé à l'Administration.

.....

5° Pavage du Chemin de Bargues.-

Ce travail pourrait être fait avec la participation du Service vicinal, de la maison Collin, pour tout ce qui serait transports, et de la Ville.

Avis favorable.

Un rapport sera envoyé à l'Administration.

6° Carrières de Houpertus - Exploitation provisoire - Extension des marchés.-

Avis favorable à l'extension des marchés passés avec M. Procureur.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

7° Maison natale du Chansonnier Desrousseaux.- Travaux de peinture.-

Le Service des Fêtes demande qu'il soit procédé à la mise en peinture de la façade de cette maison. Celle-ci n'appartient pas à la Ville. Dans ces conditions, la Sous-Commission estime qu'il n'est pas possible de donner satisfaction.

Note renvoyée au Service des Fêtes.

8° Etablissement de bains douches et station de désinfection Quartier du Vieux-Lille - Carrelage du trottoir - Canalisations.-

Ces travaux ne font pas partie des lots adjugés. Ils pourront être exécutés par les entrepreneurs de l'entretien, aux conditions de leur adjudication, la dépense étant prélevée sur le crédit ouvert pour la construction des bains et de la station.

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

9° Hôtel Académique - Achèvement des travaux.-

La Sous-Commission prend connaissance de la demande de l'Administration. Le dossier va être remis au Service du Contentieux.

10° Théâtres municipaux - Construction et réfection de décors - Marché Molière.-

Un projet de marché approuvé par la 4ème Commission a été transmis à la 3ème Commission pour avis. La Sous-Commission a examiné ce marché au cours de sa dernière réunion, mais désirant avoir différents renseignements, elle avait décidé de convoquer M. Molière. Il s'agit ici d'un marché de régularisation. Il a été exécuté les décors de Pelléas et Mélisande et différents décors de Lohengrin et de l'Africaine. Les crédits nécessaires avaient été votés. La Sous-Commission estime dans ces conditions qu'elle n'a pas à s'attarder sur ledit marché puisqu'il s'agit d'une affaire terminée. La question de construction des décors va revenir dans les attributions de la Sous-Commission des bâtiments. La Sous-Commission tiendra la main à ce que les marchés précèdent les travaux au lieu de les suivre.

Le rapport est retourné à l'Administration.

11° Salle de Fêtes de Fives - Béton armé - Augmentation du montant de l'adjudication.-

Cette affaire a été soumise à la Sous-Commission en séance du 8 Mars 1927 et renvoyée pour nouvel examen à la séance suivante.

Entre temps, le Samedi 12 Mars, la Sous-Commission a été sur place et a procédé à la visite détaillée des travaux.

La Sous-Commission décide de transmettre à l'Administration, avec avis conformes, le rapport établi pour cette affaire.



2ème Commission

Sous-Commission des Bâtiments

Séance du 29 Mars 1927.

Présents : M. Bondues, adjoint au Maire  
Bour, Conseiller Municipal  
Debats d°  
Doyennette d°  
Peeters d°  
Absent : Devernay d°

Assistaient à la séance M. Cochez, Fauvet, Leconte.

1° Construction d'égouts Rue Léon Trulin, des Bons Enfants, d'Amiens et Square Ruault - Remboursement de cautionnement.

Les travaux sont terminés et la réception provisoire a été prononcée en Septembre 1926. Dans ces conditions il n'y a pas d'inconvénient à rembourser le cautionnement à l'entrepreneur.

Avis favorable.

Dossier transmis au Bureau des Adjudications.

2° Travaux des Hospices - Installation du chauffage central dans un pavillon de l'Hôpital Saint-Sauveur.

Le projet a été examiné par le Service des Travaux qui n'a pas d'observations à présenter.

La Sous-Commission des Bâtiments donne un avis favorable, sous réserve toutefois d'un avis conforme de la Commission des Finances.

Dossier renvoyé à M. le Secrétaire Général.

3° Ancien patronage de Pives - Demande d'acquisition.

Une partie de l'ancien patronage de Pives, rue Cabanis, est louée à la Sté Barrois. Cette société a fait connaître qu'elle serait disposée à acquérir cet immeuble. La Commission du plan consultée a fait connaître que cette propriété, n'est pas intéressée à la réalisation du nouveau plan.

La Sous-Commission des Bâtiments n'est pas d'avis de vendre; elle estime que la Ville n'a pas trop de terrain à Pives. La Sous-Commission est d'avis de renouveler la location, mais à l'année.

Le dossier est envoyé à l'administration.

4° Travaux non réglementaires dans des maisons particulières, Place Alexandre Dumas et rue d'Artaignan.

M. Deloury architecte désigné pour faire exécuter des travaux dans des maisons particulières place Alexandre Dumas et rue d'Artaignan dans lesquelles des prescriptions réglementaires n'ont pas été observées, propose :

- 1° de supprimer les encastremements de cheminées dans les murs séparatifs;
- 2° de relever les bow-window à la hauteur réglementaire;
- 3° de conserver les parties de murs séparatifs exécutés en Cm, 22 d'épaisseur.

1604 - Sous-Commission des Bâtiments - P.V. de la réunion du 29 Mars 1927.

L'Administration Municipale ratifie les propositions qui lui sont soumises, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires faisant l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

Conseil d'Administration  
Réunion du 27-4-27  
M. PLANQUE

1604 ad. r. d.  
23  
MUNICIPALES  
MUNICIPALES  
DE LILLE  
106/57

Avis favorable de la Sous-Commission.  
Une note est envoyée à l'Administration.

5° Etablissement d'une passerelle au pont du chemin de fer dit Mont-de-Terre.

La Compagnie du Nord a fait connaître à M. le Préfet qu'elle serait disposée à établir 2 passerelles de 0m,75, une de chaque côté du tablier actuel, avec circulation des piétons en sens unique; l'imputation de la dépense évaluée 55.000 Frs serait faite au compte des travaux complémentaires de premier établissement - Toutefois le pont actuel rétabli à titre provisoire devant être remplacé par un autre ouvrage lors de l'établissement de la ligne de contournement, les dépenses, prévues 55.000 Frs seraient reprises par la suite dans le devis du projet de contournement.

La Sous-Commission est d'avis d'accepter cette proposition étant entendu toutefois, que si le projet de contournement n'était pas réalisé, la Ville n'aurait pas à participer dans les dépenses faites pour la construction de ces 2 passerelles pour piétons.

Le dossier est envoyé à l'Administration.

6° Ecole Baggio - Annexe Rue des Sarrazins - Trépidations causées par le poutre-pilon.

Le rapport du Service est transmis à l'Administration, avec avis conforme.

7° Prolongement vers la Rue de la Vignette de l'égout collecteur rue de la Salpêtrière.

L'entrepreneur s'est engagé à effectuer les travaux supplémentaires aux prix de l'adjudication.

La dépense supplémentaire est évaluée 50.000 Francs.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

8° Ecole Baggio - Annexe Charles Saint-Venant - Fourniture de mobilier.

Des propositions ont été demandées à différents menuisiers. Quatre d'entre eux ont fait des offres - Les offres les plus avantageuses pour la Ville ont été retenues.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

9° Ecole Baggio - Logement du Directeur - Construction d'un débarras.

Une délégation de la Sous-Commission s'est rendu sur place. Elle estime que la demande de construction de débarras, faite par le Directeur, est fondée.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Fait retour au Service pour exécution.

10° Logement de l'éclusier de la Barre - Construction.

Le Chef du Génie rappelle que le logement provisoire de l'éclusier doit être supprimé, suivant promesse faite, courant 1927.

M. Dubuisson architecte a été chargé d'établir un projet de maison éclusière - Ce projet va être réclamé à M. Dubuisson.

11° Etablissement de bains douches Rue Marscci - Fourniture de baignoires - Demande de l'adjudicataire.

L'adjudicataire signale qu'une hausse importante s'est produite entre

la date du marché ( Mars 1926 ) et la date de commande ( Novembre 1926 ) Cette hausse serait de 38 % soit 6.000 Francs environ. La Sous-Commission estime que l'adjudicataire devait, dès l'ac-  
probation du marché, se couvrir auprès du fabricant - Il était dans ces conditions amené à régler le montant de la fourniture. La Sous-Commission estime qu'équitablement, il ne peut être alloué à l'adjudicataire que l'intérêt par suite d'avance d'argent, soit 1.000 Francs.

Une note est envoyée à l'administration.

12° Rectorat - Travaux de serrurerie - Adjudication restreinte.

Il a été procédé à une adjudication restreinte. L'entrepreneur ayant fait l'offre la plus avantageuse pour la Ville a écrit après l'ouverture des plis pour rectifier son prix, cet entrepreneur va être convoqué à la Direction des Travaux.

13° Installations de chauffage central - Adjudication -

Avis favorable à la mise en adjudication concours de l'installation du chauffage central.

- a) groupe scolaire du Buisson
- b) Salle des Fêtes de Nives.
- c) Institut de physique.

Les rapports sont envoyés à l'administration.

L'Administration Municipale ratifie les propositions qui lui sont soumises, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires faisant l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

2ème COMMISSION

Sous-Commission des Bâtiments

Séance du 12 Avril 1927

Conseil d'Administration  
Réunion du 27-4-27  
M. PLAQUE

Présents: M.H. BONDUES, Adjoint au Maire,  
BOUR, Conseiller Municipal,  
DEBOUTS, d°  
DOYENNETTE, d°  
PEETERS, d°

Excusé: M. DEVERNAY, Conseiller Municipal

Assistaient à la séance, M.H. COCHEZ, FAUVET, LECONTE.

1°- Hôtel Académique - Restauration - Travaux de béton armé - Réception définitive.-

Avis favorable de la Sous-Commission.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

2°- Fourniture de tuyaux en fonte pour la station d'épuration des eaux des Abattoirs - Réception définitive.-

Avis favorable.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

3°- Lycée Faidherbe - Réparations et aménagements divers - 6ème Lot : Plomberie - Augmentation de dépenses.-

Une augmentation de dépenses est à prévoir provenant notamment de l'élévation des prix de série depuis l'époque d'établissement du devis.  
Avis favorable de la Sous-Commission.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

4°- Hôtel Académique - Travaux de serrurerie.-

Il a été procédé à une adjudication restreinte. L'entrepreneur ayant fait l'offre la plus avantageuse pour la Ville a, après l'ouverture des plis et par suite d'un oubli, rectifié son prix (en le majorant). Quoique restant la moins élevée, la Sous-Commission n'est pas d'avis de retenir cette proposition et elle propose de confier l'exécution au concurrent venant immédiatement après.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

5°- Nouvel Hôtel-de-Ville - Bâtiment administratif - Revêtement des couloirs (15ème lot).-

Il a été procédé à une adjudication concours pour l'exécution en 6 lots des carrelages et revêtements du Nouvel Hôtel-de-Ville. L'adjudication des revêtements des couloirs (15ème lot) n'a pas été prononcée. L'adjudicataire des travaux du 14ème lot (revêtement des escaliers) propose de faire les travaux du 15ème lot à des conditions sensiblement semblables à celles du 14ème lot.

La Commission d'adjudication a donné un avis favorable à cette proposition.

Avis conforme de la Sous-Commission.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

6°- Bains Lillois - Réinstallation - Services d'eau froide, d'eau chaude, de vapeur et chauffage central - Réception définitive.

Avis favorable.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

....



7°- Théâtres - Salaires des machinistes pendant l'inter-saison théâtrale.-

Il a été indiqué au Service des Finances que le salaire des machinistes des théâtres est à payer, pendant l'inter-saison théâtrale, sur le crédit d'entretien des propriétés communales.

Le crédit d'entretien des propriétés communales n'a pas à supporter des dépenses relatives à l'exploitation des théâtres.

Le crédit ouvert pour la construction et l'entretien des décors semble d'ailleurs indiqué pour supporter cette dépense?

Une note est envoyée à l'Administration.

8°- Ecole André - Construction d'un réfectoire.-

La Commission a été sur place. Elle a constaté que la construction demandée est nécessaire et a donné un avis favorable à l'exécution.

Fait retour au service pour exécution.

9°- Démolition d'un baraquement rue Jeanne Hachette (N° 148).-

Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été faites par M. LAMBERT à La Madeleine (Versement préalable à la Ville de 1510 frs).

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

10°- Lycée Faidherbe - Aménagement d'un Musée d'art.-

Le Proviseur demande l'aménagement d'un musée d'art. La dépense serait prélevée sur les crédits votés pour l'exécution de grands travaux au Lycée.

La Sous-Commission ira sur place.

11°- Ecole Baggio - Annexe Charles St Venant - Installation d'une cantine - Mobilier des classes.-

Le Conseil de perfectionnement demande l'installation d'une cantine et l'aménagement des salles de classes. Un programme d'ensemble a été établi.

La Sous-Commission se rendra sur place. Toutefois, il est fait remarquer qu'il ne pourra être donné satisfaction, concernant l'installation de la cantine pour la date indiquée (25 Avril).

12°- Modification du profil de la rue Pierre Legrand (Route Nationale 41).-

Le service des Ponts et Chaussées, d'accord avec la Cie des Tramways propose de profiter de ce que le pavage de la rue Pierre Legrand doit être refait, pour modifier le profil en travers de cette voie. Il propose d'établir les voies de tramways sur plateformes indépendantes à droite et à gauche de la chaussée.

Le profil actuel et le profil prévu présentent chacun des avantages et des inconvénients.

Il a été procédé à l'enquête réglementaire et le Conseil Municipal doit donner son avis.

La Sous-Commission ne voit pas d'inconvénient à ce que le profil en travers de la rue Pierre Legrand soit modifié comme le propose le service des Ponts et Chaussées, sous réserve toutefois de quelques modifications de détail concernant les largeurs respectives de la chaussée et des trottoirs.

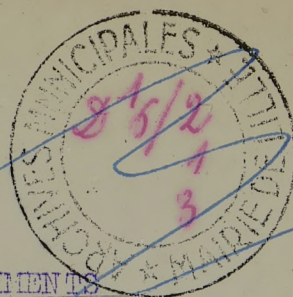
Le rapport est envoyé à l'Administration.

*Raffie*  
Conseil d'Administration  
Réunion du 28.5.27  
M. PLANQUE

2ème COMMISSION

SOUS-COMMISSION DES BÂTIMENTS

Séance du 3 Mai 1927



Présents : M.M. Bondues, Adjoint au Maire  
Bour, Conseiller municipal  
Doyennette, d°  
Debadts, d°

Absents : M.M. Devernay, d°  
Peeters, d°



Assistaient à la séance, M.M. Cochez, Fauvet, Leconte.

1°- Vente de vieux métaux. - Il a été procédé à la mise en vente, au plus offrant, de vieux métaux. La vente a produit 22.501<sup>f</sup>,76.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

2°- Démolition d'immeubles à la Ville. - Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les propositions les plus avantageuses pour la Ville sont indiquées ci-après :

a) Baraquement, 137, rue Jeanne Hachette - M. Lambert verse 925 frs à la Ville.

b) Baraquements 96 et 99, rue Jeanne Hachette - M. Vandecastelle verse 950 frs pour le premier et 710 frs pour le deuxième à la Ville.

c) Parvis St-Maurice, N° 4, - M. Verwast verse 2125 frs à la Ville.

d) Rue du Molinel, 56 - M. Sterck verse 1955 frs à la Ville.

Avis favorable.

Les rapports sont envoyés à l'Administration.

3°- Fixation d'une antenne de T.S.F. sur un bâtiment communal. - Une demande a été faite par un habitant de la rue de Douai en vue de sceller l'extrémité d'une antenne de T.S.F. sur un pignon de l'Ecole Jeanne Maillotte. Toutes les demandes de ce genre ont, jusqu'à présent, donné lieu à un refus.

Avis défavorable.

Fait retour au Service pour répondre au demandeur.

4°- Immeuble à la Ville 45, rue Léon Gambetta - Vente d'objets provenant de l'ancienne chapelle. - Avis favorable à la vente de M. Voiment pour la somme de 5.000 frs.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

5°- Grand Théâtre - Accessoires de scène - Disparition. - Le Service des Bâtiments a constaté que de nombreux accessoires de scène sont disparus. Le relevé établi va être transmis à la 4e Direction à toutes fins utiles. La Sous-Commission signale qu'il ne saurait être question de procéder au remplacement de ces accessoires sur un crédit mis à la disposition du Service des Travaux.

6°- Construction d'un bureau et d'un magasin aux Abattoirs par la Sté le Progrès. - La Société a déposé les plans réclamés. La Sous-Commission donne un avis favorable à la construction. Fait retour au Service pour, en accord avec le Service du Contentieux, fixer à la Société les conditions d'autorisation.

7°- Demande d'occupation d'un local à la Ville, rue Lottin.- Ce local situé au-dessus de la cuisine populaire est déjà occupé par une Société de gymnastique de St-Sauveur. Une autre Société de gymnastique La Canotière de St-Sauveur le demande. Il n'est pas possible de donner satisfaction.

Une note est envoyée à l'Administration.

8°- Urinoirs publics - Transformation.- Une modification a été apportée à l'écran de l'urinoir situé à l'angle du Boulevard Vauban et de la rue Solférino.

Les membres de la Sous-Commission verront ce qui a été fait. Au cours de la prochaine réunion, la Sous-Commission décidera s'il y a lieu d'apporter la même modification aux urinoirs du même type.

9°- Abatage et vente d'arbres de la fortification (entre la Porte de Roubaix et l'ouvrage 80 de la Porte de Gand).- Il s'agit de l'abatage des arbres situés dans la fortification à dégrader prochainement.

Avis favorable à la mise en vente. La Sous-Commission arrête de plus la liste des entrepreneurs à consulter.

10°- Nouvel Hôtel de Ville - Travaux de marbrerie - Marché.- La Sous-Commission donne un avis favorable à la passation d'un marché pour l'exécution en marbre des piliers et des bouches de chaleur des deux vestibules d'accès à la grande galerie du Nouvel Hôtel de Ville.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

11°- Nouvel Hôtel de Ville - Menuiserie - Travaux supplémentaires.- Ces travaux comprennent les guichets des petits halls, les grandes portes extérieures et boiseries des vestibules d'entrée, les marbres dans les encadrements de portes ainsi que la mise au vernis des menuiseries intérieures. Ces travaux ont été confiés à M.M. Deloose et Turpain et à M. Fender par extension de l'adjudication passée avec ces 2 entrepreneurs.

Le rapport établi est envoyé à l'Administration avec avis favorable.

12°- Ecole Baggio - Annexe Charles Saint-Venant - Création d'une cantine.- La Sous-Commission se rendra à l'annexe Vendredi à 10 h. 1/2. M. l'Adjoint Masson sera convoqué.

13°- Commissariat du 9e Arrondissement.- Un rapport signalant les inconvénients du poste actuel a été adressé au Service. Il en est donné connaissance à la Sous-Commission des Bâtiments. Il s'agit, non d'une demande de travaux, mais d'une demande tendant plutôt à déplacer le poste pour l'installer dans des conditions plus favorables et d'hygiène meilleure.

Une note est envoyée à l'Administration.

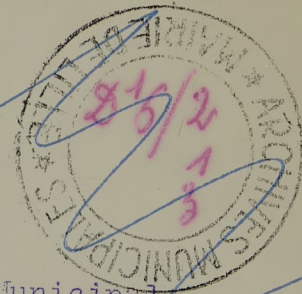
14°- Rectorat.- Achèvement des travaux.- M. le Doyen Duez a donné son avis sur les obligations à la charge de la Ville concernant le Rectorat. La Sous-Commission en prend connaissance. La Sous-Commission est d'avis de poursuivre immédiatement les travaux de bâtiment (pierre de taille, maçonnerie de briques, menuiserie, etc..). Les questions relatives au mobilier seront examinées par la suite.

15°- Décharges dans la fortification aux abords de la porte Louis XIV.- Une demande a été faite par M. Versluys pour être autorisé à déverser gratuitement des terres dans la décharge ouverte pour la création d'une voie d'accès au central téléphonique. Pour activer le remblai, le Service propose d'accorder l'autorisation. La Commission propose de ne pas donner suite, pour le moment, à cette proposition. Elle estime que les prix pourraient d'abord être baissés de moitié. La recette, en Avril 1927, a été de 2.282 frs.

2ème COMMISSION

SOUS COMMISSION DES BATIMENTS.

SEANCE DU 10 MAI 1927.



*Rafifié*  
Conseil d'Administration  
Réunion du 28-5-27  
M. PLANQUE

Présents : MM. Doyennette, Conseiller Municipal  
Peeters, d°

Excusés : MM. Bondues, Adjoint au Maire  
Bour, Conseiller Municipal  
Debadts d°  
Devernay d°



Assistaient à la séance MM. Cochez, Fauvet, Leconte.

1°- MONUMENT AUX MORTS - EXECUTION D'UN DALLAGE.-

Une proposition d'exécution d'un dallage en avant du monument aux Morts, faite par l'Union Nationale des Combattants, a été soumise à l'Administration Municipale qui a décidé de l'envoyer à l'examen de la Sous-Commission des Bâtiments.

Un projet a été établi par l'Architecte du Monument - Il comporte une rosace de 104 dalles de différentes grandeurs - M. Goudaert Président de l'U.N.C. qui était à la Mairie a été entendu par la Sous-Commission.

Chacune de ces pierres serait offerte par une Société ou Groupement - Seul le nom et l'insigne de la Société ou groupement figureraient, taillés en creux, sur ces pierres - M. Goudaert va lancer un appel par la voie de la Presse.

M. l'Adjoint Bondues a examiné le projet qu'il approuve - La Sous-Commission félicite M. Goudaert de son initiative et donne un avis favorable à l'exécution du projet qui lui est soumis.

2°- JEU DE BOULES LYONNAISES DU BD DES ECOLES.-

Le jeu a été mis en parfait état - La Société demande à nouveau le répandage de gravier et l'envoi du rouleau en prévision du concours de dimanche prochain.

La Sous-Commission est au regret de ne pouvoir donner satisfaction - Il appartient en effet à la Société d'exécuter les travaux courants d'entretien.

Fait retour au Service pour réponse à faire.

3°- NOUVEL HOTEL-DE-VILLE - REMBOURSEMENT PARTIEL DE LA RETENUE DE GARANTIE.-

La retenue de garantie est de 400.000 frs -

La réception provisoire des travaux de terrassement, béton armé et maçonnerie a été prononcée - Dans ces conditions la Sous-Commission est d'avis de ramener le montant de la retenue de garantie de 400.000 frs à 100.000 francs.

Une note est envoyée à l'Administration.

4°- CHEMIN DE BARGUES - PAVAGE DES ACCOTEMENTS.-

Conformément à la décision de l'Administration, la Société A. COLLIN & C° a été invitée à prendre à son compte une part

.....



plus importante de la dépense que celle primitivement fixée par elle - La Société A. COLLIN & C<sup>o</sup> fait savoir qu'il ne lui est pas possible de faire davantage.

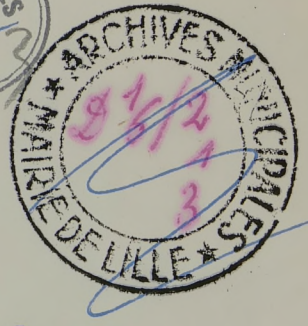
La Sous-Commission prend connaissance de cette réponse et décide de transmettre l'affaire à l'Administration.

*Ratifié*  
Conseil d'Administration  
Réunion du 29.6.27  
M. PLANQUE

2ème COMMISSION

SOUS-COMMISSION des BATIMENTS

Séance du 31 Mai 1927



Présents : M.M. BOUR, Conseiller municipal,  
DEBADTS, d°  
DEVERNAY, d°  
DOYENNETTE, d°  
Excusés : M.M. BONDUES, Adjoint au Maire,  
PEETERS, Conseiller municipal.

Assistaient à la séance : M.M. COCHEZ, FAUVET, LECONTE.

1° - Démolition d'immeubles à la Ville - Adjudication restreinte.-

Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les propositions les plus avantageuses pour la Ville sont indiquées ci-après :

- a) Corps de garde Porte Louis XIV.- M. LESUR, versement à la Ville de 4.090 francs;
- b) Rue des Etaques N° 72.- M. MUYLART, paiement par la Ville de 800 francs.
- c) Rue des Etaques, N°s 25 et 27.- M. LESUR, versement à la Ville de 2115 francs.

Avis favorable. Les Rapports sont envoyés à l'Administration.

2° - Vente d'arbres de la fortification (près du Grand Boulevard).-

Il a été procédé à une adjudication restreinte. L'offre la plus avantageuse a été faite par M. VERHAEGHE, demeurant à Lincelles (versement à la Ville de 5.660 francs).

Avis favorable. Le Rapport est envoyé à l'Administration.

3° - Réception définitive de travaux.- La Sous-Commission approuve la réception définitive des travaux ci-après :

- a) Grand Théâtre - 2e lot - maçonnerie - sculpture -  
5e lot - charpente -  
8e lot - menuiserie -

b) Estrade du Palais Rameau -

c) Bains lillois - 2e lot - Peinture et vitrerie -

Les rapports sont envoyés à l'Administration.

4° - Chemins vicinaux - Contingents pour 1928.- Rapport du service transmis avec avis favorable.

5° - Collecteur rue du Molinel - Décompte définitif.- Les travaux sont terminés et le décompte définitif a été établi; il est approuvé par la Sous-Commission. Celle-ci propose en outre de ramener à 20.000 frs le montant de la retenue de garantie.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

6° - Nouvel Hôtel de Ville - Assurance incendie.- Il est demandé au Service des Travaux d'indiquer la valeur du bâtiment administratif du Nouvel Hôtel de Ville afin de contracter une assurance incendie.

Les risques d'incendie sont très faibles, le bâtiment, en effet, est construit en matériaux incombustibles. Seules, les menuiseries sont en bois. La Sous-Commission estime dans ces conditions qu'on pourrait d'abord se renseigner sur le taux de la prime à payer pour un bâtiment établi dans ces conditions.

Une note est envoyée à l'Administration.

7° - Demande de construire 68, Chemin de l'Arbrisseau.- L'architecte demande l'autorisation d'utiliser comme pignon d'une nouvelle construction un mur mitoyen de 0m22 d'épaisseur. Le règlement fixe 0m34.

Avis défavorable. Fait retour au Service pour réponse à l'intéressé.

8° - Construction rue du Plat N° 27.- Installation de 3 soupiraux et d'une porte donnant sur le passage de la Salpêtrière.- Le propriétaire de l'immeuble situé à droite du passage de la Salpêtrière (passage appartenant à la Ville) a été autorisé moyennant

une redevance annuelle de 30 francs à installer 3 soupiraux donnant sur ledit passage. Le propriétaire de l'immeuble situé à gauche du passage sollicite l'autorisation d'installer également 3 soupiraux plus une porte.

La Sous-Commission donne un avis favorable à l'installation des 3 soupiraux. Quant à la porte elle estime qu'il appartient à l'Administration de décider, mais qu'il y a lieu au préalable de soumettre cette affaire au Service du Contentieux.

Le dossier est envoyé audit service.

9° - Modification de certains urinoirs.- L'urinoir situé à l'angle de la rue Solférino et du Boulevard Vauban a été transformé; la partie supérieure de l'écran circulaire a été enlevée. Il est ainsi possible de voir de l'extérieur si l'urinoir est occupé ou non. La dépense n'est pas élevée. Dans ces conditions la Sous Commission décide de faire exécuter le même travail dans tous les urinoirs du même type.

10° - Voie privée rue Coustou-Mise en état de viabilité.- Le Syndicat des propriétaires de cette voie demande si la Ville autoriserait l'emploi de pavés retaillés. La sous-commission donne un avis favorable de principe étant entendu que le service du pavage indiquera la nature et les dimensions minima des pavés dont l'emploi pourra être admis.

Transmis au service du pavage.

11° - Place du Concert - Rechargement engravier.- Un rechargement a été effectué mais il est signalé qu'il n'y a pas d'amélioration à la situation. Il est demandé au service d'ajouter un peu de gravier mais seul le pavage du terre-plein pourra donner satisfaction. Une note est envoyée à l'Administration.

12° - Travaux dans immeuble à la Ville.- A la suite de visites effectuées dans des immeubles à la Ville par M.M. les Conseillers Devernay et Martin et un agent du service des Bâtiments, un état de travaux à effectuer a été établi. La sous Commission donne un avis favorable à l'exécution desdits travaux. Toutefois le service devra examiner avec le service des expropriations si la démolition de certains immeubles n'est pas prochaine. Dans ce cas les travaux devraient être réduits tout au fait au strict minimum.

Fait retour au service des Bâtiments.

13° - Eglise Saint-Michel - Travaux sur crédit de dommages de guerre  
Le curé de St-Michel demande le remplacement des tuyaux d'orgue endommagés pendant la guerre. Des demandes de prix vont être faites tant pour ces tuyaux que pour les cloches restant à fournir. Transmis au Service des Bâtiments.

14° - Poste de Police rue Pascal - Travaux.- Le propriétaire de l'immeuble signale que le poste n'est pas bien entretenu - Aux termes du bail toutes les réparations sont à la charge de la Ville. Dans cet immeuble outre le poste de police, sont logés 2 locataires qui paient annuellement respectivement 144 et 120 francs. Les travaux à exécuter entraîneront une dépense de 2.500 francs.

La Sous-Commission demande s'il ne serait pas possible d'obtenir le départ de ces locataires. Dans la négative il semble que le loyer devrait être augmenté.

Une note est envoyée à l'Administration.

15° - Marché Gentil Muiron et marché Saint-Nicolas - Travaux  
Un projet a été établi en vue de la remise en état de ces deux marchés. Les travaux pourraient en partie être mis en adjudication et pour le surplus confiés aux entrepreneurs de l'entretien.  
Avis favorable.

Le rapport sera envoyé à l'Administration.

16° - Ecole Baggio - Travaux-

Un projet a été établi en vue de construire dans la cour de l'école maternelle une cantine pour les élèves de l'Ecole Baggio. Ce projet, dont le principe avait été envisagé au cours d'une visite sur place, visite à laquelle assistaient M. l'Adjoint Masson et les représentants de la 2ème Commission, des 2° et 4° directions est approuvé par la Sous-Commission et sera transmis à l'Administration.

La S/Commission demande d'autre part à M.Doyennette d'examiner avec le Service les propositions faites par une maison spécialiste pour l'installation du mobilier de laboratoire.

1927

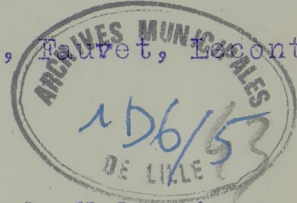
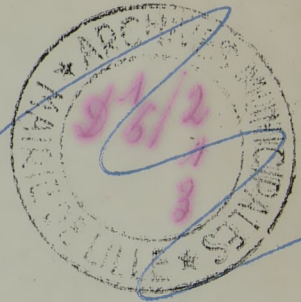
2ème COMMISSION  
SOUS COMMISSION DES BATILLEMENTS  
Séance du 14 Juin 1927.

*Notifié*  
Conseil d'Administration  
Réunion du 22.6.27  
M. PLANQUE

Présents : M. Bondues, Adjoint au Maire  
Bour, Conseiller Municipal  
Debadts d°  
Doyennette d°  
Peeters d°

Absent: M. Devernay d°

Assistaient à la séance : M. Cochez, Fauvet, Leconte.



- 1°- Démolition d'un immeuble à la Ville, Rue de Valenciennes Cité Saint Clément 9.-  
Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été faites par M. Lesur (paiement à la Ville de 520 frs).  
Avis favorable.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.
- 2°- Nouvelle Bourse du Travail - Demande de travaux- Plancher dans l'ancienne chapelle.-  
Une estimation a été faite d'un plancher dans l'ancienne chapelle et de gradins dans la tribune.  
L'exécution de travaux, lorsque ceux-ci doivent être importants, devrait donner lieu à un échange de vues préalable entre M. le Maire, M. l'Adjoint aux Travaux, M. le Secrétaire Général et M. le Secrétaire de la Bourse du Travail.  
La Sous-Commission transmet par suite, à M. le Secrétaire Général à toutes fins utiles l'estimation faite.
- 3°- Nouvelle Bourse du Travail - Travaux.-  
Il est demandé :
- 1°- un poste d'eau pour faciliter le nettoyage - Avis favorable.
  - 2°- un compteur à gaz pour la Clinique - La Sous-Commission estime que la dépense incombe à la Clinique au même titre que celle d'installation de ladite Clinique.
  - 3°- Une poubelle - La Sous-Commission estime, question de principe, que tous les objets d'usage courant, que tous les ingrédients et fournitures diverses pour le nettoyage et autres doivent être achetés directement par la Bourse- La question de crédit ou subvention pour procéder à ces achats pourrait être examinée s'il était nécessaire.
- 4°- Monument Angellier- Déplacement.-  
Des propositions ont été demandées à M. Dhélin concernant le déplacement du Monument Angellier- Le coût du déplacement est de 2.200 frs - A cette dépense il y aurait lieu d'ajouter le prix de la nouvelle fondation - Celle-ci ne sera pas importante et son exécution pourrait être confiée également à M. Dhélin sans qu'il soit nécessaire de passer un marché.  
Avis favorable de la Sous-Commission.  
La question d'installation du Square et d'une clôture sera examinée ultérieurement - Pour l'implantation du Monument, la Commission propose d'adopter le plan B- Note et plans A et B sont envoyés à l'Administration.
- ....

- 5°- Achat de pavés au titre de prestations en nature.-  
La Sous-Commission n'est pas d'avis d'acheter des pavés au titre de prestations en nature.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.
- 6°- Service du pavage - Fourniture de sable- Marché.-  
MM. Danel consentent à livrer 2250 tonnes de sable aux conditions de la dernière adjudication qui a été prononcée à leur profit.  
Avis favorable.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.
- 7°- Construction du collecteur Ouest - Riverains gênés dans leur industrie par suite des travaux- Locaux à la Ville mis à leur disposition.-  
Avis favorable aux propositions du Service.  
Transmis au Service des Bâtiments pour exécuter les travaux indispensables de mise en état.
- 8°- Egouts Rues Négrier, du Pont-Neuf, Pierre Dupont et de la Salpêtrière.-  
Les travaux sont terminés et la réception provisoire a été prononcée - La Sous-Commission approuve le décompte définitif; elle donne en outre un avis favorable à la réduction de la retenue de garantie - (Serait ramenée de 27.893 frs à 15.000 frs).  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.
- 9°- Collecteur Ouest- Remboursement de cautionnement - Limitation de la retenue de garantie.  
MM. Graticola Frères demandent le remboursement du cautionnement de 60.000 frs et la limitation de la retenue de garantie - Les travaux sont terminés sur la moitié de la longueur.  
La Commission n'est pas d'avis de rembourser maintenant le cautionnement mais elle estime que la garantie pourrait être limitée à 60.000 francs.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.
- 10°- Reconstruction de la Passerelle du Bois de Boulogne.-  
L'adjudication n'a pas été prononcée - La Sous-Commission estime qu'il y a lieu de procéder à une nouvelle adjudication.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.
- 11°- Carrières de Maupertus - Travaux de premier établissement-  
L'adjudicataire a soumis le projet relatif à la première tranche de travaux à exécuter dans les conditions prévues à la Convention - La Sous-Commission n'a pas d'objections à formuler-  
Le dossier est retourné au Service.
- 12°- Fortification - Occupation de terrains par MM. Graticola Frères.-  
MM. Graticola frères adjudicataires du 4ème lot de dérasement ont maintenu, malgré que leurs travaux soient terminés, les baraquements qu'ils avaient édifiés et continuent à effectuer des dépôts de matériaux sur les terrains de la Ville.  
La Sous-Commission ne voit à celà aucun inconvénient mais elle estime que MM. Graticola frères doivent payer une location à la Ville -  
La Sous-Commission transmet avec avis conforme les propositions faites à ce sujet par le Service.
- 13°- Construction de logements de Sous-officiers sur le terrain militaire de la Porte de Canteleu.-  
Le Chef du Génie demande l'accord de la Ville concernant ces

constructions et il demande en outre la construction d'un égout rue Roland destiné à recevoir la canalisation d'eaux usées des logements.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le dossier est envoyé à l'Administration.

I4<sup>c</sup>-Suppression des fossés latéraux Rue Emile Zola.-

Il est décidé une visite sur place - Au préalable il y aura lieu de faire le relevé des parties qui restent à couvrir. Affaire transmise au Service.

I5<sup>c</sup>-Salle de Fêtes de Fives- Travaux.-

a) L'Architecte signale que le devis prévoit l'exécution du sol partie en plancher en sapin sur lambourdes et partie en parquet en sapin sur bitume mais qu'il serait préférable à tous points de vue d'exécuter un parquet en chêne sur lambourdes.

La Sous-Commission reconnaît en effet que le parquet en chêne serait bien préférable à ce qui est prévu mais l'augmentation de dépense est telle qu'elle est d'avis de s'en tenir à ce qui a été porté au devis.

L'architecte va être avisé.

b) Des propositions ont été demandées à M. Borrewater pour l'exécution des travaux intérieurs en staff et carton-pierre - Le devis s'élève à 43.868 frs compris pose mais avec utilisation de l'échafaudage du plâtrier - La Sous-Commission propose d'accepter la proposition faite - Les travaux de plafonnage sont commencés et il y a intérêt par suite à mettre en route parallèlement les travaux en staff et carton-pierre - La Sous-Commission demande à l'Administration d'autoriser l'exécution sans attendre l'approbation officielle du marché.

Une note est envoyée à l'Administration.

I6<sup>c</sup>- Nouvelle Mairie- Exécution de lambris.-

Des propositions ont été faites par l'adjudicataire des menuiseries intérieures de l'Hôtel-de-Ville en vue de l'exécution éventuelle de lambris dans les 2 pièces situées aux extrémités de la grande galerie du premier étage - La Sous-Commission estime tout d'abord que la question ne peut concerner qu'une seule pièce, celle qui sera à côté du bureau de M. le Maire - Il appartient à l'Administration de décider si cette pièce doit recevoir un lambris - La dépense prévue est 30000 francs par pièce.

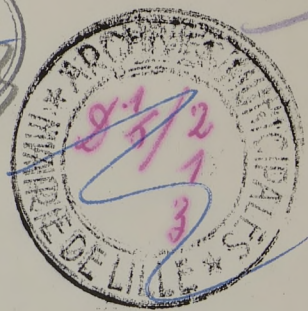
Une note est envoyée à l'Administration.

I758 - Ss - Commission des Bâtiments - P.V. du 28 Juin 1927 -  
ratifié

L'Administration Municipale les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire. L'Administration Municipale demande en outre qu'une plaque indicatrice soit apposée sur la boîte à journaux abandonnés qui sera installée dans le hall de la gare de Lille et que les travaux de fondation du monument aux fusillés Lillois soient entrepris pour que la cérémonie de la pose de la première pierre puisse avoir lieu le 11 Novembre prochain.

Conseil d'Administration  
229 27  
Direction.





9 a H

2ème COMMISSION

Sous-Commission des Bâtiments

Séance du 28 Juin 1937

Présents: M.H. Bondues, Adjoint au Maire.  
Bour, Conseiller Municipal  
Doyennette, d° Réunion du  
Peeters, d° M. PLANQUE

Excusés: M.H. Debadts, d°  
Devernay, d°

Assistaient à la séance, M.H. Cochez, Fauvet, Leconte.

1°- Démolition d'immeubles à la Ville - Adjudication.- Il a été procédé à une adjudication restreinte pour la démolition de plusieurs immeubles appartenant à la Ville. Les propositions les plus avantageuses pour la Ville sont indiquées ci-après:

- a) Rue Godefroy 2 et 2 bis - Square Ruault 13  
M. Demeyer - versement à la Ville de 5.700 frs.
  - b) Baraquements Rue Jeanne Hachette
- |   |              |
|---|--------------|
| N° 97 - M. Duvrillier - versement à la Ville de | I.150 frs    |
| N° 14 - M. Henri Vandecasteele                  | d° 875 frs   |
| N° 125 - M. Arthur Vandecasteele                | d° I.850 frs |
| N° 187 - M. Arthur Vandecasteele                | d° I.875 frs |

Les rapports sont envoyés à l'Administration.

2°- Carrières de Maupertus - Marché Procureur.- Modifications des dépenses prévues aux marchés passés.-

Le Rapport du Service est transmis à l'administration avec avis favorable.

3°- Carrières de Maupertus - Vente de matériaux.-

Il a été vendu pour 3.875 frs de sable et gravier.

Le Rapport du service proposant l'admission en recette de cette somme est transmis à l'Administration avec avis favorable.

4°- Central Téléphonique - Construction d'une route d'accès dans le prolongement de la rue Boitelle.-

Pour la construction de la route, un cube important de terre est nécessaire. L'établissement en ce point d'une décharge gratuite permettrait d'accélérer l'exécution. Les travaux terminés, la décharge serait à nouveau payante.

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

5°- Reconstruction des rues dans les quartiers démolis - Subvention de l'Etat.-

Un rapport a été établi afin d'obtenir la subvention de l'Etat pour des dépenses relatives à des travaux de pavage dans des rues des quartiers démolis.

Le Rapport est transmis à l'Administration avec avis favorable.

.....

6°- Egouts collecteurs en construction - Décharge pour le dépôt des déblais en excès.-

La Sous-Commission donne un avis favorable à l'utilisation, par les adjudicataires, des décharges de la Porte d'Ypres et de la Porte de Gand, moyennant paiement à la Ville à raison de 1 fr. le mètre cube.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

7°- Vente de matériaux de récupération.-

Il a été procédé à la vente de matériaux récupérés, briques et pierres, provenant de la fortification aux prix appliqués dans des ventes faites précédemment.

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

8°- Lycée Faidherbe - Achat d'un nettoyeur de pommes de terre.-

Il reste sur un crédit ouvert un reliquat avec lequel l'Econome propose d'acheter un nettoyeur de pommes de terre.

Avis favorable

Fait retour au service.

9°- Gare de Lille - Boite à journaux abandonnés.-

Avant guerre, il existait en Gare de Lille une boite dans laquelle étaient déposés les journaux abandonnés par les voyageurs. Ces journaux étaient ensuite distribués dans les hospices et hopitaux. La Cie n'a pas d'objection au rétablissement de la boite.

La Sous-Commission décide d'installer une nouvelle boite.

Transmis au service des Bâtiments pour faire le nécessaire.

10°- Boulevard Vauban - Déplacement d'un banc.-

Devant l'Hotel de la Mutualité, Boulevard Vauban, se trouve un banc dont le déplacement est demandé. Ce banc serait replacé du coté opposé, c'est à dire sur le trottoir du Jardin Vauban. Le travail serait exécuté par l'entrepreneur de l'Union des Sociétés de secours mutuels aux frais de l'Union.

Avis favorable.

Fait retour au service des Bâtiments.

11°- Ecole Maternelle Jean Jaurès - Groupe scolaire du Buisson - Salle de Fêtes de Fives - Mise en adjudication des installations électriques.-

Avis favorable à la mise en adjudication des travaux (3 lots séparés).

Les rapports sont envoyés à l'Administration.

12°- Déplacement du bureau d'octroi Porte de Douai.-

Avis favorable.

Le service va établir d'urgence un projet en vue de la construction d'un nouveau bureau.

13°- Ecole Baggio - Demande d'un téléphone privé pour relier l'Ecole Rue Racine à l'annexe Charles Saint-Venant.-

Avis favorable.

Une note est envoyée à l'Administration.

14°- Grand Théâtre - Réception définitive des travaux exécutés par M. Lys-Tancre.-

La Sous-Commission avait donné un avis favorable à la réception définitive des travaux, mais il est fait observé qu'il serait préférable d'attendre que l'affaire des modillons, en instance devant le Conseil de Préfecture, soit liquidée.

La Sous-Commission n'a pas d'objections à formuler.  
Fait retour au Service (M. Lepoutre) pour classer en attente.

15°- Commissariat de Police du 3ème arrondissement.-

Le Commissaire de Police sollicite la location d'une pièce inutilisée dépendant du Commissariat. La mère Don demande d'établir un état des lieux et de fixer les conditions de location.

La Sous-Commission donne un avis favorable à la location à raison de 30 frs par mois.

Dossier retourné à M. le Chef de la mère Don.

16°- Collecteur Boulevard Carnot - Décompte définitif des travaux.-

La Sous-Commission approuve le décompte définitif des travaux.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

17°- Collecteur Boulevard Carnot à Limitation de la retenue de garantie.-

Les Travaux sont terminés; dans ces conditions, la Sous-Commission donne un avis favorable à la limitation de la retenue de garantie. Celle-ci qui est actuellement du dixième du montant des travaux, soit 44.630 frs 96 pourrait sans inconvénient être ramenée à 20.000 frs.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

18°- Construction d'égouts Rue Boilly prolongée, rues Eugène Jacquet et Saint Gabriel et de bouches d'égouts rue du Faubourg de Roubaix.-  
Décompte définitif des travaux.-

La Sous-Commission approuve le décompte définitif des travaux.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

19°- Collecteur Boulevard Carnot - Dépenses diverses.-

Par suite de l'exécution des travaux, l'accès à l'immeuble I, rue des Canoniers, était impossible et l'occupant a dû garer ailleurs son auto pendant la durée des travaux. Les frais de garage s'élèvent à 156 frs 50. L'intéressé accepte de prendre à sa charge la moitié de la dépense. Avis favorable au règlement par la Ville de l'autre moitié.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

20°- Fourniture de pavés par M. Provost - Remboursement de cautionnement.-

Cet entrepreneur est dans l'impossibilité de terminer la livraison des pavés dans les conditions de marché. Le service propose de résilier le marché et de rembourser le cautionnement de 10.000 frs. La Sous-Commission estime qu'il ne faut pas rembourser purement et simplement le cautionnement. Une sanction doit être prise et la Sous-Commission propose de faire une retenue de principe qui pourrait être fixée à 1.000 frs. Cette retenue serait faite sur le décompte.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

21°- Hotel académique - Restauration - Travaux complémentaires.-

Avis favorable à la continuation des travaux par extension de l'adjudication. De plus, la Sous-Commission approuve les propositions faites pour les travaux de staff et carton pierre.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

22°- Nouvel Hotel de Ville - Bâtiment administratif - Ouvrages en granit et en marbre - Marché.-

Un marché a été passé avec M. Marin pour la fourniture de 4 seuils en granit et de deux plaques en marbre destinées à recevoir des inscriptions -

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

.....

23°- Salle de Fêtes de Fives - Ferronnerie.-

Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été faites par H. Somon (Portes et baies de fenêtres) et par M. Montaigne (rampes d'escaliers et balustrade). Des marchés ont été passés avec ces constructeurs.

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

24°- Monument des Fusillés Lillois - Fondations.-

Un projet a été établi en vue de l'exécution des fondations du monument. Les travaux pourraient être confiés à l'entrepreneur de l'entretien aux conditions de son adjudication.-

Avis favorable.

Un rapport sera envoyé à l'Administration.

25°- Bâtiments universitaires - Travaux de grosses réparations - Peinture.-

Avis favorable à la mise en adjudication des travaux et peinture.  
Un rapport est envoyé à l'Administration.

La Commission des Travaux, au cours de sa réunion du 12 juillet 1927

a examiné les projets des travaux à exécuter:

a-1/4

a) à la Crèche Municipale de la Place Déliot,

b) à la Nouvelle Bourse du travail,

c) au Théâtre de la Place Sébastopol.

Hôtel-de-Ville le 21 Juillet 1927.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

2ème COMMISSION



Sous-Commission des Bâtiments

Séance du 12 Juillet 1927.

Conseil d'Adm.  
Réunion du 27.9.27  
M. PLANQUE

Présents: M.M. Doyennette, Conseiller Municipal,  
Bour, d°  
Peeters, d°  
Debadts, d°  
Devernay, d°

Assistaient à la séance: M.M. Cochez, Leconte.  
Excusé: M. Bondues, adjoint.



1°- Transformation de la crèche municipale, Place Déliot.-  
La Sous-Commission donne avis favorable en ce qui concerne les travaux d'entretien des bâtiments; elle décide de faire une visite sur place.

2°- Nouvelle Bourse du Travail - Travaux d'aménagement.-  
Le rapport concernant l'emploi du crédit de 300.000 Frs est transmis à l'Administration; il sera fait appel pour l'installation de l'éclairage électrique et par voie de concours aux maisons qualifiées de Lille et de la région. De même pour la restauration du chauffage central.

3°- Théâtre Sébastopol - Restauration du mobilier - travaux divers.-  
Le rapport concernant l'emploi du crédit de 50.000 Frs est transmis à l'Administration avec avis favorable.

4°- Offre de service de la M<sup>on</sup> H. Deplus, 68, rue Chanzy à Roubaix -  
Construction de paratonnerres.-  
Bonne note est prise pour les installations futures.

5°- Couverture de fossés à ciel ouvert - Avenue Emile Zola.-  
Question à l'étude - Renvoyée pour complément d'information à la prochaine commission.

6°- Pavage - Vente de pavés de rebut - R.O. 2738 - Recette  
Avis favorable - Rapport envoyé à l'administration.

7°- Place du Théâtre - Eclairage électrique des pylones - Transformations.-

Attendre réponse de l'Electricité Lille-Roubaix-Tourcoing - Affaire renvoyée à une prochaine réunion.

8°- Réclamation de M. Henri Bile, 15, rue Enrico Ferry.-  
Bonne note est prise de la réclamation - L'enlèvement des démolitions se fera aussi rapidement que possible, ces démolitions devant être employées pour établir les fondations du prolongement de la rue Gustave Delory.

9°- Immeubles à réparer - Quartier St Sauveur.-  
Visite faite par M.M. Devernay et Martin, Conseillers Municipaux, le 12 Juillet. La Sous-Commission fait siennes les observations des deux délégués.

1740- Ss-Commission des Bâtiments- P.V. du 2.8.27-

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

Présents : M.M. Bondues, adjoint au maire  
          Debadts, Conseiller municipal  
          Devernay,  
Excusé : H. Doyennette,  
Absents : M.M. Bour  
          Peeters

Conseil d'Administration  
Réunion du 27/8/27  
à M. PLANQUE



Assistaient à la séance M.M. Cochez, Fauvet, Houtier, Leconte.

1°- Démolition d'immeubles à la Ville -

Il a été procédé à une adjudication restreinte en vue de la démolition de plusieurs immeubles. Les propositions les plus avantageuses pour la Ville sont indiquées ci-après :

- a) 20, rue de Valenciennes - M. Lesur - Versement à la Ville de 2248 frs.
- b) 20, rue Jeanne Hachette - M. Lambert - Versement à la Ville de 1615 frs.
- c) 128, rue Jeanne Hachette - M. Loyez - Versement à la Ville de 2.000 frs.
- d) Hangar, rue des Casernes (cour des Elites) - M. Floris Florin - Versement à la Ville de 1255fr75.
- e) Baraquement de l'Ecole Jean Jaurès - M. Lesur - Versement à la Ville de 4783 frs.

Les rapports sont envoyés à l'Administration.

2°- Magasin Brûlé - Règlement de mitoyenneté - Il s'agit de la mitoyenneté entre l'immeuble portant le N° 55 du Quai de la Basse Deûle et le Magasin Brûlé. La part incombant à la Ville s'élève à 2347 frs 69.

Avis favorable au remboursement de cette somme.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

3°- Remboursement de cautionnements déposés par des entrepreneurs-adjudicataires - Plusieurs entrepreneurs demandent le remboursement de cautionnements qu'ils ont déposés. La Sous-Commission décide d'adopter une règle de conduite : Le cautionnement pourra être remboursé à un entrepreneur lorsque celui-ci aura remis tous ses comptes et que la réception provisoire sera prononcée.

4°- Forage d'essais au Manège Civil - Réception des travaux.- Avis favorable. Le Rapport est envoyé à l'Administration.

5°- Eglises St-Michel et St-André - Installations de cloches - Avis favorable - Un marché va être passé avec la Maison Wauthy.

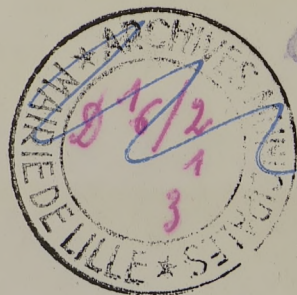
Le Rapport sera envoyé à l'Administration.

6°- Théâtres - Construction de décors - Un programme de travaux a été établi. Ce programme est remis au Service des Bâtiments qui examinera d'abord quelle est l'importance du crédit disponible et demandera ensuite à la 4e Commission les décors qu'elle désire voir construire avec la somme disponible.

2ème Commission

Sous-Commission des Bâtiments

Séance du 2 août 1927



924

ayant fait

Présents : M.H. Bondues, adjoint au Maire  
Debatts, Conseiller municipal  
Devernay,  
Excusé : H. Doyennette,  
Absents : M.H. Bour  
Peeters

Conseil Municipal  
Réunion du 27/8/27  
à M. PLANQUE



Assistaient à la séance M.M. Cochez, Fauvet, Moutier,  
Leconte.

1°- Démolition d'immeubles à la Ville -

Il a été procédé à une adjudication restreinte en vue de la  
démolition de plusieurs immeubles. Les propositions les plus avanta-  
geuses pour la Ville sont indiquées ci-après :

- a) 20, rue de Valenciennes - M. Lesur - Versement à la Ville de  
2248 frs.
- b) 20, rue Jeanne Hachette - M. Lambert - Versement à la Ville de  
1615 frs.
- c) 128, rue Jeanne Hachette - M. Loyez - Versement à la Ville de  
2.000 frs.
- d) Hangar, rue des Casernes (cour des Elites) - M. Floris Florin -  
Versement à la Ville de 1255f75.
- e) Baraquement de l'Ecole Jean Jaurès - M. Lesur - Versement à la  
Ville de 4783 frs.

Les rapports sont envoyés à l'Administration.

2°- Magasin Brûlé - Règlement de mitoyenneté - Il s'agit de la  
mitoyenneté entre l'immeuble portant le N° 55 du Quai de la Basse  
Deûle et le Magasin Brûlé. La part incombant à la Ville s'élève à  
2347 frs 69.

Avis favorable au remboursement de cette somme.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

3°- Remboursement de cautionnements déposés par des entrepreneurs-  
adjudicataires - Plusieurs entrepreneurs demandent le remboursement  
de cautionnements qu'ils ont déposés. La Sous-Commission décide  
d'adopter une règle de conduite : Le cautionnement pourra être  
remboursé à un entrepreneur lorsque celui-ci aura remis tous ses  
comptes et que la réception provisoire sera prononcée.

4°- Forage d'essais au Manège Civil - Réception des travaux. - Avis  
favorable. Le Rapport est envoyé à l'Administration.

5°- Eglises St-Michel et St-André - Installations de cloches - Avis  
favorable - Un marché va être passé avec la Maison Wauthy.

Le Rapport sera envoyé à l'Administration.

6°- Théâtres - Construction de décors - Un programme de travaux a  
été établi. Ce programme est remis au Service des Bâtiments qui  
examinera d'abord quelle est l'importance du crédit disponible et  
demandera ensuite à la 4e Commission les décors qu'elle désire voir  
construire avec la somme disponible.



7°- Affichage sur un pignon du Lycée Boulevard Carnot.- Avis défavorable. La Sous-Commission donnerait un avis favorable s'il s'agissait du pignon de l'Hôtel du Cygne également Boulevard Carnot. Une note est envoyée à M. le Secrétaire Général.

8°- Pavage rue Boitelle prolongée.- Une note est envoyée au Service pour faire le nécessaire.

9°- Ecole Baggio - Annexe Charles Saint-Venant - Mobilier - Différentes questions concernant notamment la fourniture du mobilier restent en souffrance. Il y a pourtant urgence à liquider ces questions afin, en particulier, d'en terminer avec le règlement de la subvention de l'Etat. Le relevé de toutes les affaires en suspens va être établi et soumis à M. l'Adjoint Bondues.

10°- Rectorat - Fourniture du mobilier.- La Sous-Commission a examiné la nomenclature du mobilier demandé et la transmet avec son avis à l'Administration pour décision à prendre.

11°- Mise en état de viabilité des rues Berthelot, Caventou et Louis Spriet.- Un rapport a été établi par le Service du Pavage afin d'indiquer dans quelles conditions la mise en état de viabilité de ces voies pourrait être poursuivie.

Ce rapport est transmis avec avis conforme par la Sous-Commission à l'Administration.

12°- Rue Coustou - Choix des matériaux de pavage.- Le rapport du service concernant les matériaux de pavage pouvant être autorisés par la Ville est transmis, avec avis conforme de la Sous-Commission, à l'Administration.

13°- Carrières de Maupertus - Travaux de premier établissement - L'adjudicataire a soumis le projet relatif à la deuxième tranche de travaux à exécuter dans les conditions prévues à la Convention. La Sous-Commission n'a pas d'objection à formuler.

2ème COMMISSION - SOUS-COMMISSION DES BATIMENTS

Séance du 30 Août 1927

Présents: M.M. Bondues, Adjoint au Maire,  
Bour, Conseiller Municipal,  
Devernay d°  
Doyennette d°  
Peeters d°

Excusé: M. Debats, Conseiller Municipal

Assistaient à la séance: M.M. Cochez, Fauvet, Leconte

1°- Démolition d'immeubles à la Ville

Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les conditions les plus avantageuses pour la Ville sont indiquées ci-après :

- a) Magasin Wibaut cour Muhau - M. Lesur; versement à la Ville de 8.501 francs
- b) marché St-Nicolas. W.C. - M. Decobert; versement à la ville de 2.530 francs
- c) rue du Grand Balcon n° 15 - M. Lesur; versement à la Ville de 420 francs

Avis favorable.

Les rapports sont envoyés à l'Administration

2°- Vente de vieux métaux. - Il a été procédé à la vente de vieux métaux se trouvant au magasin brûlé.

Le produit de la vente est de 25.467 f.65

Le rapport est envoyé à l'Administration

3°- Fourniture de porphyre - Adjudication restreinte. - Les conditions les plus avantageuses pour la Ville ont été consenties par M. Danset

Un marché a été passé avec ce fournisseur.

Avis favorable

Le rapport est envoyé à l'Administration

4°- Egout construit abords de la porte de Béthune. Réception définitive.

Avis favorable

Le rapport est envoyé à l'Administration

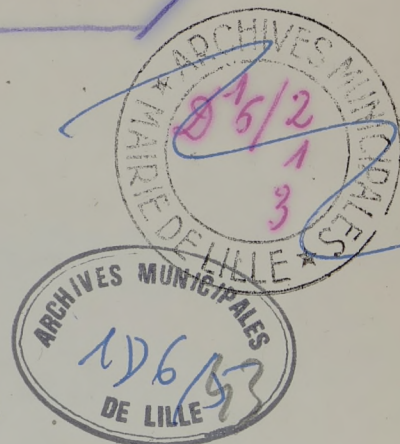
5°- Avenue Emile Zola - Remplacement de canalisations d'évacuation des eaux pluviales

Les services des Travaux de La Madeleine et de Lille se sont mis d'accord sur les travaux à exécuter afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales de l'Avenue Emile Zola

Le coût des travaux incombant à la Ville de Lille sera de 3.500 francs

Avis favorable

Fait retour au Service pour exécution



6°- Aménagement d'une bouche d'égout rue d'Iéna.- Une pétition de divers habitants de la rue d'Iéna et de la rue St-Bernard a été adressée à la Mairie afin qu'il soit remédié à la stagnation des eaux pluviales et ménagères face à la cour d'Iéna

Le Service propose l'aménagement d'une bouche d'égout

Avis favorable

Fait retour au Service pour exécution

7°- Abattoirs - Installation d'un fourneau dans une boyauderie.- M. Becker demande l'autorisation de remplacer à ses frais le fourneau existant

Avis favorable à condition que ce fourneau restera la propriété de la Ville - ou qu'il ne sera pas touché à l'installation actuelle

Fait retour au Service

8°- Immeuble à la Ville, rue de Cysoing - Réparation à la toiture.- Avis favorable mais travaux réduits au strict minimum

Fait retour au Service pour exécution

9°- Poste de Police rue de Bavai - Aménagement d'une chambre supplémentaire dans le logement du Brigadier

Avis favorable

Fait retour au Service pour exécution

10°- Propriété de la Ville, 28, rue de Rivoli. Construction d'un mur mitoyen

Avis favorable

Un rapport sera établi pour le règlement du compte de mitoyenneté

Fait retour au Service

11°- Bains Municipaux (rue d'Hazebrouck). Réfection des carrelages et revêtements des cabines de bains

Avis favorable

Fait retour au Service pour exécution

12°- Synagogue rue Auguste Angelier - Réfection de la rosace en vitraux sur rue

Avis favorable

Demander toutefois la participation du Culte

Fait retour au Service

13°- Crèche Municipale Place Déliot - Travaux

A la suite d'un rapport établi par M. le Docteur DUCAMP, une délégation de la sous-Commission des Bâtiments a été sur place. Cette délégation rend compte de sa visite. La Sous-Commission des Bâtiments demande que des membres de la 5ème Commission soient désignés pour assister à la prochaine réunion de la Sous-Commission des Bâtiments au cours de laquelle la question des travaux sera examinée

Une note est adressée à la 5ème Direction

14°- Lycée Faidherbe

a) badigeonnage des murs en façade des cours intérieures

Avis favorable

Fait retour au Service pour exécution

b) Musée d'art. - Ce musée pourrait être reconstruit dans la cour du Lycée (côté Jardin Hotel académique).

Une étude est demandée à l'Architecte.

Fait retour du dossier au Service.

15°- Terrain de jeux de l'Arbrisseau - Construction d'un abri. -

Le plan de l'abri à construire est soumis à la Sous-Commission.

Avis favorable aux dispositions proposées.

Fait retour au Service pour exécution.

16°- Ecole Maternelle Jean Jaurès - Travaux (Ière partie) Réception définitive. -

Avis favorable.

La rapport est envoyé à l'Administration.

17°- Lignes des Tramways Mongy - Suppression des pylones d'entrevoie. -

La Compagnie des Tramways Mongy est disposée à remplacer par des rosaces les pylones d'entrevoie installés Boulevard Carnot. Des rosaces devront être placées sur le Grand Théâtre.

Avis favorable de la Sous-Commission, étant entendu que les emplacements des rosaces sur le grand Théâtre devront être arrêtés d'accord avec la Ville.

Une réponse dans ce sens est adressée au Service du Contrôle.

18°- Ecole Baggio - Annexe Charles Saint-Venant. -

La Sous-Commission donne un avis favorable à l'exécution de différents travaux et à l'acquisition de machines et de mobilier nécessaires Annexe Charles Saint-Venant.

Retour au Service pour exécution.

19° Hotel Académique - Mobilier. -

La Sous-Commission désigne M.H. Devernay et Doyennette pour examiner avec le Service la question d'acquisition du mobilier pour le fonctionnement de l'Hotel Académique.

20°- Bourse du Travail - Installation de chauffage Central - Installation électrique. -

Il a été procédé à des adjudications restreintes pour l'exécution de ces 2 installations.

La Sous-Commission désigne M.H. Devernay et Doyennette pour prendre connaissance des projets déposés et faire toutes propositions utiles.

21°- Pavage de la rue de Loos. -

Le pavage de cette voie très fréquentée est à refaire, mais au préalable, il y a lieu d'y construire un égout, cette rue n'étant pas aqueducuée.

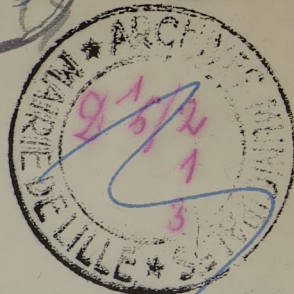
Le Service va établir le projet de construction de l'égout.

22°- Abattoirs. -

Un voeu est déposé par H. Peeters tendant à ce que le nécessaire soit fait pour supprimer les émanations malodorantes ressenties dans le quartier environnant les abattoirs, notamment les mardis et mercredis, et provenant des boyauderies.

Ce voeu adopté par la Sous-Commission est transmis à l'Administration.

rapporté  
10 ok  
se



Conseil d'Administration  
Sous-Commission des Bâtiments  
M. P. Séance du 20 Septembre 1927

Présents : MM. Bondues, adjoint au Maire,  
Bour, conseiller municipal,  
Doyennette, "  
Excusés : MM. Devernay, "  
Peeters, "  
Absent : M. Debaëts, "  
Assistaient à la séance MM. Cochez, Fauvet, Leconte.

1° - Immeubles à la Ville - Démolition -

Il a été procédé à une adjudication restreinte.  
Les propositions faites, les plus avantageuses pour la Ville, sont indiquées ci-après :

- a) 44 et 50 rue de Bouvines - M. Buysse entrepreneur; paiement à la Ville de 805.50.
- b) 25-27-29 Square Ruault - M. Floris Florin, entrepreneur; paiement à la Ville de 7.956 frs.
- c) 13, rue de Valenciennes - M. Decobert, entrepreneur; paiement à la Ville de 4.210 f. (Toutefois la Ville devra rembourser à M. Cocart, co-propriétaire, conformément à un accord intervenu, les 7/9 de cette somme)  
Les rapports sont envoyés à l'Administration.

2° - Bourse du Travail - Travaux d'aménagement et de remise en état - Travaux à confier aux entrepreneurs de l'entretien. Avis favorable. Le rapport est envoyé à l'Administration.

3° - Ecoles Anatole France et Marcel Sembat (Brisson) Installations sanitaires. - Avis favorable à la mise en adjudication. Le rapport est envoyé à l'Administration.

4° - Nouvel Hôtel de Ville - Ascenseurs. Avis favorable à la mise en adjudication. Le Rapport est envoyé à l'Administration.

5° - Nouvel Hôtel de Ville - Manutention mécanique du combustible et des scories - Avis favorable à la mise en adjudication. Le Rapport est envoyé à l'Administration.

6° - Grand Théâtre et Palais des Beaux Arts - Conduite et entretien des installations de chauffage - Marchés. - Les marchés passés avec la maison Grouvelle Arcuembourg sont expirés. La S/Commission donne un avis favorable à leur renouvellement. Les rapports sont envoyés à l'Administration.

7° - Dégâts à la Passerelle Vauban - Admission en recette du montant de la réparation - Avis favorable. Le Rapport est envoyé à l'Administration.

8° - Concession d'un terrain pour Jardin-Ecole à l'Union Française de la Jeunesse - Avis favorable à l'exécution des travaux de nivellement demandés. Dossier retourné au Service pour exécution.

9° - Jardins ouvriers du Bd de la Moselle - Aménagement d'une allée centrale. - Avis favorable. Fait retour au Service pour exécution.

10° - Bornes postales - Choix d'un type - Le type actuellement en service ne se fabrique plus. Un nouveau modèle a été proposé. La S/Commission donne un avis favorable à son adoption. Elle signale toutefois que la boîte murale doit être choisie de préférence au modèle à colonne chaque fois qu'il est possible d'utiliser la première. Le Rapport est envoyé à l'Administration.

II° .....

- 11° - Entretien des propriétés acquises par la Ville - Crédit - Ce crédit étant épuisé il n'est plus possible d'exécuter les travaux demandés. Dossier transmis à l'Administration.
- 12° - Installation de bancs Place Sébastopol - La Sous-Commission propose l'installation de 5 bancs doubles. Note envoyée à l'Administration.
- 13° - Amicale Franklin - Remboursement des dépenses faites pour l'agencement d'une salle de Fêtes - La salle agencée par l'Amicale Franklin a été transformée par la Ville en salle des Conseils de révision - L'Amicale demande le remboursement des sommes dépensées par elle - Avis favorable. Dossier renvoyé à l'Administration.
- 14° - Lettre ouverte à M. le Maire de Lille sur la loi de 8 heures - Dans cette lettre il est fait mention des travaux d'égouts dans le Vieux-Lille et à la traversée du Boulevard Carnot. Les ouvriers occupés à ces travaux ont pu exceptionnellement travailler plus de 8 heures par jour mais le total des heures de travail d'une semaine n'a jamais dépassé le nombre de 48 heures. Si toutefois l'exécution de ces travaux d'utilité publique nécessitait plus de 48 heures de travail par semaine par ouvrier, les entrepreneurs s'adresseraient à l'Inspection du Travail qui seule peut accorder des dérogations. Note retournée à l'Administration.
- 15° - Visite du Grand Théâtre par une délégation de la Sous-Commission des Bâtiments - Le Rapport de visite est communiqué, pour avis, à la Commission des Théâtres.
- 16° - Visite par une délégation de la Sous-Commission des Bâtiments. La délégation a été :  
a) aux baraquements scolaires du Fg de Béthune,  
b) à l'Ecole Jean Jaurés Rue Guillaume Tell,  
c) aux camps de vacances de la porte de Canteleu,  
d) au Théâtre Sébastopol. Le Rapport de visite est envoyé à l'Administration.
- 17° - Bureaux d'Octroi Porte de Douai et Porte d'Arras -  
Porte de Douai - Avis favorable à l'installation du bureau d'Octroi sur le trottoir à l'angle de la rue Armand Carrel et de la rue du Capitaine Ferber.  
Porte d'Arras - La Sous-Commission estime que le déplacement du bureau peut-être ajourné.
- 18° - Canal de la Deûle - Dragage - Participation de la Ville - La part incombant à la Ville est de 28.000 francs. Un crédit de pareille somme est à inscrire au Budget supplémentaire. Le Rapport est envoyé à l'Administration.
- 19° - Crèche Place Déliot - Une délégation de la 5ème Commission comprenant M. l'Adjoint Deneubourg, M. Malaquin Conseiller Municipal et M. le Docteur Ducamp Chef de la 5ème Direction assiste à la réunion pour l'examen des questions soulevées au sujet de la crèche municipale de la Place Déliot - Après un échange de vues il est décidé que, pour le moment, les travaux nécessaires pour rendre hygiénique le bâtiment seront effectués sur le crédit d'entretien - M. le Docteur Ducamp et M. Leconte Chef du Service des Bâtiments se mettront d'accord à ce sujet.
- 20° - Magasin Wibaut rue Lihaut - Occupation en 1927 par l'entrepreneur de l'Hôtel-de-Ville - L'entrepreneur a occupé ce magasin au commencement de l'année - Une redevance lui a été réclamée dont il demande l'exonération - La Sous-Commission est d'avis de donner satisfaction à la demande de l'entrepreneur.

2ème Commission



Sous-Commission des Bâtiments

Séance du 11 Octobre 1927



Présents : M.M. Bondues, Adjoint au Maire  
Bour, Conseiller Municipal  
Debadts, d°  
Doyennette, d°  
Absents : M.M. Devernay, d°  
Peeters, d°

Assistaient à la Séance M.M. Cochez, Fauvet, Laconte.

1° - Démolition d'immeubles à la Ville. - Il a été procédé à une adjudication restreinte. Les offres les plus avantageuses pour la Ville sont indiquées ci-après :

- a) Baraquement rue Jeanne Hachette n° 140. M. Henri Vandecasteele entrepreneur. Versement à la Ville de 1535 Frs.
- b) Rue de l'Est n° 59. - M. Buysse entrepreneur; versement à la Ville de 1.347 Frs 60.

Les Rapports sont envoyés à l'Administration.

2 - Vente de vieux métaux. - Les vieux métaux provenant de la démolition des vieilles chaudières de la Nouvelle Bourse du Travail ont été vendus au plus offrant. Le produit de la vente est de 3.416 Frs 80.

Le rapport proposant l'admission en recette de cette somme est envoyé à l'Administration.

3° - Mitoyenneté Barrois, rue de Lannoy - Règlement. - Il s'agit du mur mitoyen séparant la propriété de M. Barrois portant le N° 89 de la rue de Lannoy de celle de la Ville (N° 91).

La part incombant à la Ville est de 15.702 Frs 36.

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

4° - Eglise Notre Dame de consolation Place Catinat - Règlement de travaux

La sous-Commission approuve les décomptes définitifs et propose de régler le solde aux entrepreneurs sur le crédit d'entretien.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

5° - Ecole Baggio - Réception définitive de dix lots de travaux.

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

6° - Ecole Baggio - Mobilier. - A la suite d'une adjudication restreinte, un marché a été passé avec M.M. Le Clercq et Lemahieu pour une fourniture de mobilier.

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

7° - Ecole Baggio - Fourniture de vestiaires métalliques. - La sous-commission a retenu la proposition faite par M.M. Duprez et Cie, rue Saint Gabriel.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

- 8°- Ancien poste de pompiers à l'angle des rues Saint-Gabriel et du  
Faubourg de Roubaix - Modification du pan coupé -  
La Commission de la Voie publique a donné un avis favorable à  
l'agrandissement du pan coupé sur la hauteur du rez-de-chaussée de  
l'ancien poste de pompiers afin d'améliorer la visibilité.  
La Sous-Commission voit des inconvénients à l'exécution de ces  
travaux et estime qu'il vaut mieux conserver le statu quo.  
Fait retour du dossier à la Commission de la Voie publique.
- 9°- Travaux de charronnage et de maréchalerie - Adjudication -  
Le cahier des charges et le bordereau des prix devant servir de  
base à l'adjudication sont envoyés pour avis à la 2ème Commission.  
Avis favorable de la Sous-Commission  
Dossier renvoyé à la 1ère Direction.
- 10°- Construction d'un égout collecteur Rue de Loos.-  
La dépense est évaluée 75.000 frs.  
Avis favorable de la Sous-Commission.  
Les travaux seraient exécutés l'an prochain.  
Dossier retourné au Service (M. Philippeau).
- 11°- Construction d'un égout Allée Saint-Hubert -  
La dépense est évaluée 14.000 frs.  
Avis favorable de la Sous-Commission.  
Les travaux pourraient être entrepris l'an prochain.  
Dossier retourné au Service (M. Philippeau).
- 12°- Rue des Augustins - Demande de construction d'un égout -  
Un propriétaire de la rue des Augustins demande la construction  
d'un égout dans cette voie; il est disposé à participer dans la  
dépense.  
Affaire envoyée au Service pour établir un avant-projet et de-  
mander aux propriétaires intéressés à la construction de l'égout  
s'ils seraient également disposés à payer une quote-part.  
Dossier envoyé au Service (M. Moutier).
- 13°- Urinoir sous le kiosque des Tramways Grande Place - Transformation  
et remise en état -  
Affaire envoyée au Service des Bâtiments pour examen. Le service  
est invité d'autre part à voir si le concessionnaire observe bien  
les prescriptions du cahier des charges de la concession.
- 14°- Ancien dépôt de l'Arbrisseau - Logement de concierge - Travaux -  
Une délégation de la Sous-Commission a été sur place.  
La délégation rend compte de sa visite.  
La Sous-Commission est d'avis de faire exécuter les travaux exté-  
rieurs indispensables et la peinture des murs de cuisine.  
La Sous-Commission demande en outre à quelles conditions M. Lac-  
quement a été autorisé à installer ses voitures foraines au dépôt  
de l'Arbrisseau ( Ce renseignement lui sera donné à la prochaine  
réunion).
- 15°- Théâtres municipaux - Décors -  
La Sous-Commission des Bâtiments demande à être entendue par la  
Commission des Théâtres relativement à la question des décors -  
( Note envoyée à M. le Chef de la 4ème Direction°.





2ème Commission  
Sous-Commission des Bâtiments  
Séance du 25 Octobre 1927

*Ratifié  
pour élagage (11-11) mettre les  
measures utiles  
Conseil d'Administration  
Réunion du 11.11.27  
M. PLANQUE*

Présents : M. Bour, Conseiller Municipal,  
Doyennette 3°  
Excusés : M. Bondues, Adjoint au Maire,  
Debatds, Conseiller Municipal,  
Devernay, 3°  
Peeters, 3°

Assistaient à la séance M. Cochez, Fauvet, Leconte.



1° - Démolition d'immeubles à la Ville - Adjudications restreintes. - Ci-après les propositions faites les plus avantageuses pour la Ville :

- a) 14, rue du Grand Balcon - M. LESUR, entrepreneur. Versement à la Ville de 1401 frs.
- b) Rue Jeanne Hachette - Baraquement 1 - M. DECOBERT entrepreneur. Versement à la Ville de 1603 frs.
- c) Rue Jeanne Hachette. Baraquement 2 - M. DECOBERT, entrepreneur. Versement à la Ville de 1535 frs.
- d) Rue du Curé St-Sauveur 18 - M. LESUR, entrepreneur. Paiement par la Ville de 21 frs.

Les Rapports sont envoyés à l'Administration.

2° - Caserne des Pompiers rue de Bouvines. -  
Réfection de la toiture du "départ" -  
Proposition du service adoptée -  
Fait retour pour exécution (Service des Bâtiments) -

3° - Hôtel Académique - Vente de 6 arbres -  
Il a été procédé à la vente par adjudication restreinte de 6 arbres se trouvant dans la cour de l'Hôtel Académique à l'emplacement de la future chaussée.

Les conditions les plus avantageuses pour la Ville ont été consenties par M. VITAL qui offre de verser à la Ville une somme de 400 frs.

Le rapport proposant l'admission en recette est envoyé à l'Administration.

2°<sup>I</sup> - Ouverture de la rue "Augustin Drapiez" -  
Réception définitive et classement -  
Avis favorable.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

3°<sup>I</sup> - Egouts rue des Bons Enfants, rue Léon Trulin, rue d'Amiens  
et Square Ruault -  
Réception définitive.  
Avis favorable.

4° - Cours professionnels Place Philippe de Girard - Installa-  
tion de l'éclairage électrique. -  
La 4ème Commission a donné un avis favorable.  
Avis conforme de la Sous-Commission des Bâtiments.  
Le dossier est envoyé au Service des Bâtiments pour exécution.

5° - Grand Théâtre - Transformation du lambris séparant la  
fosse d'orchestre des fauteuils. -  
La Sous-Commission donne un avis défavorable et décide de transmettre le dossier de cette affaire à l'Administration.

6° - Poste de Police rue de Fontenoy - Installation de l'Éclairage  
électrique. -  
Avis favorable.  
Fait envoi du dossier au Service des Bâtiments pour exécution.

7° - Ecole Paulin Parent, rue de Rivoli - Travaux en vue de la création d'un cours d'enseignement ménager.-

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

8° - Eglise St-Michel - Remise en état des Orgues.-

Des propositions sont faites par le Service des Bâtiments pour la remise en état des orgues. La S/ Commission des Bâtiments les examine et décide de les retourner au Service pour mise au point.

Le rapport sera envoyé à l'Administration.

9° - Rue Emile Desmet - Travaux de pavage.-

Par la voie de la presse, les habitants de la rue Emile Desmet demandent le repavage de cette rue.

Celle-ci n'est pas prévue dans la catégorie des rues à paver tout d'abord.

La S/Commission est d'avis d'effectuer les travaux d'entretien les plus urgents.

Une note est envoyée au Service du Pavage.

10° - Marché St-Nicolas - Insuffisance d'éclairage.-

La 5ème Commission a donné un avis favorable à une demande de renforcement de l'éclairage du marché St-Nicolas.

La S/Commission décide de transmettre le dossier au Service pour établissement d'un projet avec estimation de dépense.

11° - Elagage des arbres Boulevard Vauban - Dégâts à une propriété privée.-

Au cours de l'élagage des arbres, une glace valant 329 F. 29 a été brisée.

Pour régler cette dépense, il faut l'approbation du Conseil Municipal.

Le rapport du service est envoyé à l'Administration.

12° - Eglise Saint-Louis à Fives - Travaux de couverture.-

Il a été demandé au culte de participer dans la dépense.

Il est donné connaissance à la S/Commission de la lettre du curé de St-Louis. Cette lettre ne répond pas à la demande de participation.

Fait retour au Service qui verra le curé de St-Louis.

13° - Eglise St-Sauveur - Pose de grillages aux chassis.-

Le curé de St-Sauveur demande l'autorisation de faire poser à ses frais des grillages destinés à préserver les vitraux.

Avis favorable.

Fait retour au Service.

14° - Hôtel Académique - Fourniture de rideaux et de stores.-

Des marchés ont été passés pour la fourniture des stores et rideaux de l'Hôtel Académique, rez-de-chaussée et premier étage. M. le Recteur a fait valoir que les mêmes rideaux et stores devraient être posés au 2ème étage, et il demande que la Ville prenne à sa charge la dépense d'environ 3.200 francs.

Avis favorable de la S/Commission.

Une note est envoyée à l'Administration.

15° - Groupe scolaire du Faubourg de Béthune - Dispositions à prendre en vue de la surveillance des travaux.-

M. Doyennette signale l'intérêt qu'il y a pour la Ville à ce que les travaux exécutés pour son compte soient soumis à une surveillance active et de tous les instants. Il demande qu'un surveillant soit nommé par la Ville, le moment venu, et que son salaire soit retenu sur les honoraires de l'architecte. Il s'agit donc ici d'une obligation qui n'est prévue ni pour les travaux des particuliers ni jusqu'à présent pour les travaux de la Ville.

M. Cochez rappelle à ce sujet qu'une lettre a été envoyée à M. Segers pour fixer les honoraires à lui payer et que M. Segers a répondu qu'il acceptait les conditions fixées par la Ville.

La S/Commission désire que M. le Secrétaire Général qui a été entretenu de cette affaire par M. Doyennette veuille bien convoquer l'Architecte pour lui faire part de cette demande.

16° - Nouveau Théâtre - Monte-charge et monte-bagages.-

Ces deux appareils sont à remplacer. L'installation de nouveaux appareils ne peut se faire que pendant l'intersaison. La S/Commission est d'avis de préparer un cahier des charges pour la mise au concours et l'installation aussitôt après la saison actuelle.



2ème Commission

Sous-Commission des Bâtiments

Séance du 22 Novembre 1927

*ratifié*

Conseil d'Administration  
Réunion du 1761-30

M. PLANQUE

3 DEC 1927



Présents : M.M. Bondues, Adjoint au Maire  
Bour, Conseiller Municipal  
Doyennette, d°  
Peeters, d°

Excusé : M. Debadts, Conseiller Municipal

Absent : M. Devernay, d°

Assistaient à la séance M.M. Cochez, Fauvet, Leconte.

I - Démolition d'immeubles à la Ville - Adjudications restreintes.-

Ci-après les propositions faites les plus avantageuses pour la Ville :

a) Baraquements rue Jeanne Hachette.

- 1° - N° 117, M. Lambert, entrepreneur, versement à la Ville de 2025 F. 50.
- 2° - N° 142, M. Lambert, entrepreneur, versement à la Ville de 2000 F. 50.
- 3° - N° 144, M. Lambert, entrepreneur, versement à la Ville de 2025 F. 50.
- 4° - N° 98, M. Buysse, entrepreneur, versement à la Ville de 1020 F.
- 5° - N° 48, M. Lambert, entrepreneur, versement à la Ville de 1200 F. 25.
- 6° - N° 152, M. Bardyn, entrepreneur, versement à la Ville de 1300 F.

b) Immeuble rue des Etaques N° 74.

M. Lesur, entrepreneur, versement à la Ville de 2101 F.

Les rapports sont envoyés à l'Administration.

II - Immeuble à la Ville rue du Béguinage.- Demande de location.-

Affaire remise - Sera examinée à la prochaine séance.

III - Urinoir adossé à l'église Saint-Maurice face à la rue Saint-Genois - Demande de suppression.-

Le Chef de la Sûreté demande, en raison des faits qui se passent dans cet urinoir, qu'un éclairage intense soit installé ou mieux que ledit urinoir soit supprimé.

La Sous-Commission opine pour la suppression.

Note envoyée à l'Administration.

4° - Pavage des accotements de l'avenue de l'Hippodrome - Acquisition de pavés.-

A titre d'essai, il est procédé au pavage en pavés mosaïques des accotements de l'avenue de l'Hippodrome dans sa partie située sur la Commune de Lille.

Cent mille pavés sont nécessaires.

M.M. Graticola Frères ont fait le prix de 261 F. 50 le mille de pavés en carrières.

La Sous-Commission est d'avis d'accepter cette proposition.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

5° - Station de désinfection rue Maracci.- Fourniture de deux séchoirs à matelas.-

Le service propose d'accepter l'offre faite par A. Verlinde et s'élevant à 10.800 Frs.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

6° - Hôtel Académique - Travaux de peinture.-

Les travaux de peinture et de vitrerie de l'Hôtel Académique ont été mis en adjudication en 1925.

Le devis s'élevait à 17.609 F. 84. Déduction faite du rabais de l'adjudication, le montant des dépenses autorisées est de

10.742 F.01

Les dépenses faites s'élèvent, rabais déduit, à 13.351 F.92

Cette augmentation résulte principalement de la hausse des prix de série.

Le devis prévoyait uniquement une couche d'impression, le surplus devant être compris dans les travaux de la 2ème partie.

En raison de la nécessité qu'il y a à assurer la bonne conservation des menuiseries soumises aux intempéries, le service propose de faire exécuter dès maintenant les travaux de vernissage des menuiseries extérieures et de les confier à l'entrepreneur adjudicataire par extension de l'adjudication. Ces travaux supplémentaires sont évalués 2500 Frs, rabais déduit.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Une note est envoyée à l'Administration.

7° - Salle de Fêtes de Fives - Installation de fosses septiques.-

Des propositions ont été faites par l'adjudicataire des travaux du 1er lot pour l'installation d'une fosse septique type 50 personnes. Ces propositions s'élèvent à 8600 Frs.

La Sous-Commission est d'avis de les accepter.

L'exécution serait faite par extension de l'adjudication.

Une note est envoyée à l'Administration.

8° - Eglise Notre-Dame de Fives - Réfection de la toiture.-

La dépense est évaluée 20.000 Frs.

La Sous-Commission estime qu'il y a lieu de demander la participation du culte dans la dépense.

Fait retour au service pour faire le nécessaire auprès du Doyen.

9° Carrières de Maupertus - Paiement de la location par le concessionnaire.-

A la date du 25 Septembre, le concessionnaire avait demandé l'exonération de la redevance du 2ème semestre 1927. Depuis, il a

réglé sa location.

La Sous-Commission en prend acte.  
Dossier retourné au Service.

I0 - Synagogue - Remise en état de la Rosace - vitrail.-

La dépense prévue est de 4000 Frs. La Sous-Commission avait donné un avis favorable à l'exécution à condition qu'il y ait participation du Culte.

Le Président de l'association cultuelle accepte de participer pour une somme de 1000 Frs.

Dans ces conditions, la Sous-Commission propose d'exécuter les travaux.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

II° - Nouvel Hôtel de Ville et Salle de Fêtes de Fives - Installation d'extincteurs.-

Des offres ont été faites pour l'installation d'extincteurs dans ces 2 bâtiments.

La Sous-Commission n'est pas d'avis de prévoir dès maintenant cette installation.

Cette question sera examinée plus tard.

I2° - Lycée Faidherbe - Eclairage électrique - Réception définitive.-

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

I3° - Affichage sur les bâtiments communaux:- Emplacements réservés à cet affichage.-

La concession actuelle arrivant à expiration, il a été demandé au Service des Travaux de réviser les emplacements à concéder.

Les propositions du Service ont été examinées et rectifiées par la Sous-Commission.

Fait retour à M. le Chef de la 1ère Direction.

I4° - Eclairage du marché St-Nicolas.-

Une estimation de la dépense a été faite pour l'installation de l'éclairage électrique du marché St-Nicolas. La Sous-Commission est d'avis d'effectuer ces travaux mais d'effectuer en même temps le même travail au marché de la Nouvelle Aventure.

Une étude d'ensemble va être faite.

I5° - Service du Pavage - Transports par camions automobiles - Participation du chauffeur aux chargements.-

Dans l'industrie privée, les chauffeurs de camions automobiles coopèrent au chargement des véhicules qu'ils conduisent. Le Service propose qu'il en soit de même au Service Municipal du pavage.

Avis favorable.

Rapport envoyé au Service.

I6° - Immeuble 71 rue St-Sauveur - Travaux.-

Le Service d'Hygiène signale que des réparations sont nécessaires dans cet immeuble.

La Ville n'en est pas encore propriétaire.

Dans ces conditions, la Sous-Commission estime qu'il y a lieu d'attendre et de soumettre ensuite la demande de travaux à la Commission spéciale.

Une note est envoyée à M. le Dr Ducamp.

17° - Crédit d'extension des égouts - Insuffisance.-

Ce crédit est insuffisant pour permettre l'exécution des travaux décidés en 1927.

La dépense excédant le crédit ouvert pourrait être réglée sur le crédit "Pavage".

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

18° - Nouvel Hôtel de Ville - Gardiennage.-

La Sous-Commission des Bâtiments émet le vœu que le gardiennage de la Nouvelle Mairie soit assuré le jour à l'extérieur et la nuit à l'intérieur. Le Service de surveillance de nuit pourrait être demandé aux Sapeurs-Pompiers.



2ème Commission

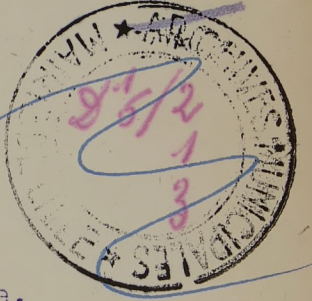
*Ratifié*  
Conseil d'Administration  
Réunion du 26 DEC 1927  
M. PLANQUE

Sous-Commission des Bâtiments.

-----  
Séance du 14 Décembre 1927.

Présents : M.M. Bondues, Adjoint au Maire,  
Bour, Conseiller municipal,  
Doyennette, d°  
Peeters, d°  
Excusés : M.M. Debadts, d°  
Devernay, d°

Assistaient à la séance : M.M. Cochez, Fauvet, Leconte.



1°- Achat de mitoyenneté.-

Avis favorable à l'achat de la mitoyenneté du mur séparant la propriété de la Ville, 28, rue de Rivoli, de celle appartenant à la Sté anonyme des immeubles de Fives.

La part incombant à la Ville est de 3217<sup>f</sup>,24

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

2°- Crédit ouvert pour l'entretien et l'extension des aqueducs.- Insuffisance.-

L'insuffisance est de 21.000 frs environ. Le règlement des dépenses correspondantes pourrait être effectué sur le crédit "pavage".

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

3°- Pavage - Fourniture de 5700 Tonnes de sable - Mise en adjudication.-

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

4°- Empierrement - Fourniture de grenaille de porphyre et de gravier de Seine.- Mise en adjudication restreinte.-

Avis favorable.

Retour au Service pour faire le nécessaire.

5°- Théâtre Sébastopol.- Renise en état du mobilier.- Marché Vicart.

Réception définitive.-

Avis favorable.

Le Rapport sera envoyé à l'Administration.

6°- Monument des Fusillés lillois. Fondations.-

Les fondations ont été établies par l'entrepreneur de l'entretien aux conditions de son adjudication. Les prévisions de dépenses étaient de 30.000 frs; la dépense pour les fondations atteint 18.000 frs environ.

Le Rapport est envoyé à l'Administration avec avis favorable de la Sous-Commission.

7°- Ecole Baggio.- Massif du marteau-pilon.- Marché.-

Un marché s'élevant à 8.219 frs 35 a été passé avec H. Rateau.

Avis Favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

8°- Ecole Baggio.- Transmission - Garants - Marchés.-

L'installation des transmissions a été confiée à la maison Gronier et la pose de dispositifs de protection autour des machines a été confiée à la Maison Bayart. Des marchés vont être passés avec ces 2 maisons.

Les rapports vont être envoyés à l'Administration.

9°- Hôtel Académique - Restauration - Décompte définitif des 1er et 7e lots.-

Le décompte définitif des lots ci-après a été établi :

1er Lot : Terrassement, maçonnerie de béton et de briques, pose de pierre blanche.

7ème Lot ; Couverture, plomberie eau et gaz.



Le rapport proposant l'approbation du décompte définitif est envoyé à l'Administration, avec avis favorable de la Sous-Commission  
10° - Nouvel Hôtel-de-Ville à 9ème lot - Canalisation électriques  
Décompte définitif.-

Le rapport proposant l'approbation du décompte définitif est envoyé à l'Administration avec avis favorable.

11° - Groupe scolaire du Buisson - Revision du montant des lots  
I à 7 -

Par suite de la hausse des prix de série et de quelques travaux supplémentaires le montant des lots I à 7 a été révisé. Le Rapport est envoyé à l'Administration avec avis favorable.

12° - Lycée Fénelon - Annexe Savigné - Rue du Marché.-

La Directrice du Lycée demande l'éclairage électrique et l'installation du téléphone.

En ce qui concerne le premier point une délégation de la Sous-Commission des Bâtiments ira sur place lundi 19 décembre à 11 heures

En ce qui concerne le deuxième point l'avis de la 4ème direction va d'abord être demandé. Retour à M. Leconte pour faire le nécessaire.

13° - Square Faidherbe - Réparation à faire au trottoir.

Demande faite par le Syndicat des chauffeurs - Cette demande est fondée. Elle est transmise au service pour faire le nécessaire.

14° - Bourse du Travail - Rue Léon Gambetta - Réclamation du  
voisin, M. Lévy.-

Il a été procédé à une visite sur place par le service.

Un travail à frais communs pourrait être exécuté pour obvier aux inconvénients signalés.

Une lettre va être adressée à M. Lévy.

Retour au service pour faire le nécessaire

15° - Nouvel Hôtel-de-Ville - Installation d'un système de transport  
pour les bureaux.-

Avis défavorable de la sous-commission - Note retournée à M. le Secrétaire-Général.

16° - Lycée Fénelon - Travaux -

La Directrice demande la démolition d'une cloison séparant un bureau de surveillante d'une classe enfantine. Avis favorable.

Retour au service pour exécution.

17° - Immeuble à la Ville rue du Béguinage - Demande de location.-

Il s'agit d'un local attenant à l'ancien poste de sapeurs-pompiers - Ce local peut être utilisé par la Ville - Par suite la Sous-Commission n'est pas d'avis de le donner en location.

Note envoyée à M. le Chef de la 1ère Direction.

18° - Rue de la Tranquillité - Travaux d'amélioration de cette voie.

Une pétition a été adressée par un groupe d'habitants de cette voie afin qu'il soit procédé à la mise en état de la chaussée et des fils d'eau.

Avis favorable.

Retour au service pour exécution.

19° - Démolition d'immeubles à la Ville - Adjudications restreintes.

Les propositions les plus avantageuses faites pour la Ville sont indiquées ci-après :

- a) Baraquement rue Jeanne Hachette n° 76 ...  
versement à la Ville de 600fr25 .
- b) Baraquement rue Jeanne Hachette n° 39.-  
versement à la Ville de 777 frs .
- c) Baraquement rue Jeanne Hachette n° 166.-  
versement à la Ville de 795 frs .
- d) Baraquement rue Vantroyen.-  
versement à la Ville de 2027 francs .
- e) Baraquement rue Jeanne Hachette n° 101.-  
La Sous-Commission n'accepte pas la proposition faite et  
décide de procéder à une nouvelle adjudication .

Les rapports relatifs aux démolitions a,b,c,d, sont envoyés à l'Administration .

Le dossier de l'affaire e) est retourné au service des Bâtiments.

20°- Demande de fixation d'une antenne de T.S.F. sur un mur de l'Ecole Littré .-

Cette demande est faite par un sapeur-pompier logé, 31 rue d'Isly. L'antenne réunirait deux immeubles à la Ville .

La sous-commission est d'avis, pour ce cas spécial, d'accorder l'autorisation sollicitée, étant entendu que l'intéressé devra enlever l'antenne à la première réquisition de la Ville .

La Sous-Commission maintient son point de vue, c'est à dire le refus, pour toute demande faite par un particulier et tendant à fixer une antenne sur un bâtiment de la Ville .

21°- Rue Armand Carrel prolongée - ouverture d'une voie.-

Des voitures se sont engagées dans la nouvelle voie en construction et des accidents se sont produits à la traversée du chemin de fer . Pour éviter le retour d'accidents, la sous-Commission est d'avis de barricader à chaque extrémité et d'éclairer les 2 barricadages, de chaque coté par un bec de gaz .

Toutefois le passage devra être libre pour piétons et cyclistes.

22°- Electrification des Ecoles - Demande d'électrification de l'école Michelet .-

Au cours de la réunion de la délégation cantonale du canton de Lille-Sud, M. CACAN, rappelant que l'Administration Municipale avait décidé, à titre d'essai, d'électrifier une école, a demandé que cet essai soit fait à l'Ecole Michelet .

La sous-Commission prend connaissance de cette demande .

Un essai va être fait mais ce sera à l'Ecole Jean Jaurès. Il était en effet indiqué d'électrifier cette école venant être aménagée et qui ne comportait aucune installation d'éclairage .

En ce qui concerne l'électrification générale des écoles, la sous-Commission estime qu'il y a lieu de procéder méthodiquement, car ce travail ne pourra se faire que par étapes suivant les disponibilités budgétaires en commençant par les écoles mal éclairées et où les appareils au gaz sont en service une partie de la journée .

Le Service des bâtiments est invité à préparer, d'accord avec le Service des Ecoles, un projet de classement qui serait remis ensuite à la sous-commission des Bâtiments .

Une note est envoyée à l'Administration .

23° Couverture du Canal " La Rivière " vers la rue des Tanneurs  
Le Service d'Hygiène signale l'intérêt qu'il y aurait à couvrir les parties à ciel ouvert du Canal " La Rivière " afin de faire disparaître les mauvaises odeurs qui s'en dégagent. Il semble que la Ville pourrait par mesure d'Hygiène, inviter les propriétaires intéressés à couvrir le canal. Avis conforme de la Sous-Commission. Rapport envoyé au Service d'Hygiène.

24° Installation de taxiphones au Palais Rameau  
La Compagnie, le taxiphone demande l'autorisation d'installer à demeure une ou deux cabines au Palais Rameau. Les cabines seraient placées :  
à droite ou à gauche de la porte d'entrée à l'intérieur de sa salle ou près de la porte latérale coté droit.  
Le service estime que ce dernier emplacement est préférable. Avis conforme de la Sous-Commission.  
Note avec plan envoyée à l'Administration.

25° Commissariat de police du 3° arrondissement - Travaux -  
Suite à une demande de travaux faite par le Commissaire de Police du 3° Arrondissement, la Sous-Commission est d'avis d'effectuer les travaux indispensables. Des instructions dans ce sens sont données au service des Bâtiments. D'autre part, la Sous-Commission estime :  
1° qu'il y a lieu de chercher à rendre libre les pièces occupées par des locataires.  
2° qu'il y a lieu de chercher un autre immeuble, mieux situé, pour abriter les services du Commissariat. Le Commissariat serait bien mieux placé vers la Rue de la Louvière.  
Une note est envoyée à l'Administration.

26° Groupe Scolaire du Faubourg de Béthune - Surveillance des travaux  
M. Segers architecte chargé d'établir le projet du groupe a été convoqué par M. le Secrétaire Général. M. Segers a été avisé que la Sous-Commission des Bâtiments demandait qu'un surveillant de travaux soit nommé par la Ville mais que ses appointements soient à la charge de l'architecte.

M. Ségers a fait connaître qu'il s'agissait d'une obligation supplémentaire que la loi n'impose pas - La Sous-Commission prend acte de cette communication.

27° Bourse du Travail - Installation électrique.

Pour terminer l'installation électrique de la Bourse du Travail une dépense d'environ 70.000 est encore à faire. La Sous-Commission est d'avis :

1° de confier à l'entrepreneur actuel par extension du marché passé les travaux tels que éclairage du sous-sol, prises de courant, lampes de W.C. éclairage extérieur.

2° de passer un marché spécial pour la lustrerie nécessaire.

3° de passer un marché à part pour l'installation d'éclairage de la salle Gustave Delory.

Reunion du 10 Janvier 1928

2ème Commission  
Sous-Commission des Bâtiments



MM. les Membres de la Sous-Commission des Bâtiments se sont réunis à la Mairie de Lille le 10 Janvier 1928 à 17 h 30 sous la présidence de M. l'Adjoint Bondues.

Présents : MM. Debaëts, conseiller municipal,  
Doyennette " "  
Peeters " "  
Excusés : MM. Bour, " "  
Devernay " "  
Absents : Néant.



Assistaient également à la réunion :

MM. Cochez, Directeur des Travaux municipaux,  
Fauvet, Directeur adjoint 3°  
Leconte, chef du service des Bâtiments.

1° - Procès-verbal de la réunion du 14 décembre 1927. - Adopté sans observation.

2° - Baraquement n° 101 rue Jeanne Hachette - Démolition. - Il a été procédé à une adjudication restreinte pour la démolition de ce baraquement. Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été faites par M. Portagnier qui offre de verser à la Ville une somme de 1750 frs.

La Sous-Commission est d'avis d'accepter les propositions de M. Portagnier.

(Rapport envoyé à l'Administration)

3° - Vente de vieux métaux. - Il a été procédé à la vente, par appel d'offres, de vieux métaux se trouvant à la Bourse du Travail. L'offre la plus avantageuse pour la Ville a été faite par M. Demaire.

Un rapport proposant l'inscription en recette du produit de la vente, soit 918.85 est envoyé à l'Administration, avec avis favorable.

4° - Vente de cassons de briques provenant de la fortification. - M. le Maire de Vendeville demande la cession à la Commune de cinquante mètres cubes de cassons provenant de la fortification.

La vente de cassons a été suspendue en novembre 1927 - par suite des besoins de la Ville - Dans ces conditions la Sous-Commission estime qu'il n'y a pas lieu de répondre favorablement à la demande formulée.

Fait retour à M. Mautier.

5° - Fourniture de tuyaux en fonte pour le Service des Eaux - Réception en usine. - M. Petch, ingénieur à Toul offre ses services en vue de la réception en usine des tuyaux en fonte destinés à la Ville de Lille.

La réception est faite actuellement par le Service à l'arrivée et il n'y a pas de raison de modifier cette façon de procéder.

Avis conforme de la Sous-Commission. Retour au Service des Eaux pour réponse à l'intéressé.

6° - Démantèlement - Enlèvement d'une balise. - Une balise a été enlevée par le nommé Lanciaux demeurant à La Madeleine.

Celui-ci s'est engagé à régler la dépense de remplacement de la balise soit 89 frs. Un rapport proposant l'inscription en recette de cette somme est envoyé à l'Administration.

Avec avis favorable.

7°.- Bourse du Travail - Remise en état du chauffage Central - Travaux supplémentaires. - Les travaux supplémentaires à effectuer à l'installation de chauffage central de la Bourse du Travail sont évalués 9625frs - Les travaux seraient confiés à M. Dumoutier dont le marché s'élevant à 63.000 frs passerait à 73.625frs.

Avis favorable de la Sous-Commission.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

8°.- Nouvel Hôtel-de-Ville - Travaux de plâtrerie - Réception provisoire des travaux. - M. Cochez demande qu'une Commission soit désignée pour examiner, en vue de la réception provisoire, les travaux de plâtrerie du Nouvel Hôtel-de-Ville. Sont désignés, avec M. l'Adjoint Bondues, M. Debauts et Bour - Des convocations seront adressées -

9°.- Vieille Bourse de Lille - Restauration des façades extérieures. - La Commission des Monuments historiques a donné son approbation à l'exécution de travaux de restauration des façades extérieures de la Vieille Bourse. Le devis s'élève à 266.212frs. L'Etat participe pour une somme de 100.000 frs. Le Ministre invite le Département, la Municipalité et la Chambre de Commerce à participer également dans la dépense.

La Sous-Commission des Bâtiments est appelée à donner son avis; elle estime que cette affaire n'est pas de son ressort mais du ressort de l'Administration.

Dossier retourné à M. le Secrétaire Général.

10°.- Terrains de la Ville Rue Vantroyen - Congé aux occupants. - L'un des occupants sollicite une prolongation de location.

La Sous-Commission est d'avis de transmettre la demande à M. le Secrétaire Général afin d'en saisir M. le Maire; le congé aux locataires a en effet été donné à la suite d'une visite sur place faite par M. le Maire.

11°.- Groupe scolaire du Faubourg de Béthune - Logement d'adjointe - Une institutrice adjointe signale que son logement au Groupe scolaire actuel est inhabitable et demande l'indemnité compensatrice accordée au personnel non logé.

Le montant des travaux à effectuer dépasserait le montant de l'indemnité. D'autre part le nouveau groupe projeté ne comportera pas de logements d'adjointes et l'indemnité de logement devra être accordée de toute façon à la mise en service du nouveau groupe.

Rapport adressé à l'Administration pour décision.

12.- Groupe scolaire du Faubourg de Béthune - Projet de construction. - L'Architecte du groupe a remis le dossier des plans. Ce dossier est examiné par la Sous-Commission qui demande une modification à l'école maternelle; il en sera fait part à l'architecte - Celui-ci compte être en mesure de remettre les devis à la fin du mois.

13.- Travaux neufs - Projets - Les projets ci-après dressés par le Service sont soumis à la Sous-Commission :

- a) Crèche Délicot - Restauration
- b) Crèche Rue de Lannoy - Création
- c) Colonie Ghesquière - Construction d'un deuxième pavillon.

La dépense prévue est de un million de francs.

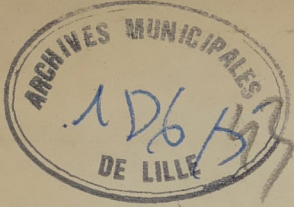
La Sous-Commission est d'avis de mettre les travaux importants en adjudication dès que les crédits nécessaires seront votés.

Un rapport sera envoyé à l'Administration.

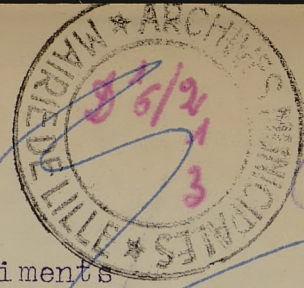
Réunion commencée à 17 heures,30, terminée à 19 heures,30.

Le Secrétaire :

FAUVET.



2ème Commission  
-----



2-4

Sous-Commission des Bâtiments  
-----

MM. les Membres de la Sous-Commission des Bâtiments se sont réunis à la Mairie de Lille, le 24 Janvier 1928 à 17 heures 30 sous la présidence de M. l'Adjoint Bondues.

Présents : MM. Debadts, Conseiller Municipal  
Doyennette m. b.  
Peeters  
Excusés : MM. Bour  
Devernay

Absent : Néant

Assistaient également à la réunion :

MM. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux  
Féuvet, Directeur adjoint d°  
Lecante, Chef du Service des Bâtiments

ainsi que :

M. Moutier, Chef du Service du pavage et du démantèlement  
Demange, Surveillant pour les affaires relevant de leur service.

1 - Procès-verbal de la réunion du 10 Janvier 1928  
Adopté sans observation.

2 - Travaux exécutés par les ouvriers chômeurs - Matériel de chantier  
Après un échange de vues il est décidé qu'il va être procédé à une nouvelle étude de la question par le Service - L'affaire reviendra ensuite à l'examen de la Sous-Commission.

3 - Carrières de Laupertus, Grand Castel et Fermanville.

M. Moutier exposé à la sous-Commission la question importante des transports depuis les carrières jusqu'à Lille, mode et prix de revient actuels et ce qu'il faudrait faire <sup>pour</sup> diminuer le coût des transports.

Les membres présents émettent un avis favorable à l'adoption des conclusions formulées.

Pour permettre aux membres qui n'étaient pas présents à la séance d'être au courant de cette importante question, il est décidé que celle-ci sera examinée à nouveau. Au cours d'une réunion fixée au Vendredi 27 Janvier: des convocations spéciales seront adressées.

4 - Immeuble à la Ville, 4, 6, 8 Rue du Vieux Marché aux Chevaux - Démolition

Il a été procédé à une adjudication restreinte pour la démolition de cet immeuble. Les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été faites par M. Decobert (versement à la Ville de 13.427 Frs) La Sous-Commission propose de les accepter.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

5 - Travaux de tapisserie en 1928 - Marché.-

La Sous-Commission propose de confier ces travaux à L. Vicart, entrepreneur de la Ville depuis plusieurs années.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

6°- Pavage de la rue Solférino - Participation de la Compagnie des Tramways - Admission en recette.

La participation de la Cie dont il est demandé l'admission en recette est de 49.575 Frs 59.

Le Rapport est envoyé à l'Administration avec avis favorable.

7°- Abattoirs - Démolition du Château d'Eau. Le réservoir n'est plus utilisé et les pompes ont été enlevées

Le service propose de le démolir.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Il va être procédé à une adjudication restreinte.

8°- Eglise rue Gantois - Achèvement des travaux.

A titre de renseignement, M. Cochez fait savoir à la Sous-Commission que la Société des Nouvelles Eglises a demandé l'autorisation d'achever l'Eglise St Joseph, rue Gantois. Il s'agit ici d'une église privée et la Ville intervient pour le permis de bâtir comme pour une propriété particulière.

La Sous-Commission prend acte de cette Communication.

9°- Urinoir Rue Desrousseaux - Demande de suppression.

Le Président de l'Union des Commerçants des Rues Saint-Sauveur et adjacentes demande, pour des raisons d'hygiène et de morale, la suppression de cet urinoir.

La Sous-Commission n'est pas d'avis de le supprimer.

Dossier retourné à M. le Secrétaire Général.

-----

Réunion commencée à 17 Heures 30, terminée à 19 Heures 45.

Le Secrétaire,

FAUVET

2ème Commission

Sous-Commission des Bâtiments



III. Les Membres de la Sous-Commission des Bâtiments se sont réunis à la Mairie de Lille le 7 février 1928 à 17 heures 30 sous la présidence de M. l'Adjoint Bondues.

Présents : MM. Bondues, adjoint au Maire,  
Bour, conseiller municipal,  
Debadts, d°  
Doyennette, d°  
Peeters, d°

Excusé : M. Devernay, d°

Assistaient également à la réunion :

MM. Cochez, directeur des Travaux Municipaux,  
Fauvet, directeur adjoint d°  
Leconte, chef du service des Bâtiments,



1° - Procès-verbal de la réunion du 24 Janvier 1928 - Adopté sans observation.

2° - Baraquement n° 102, rue Jeanne Hachette - Démolition. - Il a été procédé à une adjudication restreinte pour la démolition de ce baraquement et les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été consenties par M. Lefebvre (versement à la Ville de 1315 frs).

La Sous-Commission propose d'accepter ces propositions.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

3° - Hôtel Académique - Travaux de ferronnerie. - Une grille est à installer à l'alignement de la nouvelle voie prévue entre la rue des Jardins et le Boulevard Carnot. Les travaux pourraient être confiés à l'entrepreneur de l'entretien.

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

4° - Hôtel Académique - Réception définitive de l'installation de chauffage central. - Avis favorable de la Sous-Commission.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

5° - Station de désinfection quartier du Vieux-Lille - Exécution d'un enduit au ciment dans le hall. - Avis favorable.

La Sous-Commission propose en outre de confier ce travail à l'entrepreneur de l'entretien.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

6° - Collecteur Ouest - 1er Lot - Décompte définitif. - La Sous-Commission propose d'approuver le décompte général et définitif des travaux.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

7° - Rupture d'une canalisation d'eau rue de Valenciennes - Indemnités aux riverains. - Les propositions du service sont passées à l'Administration Municipale avec avis conforme.

8° - Travaux de dérasement de la fortification - 5ème Lot - Réception définitive. - Avis favorable de la Sous-Commission.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.



9°- Déplacement du monument d'Auguste Angelier - Règlement des dépenses. Avis favorable au règlement des dépenses sur le crédit d'entretien des propriétés communales.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

10°- Nouveau Théâtre - Installation du buffet d'orgue.-  
Les travaux commencés avant-guerre n'ont pas été poursuivis.  
Les dépenses faites s'élèvent à 1300 frs.

L'entrepreneur a demandé le règlement de cette somme.  
Sur la proposition de l'architecte, la Sous-Commission donne un avis favorable au règlement.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

11°- Lycée Maidherbe- Construction d'un musée d'art.- La Sous-Commission donne un avis favorable aux propositions faites en vue de la construction d'un musée d'art au Lycée Maidherbe. La dépense de 58.000 frs environ serait imputée partie sur le crédit de dommages de guerre du Lycée et partie sur un crédit à demander à la Ville. Le dossier va être soumis au Service du Contentieux pour examen au point de vue de la subvention possible de l'Etat.

12°- Construction d'un mur de clôture pour séparer une propriété privée de la propriété de la Ville sise à Saint-André (ancien clos d'équarrissage) Une demande a été faite à la Ville en vue de construire un mur mitoyen entre ces deux propriétés. Les fondations de ce mur sont prévues de telle façon qu'il ne sera pas possible dans l'avenir de surélever et surcharger. La Sous-Commission est d'avis de faire connaître au demandeur que la Ville ne voit pas d'inconvénient à la construction de ce mur aux frais, risques et périls du demandeur.

13°- Installation de l'éclairage électrique dans l'immeuble abritant le poste de police de l'avenue de l'Hippodrome.

Avis favorable.

Retour au Service.

14°- Construction d'un égout rue des Augustins- Demandes de participation aux riverains.- Quelques offres de participation ont été faites en vue de la construction de l'égout sur la moitié de la longueur de la rue des Augustins (partie vers rue du Molinel) La Sous-Commission estime qu'il y a lieu de demander aux propriétaires de l'autre moitié de la rue la participation qu'ils consentiraient afin d'envisager, si les offres sont reconnues intéressantes, la construction de l'égout entre la rue Gustave Delory et la rue du Molinel.

Fait retour au Service.

15°- Halles aux Sucres - Ancien local de l'Economat - Transformation en salle de gymnastique- Le Service d'éducation physique estime que ce local, qui actuellement abrite du matériel d'élection, conviendrait particulièrement comme gymnase pour le quartier du Vieux Lille. Le Service des Bâtiments objecte que les locaux et emplacements à sa disposition pour ranger le matériel de toute sorte de la Ville sont déjà insuffisants. Après un échange de vues, il est proposé par la Sous-Commission de donner satisfaction au Service de l'Éducation physique et d'affecter en compensation, au Service des Bâtiments les locaux disponibles du Béguinage.

I6° - Institut de Chimie (rue Barthélémy Delespaul) - Laboratoire de M. Fosse - Remise en état.-

Aucun travail n'a été effectué dans ce laboratoire depuis la construction de l'Institut. La S/Commission propose d'exécuter les travaux nécessaires. La dépense serait prélevée sur le crédit ouvert pour la remise en état des Bâtiments Universitaires.

Le dossier est envoyé à l'Administration.

I7° - Palais des Beaux-Arts - Chauffage central et Ventilation - Réception définitive des travaux.-

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

I8° - Service des Eaux - Fourniture de désincrustant - Marché.-

Avis favorable.

Rapport transmis à M. l'Adjoint Balavoine, puis à l'Administration.

I9° - Institut Pasteur - Travaux de couverture.-

Une délégation de la Sous-Commission ira sur place.

20° - Groupe scolaire du Faubourg de Béthune - Estimation de la dépense.-

Le devis a été établi. Les dépenses à engager sont d'environ :

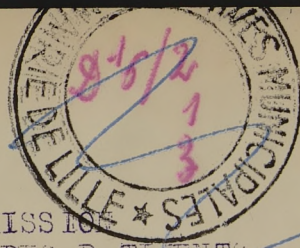
a) Ecoles garçons et filles . . . . .	2.268.000
b) Ecole Maternelle . . . . .	889.350

Ensemble . . .	3.157.350
----------------	-----------

Le rapport proposant l'approbation du projet et la mise en adjudication des travaux sera adressé à l'Administration.

Réunion commencée à 17 h 30, terminée à 19 h 30.

Le Secrétaire :  
FAUVET,



9-4

2ème COMMISSION  
SOUS COMMISSION DES BATIMENTS

M.M. les Membres de la Sous-Commission des Bâtiments se sont réunis à la Mairie de Lille, le 28 février 1928 à 17 h 30 sous la présidence de M. l'Adjoint Bondues.

Présents: M.M. Bondues, Adjoint au Maire,  
Devernay, Conseiller municipal  
Doyennette, d°

Excusés: M.M. Bour, Conseiller municipal,  
Debaets d°  
Peeters, d°

Assistaient également à la réunion:

M.M. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux,  
Pauvet, Directeur adjoint des travaux municipaux,  
Leconte Chef du Service des Bâtiments

1°- Procès-verbal de la réunion du 7 février 1928  
Adopté sans observation.

2°- Démolition d'immeubles à la Ville- Adjudication restreinte  
La démolition de différents immeubles a été mise en adjudication  
Ci-après le résultat de ces adjudications:

a) Rue St-Sauveur n° 8 Adjudicataire M. Decobert, versement  
à la Ville de 1280 frs

b) château d'eau des abattoirs- Adjudicataire M. Gustave  
Florin - versement à la Ville de 1527 frs 50

c) Rue Jeanne Hachette - baraquements Nos 123 et 155 Adjudi-  
cataire M. Vandecasteele, versement à la Ville de 2.029 frs

d) rue des Fossés NO 37 et 39- Adjudicataire M. Demeyer  
versement à la Ville de 1005 frs

e) Cour des Bourloires- Adjudicataire M. Gustave Florin -  
versement à la Ville de 11.257 frs.

Les rapports sont envoyés à l'Administration

3°- Faubourg de Douai- Installation d'un poste avertisseur  
d'incendie- Avis favorable à l'installation du poste rue  
Jordens.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

4°- Faculté de médecine - Travaux. Une délégation de la Sous-  
Commission ira sur place jeudi prochain.

5°- Abattoirs - Triperie et boyauderies - Foyers- Dans la tri-  
perie n° 4 les foyers en maçonnerie sont en mauvais état et leur  
remplacement s'impose. D'accord avec M. le Directeur des Abat-  
toirs le service propose des foyers métalliques au lieu des  
foyers en maçonnerie.

Avis conforme.

Le fait retour au Service pour exécution.

6°- Mur mitoyen entre la Bourse du Travail et la propriété du  
Docteur Swynghedauw Abaissement. Avis favorable sous conditions  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

7°- Construction d'une passerelle pour piétons au Mont de Terre-  
Il est donné connaissance à la Sous-Commission que la Compa-  
gnie du Nord est disposée à établir de chaque côté de l'ouvrage  
actuel une passerelle en encorbellement de 0m75. Les Services  
ordinaire vicinal et du contrôle ont donné un avis favorable  
et le Ministre a autorisé les travaux.

8°- Bains Municipaux du Boulevard de la Liberté- Achat de mitoyenneté. Par suite de la surélévation du logement du Directeur il a été procédé à l'établissement du compte de mitoyenneté entre la propriété de la Ville et celle de M. Rogez (219 ter et 221 Bd de la Liberté).

Le rapport est envoyé à l'Administration avec avis favorable.

9°- Lycée Fénélon - Annexe Sévigné - Installation de l'éclairage électrique dans le logement de l'adjointe. L'annexe Sévigné a été électrifiée mais le logement de l'adjointe a été réservé. La Sous-Commission donne un avis favorable à l'installation de l'éclairage électrique dans le logement.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

10° Bourse du Travail - Salle Jean Jaurès- Mobilier -

Le rapport établi par le service est envoyé à l'Administration avec l'avis de la Sous-Commission au point de vue technique.

11°- Terrain de jeux - rue du Chevalier François- Demande de travaux- Les travaux de drainage du terrain de jeux sont évalués 16.000 frs. Il ne paraît pas indiqué de faire ces travaux pour quelques mois d'hiver surtout qu'il n'est pas possible d'affirmer que lesdits travaux seraient efficaces.

Par contre la Sous-Commission donne un avis favorable à l'aménagement d'une piste.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

12°- Kiosque démontable N° I - Adjonction d'un plafond en bois- Sur les instances du Chef de la Musique municipale, M. le Conseiller municipal Mrons d'ajoint aux fêtes demande la pose d'un plafond en bois au kiosque démontable n° I. Il n'est pas possible de donner satisfaction à cette demande. Le Kiosque ainsi transformé ne serait plus un kiosque facilement démontable.

Une note est adressée à M. le Conseiller municipal.

13°- Tour de l'Eglise Ste-Catherine- Certaines parties de la Tour menacent ruine. Il ne paraît pas y avoir de solution pratique pour remédier à cette situation. La Sous-Commission estime, qu'en raison du danger existant, il convient de démolir la tour jusqu'à une certaine hauteur.

Une note est envoyée à l'Administration.

14°- Grands travaux - Exécution par prestation en nature.

Une maison allemande a fait connaître qu'elle pouvait entreprendre tous grands travaux au titre des prestations en nature. Les références de cette maison sont soumises à l'examen de la Sous-Commission. Celle-ci demande à l'Administration de faire connaître quels sont les grands travaux que l'on pourrait confier à des firmes allemandes.

15°- Remise en état des W.C. et urinoirs en sous sol Grande Place La Sous-Commission a examiné le projet d'exécution établi par le service. Par la même occasion elle a pris connaissance du projet remis par la Compagnie des Tramways concernant l'installation d'une voie en boucle sur la Grande Place et d'une voie unique empruntant les rues de la Chambre des Comptes et de Pas, ainsi que le doublement de la voie rue Thiers.

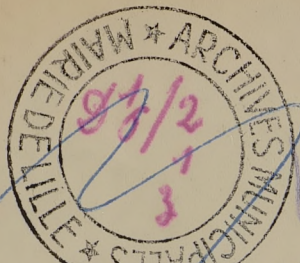
....

Les travaux prévus par la Compagnie des tramways sur la Grand'Place vont permettre l'agrandissement du terre-plein central. Après exécution de ces travaux la Commission estime qu'il sera indiqué de profiter de l'agrandissement du terre-plein pour modifier les escaliers d'accès aux W.C. qui vont être remis en état.

Réunion commencée à 17 heures 30 terminée à 19 h 45.

Le Secrétaire

PAUVET



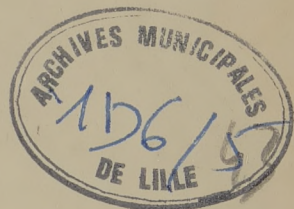
2ème COMMISSION.

Sous-Commission des Bâtiments.

Une réunion de la Sous-Commission des Bâtiments s'est tenue à la Mairie de Lille le 13 Mars 1928 à 17 h.30.

Présent : M. Bondues, adjoint au Maire.  
Excusés : M. M. Bour, Conseiller Municipal;  
Debadts, d°  
Doyennette, d°  
Peeters, d°

Assistaient également à la réunion :  
M. M. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux;  
Fauvet, Directeur adjoint d°  
Leconte, Chef du Service des Bâtiments.



1°- Procès-verbal de la réunion du 28 Février 1928.  
Adopté sans observation.

2°- Démolition d' immeubles à la Ville - Adjudication.

Il a été procédé à une adjudication restreinte pour la démolition d'une maison et de baraquements appartenant à la Ville. Ci-après les propositions les plus avantageuses consenties à la Ville :

- a) Rue Jeanne Hachette - Baraquement II5.  
M. Vandecasteele, entrepreneur. Versement à la ville de 1011 frs.
- b) Rue Jeanne Hachette. Baraquement I58.  
M. Vandecasteele, entrepreneur. Versement à la Ville de 1031 frs.
- c) Rue de Paris 83 et retour parvis St-Maurice 2.  
M. Decobert, entrepreneur. Versement à la Ville de 4.977 francs.

Avis favorable. Les rapports sont envoyés à l'Administration.

3°- Service des Eaux - Rupture d'une canalisation rue de Valenciennes. Indemnités aux riverains.

Le compte définitif des indemnités à payer a été établi. Il s'élève à 1.352, frs 15.

Avis favorable au règlement de cette dépense.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

4°- Ecole Victor Duruy - Règlement de mitoyenneté.

Avis favorable au paiement par la Ville, à M. Geers, rue de Douai, d'une somme de 861, frs 54 pour règlement du compte de mitoyenneté.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

5°- Cours de dessin, rue Pierre Legrand.

Après examen de la demande formulée, tendant à remettre en état la salle utilisée pour les cours de dessin rue Pierre Legrand, la Sous-Commission est d'avis de faire le nécessaire, notamment en ce qui concerne les appareils d'éclairage au gaz.

Pour éviter toutefois, dans la mesure du possible, les dégâts au matériel et à l'immeuble, la Sous-Commission est d'avis de demander au Service de la Police, dont un poste se trouve dans le même immeuble, d'exercer une surveillance à l'entrée et la sortie des élèves.

Retour au Service des Bâtiments pour exécution.

.....

5°- Commissariat de Police du 6ème arrondissement Place Verte Demande de construction d'un logement pour le Commissaire.- Avis défavorable de la Sous-Commission. Le rapport est envoyé à l'Administration

6°- Place Philippe Lebon - Demande d'installation de bancs - Cette demande a été faite par lettre signée illisiblement.

La Sous-Commission estime qu'il n'y a pas lieu d'installer des bancs sur la Place Philippe Lebon. Lettre renvoyée à l'Administration.

7°- Bourse du Travail - Prises de courant pour appareil cinématographique. M. l'Adjoint Pavières et M. Chudde Secrétaire de la Bourse du Travail demandent l'installation d'urgence d'une ligne électrique pour l'alimentation d'un appareil cinématographique dans la salle Jean Jaurès.

La Sous-Commission des Bâtiments signale que la dépense correspondante, peu élevée toutefois, a été prévue dans l'estimation remise à l'Administration en vue de l'aménagement de la Salle Jean Jaurès et qu'il y a lieu tout d'abord de voter le crédit nécessaire.

8°- Urinoir Boulevard de la Liberté devant le n° 56 Bis Demande de suppression.- Par pétition signée d'habitants du Boulevard de la Liberté, il est demandé la suppression de l'urinoir placé devant le magasin de la Manufacture d'Armes de St-Stienne, Boulevard de la Liberté.

La Sous-Commission est d'avis de faire droit à cette demande.

9°- Salle des fêtes de Lèves- Acquisition de sièges à bascule.

Deux propositions ont été faites pour un même modèle de siège:

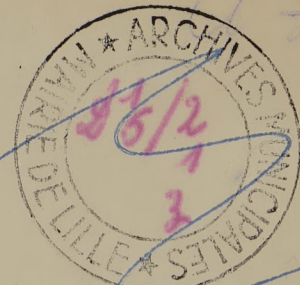
M. Scouvenot	Prix total pour fourniture de	
996 fauteuils et 48 strapontins	.....	49343.00
A ajouter, pose et fixation, évaluation	.....	3738.00
		<u>53080.00</u>

M. Vicart	Prix total pour fourniture et pose	
du même nombre de fauteuils et strapontins	.....	44918.00

Avis favorable à l'acceptation de la proposition Vicart.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

2ème Commission

Sous-Commission des Bâtiments



Une réunion de la Sous-Commission des Bâtiments s'est tenue à la Mairie de Lille le 27 Mars 1928 à 17 heures 30.

Présent : M. Doyennette, Conseiller Municipal

Excusés : M. Bondues Adjoint au Maire  
Bour, Conseiller Municipal  
Debaets d°  
Devernay d°  
Peeters d°



assistaient à la séance.

M. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux  
Fauvet adjoint d°  
Lecante, Chef du Service des Bâtiments.

1° - Procès-Verbal de la réunion du 13 Mars 1928.

Adopté sans observation.

2° - Vente de vieux matériel, vieux métaux et débris de verre.

Il a été procédé à la vente, au plus offrant d'un vieux matériel provenant des Abattoirs, de vieux métaux déposés au magasin brûlé et d'un lot de débris de verre se trouvant également au magasin brûlé.

La vente du vieux matériel a produit : .....4.153 Frs  
celle des vieux métaux : .....40.166 Frs, 10  
celle des débris de verre : ..... 138

Les rapports proposant l'admission en recette de ces sommes ont été envoyés à l'Administration avec avis favorable.

3° - Avertisseur d'incendie Faubourg de Douai.

En raison de l'importance de la dépense ( 6.500 Frs) pour l'installation de la ligne privée entre l'avertisseur d'incendie et Kalus, cette affaire est soumise à nouveau à la Sous-Commission.

Celle-ci maintient son avis favorable.  
Une note est adressée à l'Administration.

Réunion commencée à 18 heures, terminée à 19 heures.

LE SECRETAIRE :  
FAUVET.



2ème Commission

Sous-Commission des Bâtiments



Une réunion de la Sous-Commission des Bâtiments a eu lieu à la Mairie de Lille, le Mardi 17 Avril 1928 à 17 h 30.

Présents : MM. Bondues, Adjoint au Maire  
Doyennette, Conseiller Municipal

Excusés : MM. Bour, Conseiller Municipal  
Debadts, d°  
Devernay, d°  
Peeters, d°

Assistaient également à la séance :

MM. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux  
Fauvet, Directeur adjoint des Travaux municipaux  
Leconte, Chef du Service des Bâtiments.

1° Procès-verbal de la réunion du 27 Mars 1928. - Adopté sans observation.

2° Immeuble à la Ville 21 rue des Arts - Démolition. - Il a été procédé à une adjudication restreinte et la proposition la plus avantageuse pour la Ville a été faite par M. Quarrez (versement à la Ville de la somme de 681 Frs).

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

3° Marchés de la Nouvelle Aventure et Halles Centrales - Travaux de remise en état - Réception définitive. -

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

4° Abattoirs - Lignes pour l'éclairage des échaudoirs - Transformateurs - Décompte définitif. -

La Sous-Commission approuve le décompte définitif des travaux.

5° Nouvel Hôtel-de-Ville - Installation de lignes de force motrice - Marché. -

Des propositions ont été demandées à M. Gatoux, adjudicataire des travaux d'installation électrique du nouvel Hôtel de Ville, en vue de placer des canalisations supplémentaires pour desservir les moteurs nouvellement prévus (ascenseurs, pompe, etc...).

La Sous-Commission propose de confier ces travaux à M. Gatoux.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

6° Eclairage électrique des marchés St-Nicolas et de la Nouvelle Aventure. -

Un programme a été établi en vue de la mise en adjudication restreinte de ces installations. La Sous-Commission approuve ce programme et la liste des entrepreneurs à consulter.

Retour au Service pour faire le nécessaire.

7° Démantèlement - Achat de matériel de voie de Om60 - Marché. -

Des propositions ont été demandées à différentes maisons spécialistes, et l'offre la moins élevée a été faite par la Sté "Les Fils de Jules Weitz" à Lyon. La Sous-Commission propose de passer un marché avec cette maison.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

- 8°- Exécution de 3 forages d'essais ( Bd Carnot- Bois de Boulogne- Abattoirs) Réception définitive des travaux. Avis favorable.  
Le rapport sera envoyé à l'Administration.
- 9°- Construction d'un égout à l'emplacement projeté de la Foire Commerciale - Avis favorable à la mise en adjudication conformément au projet établi. Le rapport sera envoyé à l'Administration .
- 10°- Hotel académique - Acquisition de dix extincteurs.- Avis favorable. Fait retour du dossier au Service des Bâtiments pour exécution.
- 11°- Ecole Baggio- Annexe Charles Saint-Venant- Approbation des comptes et crédit supplémentaire .- Avis favorable. Le rapport est envoyé à l'Administration.
- 12°- Ecole Baggio - Atelier des tapissiers- Installation d'un plancher  
Avis favorable - La dépense sera prélevée sur le crédit d'entretien.  
Fait retour au Service des Bâtiments pour exécution.
- 13°- Réfection des trottoirs rue Voltaire.- Des dégradations ont été causées aux trottoirs de la rue Voltaire au cours des travaux de construction de l'égout collecteur. Dans ces conditions, la réfection desdits trottoirs incombe à la Ville. La dépense pourrait être prélevée sur le crédit d'entretien des chaussées.  
Avis favorable.  
Dossier retourné à M. Philippeau.
- 14°- Apposition d'une plaque en marbre au Conservatoire de musique- Demande faite par M. Goudaert- Cette plaque rappellerait qu'audit endroit se trouvait autrefois la Collégiale Saint-Pierre. La Sous-Commission estime que cette affaire est du ressort de l'Administration  
Dossier transmis à l'Administration.
- 15°- Abattoirs - Echaudoirs n° 21.- Le locataire de l'échaudoir n°21 demande la modification des pentes du sol de l'échaudoir. La dépense prévue est d'environ 3000 frs L'intéressé s'engage à participer pour 2000 frs Avis favorable de la Sous-Commission. Le rapport est envoyé à l'Administration.
- 16°- Station d'épuration des eaux du quartier des Abattoirs- Vente de vieux tuyaux.- Il s'agit de vieux tuyaux en poterie inutilisés et pour la plupart en mauvais état. Avis favorable à leur cession pour la somme de 150 francs. Le rapport est envoyé à l'Administration.
- 17°- Ecole Baggio- Echange de matériel électrique.- Avis favorable aux propositions faites. Une note est adressée à M. l'Adjoint délégué à l'Enseignement technique.
- 18°- Adjudications - suppression du cautionnement provisoire -  
M. le Receveur Municipal signale que, dans le but d'éviter des pertes de temps et des déplacements inutiles de numéraire ou de valeurs, différentes grandes Villes n'exigent généralement plus le versement de cautionnements provisoires. Seuls les adjudicataires sont tenus de verser immédiatement les cautionnements définitifs prévus.  
La Sous-Commission des Bâtiments estime que la suppression du cautionnement provisoire peut présenter des dangers en ce qui concerne les grosses adjudications et les concours; mais il n'en est pas de même en ce qui concerne l'entretien et la Sous-Commission ne voit pas d'inconvénient à appliquer cette mesure, à titre d'essai, à la prochaine adjudication des travaux d'entretien ( fin 1928).

19°- Pavage de chaussée en briques spéciales - Essais.- La Société "la brique extra-dure" d'Hydrequent demande à être autorisée à faire un essai de pavage avec ses matériaux. La Sous-Commission estime que la question de pavage des voies municipales avec ce genre de briques n'est pas à envisager et par suite qu'un essai n'est pas utile en ce qui concerne la Ville de Lille. Mais qu'elle ne voit pas d'inconvénient à ce qu'une expérience soit faite et propose qu'elle ait lieu dans une rue particulière.  
Dossier retourné à M. le Secrétaire Général.

Réunion commencée à 17 heures 30, terminée à 20 heures.

Le Secrétaire,

FAUVET.

2<sup>e</sup> Commission

Sous-Commission des Bâtiments

La Sous-Commission des Bâtiments s'est réunie le mardi 15 Mai 1928 à 17h30.

Présents : M.M. Bondues, adjoint au Maire,  
Doyennette, Conseiller Municipal,

Excusés : M.M. Bour,  
Debadts,  
Devernay,  
Peeters .

Assistaient également à la séance :

M.M. Fauvet, Directeur des Travaux Municipaux,  
Leconte, Chef du Service des Bâtiments .

1°- Procès-verbal de la réunion du 13 Mars 1928.-  
Adopté sans observation .

2°- Démolition d'immeubles à la Ville - Adjudication -  
Il a été procédé à une adjudication restreinte pour  
les démolitions ci-après désignées :

a) rue de Bouvines 46-48 .- M. Decobert, adjudicataire, verse-  
ment à la Ville de 1482 frs .

b) place aux Bleuets 22-24 .- M. Quarrez, adjudicataire, verse-  
ment à la Ville de 9.117fr55 .

Les rapports sont envoyés à l'Administration .

3°- Bains Municipaux du boulevard de la Liberté - Règlement  
de mitoyenneté .-

La part incombant à la Ville est de 1091fr66 pour la mitoyenneté vers le n° 219bis et 579fr03 vers le N° 221 .

Avis favorable au règlement .

Le rapport est envoyé à l'Administration .

4°- Réception définitive de travaux .- La Sous-Commission  
ratifie la réception définitive des travaux désignés ci-après :

a) égouts dans la Salpêtrière, rue Pierre Dupont, rue Négrier,  
rue du Pont Neuf ,

b) collecteur rue du Molinel,

c) collecteur Boulevard Carnot,

d) Pompes électriques des stations de pompage,

e) fosses septiques des bains-douches et désinfection rue  
Maracci,

f) Fosses septiques de l'annexe Charles Saint-Venant,

g) Lycée Faïdherbe - Menuiserie et peinture,

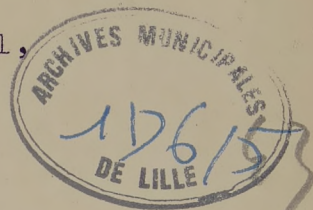
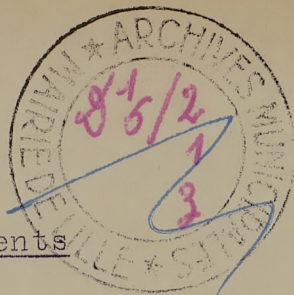
Les rapports sont envoyés à l'Administration .

5°- Crèche Déliot et Crèche de Fives - Chauffage central et  
Eclairage électrique .-

La Sous-Commission approuve les cahiers des charges établis  
pour la mise en adjudication des travaux .

Le rapport est envoyé à l'Administration .

6°- Garage de la Police - Demande d'agrandissement - Il a été  
demandé d'examiner s'il est possible d'agrandir le garage actuel  
afin d'y loger une 2<sup>e</sup>me voiture .



Le Service fait connaître que l'agrandissement du garage n'est pas réalisable.

Note retournée à M. le Secrétaire général .

7°- Salle de gymnastique rue de Rivoli .-

Le Service du contentieux a demandé au Service des Travaux quel serait le coût d'un mur de façade derrière lequel se trouverait le baraquement servant de salle de gymnastique .

La dépense est estimée 12.000 frs .

Retour du dossier au Service du Contentieux .

La Sous-Commission demande que l'Administration soit ensuite saisie de cette affaire .

8°- Eglise du Sacré-Coeur - Réparation des chéneaux.-

Le Doyen de l'Eglise du Sacré-Coeur a signalé que la réparation des chéneaux était indispensable et a demandé à la Ville de faire le nécessaire. La Sous-Commission estime aussi la réparation indispensable mais n'est pas d'avis de l'effectuer aux frais de la Ville .

Les dégâts proviennent de l'exécution du clocher et leur réparation incombe au culte .

Une réponse dans ce sens est adressée au Doyen .

9°- Ecoles primaires supérieures garçons et filles .- Installation du chauffage central .-

La question d'installation du chauffage central aux écoles primaires supérieures a de nouveau été soulevée. La Sous-Commission des Bâtiments donne un avis favorable à l'exécution à condition toutefois qu'un crédit spécial, environ 300.000 frs, soit voté.

Note envoyée à l'Administration .

10°- Grand Théâtre - Entretien du rideau de fer.-

L'entrepreneur a soumis de nouvelles propositions pour l'entretien du rideau de fer.- Ces propositions sont retournées au Service pour mise au point .

11°- Statue du 48ème mobile - Réédification .-

La Sous-Commission des Bâtiments est mise au courant des pourparlers engagés avec l'auteur de la statue; elle est d'avis de les continuer dans la voie proposée par M. Cochez .

12°- Bains Municipaux du boulevard de la Liberté - Règlement des travaux .-

Un rapport proposant le vote d'un crédit supplémentaire afin de régler le solde des travaux est transmis à l'Administration.

13°- Voeux émis par l'Union des Commerçants concernant le marché de Wazemmes .-

La Sous-Commission a décidé de procéder à un examen sur place .

Le dossier est transmis au Service de la Voie Publique pour instruction en ce qui le concerne .

14°- W.C. et Urinoires en sous-sol Grand'Place - Remise en état .-

Il a été procédé à une adjudication restreinte à laquelle cinq entrepreneurs spécialistes ont été appelés .

Les offres les plus avantageuses pour la Ville ont été consenties par la maison Herbeau . La Sous-Commission propose de confier le travail à cette maison .

Un rapport sera adressé à l'Administration .

15°- Salle de Fêtes de Fives - Construction d'un rideau de scène et d'un décor - Marché -

Deux spécialistes ont fait des offres - Les propositions les moins élevées ont été faites par M. René Michel - La Sous-Commission propose de passer commande à ce dernier .

Un rapport est envoyé à l'Administration .

16°- Salle de Fêtes de Fives - Appareils d'éclairage.-

La Sous-Commission des Bâtiments donne un avis favorable à l'acceptation d'une proposition faite par l'entrepreneur adjudicataire (lot électricité) concernant la fourniture et l'installation d'appareils d'éclairage de la salle .

17°- Monument des Fusillés - Demande du statuaire.-

Une demande d'augmentation a été formulée par le statuaire. Dans une lettre, M. Desruelle donne les raisons qui l'amènent à réclamer une somme supplémentaire. La Sous-Commission estime que cette affaire n'est pas de son ressort et transmet le dossier à l'Administration .

Réunion commencée à 17h30, terminée à 19h30.

Le Secrétaire,

EAUVET .

2ème Commission  
Sous-Commission des Bâtiments



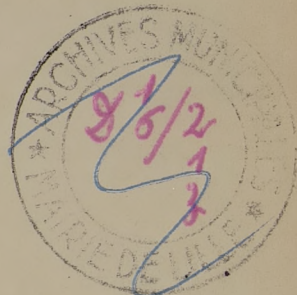
La Sous-Commission des Bâtiments s'est réunie le mardi 5  
Juin 1928 à 17 h 30.

Présents : III. Bondues, adjoint au Maire,  
Bour, Conseiller municipal,

Excusés : III. Debaëts, 8°  
Devernay, 8°  
Doyennette, 8°  
Peeters, 8°

Assistaient également à la Séance :

III. Cochez, directeur des Travaux Municipaux,  
Fauvet, Directeur adjoint 8°  
Boutier, chef du Service du Pavage et du  
Démantèlement,  
Leconte, chef du service des Bâtiments.



1° - Procès-verbal de la réunion du 15 Mai 1928.-  
Adopté sans observation.

2° - Démolition d'immeubles à la Ville - Adjudication.-  
Ci-après le résultat des adjudications :

a) Baraquement 90 rue Jeanne Hachette - M. Vandecasteele  
adjudicataire - Versement à la Ville de I.430.50.

b) Rue de Maubeuge 25 - M. Decobert, adjudicataire - Verse-  
ment à la Ville de I.360 f.

Les Rapports sont envoyés à l'Administration.

3° - Chaussées empierrées - Fourniture de goudron et d'émulsion  
bitumineuse - Marchés.-

Deux marchés ont été établis, l'un avec la Cie du Gaz pour  
la fourniture de 40 tonnes de goudron, et l'autre avec la Sté  
Générale d'entreprise pour la fourniture de 16 tonnes de "Colas".

Avis favorable de la Sous-Commission.

Les Rapports sont envoyés à l'Administration.

4° - Chemins Vicinaux - Budget de 1928 -

Propositions budgétaires envoyées à l'Administration avec  
avis favorable.

5° - Eclairage public - Acquisition de candélabres au gaz -

Un marché a été établi pour la fourniture par la Maison  
Durenne de 50 candélabres à gaz.

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

6° - Démantèlement - 6ème lot - Réception définitive -

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

7° - Etablissement de bains-douches et station de désinfection -  
Quartier du Vieux-Lille - Installations électriques - Réception  
définitive -

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

8° - Carrières de Maupertus - Grand Castel et Permanville - Comptes d'exploitation.

Le concessionnaire a demandé que le premier bilan et le premier compte d'exploitation soient arrêtés au 31 décembre 1938. Le Service propose de prendre cette demande en considération. Avis conforme de la Sous-Commission. Le rapport est envoyé à l'Administration.

9° - Entretien des trottoirs - Propositions du Service -

La Sous-Commission estime que la question d'entretien des trottoirs doit d'abord être soumise à l'Administration, des décisions de principe sont à prendre non par une sous-commission mais par l'Administration elle-même.

Le rapport du service est transmis à toutes fins utiles.

10° - Colonie H Ghesquière - Installation de bains-douches -

Il a été procédé à une adjudication restreinte et les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été consenties par M.M. Viste et Clarisse. Un marché a été établi. Il s'élève à 7.254 frs.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

11° - Marché de la Nouvelle Aventure et Marché Saint-Nicolas. Eclairage électrique.-

Il a été procédé à une adjudication restreinte et les propositions les plus avantageuses pour la Ville ont été consenties par M. L. Hottin et Cie. Un marché a été établi. Il s'élève à 10.576 frs.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

12° - Service des Fêtes - Rapport du Service des Bâtiments.-

La Sous-Commission prend connaissance d'un rapport du Chef du Service des Bâtiments établi à l'occasion de la Grande Fête des 27 et 28 Mai 1938.

La Sous-Commission approuve les conclusions dudit rapport qui est envoyé à l'Administration.

13° - Nouvel Hôtel-de-Ville - Installation électrique 3ème partie - Mise en adjudication des travaux.-

Avis favorable à la mise en adjudication des travaux en deux lots:

a) installation des lignes,

b) appareils d'éclairage.

Le rapport sera envoyé à l'Administration.

14° - Collecteur "Est" - Construction -

Un projet a été dressé pour la construction dans les fortifications de 2 tronçons du collecteur "Est". Ces deux tronçons sont compris entre le boulevard Carnot et la rue des Ateliers prolongée.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le rapport sera envoyé à l'Administration.

Réunion commencée à 17 heures 30 terminée à 19 heures 30

Le Secrétaire,  
FAUVET.



2ème COMMISSION - SOUS-COMMISSION DES BATIMENTS

M.M. les Membres de la Sous-Commission des Bâtiments se sont réunis à la Mairie le Vendredi 22 Juin 1928, à 17 h. 30 sous la présidence de M. l'Adjoint Bondues.

Présents: M.M. Bondues, Adjoint au Maire  
Bour, Conseiller Municipal  
Doyennette d°  
Excusés: M.M. Debadts d°  
Devernay d°  
Peeters d°

Assistaient également à la séance:

M.M. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux,  
Fauvet, Directeur adjoint des Travaux Municipaux,  
Leconte, Chef du Service des Bâtiments.

1°- Procès-verbal de la réunion du 5 Juin 1928.- Adopté sans observation.  
2°- Immeuble à la Ville III, rue de Dunkerque - Démolition.- Il a été procédé à une adjudication restreinte. M. Verwaest a été déclaré adjudicataire (versement à la Ville de 7.035 francs).

Le rapport est envoyé à l'Administration.

3°- Règlement de mitoyenneté.- Avis favorable au règlement de la mitoyenneté entre l'Ecole Jean Jaurès et la propriété de M. Lasselin. La part incombant à la Ville est de 698 frs 44.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

4°- Collecteur Ouest et collecteur latéral à la Basse Deûle rive gauche.- Le décompte définitif des travaux a été établi.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

5°- Réception définitive de travaux.- La réception définitive des travaux ci-après a été prononcée:

- a) Egoûts rue Boilly prolongée, rues St Gabriel et Eugène Jacquet
- b) Station de désinfection et établissement de bains-douches Quartier du Vieux-Lille, Lots I à 7,
- c) Hotel Académique - Lots I à 9
- d) Monument aux Morts - 1er Lot

Avis favorable de la Sous-Commission.

Les rapports sont envoyés à l'Administration.

6°- Pavage - Fourniture de 5.700 tonnes de sable.- Avis favorable à la mise en adjudication de cette fourniture.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

7°- Bâtiments universitaires - Grosses réparations.- Un rapport relatif aux travaux de grosses réparations des bâtiments universitaires est envoyé à l'Administration avec avis favorable.

8°- Visite des carrières de Maupertus.- La Sous-Commission désigne ses membres qui feront partie de la délégation devant aller visiter les carrières de la Ville, près de Cherbourg:

M.M. Bondues, adjoint au Maire, Bour et Doyennette, conseillers Municipaux.

M. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux et M. Moutier, Chef du Service de pavage et démantèlement accompagneront la délégation.

9°- Nouvel Hotel de Ville - Mobilier.- La Sous-Commission propose de désigner une délégation pour déterminer le type de chaise à adopter au Nouvel Hotel de Ville. Cette délégation comprendrait:

M.M. Bondues, Adjoint au Maire, Bour et Doyennette, conseillers Municipaux, Planque, Secrétaire Général, Cochez, Directeur des Travaux Municipaux, Dubuisson, Architecte du Nouvel Hotel de Ville.

Réunion commencée à 17 h. 30, terminée à 19 h. 30.

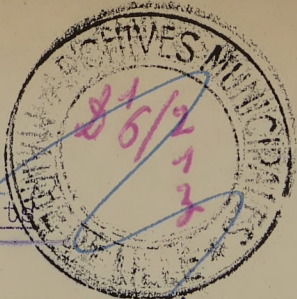
Le Secrétaire,

FAUVET.



2<sup>ème</sup> COMMISSION

Sous-Commission des Bâtiments



Q. a. /

M.M. les Membres de la Sous-Commission des Bâtiments se sont réunis le mardi 7 Août 1928 à 17h30 sous la présidence de M.l'ad-joint BONDUES .

Présents : M.M. Bondues, Adjoint au Maire,  
Doyennette, Conseiller municipal,  
Peeters, d°

Excusés : M.M. Bour,  
Debadts,  
Devernay .



Assistaient également à la séance: M.M. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux ;  
Fauvet, Directeur-adjoint des travaux municipaux,  
Leconte, chef du service des Bâtiments,  
ainsi que M. Lefebvre, Inspecteur pour les affaires intéres-sant le service du Pavage .

1°- Procès-verbal de la réunion du 22 Juin 1928. - Adopté sans observation .

2°- Démolition d'immeubles à la Ville - adjudications res-treintes. - Ci-après le résultat d'adjudications restreintes rela-tives à la démolition d'immeubles à la Ville :

- a) baraquement 62 rue Jeanne Hachette .- M. Vandecasteele, adjudi-cataire - Versement à la Ville de 1150 frs
- b) baraquement 86 rue Jeanne Hachette .- M. Vandecasteele, adjudi-cataire - Versement à la Ville de 1327 frs .
- c) baraquement 3 rue Jeanne Hachette - M. Buysse, adjudicataire - Versement à la Ville de 990 frs .
- d) Immeuble rue St Genois n° 40 (La Gûie) .- M.M. Van Gucht, adju-dicataires - Versement à la Ville de 5.310 frs .
- e) Immeuble rue de l'Arc 36 .- M. Demeyer, adjudicataire - Verse-ment à la Ville de 1355 frs .

Les rapports sont envoyés à l'Administration .

3°- Monument Testelin - Réédification .- Une proposition a été remise par M. Ghesquier, architecte, et M. Cordonnier, sta-tuaire. La dépense prévue est de 70.000 frs environ .

Avis favorable de la Sous-Commission - Le projet est transmis à l'Administration .

4°- Statue du 48<sup>ème</sup> Mobile - Réédification - La sous-Commis-sion adopte le point de vue de M. Cochez et propose de demander des propositions quelques sculpteurs lillois.

5°- Remise en état des orgues de l'Eglise St-Michel .- La Sous-Commission est d'avis de prévoir la remise en état des orgues de l'Eglise St Michel au programme de 1929 .

Rapport transmis à M. le Secrétaire général .

6°- Société de gymnastique la St Maurice-Fives .- Demande construction d'un mur de façade devant le baraquement servant de salle de gymnastique .- La sous-Commission des Bâtiments a, au cours de sa réunion du 15 Mai 1928, pris connaissance de cette affaire et a demandé qu'elle soit examinée par le service du con-tentieux.

Le Service du Contentieux a donné son avis et l'affaire a été renvoyée à la Sous-Commission pour avis définitif .

La Sous-Commission donne un avis défavorable à la demande formulée et transmet le dossier à l'Administration .

7°- Conservatoire de Musique - Réparation au calorifère - Marché .- Avis favorable à l'exécution des travaux pendant les la période des vacances :

Le rapport proposant l'approbation du marché est envoyé à l'Administration .

8°- Palais des Beaux-Arts - Marché avec la Société Grouvelle Arquembourg pour la conduite du chauffage - Avis favorable .

Le rapport est envoyé à l'Administration .

9°- Colonie Henri Ghesquière à Marquette - Eclairage électrique .- Les camps de vacances fermant fin Septembre, il n'est pas possible d'envisager l'installation de l'éclairage électrique cette année .

La Sous-Commission est d'avis de reprendre l'examen de cette affaire au début de 1929.

Dossier retourné à M.le Secrétaire général .

10°- Agrandissement du garage automobile de la Police .- Propositions adoptées . Retour au Service des Bâtiments pour exécution.

11°- Bains Lillois - Avarie à une chaudière - Remise en état .- Par suite d'un manque d'eau une chaudière a été avariée. La réparation est en cours et un marché de régularisation sera établi. La Sous-Commission demande que le rapport établi à la suite de cet accident soit transmis à l'Administration .

12°- Abattoirs - Travaux particuliers dans un échaudoir .- Différents travaux sont nécessaires dans l'échaudoir loué à M. Roose -Celui-ci s'engage à les faire à ses frais .

Avis favorable de la Sous-Commission .

Le Rapport est envoyé à l'Administration .

13°- Demande de construction d'un égout rue Duguesclin et rue Crespel Tilloy .- La Sous-Commission estime qu'il n'est pas possible actuellement de construire un égout dans ces rues. Il y a des travaux plus urgents à effectuer en ce moment. Dossier retourné au Service de l'Assainissement .

14°- Kiosque des tramways boulevard de la Liberté (Près du carrefour rue Nationale) - Déplacement .- Le déplacement de ce kiosque est demandé par plusieurs personnes habitant le Boulevard de la Liberté .

La Sous-Commission ne voit pas de grand inconvénient à ce que ce kiosque soit enlevé .- Il pourrait être remonté au Passage à niveau de la Porte d'Arras .

15°- Curage de l'égout de la rue Barthélémy Delespaul .- Participation dans la dépense .-

Le Rapport établi est transmis à l'Administration avec avis conforme .

16°- Rue d'Alger - Remise en état du pavage .- La remise en état du pavage a été demandée - Il faudrait remplacer 75 % environ des pavés actuels .

La rue d'Alger est à modifier conformément aux dispositions du nouveau plan et il ne serait pas indiqué de la repaver presque à neuf .

Note renvoyée à M.le Secrétaire général .

17°- Pavage de la rue de Bouvines - Participation de la Ville-  
Le pavage est à réfectionner à frais communs entre le Département  
et la Ville.- La Sous-Commission donne un avis favorable à l'exé-  
cution des travaux prévus étant entendu que ceux-ci seront effec-  
tués par le Service Vicinal (fournitures et travaux), avec parti-  
cipation de la Ville en espèces . La participation de la Ville  
serait prélevée sur le budget de 1929 .

Le rapport est envoyé à l'Administration .

18°- Marché de la Nouvelle Aventure - Pavage du Parvis et  
enlèvement de la Fontaine Wallace .- La sous-Commission a donné un  
avis favorable - La Sous-Commission des bâtiments prend note de  
la demande faite concernant le pavage. Cette demande sera exami-  
née lorsque le programme 1929 du pavage viendra en discussion .

En ce qui concerne la Fontaine Wallace, pas d'observation.  
Le service va la faire enlever .

19°- Ecoles rue Fénelon - Electrification - Cette affaire a  
été portée à l'ordre du jour à la demande de M. Devernay. La Sous-  
Commission estime qu'il y a lieu d'établir un programme général  
d'électrification des écoles et, la réalisation devant se faire  
par étapes, d'arrêter la liste des écoles où sera d'abord entre-  
pris le travail.- Le service des Bâtiments va établir un premier  
travail de classement des écoles .

20°- Construction d'une maison type " habitation à bon marché"  
avec fonds provenant d'un don anonyme .- Un projet établi par le  
Service est approuvé par la Sous-Commission qui propose de confier  
les travaux aux entrepreneurs de l'entretien .

Cette maison sera édifiée rue Bouguereau .

Le rapport sera envoyé à l'Administration .

21°- Adjudication des travaux d'entretien .- Avis favorable à  
la mise en adjudication des travaux d'entretien (années 1929 et 1930)  
Le rapport est envoyé à l'Administration .

22°- Ecoles Anatole France et Marcel Sembat, rue Alphonse  
Leroy (Buisson) - Mobilier .- Il a été procédé à une adjudication  
restreinte pour la fourniture de tables à 2 places et des biblio-  
thèques nécessaires à ces deux écoles. Les propositions les plus  
avantageuses pour la Ville ont été faites par M. Lys Tancreé pour  
les tables et M. Averbèke pour les bibliothèques .

Avis favorable de la Sous-Commission .

Le rapport va être envoyé à l'Administration .

23°- Appareils d'éclairage au gaz des écoles - Entretien .-  
L'adjudication expire le 30 Septembre prochain. Après discus-  
sion, l'adjudicataire a accepté de continuer l'entretien aux condi-  
tions de l'adjudication .

Avis favorable de la Sous-Commission - Un marché sera établi  
pour une année .

Le rapport sera envoyé à l'Administration .

Réunion commencée à 17h30,  
terminée à 20 heures.

Le Secrétaire,

FAUVET .

2ème Commission  
Sous-Commission des Bâtiments



Une réunion de la Sous-Commission des Bâtiments s'est tenue à la Mairie le 18 Septembre 1928.

Présents : MM. Devernay, Conseiller municipal  
Doyennette, d°

Excusés : MM. Bondues, Adjoint au Maire  
Bour, Conseiller municipal  
Debadts, d°  
Peeters, d°  
Cochez, Directeur des Travaux municipaux.



Assistaient également à la séance :

MM. Fauvet, Directeur Adjoint des Travaux municipaux  
Leconte, Chef du Service des Bâtiments.

1° Procès-verbal de la réunion du 7 Août 1928.-  
Adopté sans observation.

2° Démolition d'immeubles à la Ville.

Il a été procédé à des adjudications restreintes pour la démolition d'immeubles à la Ville. Ci-après le résultat de ces adjudications :

a) Ancien poste d'octroi Porte de Douai : M. Lesur, adjudicataire - Versement à la Ville de 2048 Frs.

b) Ancienne station de désinfection (Magasin brûlé) : M. Decobert, adjudicataire - Versement à la Ville de 9010 Frs.

Avis favorable. Rapports envoyés à l'Administration.

3° - Vente d'arbres de la fortification (Porte de Douai).-

Le prix le plus élevé a été fait par M. Lepoutre-Duthoit à Neuville (5625 Frs pour 65 arbres).

Rapport proposant l'admission en recette est envoyé à l'Administration avec avis favorable.

4° - Terrains désaffectés du B.L. de Saint-Sauveur - Clôture au nouvel alignement.-

Avis favorable à la construction de ce mur par les entrepreneurs de l'entretien.

Rapport envoyé à l'Administration.

5° - Grand Théâtre - Conduite et entretien du chauffage.-

Avis favorable au renouvellement pour un an du marché passé avec la Maison Grouvelle Arcquembourg.

Rapport envoyé à l'Administration.

6° - Terrain de jeu rue du Chevalier Français - Aménagement d'une piste.-

Le 28 Février, la Sous-Commission des Bâtiments a donné un avis favorable à l'aménagement d'une piste.

Le devis a été établi. Il monte à 16.000 Frs.

La Sous-Commission des Bâtiments maintient son avis favorable, mais demande l'ouverture d'un crédit spécial de 16.000 Frs.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

- 7°.- Distribution d'eau - Fourniture de tuyaux, raccords et appareils de fontainerie - Adjudication-  
Avis favorable à la mise en adjudication des fournitures à effectuer en 1939.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.
  
- 8°.- Eclairage électrique de l'Hospice Général -  
La Commission Administrative des Hospices a décidé d'installer l'éclairage électrique à l'Hospice Général. La Sous-Commission des Bâtiments n'a pas d'observations à présenter sur les dispositions projetées.  
Dossier transmis à l'examen de la Commission des Finances.
  
- 9°.- Bains Lillois - Réparation d'une chaudière - Marché -  
La remise en état de la chaudière avariée coûte à la Ville 12.473frs,25 - Un marché de régularisation a été passé avec l'entrepreneur -  
Avis favorable de la Sous-Commission.  
La Sous-Commission demande la suite donnée au rapport établissant les responsabilités.
  
- 10°.- Démantèlement - Réception définitive du 6ème lot de dérasement (abords du Grand Boulevard) -  
La Commission de réception comprendra : M.M. Bondues, Devernay, Doyennette et Cochez.  
Le Rapport sera envoyé à l'Administration.
  
- 11°.- Remise en état de l'immeuble occupé par M. Turbelin 312 rue de Paris-  
Un crédit de 90.000 francs a été inscrit au Budget supplémentaire de 1938 afin de régler l'affaire Turbelin (grosses réparations intérêts et frais du procès). Les travaux sont évalués 65.000 francs environ -  
La Sous-Commission propose de les confier aux entrepreneurs de l'entretien.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.
  
- 12°.- Logement du Directeur de l'Ecole St Sébastien, 97 bis Rue Jean Jaurès - Demande d'aménagement d'une buanderie -  
Cette maison n'appartient pas à la Ville - La Sous-Commission des Bâtiments n'est pas d'avis d'exécuter des travaux dans une propriété particulière.  
Note retournée à M. le Secrétaire Général.
  
- 13°.- Bâtiments de la Treille - Travaux d'entretien -  
Conformément aux dispositions du bail les façades auraient dû être repeintes - M. Cochez propose de surseoir à l'exécution de ces travaux en raison de notre départ prochain - A ce moment là le nécessaire sera fait ou un règlement interviendra.  
Une réponse dans ce sens va être adressée à M. Vilain Architecte de la Treille comme suite à sa lettre à ce sujet.
  
- 14°.- Caserne Malus - Travaux d'entretien -  
La dépense à engager est de 40.000 francs environ. Il ne reste pas suffisamment de disponibilités sur le crédit d'entretien de 1938 pour entreprendre des travaux de cette importance - La Sous-Commission est donc d'avis de surseoir jusqu'en 1939.  
Note envoyée à M. le Secrétaire Général.
  
- 15°.- Urinoirs parvis Saint-Maurice-Demande de suppression par l'Hôtel Moderne -  
La Sous-Commission n'est pas d'avis de supprimer ces urinoirs - Le service va faire le nécessaire en vue de remédier aux inconvénients signalés (débordement sur les trottoirs)  
Retour au Service pour exécution -

16° - Acquisition de chaises de jardins.-

La Sous-Commission a examiné les différentes propositions établies. Un modèle va être demandé à un des concurrents; la Sous-Commission statuera ensuite.

Retour au Service des Bâtiments.

17° - Nouvel Hôtel de Ville - Installation de guichets dans le Grand Hall.-

La S/Commission est d'avis de confier l'installation de ces guichets à la Maison Fender, par extension de son adjudication.

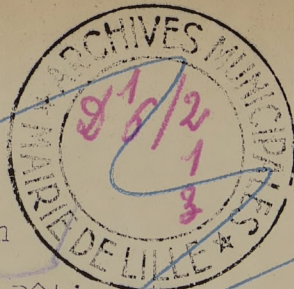
Le rapport sera envoyé à l'Administration.

18° - Immeubles acquis par la Ville - Travaux.-

Le Service a évalué 65.000 Frs la dépense à faire dans différents immeubles acquis par la Ville. La Sous-Commission signale que des accidents vont se produire si certains travaux ne sont pas effectués d'urgence. La Sous-Commission demande, à défaut de la somme prévue (65.000 Frs) un crédit important pour faire le nécessaire.

Réunion commencée à 17 h 30., terminée à 19 heures.

Le Secrétaire,  
FAUVET.



2ème Commission

Sous-Commission des Bâtiments

M.M. les Membres de la Sous-Commission des Bâtiments se sont réunis à la Mairie le 16 Octobre 1928, à 17 h 30, sous la présidence de M. l'Adjoint Bondues.

Présents : M.M. Bondues, Adjoint au Maire  
Bour, Conseiller Municipal  
Devernay, d°  
Peeters, d°

Excusés : M.M. Debadts, d°  
Doyennette, d°

Assistaient également à la séance :  
M.H. Cochéz, Directeur des Travaux municipaux  
Fauvet, Directeur-Adjoint des Travaux municipaux  
Leconte, Chef du Service des Bâtiments.

1° Procès-verbal de la réunion du 18 Septembre 1928.-  
Adopté sans observation.

2° Démolition d'immeubles à la Ville - Résultat des adjudications restreintes.-

a) Maison 154 rue du Molinel, M. Decobert, adjudicataire, moyennant le versement à la Ville de 740 Frs.

b) Maison 54 rue du Bourdeau, M. Decobert, adjudicataire, moyennant le versement à la Ville de 960 Frs.

Les rapports sont envoyés à l'Administration.

3° Canaux et égouts - Travaux de curage - Adjudication.-  
Avis favorable à la mise en adjudication des travaux à exécuter en 1929 et 1930.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

4° Pavage - Fourniture de sable - Adjudication.-  
Avis favorable à la mise en adjudication d'une fourniture de 5.700 tonnes de sable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

5° Collecteurs entre la gare des voyageurs et le Boulevard Carnot - Cautionnement.-

L'adjudicataire sollicite le remboursement du cautionnement qu'il a versé.

La réception provisoire des travaux ayant été prononcée, la Sous-Commission donne un avis favorable à la demande faite.

6° Vente de vieux métaux.-

Il a été procédé à la vente au plus offrant de vieux métaux. La vente a produit 15.516 F. 24.

Avis favorable à l'inscription en recette de cette somme.

Le rapport est envoyé à l'Administration.



7° Dérusement de la fortification 6ème Lot (Porte de Roubaix et Bd Carnot) - Réception définitive.-

Avis favorable. Le rapport est envoyé à l'Administration.

8° Entretien des chaussées - Fourniture de matériaux - Adjudication.-

Avis favorable à la mise en adjudication d'une fourniture de 1120 tonnes de matériaux.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

9° Chemin des Margaritois - Demande de construction d'un égout.-

La Sous-Commission estime qu'il n'est pas possible de prendre cette demande en considération. Il y a des travaux plus urgents à faire. Dossier retourné à M. le Secrétaire Général.

10° Achat de chaises de jardins.-

La Sous-Commission est d'avis d'acheter des chaises du type N° 15 de la maison Allez Frères à 14 F. 75 pièce.

Le rapport va être envoyé à l'Administration.

11° Transfert à l'École Baggio des cours du Béguinage.-

Le dossier établi par la 4ème Direction a été transmis pour être examiné par la Sous-Commission des Bâtiments.

Celle-ci donne un avis favorable à l'exécution, étant entendu que la dépense sera imputée sur le crédit de l'École.

Il y aura lieu par suite de faire connaître au Service des Bâtiments si la situation des crédits de l'École permet de faire les travaux en 1928 ou si ceux-ci doivent être ajournés à 1929. (Le dossier complété par l'estimation des dépenses à effectuer sera transmis à l'Administration).

12° École Baggio - Travaux de protection - Achat de machines.-

La Sous-Commission n'a pas d'objections à soulever quant aux travaux et acquisitions jugés nécessaires. Toutefois elle estime ne pouvoir donner en connaissance de cause un avis sur les propositions faites par les entrepreneurs consultés. Ces propositions comparées entre elles accusent en effet des différences telles qu'il n'est pas possible qu'elles se rapportent à des installations identiques. La Sous-Commission estime dans ces conditions qu'il appartient à l'École qui a donné les directives aux soumissionnaires de désigner celui dont la proposition est à tous points de vue la plus intéressante pour la Ville.

Le dossier est retourné à l'Administration.

Réunion commencée à 17 h 30, terminée à 19 h.

Le Secrétaire :  
FAUVET.



2ème Commission

Sous-Commission des Bâtiments



MM. Les Membres de la Sous-Commission des Bâtiments se sont réunis le 26 Octobre 1928 à 17 heures 30 sous la présidence de M. l'Adjoint Bondues.

Présents : MM. Bondues, Adjoint au Maire,  
Debadts, Conseiller Municipal  
Pesters d°

Excusés : MM. Bour d°  
Devernay d°  
Doyennette d°

Assistaient également à la séance :

MM. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux  
Fauvet, Directeur adjoint des Travaux Municipaux  
Leconte, Chef du Service des Bâtiments.

1° - Procès-verbal de la réunion du 16 Octobre 1928.

adopté sans observation.

2° - Nouvel Hôtel de Ville - Bâtiment administratif

- a) Menuiseries - 7ème Lot - Fixation du montant du lot.
- b) Revêtement - 14° Lot - Réception définitive.
- c) id 15° Lot - Décompte définitif
- d) Installations sanitaires - 17° Lot - Fixation du montant du lot.
- e) Ferronnerie - 23° et 24° Lots - Décomptes définitifs
- f) id - 25° et 26° lots - Réception définitive.
- g) Marbrerie - 27° et 28° lots - Décomptes définitifs.
- h) id - 29° Lot - Fixation du montant du lot.
- i) Peinture - 35° Lot d°
- j) Installation téléphonique - 40° Lot - Mise en adjudication.
- k) Persiennes en tôle et divers - Marché -
- l) Chaufferie - Silos en béton armé - Marché.

Les rapports sont envoyés à l'Administration Municipale avec avis favorable de la sous-Commission.

m) Lustrerie d'art - La Sous-Commission estime qu'il y a lieu de transmettre les propositions faites à l'Administration Municipale pour décision à prendre.

3° Marchés St-Nicolas et Gentil Muiron - Peinture et Vitrerie  
Décompte définitif.

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

4°.- Ecole Maternelle Rue Guillaume Tell - Construction (2ème partie) Décomptes définitifs.-

Avis favorable de la Sous Commission.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

5°.- Station de désinfection et établissement de bains-douches quartier du Vieux-Lille - 9ème et 10ème lots - Décomptes définitifs.-

Avis favorable  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

6°.- Salle de Fêtes rue de Lannoy - Décomptes définitifs - Crédit supplémentaire.-

Avis favorable de la Sous-Commission.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

7°.- Eclairage public - Travaux et fournitures - Marché avec la Cie du Gaz.-

Le montant annuel de la dépense est d'environ 12.000 francs. Un marché a été établi pour 1929 et 1930.

Avis favorable de la Sous-Commission  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

8°.- Voie Publique et démantèlement - Location de matériel -Marché.-

Un marché a été passé avec M.H. Graticola Frères pour régler le prix de location du matériel roulant qu'ils ont prêté à la Ville.

Avis favorable de la Sous-Commission.  
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

9°.- Lycée Faidherbe - Classes provisoires.-

Des propositions ont été faites en vue d'un nouvel emplacement pour les classes provisoires.

Après un examen sur place par M. Cochez, la question sera à nouveau soumise à la Sous-Commission.

10°.- Cimetière de l'Est - Clôture.-

La question d'installation d'une clôture définitive au Cimetière de l'Est sera examinée lorsque viendra en discussion le Budget de 1929 (Travaux neufs)

11°.- Serres du Jardin Botanique.-

La serre froide du Jardin Botanique est en très mauvais état.

La question des travaux à exécuter aux serres de la Ville donnera lieu à un échange de vues entre M. Bondues, Adjoint au Maire, Cochez, Directeur des Travaux Municipaux et Bédène, Directeur des Jardins.

12°.- Egoût collecteur de la fortification (entre la Gare de Voyageurs et le Boulevard Carnot - Fixation du montant du lot.-

Le Rapport est envoyé à l'Administration avec avis favorable.

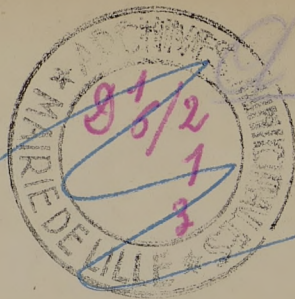
Réunion commencée à 17 h. 30, terminée à 19 h. 30.

Le Secrétaire,

FAUVET.

2ème Commission

Sous-Commission des Bâtiments



Une réunion de la Sous-Commission des Bâtiments a eu lieu à la Mairie de Lille le Mardi 4 Décembre 1928 à 17 heures 30 sous la présidence de M. l'Adjoint Bondues.

Présents : MM. Bondues, adjoint au Maire  
Doyennette, Conseiller Municipal.

Excusés : MM. Bour, Conseiller Municipal  
Debadts d°  
Devernay d°  
Peeters d°



Assistaient également à la séance :

MM. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux  
Fauvet, Directeur adjoint des Travaux Municipaux  
Leconte, Chef du Service des Bâtiments.

1° - Procès-Verbal de la réunion du 26 Octobre 1928.

Adopté sans observation -

2° Hôtel Académique - Installation électrique - Décompte définitif

Avis favorable à l'approbation du décompte - Le rapport est envoyé à l'Administration.

3° Egout collecteur latéral à la Basse Deûle, rive droite-Décompte définitif.

Avis favorable à l'approbation du décompte - Le rapport est envoyé à l'Administration.

4° Lycée Faidherbe - Réparation et aménagements divers-Réception définitive.

Avis favorable - Le rapport est envoyé à l'Administration.

5° Travaux de tapisserie en 1929 - Marché -

La Sous-Commission donne un avis favorable au renouvellement du marché passé avec M. Vicart.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

6° Démolition partielle de l'ancienne crèche Place Déliot - Adjudication

Il a été procédé à une adjudication restreinte - L'offre la plus avantageuse pour la ville a été consentie par M. Decobert (versement à la Ville de 5.200 Frs).

Avis favorable de la Sous-Commission.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

7° Vente de Vieux Métaux

La vente au plus offrant de vieux métaux rassemblés au magasin brûlé a produit 25.517 Frs,70.

Le rapport proposant l'admission en recette de cette somme est envoyé à l'Administration.

8° Kiosque de la Cie des Tramways Boulevard de la Liberté (près de la Rue Nationale) Déplacement.

La Compagnie accepte de démonter le kiosque et de le mettre à la disposition de la ville qui aurait à se charger de sa mise en place et de son entretien. Le kiosque serait remonté Porte d'Arras au terminus de la ligne C, côté Lille par rapport au passage à niveau.

L'emplacement exact va être déterminé.  
Dossier communiqué à M. Leconte.

9° Salle de Fêtes de Fives - Demande de divers travaux.  
Satisfaction va être donnée - Toutefois la demande de faire  
huiler le plancher ne pourra être examinée que lorsque ce dernier  
sera resserré.  
Note adressée à M. Leconte.

10° Eglise St-Maurice des Champs - Remise en état de la toiture -  
Participation du culte.

La dépense est évaluée à 113.000 Frs - Le culte offre une  
participation de 1/7 environ soit : 16.000 Frs

La Sous-Commission est d'avis d'agréer cette offre - Les  
travaux seraient réglés sur le crédit d'entretien.

Retour à M. Leconte pour demander un engagement ferme de  
participation de 16.000 Frs.

11° Trottoir de l'Ecole Pasteur - Remise en état.

Avis favorable, le travail sera fait par le Service du  
pavage.

Retour au Service du pavage.

13° Installation près des bâtiments scolaires de pancartes  
portant l'inscription " Attention Ecole "

Deux pancartes ont été placées près de l'Ecole Lakanal  
(Mont de Terre) - Des pancartes semblables vont être installées  
à proximité de toutes les écoles.

Retour au Service pour exécution.

14° Ecole Francklin - Remplacement de machines à écrire disparues  
pendant la guerre - Exécution d'une vitrine.

Le dossier de cette affaire est remis à M. l'Adjoint Bondues.

15° Immeubles à la ville devant être démolis - Travaux

La Sous-Commission décide de transmettre les dossiers éta-  
blis à l'Administration.

16° Travaux de pavage -

La Sous-Commission décide l'exécution d'un remaniement de  
pavage dans quelques voies et renvoie la question de repavage à  
neuf de la rue de Haubeuge et de la rue nouvelle desservant le  
central interurbain Porte Louis XIV. Cette question sera reprise  
lors de l'examen du programme de pavage pour 1929.

17° Construction d'un égout rue de l'Orphéon

Cet égout de trente mètres environ de longueur constitué  
par un tuyau de 0,40 serait construit par le demandeur mais de-  
viendrait la propriété de la Ville.

Avis favorable - Retour au Service -

Inondations périodiques Rue du Faubourg de Roubaix (Etablissement Beudaert) et rue Dumont d'Urville et autres.

La construction d'égouts pour porter remède à cette situation entraînerait une dépense de près de 400.000 francs. Une solution, sans doute moins sûre, mais qui certainement améliorerait la situation consisterait à réunir par deux fossés le fossé traversant l'établissement Beudaert au nouvel égout collecteur. Ce travail dont le coût serait peu élevé pourrait être effectué par l'équipe des ouvriers chômeurs.

Retour au Service pour exécution.

19°- Entretien des propriétés communales en 1929. Les adjudicataires actuels seront chargés des travaux d'entretien au commencement de 1929 l'adjudication pour 1929 et 1930 n'étant pas faite.

Un rapport est envoyé à l'Administration.

20°- Dégâts causés aux bâtiments communaux pendant les tempêtes des 16 et 25 Novembre 1928.

Les dégâts causés s'élèvent à plus de 70.000 francs. Les travaux nécessaires sont en cours et seront réglés sur le crédit d'entretien.

21°- Entretien des bâtiments communaux en 1929 - Division du crédit.  
Le crédit total dont le montant aurait été fixé à 2.000.000 Frs serait scindé comme suit :

- a) Travaux d'entretien des bâtiments communaux : 1.925.000 Frs
- b) Nettoyage des bâtiments communaux : 75.000 Frs

Renseignement transmis au Service des Finances.

22°- Construction d'égouts rue de Madagascar et rue de Russie - Mise en adjudication des travaux.

Avis favorable.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

23°- Construction de divers égouts aux abords de la Porte de Douai.  
(Ecole de plein air)/

La Sous-Commission, après avoir pris connaissance de l'avant-projet établi, estime qu'il y a lieu de dresser le projet d'exécution en 3 lots.

Retour au Service.

2ème Commission  
-----  
Sous-Commission des Bâtiments  
-----



MM. les Membres de la Sous-Commission des Bâtiments se sont réunis le 18 Décembre 1928 à 17 heures, 30 sous la présidence de M. l'Adjoint Bondues.

Présents : MM. Bondues, Adjoint au Maire,  
Bour, Conseiller Municipal  
Debaets 3°  
Doyennette 3°

Excusés : MM. Devernay 3°  
Peeters 3°

Assistaient également à la séance :

MM. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux  
Fauvet, Directeur adjoint 3°  
Leconte, Chef du Service des Bâtiments.



1° - Procès-verbal de la réunion du 4 Décembre 1928.

adopté sans observation.

2° - Ouverture de la rue Clovis Hugues (entre les Rues Cabanis et Gutenberg).

Avis favorable au classement de cette rue dans la voirie urbaine.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

3° - Construction d'égouts collecteurs aux abords de la Porte de Douai

Le projet d'exécution en 3 lots est adopté.  
Le rapport est envoyé à l'Administration.

4° - Fourniture de Bois aux Ecoles d'apprentissage - Marché -  
Avis favorable au renouvellement, pour une année, du marché passé avec M. Bauquin et fils. Le rapport est envoyé à l'Administration.

5° - Construction du collecteur Est dans la fortification - Répartition des lots.

Le rapport actuellement approuvé comporte 2 lots - Un rapport proposant de modifier le sectionnement de ces 2 lots est transmis avec avis favorable à l'Administration Municipale.

6° - Curage des égouts - Modification au cahier des charges - Salaire des ouvriers du fond.

Les propositions faites par le Service sont remises à M. l'Adjoint Bondues.

7° - Eglise St-Etienne - Remise en état des orgues

Le curé de St-Etienne a été autorisé, il y a 2 ans, à faire l'avance nécessaire à l'achat de nouvelles cloches étant entendu que la Ville le remboursera dans la limite de ce qu'elle recevra de ce chef au titre de dommages de guerre.

Le curé de St-Etienne demande maintenant l'autorisation de remettre en état les orgues en procédant de la même façon.

Avis favorable de la Sous-Commission.

8° - Construction d'un central urbain Boulevard Carnot - Demande de décharge pour déblais en excès.

Propositions du Service transmises à l'Administration avec avis favorable.

9° - Construction d'un égout Porte de Béthune

La Sous-Commission prend connaissance de l'avant projet de construction de l'égout devant desservir le futur groupe scolaire du Faubourg de Béthune.

Retour au Service pour dresser le projet d'exécution.

10° - Installation de répartiteurs auxiliaires par les P.T.T. contre ou dans des bâtiments communaux.

Avis favorable à l'installation par les P.T.T. de sept répartiteurs auxiliaires - La Sous-Commission estime qu'il y a lieu de percevoir une redevance annuelle de 5 Frs par poste pour marquer la prérogative de l'autorisation à accorder.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

Réunion commencée à 17 heures 30; terminée à 19 heures 30.

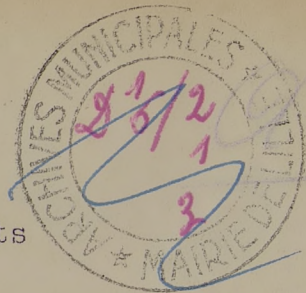
LE SECRÉTAIRE :

Signé : EAUVET.



2ème COMMISSION

Sous-Commission des Bâtiments



M.M. les Membres de la Sous-Commission des Bâtiments se sont réunis le 8 Janvier 1939, à 17 H. 30, sous la présidence de M. l'Adjoint Bondues

Présents: M.M. Bondues, Adjoint au Maire,  
Bour, Conseiller Municipal

Excusés: M.M. Debadts, d<sup>o</sup>  
Doyennette, d<sup>o</sup>

Absents: M.M. Devernay, d<sup>o</sup>  
Peeters d<sup>o</sup>

Assistaient à la séance:

M.M. Cochez, Directeur des travaux,  
Leconte, Chef du Service des Bâtiments



1<sup>o</sup>- Procès-verbal de la réunion du 18 Décembre 1928  
Adopté sans observation.

2<sup>o</sup>- Démolition d'immeubles appartenant à la Ville.-

a) rue Jeanne Hachette n<sup>o</sup> 53 et n<sup>o</sup> 177 - M. Jean Delecluse offre la somme de 2.500 francs. La Commission propose de confier le travail à cet entrepreneur, sa proposition étant la plus avantageuse pour la Ville

b) rue Wicar 29 et 1 Cité Vaniscotte. M. Henri Florin offre la somme de 1.500 francs. La Commission propose de confier le travail à cet entrepreneur, sa proposition étant la plus avantageuse pour la Ville.  
Rapport transmis à l'Administration.

3<sup>o</sup>- Aménagement à la nouvelle Mairie du magasin du Service des Ecoles.

Le Service des Ecoles demande : la construction de rayonnages, la pose d'un plancher pour entrepôt des cahiers et la fourniture de 2 comptoirs.

La Commission décide de demander des propositions à divers entrepreneurs. Un marché de gré à gré serait passé avec la maison dont les propositions seront les plus avantageuses pour la Ville.

Retour au Service pour écrire aux entrepreneurs à consulter.

4<sup>o</sup>- Travaux d'aménagement de la partie du Conclave affectée à la Société des Sciences.

Les dépenses pour cet aménagement s'élèvent à 88.100 francs.

La Commission demande à l'Administration Municipale de décider le vote d'un crédit spécial.

Les travaux relatifs à la remise en état des parties classées comme monument historique, non comptés dans l'estimation ci-dessus, doivent être exécutés par l'Administration des Beaux-Arts. La Commission propose de demander à l'Architecte des Monuments Historiques de faire faire le nécessaire.

Rapport transmis à l'Administration.

5<sup>o</sup>- Demande de locaux pour abriter le char de la Reine et le char des Géants.

Le Service des Bâtiments propose d'utiliser un local disponible au "Béguinage". Le montant de la dépense pour l'aménagement de ce local s'élève à 4.000 francs environ.

La Commission estime que les travaux à exécuter ne sont pas des travaux d'entretien. Elle demande donc que l'affaire soit transmise au Service des Fêtes qui devrait prendre en charge la dépense à engager. Rapport transmis au Service des Fêtes.

6°- Construction d'égouts rue de Madagascar et rue de Russie pour le groupe d'habitations des Mutilés.

Le Conseil Municipal a approuvé le projet mais, avant de le faire expédier, la Commission, comme suite à des observations faites par le Service d'Hygiène, propose de renvoyer le dossier à M. le Secrétaire Général pour examen avec M. le Docteur Ducamp.

7°- Marché de gré à gré pour location de drapeaux, tentures pour les fêtes publiques, pour l'entretien des stores, rideaux des bâtiments communaux, etc..

Le Conseil Municipal a renvoyé le projet de marché à la 2ème Commission pour examen complémentaire.

La Commission demande à M. Bondues, adjoint aux travaux et à M. Doyennette, Conseiller Municipal, membre de la Commission, de vouloir bien étudier la question.

8°- Construction près du passage à niveau de la porte d'Arras, d'un kiosque de tramways et d'un bureau d'octroi

a) la Commission donne un avis favorable au déplacement du kiosque des tramways du Bd de la Liberté et à sa réinstallation, aux frais de la Ville, près du passage à niveau de la rue du Faubourg d'Arras.

Affaire retournée au Service des bâtiments pour entente avec la Compagnie du Nord et le Service des Ponts et Chaussées.

b) en ce qui concerne le bureau d'octroi, la Commission donne à nouveau un avis défavorable au déplacement.

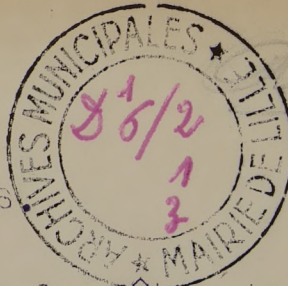
Toutes les voitures, pénétrant en Ville, doivent passer par la porte d'Arras et ce serait faire une dépense inutile que de construire un baraquement pour l'Octroi. Le déplacement du bureau d'octroi devrait se faire quand la rue d'Arras sera prolongée jusqu'au passage à niveau.

Réunion commencée à 17 H. 30, terminée à 19 H. 15.

Le Secrétaire,

2ème COMMISSION.

SOUS-COMMISSION des BATIMENTS



M.M. les Membres de la Sous-Commission des Bâtiments se sont réunis à la Mairie de Lille, le 13 Mars 1929, à 17 h.30 sous la présidence de M. l'Adjoint Bondues.

Présents : M.M. Bondues, adjoint au Maire,  
Dobadts, Conseiller Municipal,  
Doyennette, d°  
Excusés : M.M. Bour, d°  
Devernay, d°  
Peeters, d°



Assistaient également à la réunion :

M.M. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux,  
Fauvet, d° adjoint des Travaux Municipaux,  
Leconte, chef du Service des Bâtiments,  
Boutter, chef du Service du Pavage et du Démantèlement.

1° - Procès-verbal de la réunion du 8-I-29.  
Adopté sans observation.

2° - Démolition d'immeuble appartenant à la Ville - Adjudications restreintes.

Ci-après le résultat des adjudications :

- a) rue Jeanne Hachette n°25 - M. Vandecasteele, adjudicataire, Versement à la Ville de 825, frs 50.
  - b) Rue Jeanne Hachette n°51. - M. Lambert, adjudicataire - Versement à la Ville de 1.300, frs 25.
  - c) Rue des Tanneurs n°60. - M. Muylaert, adjudicataire - Versement à la Ville de 913 frs.
  - d) Baraquements rue Jean Jaurès. - M. Muylaert, adjudicataire. Versement à la Ville de 1.155 frs.
  - e) Rue du Barbier Maes n°33. - Versement à la Ville de 1.500<sup>f</sup>75.
  - f) 31 et 59 Square Ruault - 38 ter rue Wicar. - M. Boogmans, adjudicataire - Versement à la Ville de 4.100 frs.
  - g) 5, 13, 16 Cité Vaniscotte. - M. Pierre Quarrez, adjudicataire - Versement à la Ville de 1.850 frs.
  - h) 92, rue Charles Saint-Venant. - M. Boogmans, adjudicataire - Versement par la Ville à l'entrepreneur de 500 frs.
- Rapports envoyés à l'Administration.

3° - Annexe Charles Saint-Venant, rue des Sarrazins. Utilisation de maisons cité Ste Marie achetées par la Ville.

Une délégation de la Sous-Commission ira sur place samedi 16 Mars.

Dossier transmis à M. Leconte.

4° - Demande d'installation de bancs sur la voie publique par maison de publicité.

Demande transmise à l'examen de l'Administration.

5° - Bibliothèque Universitaire et bibliothèque communale - Installation électrique - Demande de participation de la Ville dans les dépenses.

La Sous-Commission donne un avis favorable de principe à la participation de la Ville dans les dépenses. Un rapport est envoyé à l'Administration.

.....

- 6°- Urinoir rue Négrier. - Suppression.  
Avis favorable à la suppression de cet urinoir - Rapport  
envoyé à l'Administration.
- 7°- Service des Jardins - Fourniture de graines, plantes spé-  
ciales, végétaux et produits culturaux.  
Avis favorable au renouvellement des marchés passés avec  
M.M. Cayeux et Leclerc d'une part, Mulnard, d'autre part. Les rapports  
sont envoyés à l'Administration.
- 8°- Salle de Fêtes & d'Éducation physique de Fives - Installa-  
tion des fauteuils - Réception définitive.  
Avis favorable - Rapport envoyé à l'Administration.
- 9°- Nouvel Hôtel de Ville - 9ème Lot (Canalisations électriques  
principales - Réception définitive.  
Avis favorable. Rapport envoyé à l'Administration.
- 10°- Nouvel Hôtel de Ville - Lincrusta, tekko et papier peint-  
Marché.  
Avis favorable à la passation d'un marché s'élevant à en-  
viron 25.000 frs avec la maison Delesalle.  
Rapport envoyé à l'Administration.
- 11°- Nouvel Hôtel de Ville - Appareils d'éclairage dans la  
grande galerie du rez-de-chaussée.  
Suite à une demande de prix à plusieurs maisons, la Sous-  
Commission est d'avis d'accepter la proposition faite par M. Gatoux  
adjudicataire de l'installation d'éclairage électrique de l'Hôtel  
de Ville. - L'installation des appareils d'éclairage dans la grande  
galerie serait faite par extension de l'adjudication prononcée au  
profit de M. Gatoux (38ème lot).  
Rapport envoyé à l'Administration.
- 12°- Travaux de tapisserie en 1929 - Marché.  
Le marché passé a été retourné pour nouvel examen par la  
Sous-Commission des Bâtiments. Un rapport complémentaire proposant  
l'acceptation de ce marché, est envoyé avec avis favorable à l'Admi-  
nistration.
- 13°- Reconstruction de la Passerelle du Bois de Boulogne.  
Demande de l'entrepreneur tendant à la révision des prix du marché.  
Cette demande n'est pas fondée.  
Retour au Service pour réponse à l'entrepreneur.
- 14°- Curage des Egoûts - Prolongation du marché jusqu'au 31  
mars 1929 - Révision des prix du marché à partir du 1er Janvier 1929.  
La Sous-Commission estime que la demande de l'entrepreneur  
tendant à ce qu'il soit procédé à la révision des prix du marché est  
fondée.  
Retour au service.
- 15°- Vente d'un concasseur hors d'usage.  
Avis favorable à la vente pour le prix de 3.000 frs d'un  
 concasseur hors d'usage appartenant à la Ville.  
Rapport envoyé à l'Administration.

- 16°- Abatage et vente d'arbres sur la fortification aux abords de la Porte de Dunkerque.  
Avis favorable - Des offres vont être provoquées  
Retour au Service.
- 17°- Collecteur Ouest - 1er lot - Réception définitive.  
Avis favorable. Rapport envoyé à l'Administration.
- 18°- Collecteur des fortifications entre la gare des voyageurs et le boulevard Carnot - Travaux effectués par la Cie du Nord à la traversée des voies ferrées de la Cie - Règlement de la dépense.  
Avis favorable au règlement de la dépense à la Cie du Nord.  
Rapport envoyé à l'Administration.
- 19°- Collecteur du Bd de la Liberté et Collecteur Ouest entre la rue Macquart et le Quai du Valt - Décompte définitif.  
Avis favorable à l'approbation du décompte - Rapport envoyé à l'Administration.
- 20°- Collecteur Ouest - 2ème lot - Décompte définitif.  
Avis favorable à l'approbation du décompte.  
Rapport envoyé à l'Administration.
- 21°- Demande de construction d'un égout rue Claude Bernard.  
Avis favorable à la construction de l'égout si le demandeur consent à participer pour moitié dans la dépense, soit  
15.000 - 7.500 frs.  
2 Rapport envoyé à l'Administration.
- 22°- Abattoirs - Lignes électriques - Transformateurs - Réception définitive.  
Avis favorable - Rapport envoyé à l'Administration.
- 23°- Institut de physique - Remise en état du chauffage central - Réception définitive.  
Avis favorable - Rapport envoyé à l'Administration.
- 24°- Marchés des Halles Centrales, de la Nouvelle Aventure et St-Nicolas. Eclairage des étaux - Examen de la question  
Rapport du Service adopté et envoyé à l'Administration.
- 25°- Bourse du Travail - Installation du chauffage central dans une nouvelle salle.  
Avis favorable mais crédit spécial à ouvrir (8.000 frs environ). Rapport envoyé à l'Administration.
- 26°- Service des eaux - Rourniture de désincrustant- Marché.  
Avis favorable au renouvellement du marché passé avec la Société Bez et ses fils.  
Rapport envoyé à l'Administration.
- 27°- Chauffage des Bâtiments Communaux - Installation d'économiseurs de combustible - Marché.  
Avis favorable - Rapport envoyé à l'Administration.
- 28°- Nouvel Hôtel de Ville - Conduite du chauffage et de la ventilation - Marché.  
Avis favorable - Rapport envoyé à l'Administration.

.....

29°- Presbytère de l'Eglise St-Maurice - Mitoyenneté.

Un propriétaire voisin du presbytère a surélevé le mur mitoyen et pratiqué des ouvertures sans autorisation.

La Sous-Commission est d'avis de laisser subsister les chassis établis étant entendu que ceux-ci seront transformés ainsi qu'il sera prescrit, et qu'une redevance annuelle de 1.500 frs sera payée à la Ville.

Dossier envoyé à l'Administration.

Eglise St-Vincent de Paul - Règlement de travaux sur dommages de guerre.

Le culte a dépensé 26,701 frs pour la remise en état de vitraux de l'Eglise St-Vincent de Paul, endommagés pendant la guerre. Les factures acquittées remises serviront de justification de emploi et le culte pourra être remboursé. Il y a lieu d'établir pour cette église (comme pour tous les autres bâtiments où le remploi doit obligatoirement être fait sur place) le compte de ce qui a été dépensé, de ce qui reste à faire, les justifications etc... Il s'agit là d'un travail important qui devient urgent.

Réunion commencée à 17 h.30, terminée à 19 h.30.

Le Secrétaire,

FAUVET.

Conseil d'Administration  
Réunion du 30 AVR 1929

M. PLANQUE

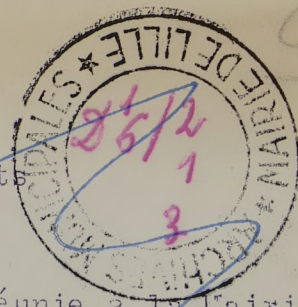
La Sous-Commission des Bâtiments s'est réunie à la Mairie de Lille  
le 16 Avril 1929, à 17 H. 30, sous la présidence de M. le Conseiller  
Municipal Doyennette.

Présents: M.M. Doyennette, Conseiller Municipal,  
Peeters d<sup>o</sup>

Excusés: M.M. Bondues, Adjoint au Maire,  
Bour, Conseiller Municipal  
Debatls d<sup>o</sup>  
Devernay d<sup>o</sup>

Assistaient également à la séance:

M.M. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux,  
Fauvet, Directeur Adjoint d<sup>o</sup>  
Leconte, Chef du Service des Bâtiments



1<sup>o</sup>- Procès-verbal de la réunion du 13/3/1929  
Adopté sans observations.

2<sup>o</sup>- Réception définitive des travaux.

- a) Station de désinfection et bains-douches quartier du Vieux-Lille - 9ème Lot - Services d'eau chaude, d'eau froide et de vapeur.
- b) Nouvel Hôtel de Ville - Ferronnerie - 18ème et 19ème lots -
- c) Ecole Jean Jaurès, rue Guillaume Tell - Construction 2ème Partie - Lots 1 à 5.
- d) Carrières de Maupertus - voie ferrée entre la gare des Flamands et le nouveau port de Cherbourg.

Avis favorable - Rapports envoyés à l'Administration.

3<sup>o</sup>- Chaussées empierrées - Fourniture d'arcite.

Proposition de marché retournée au Service pour nouvel examen

4<sup>o</sup>- Marchés

- a) avec le Téléphone privé National pour l'installation téléphonique provisoire de la Nouvelle Mairie.
- b) avec "le Siège d'Art du Nord" et M. Vicart pour l'installation de sièges au Cercle d'études syndicales.
- c) avec la Cie du Gaz pour fourniture de goudron destiné aux chaussées empierrées.
- d) avec les Etablissements Durenne pour la fourniture de candélabres à gaz.

Avis favorable - rapports à l'Administration.

5<sup>o</sup>- Décomptes définitifs

- a) Construction d'égouts rue de Loos et Allée Saint-Hubert.
- b) Travaux de grosses réparations aux Bâtiments Communaux - 3ème catégorie - Travaux de peinture.

Avis favorable - rapports à l'Administration.

6<sup>o</sup>- Ecole de plein air - Chauffage central - Mise en adjudication des travaux.

Avis favorable - Rapport à l'Administration.

7<sup>o</sup>- Ecoles Anatole France et Marcel Sembat. Asphaltage des ouvertures en béton armé.

Avis favorable; les travaux seront confiés à l'entrepreneur de l'entretien. Rapport à l'Administration.

8<sup>o</sup>- Hospice d'incurables - électrification des services de la buanderie centrale.

Projet établi par l'Administration des Hospices et soumis à l'examen de la Sous-Commission des Bâtiments.

Avis favorable de la Sous-Commission en ce qui la concerne.  
Dossier transmis à la 3ème Commission.

9° - Démolition d'immeubles à la Ville - Adjudications.-

- a) Boulevard Carnot 49 à 57 - M. Vantroyen adjudicataire, paiement à la Ville de 51.300 frs;  
b) Rue de Valenciennes, cité Saint Clément - M. Lesur, adjudicataire - paiement à la Ville de 775 frs;  
c) Square Ruault 47 - M. Quarrez adjudicataire - paiement à la Ville de 4.110 frs;  
d) Rue Wicar 31 - M. Sterck - paiement par la Ville de 3.721 francs.  
Avis favorable - Rapports à l'Administration.

10° - Hôtel Académique - Continuation des travaux.- Projet s'élevant à 260.000 frs.

Rapport transmis avec avis favorable à l'Administration Municipale.

11° - Demande de construction d'une serre au Jardin Vauban.-  
Avis favorable - Rapport transmis à l'Administration.

12° - Construction d'un égout aux abords de la Porte de Béthune.-  
Ajournée - Retour au Service

13° - Demande de construction d'un égout rue Sainte Catherine.-  
Ajournée - Retour au Service

14° - Construction d'un égout rue St Genois - Participation d'un riverain.-  
Avis favorable de principe, mais la Sous-Commission demande une participation plus élevée que celle offerte - Retour au Service

15° - Service des Eaux - Travaux par le Concessionnaire - Fixation de la journée de travail.-  
Après avoir pris connaissance du dossier, la Sous-Commission a estimé que cette affaire était du ressort de l'Administration Municipale.  
Dossier envoyé à l'Administration.

16° - Demande de déplacement du kiosque des tramways carrefour de Douai.-  
La Sous-Commission est d'avis de voir déplacer ce kiosque. Il y aurait lieu de demander à la Cie son avis au sujet d'un emplacement où pourrait être utilement replacé ce kiosque.- Retour au Service

17° - Rectification d'alignement au carrefour des rues de Douai, du Tiers-Etat, Boulevard Victor Hugo - Déplacement de l'urinoir.-  
L'urinoir doit nécessairement être enlevé. La Sous-Commission est d'avis de ne pas le remonter au carrefour où il sera gênant. Elle estime qu'il y a lieu de le démonter et de le ranger en magasin.- Retour au Service

18° - Tour de l'Eglise Sainte-Catherine - Chute de pierre.-  
Différentes propositions ont été envisagées, remises en état partielles ou totales et des devis ont été établis. La Sous-Commission propose de renvoyer ces devis au Service pour les mettre au point, puis de réunir la Commission extra-municipale, chargée de donner son avis sur les questions relatives à la tour de l'Eglise.

19° - Propriété de la Ville rue du Béguinage - Demande d'installation électrique dans le logement loué au garde-magasin des douanes.-  
Avis favorable - Retour au Service pour faire le nécessaire

20° - Immeuble avenue de Dunkerque abritant un poste de police et de Pompiers.-

Cet immeuble est loué à la Ville suivant bail qui arrive à expiration. Le propriétaire a demandé à la Ville si elle était disposée à le relouer ou à l'acheter.

.....



La Sous-Commission estime que l'immeuble en question est intéressant pour la Ville et donne un avis favorable à ce que des négociations soient engagées en vue de son achat.

Dossier envoyé au Service des acquisitions.

21° - Nouvel Hôtel de Ville - Beffroi.-

M. Cochez met au courant la Sous-Commission de la question des fondations du beffroi. Le sol ne présente pas la résistance voulue et conformément aux prescriptions du Cahier des Charges, l'entrepreneur a établi un projet en vue de réaliser une assise solide. Ce projet comporte le battage de pieux en béton armé.

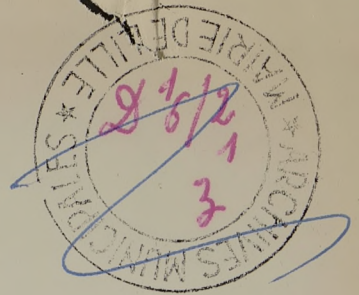
Pas d'observation de la Sous-Commission.

Séance commencée à 17 h. 30, terminée à 19 h. 30.

Le Secrétaire,

FAUVET.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la 2<sup>ème</sup> Commission  
Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour  
les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction  
complémentaire.....é par



Conseil d'Administration Séance du 23 Avril 1929  
Réunion du 19 AOÛT 1929  
M. PLANQUE

M.M. les Membres de la Sous-Commission des Bâtiments se sont réunis à la Mairie le 23 Avril 1929, sous la présidence de M. l'Adjoint Bondues.

Présents : M.M. Bondues, Adjoint au Maire  
Bour, Conseiller municipal  
Debadts, d°  
Doyennette, d°  
Peeters, d°



Excusé : M. Devernay, Conseiller Municipal

Assistaient également à la séance :  
M.M. Cochez, Directeur des Travaux municipaux  
Fauvet, Directeur Adjoint d°  
Leconte, Chef du Service des Bâtiments.

1° Procès-verbal de la réunion du 16 Avril 1929.-

Adopté sans observation.

2° Demande de création d'une voie de lotissement près de l'Avenue de Dunkerque.-

La Sous-Commission estime que la voie projetée ne pourra être classée que si elle répond en tous points aux prescriptions du règlement en ce qui concerne le pavage, l'égout, la largeur (minimum 12m00) etc...; la Sous-Commission estime en outre que la voie, pour être classée, doit aboutir à des voies existantes et non se terminer en impasse.

Par contre, elle est d'avis d'autoriser l'ouverture de la voie projetée, mais comme voie privée même avec 10m. de largeur.

3° Hospices de Lille - Eclairage électrique - Achèvement de l'installation.-

Le projet adopté par la Commission Administrative des Hospices est soumis à la Sous-Commission des Bâtiments.

Avis favorable de la Sous-Commission en ce qui la concerne.  
Le dossier est transmis à la 3<sup>ème</sup> Commission.

4° Propriété rue Saint-André - Offre faite à la Ville.-

La Sous-Commission estime que cette propriété ne convient pas pour y construire une école ou autre bâtiment communal. Elle est d'avis de ne pas l'acheter.

Séance commencée à 17 h 30, terminée à 19 heures.

Le Secrétaire,  
FAUVEL.